



HAL
open science

Mobilisation et répression au Caire en période de transition (juin 2010-juin 2012)

Nadia Aboushady

► **To cite this version:**

Nadia Aboushady. Mobilisation et répression au Caire en période de transition (juin 2010-juin 2012). Science politique. 2013. dumas-00955609

HAL Id: dumas-00955609

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00955609v1>

Submitted on 4 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

UFR 11- Science politique

Programme M2 recherche : Sociologie et institutions du politique

Master de science politique

Mobilisation et répression au Caire en période de transition

(juin 2010-juin 2012)

Nadia Abou Shady

Mémoire dirigé par Isabelle Sommier

juin 2013

Sommaire

Sommaire.....	2
Liste d'abréviation.....	4
Introduction.....	5
Premier Chapitre. De la mort de Khaled Saïd au « vendredi de la colère » : répression étatique et mobilisation contestataire ascendante.....	35
Section 1 : L'origine du cycle de mobilisation contestataire.....	36
1. Les premières brèches de l'autoritarisme.....	36
2. Khaled Saïd : un choc moral?.....	40
3. L'entreprise de scandalisation.....	44
4. L'arrivée de nouveaux alliés : les Coptes, les Salafistes et les Ultars-Ahlawi	49
Section 2 : L'effet de la Révolution tunisienne sur la trajectoire de mobilisation égyptienne: de la mobilisation à la révolution.....	54
1. La question de la contagion	54
2. Une conjoncture fluide.....	58
3. Le « vendredi de la colère » : un moment de dérapage	61
4. Une « révolution des jeunes d'internet »?	65
Deuxième Chapitre. Après le retrait du ministère de l'Intérieur : l'armée au cœur de la crise.....	72
Section 1 : Les dernières batailles du régime de Moubarak.....	74
1. « Le chaos ou moi » : au cœur de la bataille médiatique.....	74
2. « La bataille des chameaux » : la dernière bataille de rue.....	78
3. Radicalisation du mouvement contestataire et fragmentation de l'élite dirigeante.....	81
Section 2 : La crédibilité ébranlée du CSFA.....	88
1. L'installation d'un nouveau cadre juridique et de pratiques répressives.....	89
2. L'intensification de la répression militaire directe.....	93
3. La crise de la mobilisation et la division populaire.....	97
4. Le conflit des générations.....	101
Troisième Chapitre. La fin du mythe de l'armée : vers une deuxième vague de colère?.....	107
Section 1 : Le début d'une phase ascendante de mobilisation.....	108

1. Une transformation de l'action étatique répressive.....	108
2. La production d'information : l'enjeu principal de lutte.....	115
3. Le vidéo-activisme : au cœur de la mobilisation contestataire.....	120
Section 2 : La fin de la mobilisation contestataire	125
1. La Réappréciation des coûts de la mobilisation.....	127
2. La déception et le burn out.....	131
3. Polarisation politique et protestations économiques.....	134
Conclusion.....	141
Annexes.....	145
Bibliographie.....	160

Liste d'abréviation

AK	Initiative « <i>Askar Kzebun</i> » (Militaires menteurs)
CIHRS	Institut du Caire pour les études des droits de l'Homme
CSFA	Conseil Suprême des Forces armées
EIPR	Initiative égyptienne des droits personnels
FCS	forces centrales de sécurité
FM	frères musulmans
HMLCS	Centre juridique de Hesham Moubarak
KKS	page Facebook « <i>Kolena Khaled Saïd</i> » (Nous sommes tous Khaled Saïd)
PEG	Police des enquêtes générales
PND	Parti national démocratique
SRA	Service des renseignements de l'armée
SRG	Service des renseignements généraux
SRSE	Service des renseignements de la sûreté de l'État

INTRODUCTION

Ce travail s'intéresse au développement de la mobilisation au Caire en période de transition (juin 2010 -juin 2012), une période marquée par une répression étatique considérable. En d'autres termes, cette étude est consacrée à l'analyse du rapport entre répression étatique et mobilisation contestataire, à la veille de la révolution égyptienne qui a renversé l'autocrate égyptien Hosni Moubarak en février 2011 et durant la période de transition qui a précédé l'arrivée au pouvoir de l'actuel président Mohamed Morsi.

Plusieurs travaux académiques ont étudié la perpétuation des régimes autoritaires à travers l'alternance de deux stratégies, la coercition et la légitimation. Or, comme nous allons le démontrer dans cette étude, ni la répression, ni les stratégies de légitimation n'ont réussi à mettre fin à la vague de contestation qui a éclaté en Egypte fin janvier 2011. Plus encore, le régime de Moubarak -un régime jugé « stable » par certains chercheurs¹- a chuté en 18 jours. En effet, le choix du sujet de cette étude vient également du fait qu'il existe dans le champ de la sociologie politique égyptienne un manque de travaux centrés sur la répression menée par les appareils de sécurité en général. Par ailleurs, aucune étude ne traite de l'évolution de celle-ci, ni de son impact sur la trajectoire de mobilisation durant les 18 jours de la Révolution et la période de transition dirigée par l'armée. De fait, ce sont exclusivement quelques organisations de défense des droits de l'Homme qui publient régulièrement des rapports sur l'état des droits de l'Homme en Egypte, en se concentrant souvent sur le thème de la torture et de la violence policière et militaire. S'ajoute à ces facteurs le fait que le sujet de cette étude reste d'actualité en Egypte. En effet, cette étude, même si elle s'arrête avant l'arrivée des Frères Musulmans (FM) au pouvoir, peut servir comme base d'information qui permet de comprendre les racines des contestations et de la répression étatique qui se poursuivent jusqu'à aujourd'hui en Egypte.

Cette étude couvre une période allant de la mort de Khaled Saïd -un jeune homme battu à mort par la police dans une rue d'Alexandrie le 4 juin 2010- à l'annonce de la victoire de Mohammed Morsi, lors de la première élection présidentielle organisée après la Révolution du 25 janvier 2011, et qui met ainsi fin –au moins en apparence- au régime militaire qui dirigeait le

¹ Par exemple, Ferrié souligne que le régime égyptien est stable, et que cette la stabilité n'est pas uniquement due à la répression mais aussi à et à la mauvaise situation économique et sociale, qu'il utilise pour se maintenir. Voir : Jean-Noël Ferrié, *L'Égypte entre démocratie et islamisme : le système Moubarak à l'heure de la succession*, Autrement, 2008. Plus généralement, Hibou soutient l'idée d'une soumission volontaire des citoyens à l'égard des régimes arabes. Les dictatures arabes ne reposent pas exclusivement sur la coercition mais sur une forme de violence acceptée par le peuple. En d'autre terme il y a une forme d'accoutumance à la dictature, ce qui la rend stable. Voir : Beatrice Hibou, *La force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie*, La Découverte, 2006.

pays. Ces deux dates revêtent une importance significative concernant le développement de l'action étatique répressive et l'évolution de la mobilisation contestataire.

Si la torture, pratique généralisée jusqu'à la mort de Khaled Saïd, démontrait le pouvoir des forces de répression, qui ne craignaient ni l'opinion publique, ni les organisations des droits de l'Homme, la mort du jeune Alexandrin a déclenché une campagne de mobilisation sans précédent contre la brutalité policière –surtout sur *Facebook*- et a entraîné une forte mobilisation contre la répression policière dans les différents gouvernorats égyptiens, ce qui peut nous amener à considérer sa mort comme un catalyseur de la Révolution. Cependant la victoire de Morsi lors de l'élection présidentielle et l'arrivée des FM au pouvoir a mis fin à une période de transition caractérisée en premier lieu par une utilisation excessive de la violence par les institutions de sécurité contre les manifestants et les opposants politiques. Une nouvelle phase s'est par la suite ouverte, durant laquelle la mobilisation et la répression étatique ont connu un tournant, sur lequel nous reviendrons plus tard.

Il faut toutefois indiquer que cette étude se focalise exclusivement sur la trajectoire de la répression étatique et de la mobilisation contestataire au Caire, même si la période étudiée débute par un évènement qui s'est déroulé à Alexandrie. La mort de Khaled Saïd a en effet réussi à mobiliser au Caire.

Deux raisons nous poussent à limiter notre étude à la capitale : premièrement, la répression étatique diffère d'un gouvernorat à l'autre, en fonction de plusieurs facteurs allant de l'importance stratégique du gouvernorat, sa densité de population, l'histoire de rivalité entre la population et les forces répressives, et la culture dominante dans chaque gouvernorat.² Deuxièmement, la multiplicité des actions étatiques répressives dans les différents gouvernorats durant ces deux ans rendrait notre travail difficile et complexe.

Plusieurs raisons expliquent également le choix du Caire: il s'agit de la capitale, avec la densité de population la plus élevée d'Égypte. Entre les années 1960 et les années 2000, le Caire est passé de six à plus de dix-huit millions d'habitants. La densité populaire y est l'une des plus importantes du monde, avec plus de mille habitants au kilomètre carré.³ Nous pouvons donc prendre pour hypothèse que le niveau de mobilisation est généralement plus élevé au Caire, et par conséquent la répression étatique plus sévère, le régime se sentant plus menacé.

Deuxièmement, la plupart des évènements majeurs se sont déroulés au Caire, notamment en ce qui concerne les affrontements qui ont opposé manifestants et forces de l'ordre, après la chute de Moubarak et jusqu'à l'élection de Morsi.

² Par exemple, la répression dans les gouvernorats en Haute-Égypte, où le tribalisme est fort, est plus centrée sur les arrestations des contestataires que sur la torture de ceux-ci, puisque la méprise de la dignité d'une personne est considérée comme un crime sanctionnée par la mort. Le concept de vengeance est ainsi enraciné dans la culture de ces gouvernorats. C'est pour cela que, contrairement au Caire et aux autres gouvernorats du Nord, le personnel des appareils répressives au Sud craignent les familles des détenus politiques.

³ Tarek Osman, *Révolutions Égyptiennes : De Nasser à la chute de Moubarak*, Le Bruit du Monde, 2011, p. 174

Troisièmement, l'existence de statistiques sur les actions étatiques répressives et la présence de la quasi-totalité des groupes de mobilisation et des organisations des droits de l'Homme au Caire.

Et enfin, la composition sociale du Caire semble plus pertinente : étant donné qu'il s'agit du gouvernorat à la densité de population la plus élevée du pays, toutes les catégories sociales y sont représentées, à la différence des autres gouvernorats, où le tissu social est plus ou moins homogène.

Dans le cadre de notre analyse plusieurs questions méritent d'être posées: Premièrement, les Égyptiens se sont-ils mobilisés lors de la Révolution de 2011 contre la répression étatique ? En cas de réponse affirmative, il devient important en deuxième lieu d'expliquer pourquoi la mobilisation n'a eu lieu qu'à partir de ce moment. Troisièmement, il convient de se demander comment s'est développé le rapport entre répression et mobilisation durant les 18 jours de la Révolution et pendant la période de transition. Et enfin, la répression étatique a-t-elle été un moteur de la mobilisation ou un facteur de dissuasion ?

Ces interrogations nous placent au cœur du débat théorique concernant la relation entre répression et mobilisation. De fait, aucun travail n'a nié l'existence de cette relation entre les deux variables. Cependant, les chercheurs ont développé quatre hypothèses principales concernant la relation entre mobilisation et répression, comme le montre le *schéma 1*. La première suppose une relation linéaire positive entre répression et mobilisation : un niveau élevé de répression étatique entraîne un niveau élevé de mobilisation contestataire. (Figure1) Cette hypothèse a été adoptée par Opp et Roehl⁴, qui ont expliqué cette relation par le processus de micro-mobilisation, qui dépend à son tour de deux facteurs ; les incitations sociales et les incitations morales. De même, Khawaja⁵ a démontré que la répression fonctionne toujours comme facteur de mobilisation, notamment lorsqu'elle viole les normes de la société, suscitant ainsi des « provocations » qui mènent à la radicalisation des contestataires.

La deuxième hypothèse défendue dans quelques travaux académiques suggère l'existence d'une relation linéaire négative entre répression et mobilisation : la répression constitue un coût ; ainsi un niveau élevé de répression étatique fait des activités protestataires un engagement à haut risque, ce qui conduit à la baisse du niveau de mobilisation. (Figure2) Nous pouvons retrouver cette logique dans les travaux qui adoptent la théorie du choix rationnel pour analyser la relation entre la mobilisation et la répression. Par exemple, Fransisco⁶ assure que les révolutions sont éphémères, puisque l'Etat exerce la coercition à l'encontre des contestataires, élevant ainsi les coûts de mobilisation. Par conséquent le nombre de protestataires diminue.

⁴ Karl-Dieter Opp et Wolfgang Roehl, « Repression, Micromobilization, and Political Protest », *Social Forces*, Vol. 69, n°2, décembre 1990, p. 521-547, in <http://www.jstor.org/stable/2579672>

⁵ Marwan Khawaja, « Repression and Popular Collective Action: Evidence from the West Bank », *Sociological Forum*, Vol. 8, n°1, Mars 1993, p. 47-71, in <http://www.jstor.org/stable/684284>

La troisième hypothèse estime que la répression a un effet dissuasif à court terme et un effet mobilisateur à long terme. Par exemple, Mason et Krane⁷ démontrent que la répression étatique, particulièrement la répression indiscriminée mène à long terme à la mobilisation de la masse jusque-là insensible, notamment dans le cas où l'opposition peut lui garantir la protection. Si à court terme ce type de répression dissuade les contestataires, à long terme, la répression aléatoire exercée à l'égard de la masse, peu importe si elle fait partie de l'opposition ou non, entraîne une baisse des « coûts supplémentaires » de la mobilisation contestataire. (Figure3) Rasler⁸ a également adopté cette logique, en démontrant que la répression en Iran avait un effet négatif sur la mobilisation à court terme, mais qu'elle a mené à l'élévation de la mobilisation à long terme, à travers la diffusion spatiale du conflit. Ceci a mené à son tour à l'affaiblissement du régime iranien, qui ainsi été obligé à négocier avec les contestataires. Le recours du régime aux négociations a été interprété par le public comme un signe de faiblesse du régime, ce qui a entraîné une hausse du niveau de mobilisation contestataire. En d'autres termes, les résignations du régime sont perçues par le public comme des chances de succès « supplémentaires » pour la contestation, ce qui mène plus de personnes à rejoindre le mouvement.

Cependant, la quatrième hypothèse contredit la troisième hypothèse : la répression favorise la mobilisation à court terme, et met fin à la mobilisation à long terme. Dans son étude sur la mobilisation au Guatemala et au Salvador, Brockett⁹ a ainsi démontré que la violence étatique indiscriminée, dont parlaient Mason et Krane, fonctionne à court terme comme un facteur de mobilisation mais qu'à long terme ce type de répression a un effet dissuasif. Brockett explique ce paradoxe par le moment auquel la répression intervient : au début du cycle de mobilisation, la répression indiscriminée a un effet dissuasif ; toutefois dans la phase ascendante du cycle, elle mène à une hausse du niveau de mobilisation du public. Si le régime politique conserve le même niveau de répression, la mobilisation trouve sa fin, car les chances de succès de la contestation se révèlent faibles.

⁶ Ronald Francisco, «Chapter 4 Dimensions of Space and Time in Protest and Repression », *Collective Action Theory and Empirical Evidence*, Springer Science+Business Media, LLC, 2010, p.57-82 in http://link.springer.com.library.aucegypt.edu:2048/chapter/10.1007%2F978-1-4419-1476-7_4

⁷ Ibid., p.470

⁸ Karen Rasler, «Concessions, Repression, and Political Protest in the Iranian Revolution, *American Sociological Review*, Vol. 61, No. 1, February, 1996, p. 132-152, in <http://www.jstor.org/stable/2096410>

⁹ Charles Brockett, « A Protest-Cycle Resolution of the Repression/Popular-Protest Paradox», *Social Science History*, Vol.17, n°3, 1993, p.457-484, in <http://www.jstor.org/stable/1171433>

Schéma 1 : Quatre hypothèses de la relation entre répression et mobilisation

Figure 1 : relation positive linéaire

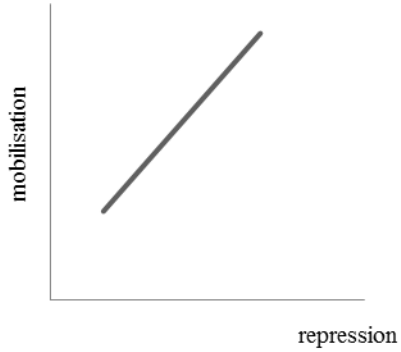


Figure 2 : relation négative linéaire

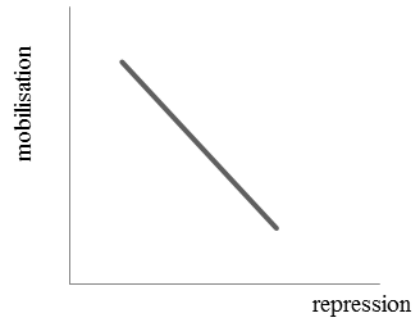


Figure 3 : relation convexe

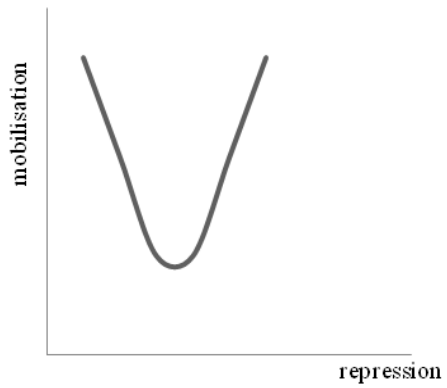
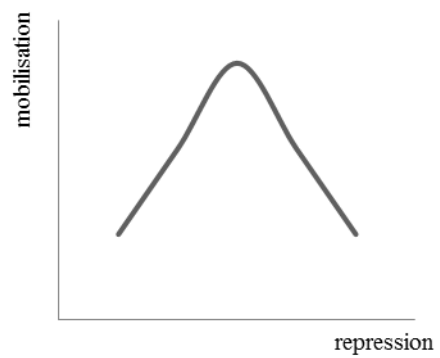


Figure 4 : relation concave



Source: Sabine C. Carey, *Protest, Repression and Political Regimes. An empirical analysis of Latin America and sub-Saharan Africa*, Routledge, 2009, p. 19

D'autres études se focalisent plutôt sur les raisons d'agir des individus mobilisés, que sur la relation entre répression et mobilisation. Les théories du comportement collectif s'inscrivent dans ce cadre. De nombreux travaux académiques ont essayé de mettre en évidence l'effet « *bandwagon* ». Selon ce concept, un petit nombre de contestataires peut entraîner la participation des masses aux contestations, lorsque le nombre de contestataires « initial » dépasse un « seuil critique ». Dans ce cadre, McCormick et Owen¹⁰ suggèrent que toute société où la contestation constitue un engagement à haut risque peut être divisée en deux groupes: un groupe minoritaire de noyaux durs de partisans soit du régime, soit de la contestation, et un groupe majoritaire de personnes qui rejoignent une des deux parties selon leur estimation du comportement des autres personnes. Ainsi, plus large sera la contestation, plus important sera le nombre d'individus encouragés à y participer. Cette hypothèse a été adoptée par des chercheurs pour expliquer l'engagement d'un grand nombre de personnes dans la révolution iranienne. Selon Rasler¹¹ par exemple, plus d'individus ont décidé de joindre la contestation iranienne, puisque ils ont estimé qu'un grand nombre de personnes allait y participer, ce qui a mené à la diffusion spatiale du conflit, et à l'engagement de plus de personnes dans le mouvement contestataire. Kurzman¹², comme Rasler, assure que la décision du public iranien de se joindre à la contestation venait en premier lieu d'un calcul basé sur leurs estimations du comportement des autres personnes. Il explique que dans toute situation critique de confusion, ces estimations sont indispensables pour les individus, qui participent aux contestations s'ils croient qu'un nombre « suffisant » de personnes y participera. Ceci peut être expliqué par le fait que les estimations du public des contestations futures reflètent leur perception de la stabilité du régime, et des chances de succès des contestations. Plus important sera le nombre de personnes estimant que les contestations ont une chance de succès, plus grand sera le nombre des contestataires, et plus grande sera la chance de voir le mouvement aboutir. Par contre, moins le public croira à la capacité des contestations d'entraîner un changement, moins large sera la mobilisation, et moins grandes seront les chances de succès des contestations. En somme, Kurzman indique qu'un mouvement révolutionnaire réussit seulement lorsqu'un grand nombre de personnes croient qu'il peut réussir, et inversement.

De fait, cette logique contredit la logique de la théorie du choix rationnel et le modèle du *free-rider*. Selon cette théorie, les individus se mobilisent à partir d'un calcul rationnel des coûts et bénéfices de leur mobilisation. Ainsi, selon le modèle de *free-rider*, lorsque beaucoup de personnes se mobilisent pour une cause, peu de personnes supplémentaires se joindront au mouvement, car ils pourront bénéficier de ses avantages sans devoir en supporter les coûts. Or,

¹⁰ Gordon H. McCormick, Guillermo Owel, « Revolutionary origins and conditional mobilization », *European Journal of Political Economy*, Vol.12, 1996, p. 337-402, in <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0176268096000079>

¹¹ Karen Rasler, op.cit.

¹² Charles Kurzman, *The Unthinkable Revolution Iran*, Harvard University Press, 2004

les principales critiques adressées à cette théorie, est que si le modèle de *free-rider* était valable, aucun mouvement ne pourrait prendre place, car si tout le monde suivait ce modèle de calcul rationnel, personne ne participerait jamais aux mouvements contestataires. De plus, cette théorie néglige la place déterminante des émotions dans la mobilisation. En effet, Brockett¹³ et Khawaja¹⁴ ont mis l'accent sur les incitatives morales qu'entraîne la répression. Pour Brocket, la perte des proches ou des amis suscite la mobilisation de personnes jusque-là insensibles. C'est la même hypothèse que défend Khawaja, qui assure que la violation de normes sociales, comme la dignité et l'honneur qui ont une signification culturelle importante dans le monde arabe, peut provoquer les individus, ce qui les mène à rejoindre la contestation. Il s'agit de la place centrale des émotions dans la mobilisation, une approche qui adresse des critiques à l'équation « typiquement occidentale » qui relie les émotions à l'irrationalité. Ainsi, Jasper¹⁵ a évoqué le « choc moral », qui induit un nombre d'émotions susceptibles soit de paralyser la mobilisation soit de la stimuler. De même, Traïni¹⁶ et Sommier¹⁷ ont analysé l'effet des émotions sur la mobilisation, en les considérant comme des causes et non seulement comme des effets de la mobilisation. Dans ce cadre, ils ont conclu que la colère, à la différence de la peur, fonctionne toujours comme un facteur de mobilisation.

En somme, les travaux académiques ont divergé sur la question de la relation entre la répression et la mobilisation. La problématique de cette étude consistera par conséquent à analyser l'impact de la répression étatique sur la mobilisation des mouvements contestataires au Caire. Or la question n'est pas de savoir si la répression étatique -dirigée contre les opposants politiques ou contre des personnes appartenant à la masse publique loin de toutes activités contestataires- a mené à la dissuasion, ni de savoir si elle a eu un effet mobilisateur. La question est d'analyser les conditions nécessaires à la mobilisation des masses contre la répression étatique. Notre étude se focalise sur la mobilisation du « public dépolitisé ». En effet, nous ne nous intéressons pas à la mobilisation des noyaux durs de la contestation, ou ce que nous appelons le « milieu militant traditionnel ». Par contre, nous nous intéressons à l'analyse des déterminants de la mobilisation des « citoyens ordinaires » ou des « personnes dépolitisées », contre la répression étatique. Nous désignons comme personne dépolitisée tout citoyen qui se retire de l'activité politique. Malgré leur dépolitisation, ces citoyens forment la majorité effective de la société, et leur mobilisation constitue une condition sine qua non pour le succès de tout

¹³ Charles Brockett, op.cit.

¹⁴ Marwan Khawaja, op.cit.

¹⁵ James M. Jasper, *The art of moral protest. Culture, Biography, and Creativity in Social movements*, The University of Chicago Press, 1997

¹⁶ Christophe Traïni, *Émotions... Mobilisation!*, Presses de Sciences Po « Académique », 2009

¹⁷ Isabelle Sommier, « 9. Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 p. 185-202 ; Lefranc Sandrine et Sommier Isabelle, « Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », in Christophe Traïni, *Émotions... Mobilisation!* Presses de Sciences Po « Académique », 2009 p. 273-293.

mouvement contestataire. Nous désignons comme répression étatique, toute action ou stratégie mise en œuvre délibérément par l'élite dirigeante du pays en vue de soumettre la société et d'opprimer les citoyens, qu'ils soient des contestataires politiques ou non, à travers la force physique.¹⁸

Dans ce contexte, nous suggérons que le niveau de mobilisation du public contre la répression étatique durant la période de l'étude était principalement dû à un nombre de facteurs complémentaires, parmi lesquels on retrouve : la disponibilité d'informations sur la répression, le niveau et le type de répression, le moment auquel la répression intervient, la perception publique de la légitimité de la répression. Partant de cette suggestion, il reste alors un nombre d'hypothèses à vérifier :

Première hypothèse : Le niveau de mobilisation contre la répression étatique est positivement lié à la disponibilité d'informations. La circulation de l'information sur les actions étatiques répressives mène à l'élévation du niveau de la mobilisation contestataire, puisque la disponibilité d'informations favorise la diffusion du conflit hors de son espace géographique. De plus, ceux qui se mobilisent contre la répression étatique ont besoin d'avoir des informations sur les risques de leur mobilisation, c'est-à-dire sur le risque d'être eux-mêmes victimes de la répression. Ils seront, à l'aide de ces informations, capables de calculer les coûts potentiels de leur contestation et prendre ainsi une décision concernant leur mobilisation. De fait, les citoyens reçoivent des informations sur la répression étatique de sources multiples, notamment des médias. Dans un pays comme l'Égypte où seulement 37,92 % de la population a accès à l'internet, les médias « traditionnels » jouent un rôle crucial dans la circulation de l'information. Dans le même temps, on ne peut nier l'importance de la circulation de ce type d'informations à travers les réseaux sociaux, qui, d'une part, ont réussi à mobiliser un grand nombre de personnes au-delà du milieu militant traditionnel, et d'autre part, ont réussi à mobiliser des masses auparavant dépolitisées, surtout ceux qui ont un accès direct aux réseaux sociaux.

Deuxième hypothèse : Le niveau de mobilisation est positivement lié à la hausse du niveau de répression étatique et à la transformation de sa nature. Les citoyens ne réagissent pas au nombre des actes de répression effectifs, mais plutôt à leurs transformations par rapport au « statu quo ». Autrement dit, si les citoyens perçoivent des transformations dans le niveau ou dans l'usage des instruments de répression, leur perception de la répression étatique change, ce qui peut engendrer la mobilisation contre les actions de répression étatiques.

¹⁸ Cependant, la répression nous ne prenant pas en compte les limitations des libertés à travers les lois, comme par exemple la limitation de la liberté d'expression à travers une loi qui interdit « l'insulte » du Président, ou la limitation de la liberté de rassemblement, ou de la réunion à travers la loi d'urgence. Quand nous parlons de « répression étatique » nous parlons de ce que Earl a désigné comme « coercition », qu'elle distingue de la « canalisation » Voir : Jennifer Earl, « Tanks, Tear Gas, and Taxes: Toward a Theory of Movement Repression », *Sociological Theory*, Vol. 21, n° 1, Mars 2003, p. 44-68, in <http://www.jstor.org/stable/3108608>

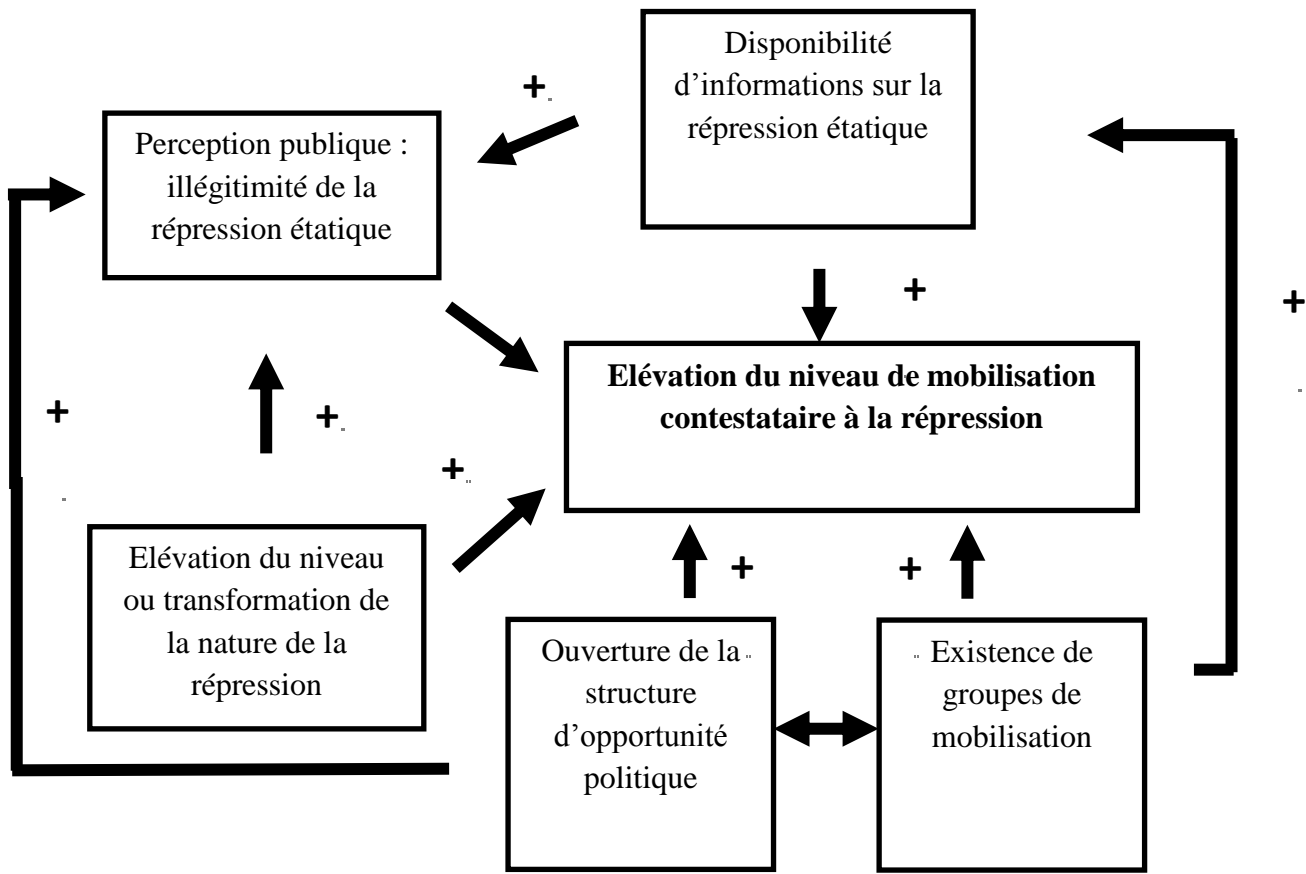
Troisième hypothèse : Le niveau de mobilisation est lié au moment auquel la répression intervient. Le moment auquel la répression étatique intervient dépend surtout du contexte politique général et de l'existence d'organisations protestataires mobilisatrices. Ces deux facteurs, qui déterminent la spécificité du moment, déterminent la relation entre répression et mobilisation. Pour ce qui est du premier facteur, le contexte politique général, il peut favoriser ou décourager la mobilisation. Pour ce qui est du deuxième facteur, l'existence d'organisations protestataires mobilisatrices, celles-ci sont capables de convertir les activistes potentiels en contestataires réels. Par exemple, en Egypte, ce n'est qu'à partir de l'appel de la page Facebook *KKS* au stand-in contre la violence policière, qu'un nombre de personnes auparavant « dépolitisées » vont devenir des contestataires réels et exprimer effectivement leur refus de la violence.

Quatrième hypothèse : Le niveau de mobilisation est lié à la perception publique de la légitimité de la répression étatique. La perception publique de la légitimité de la répression étatique est une cause essentielle de la remise en question par les citoyens des actions répressives étatiques, et de la mobilisation contestataire à cette dernière. Plus la répression étatique est considérée comme illégitime, plus forte sera la mobilisation contestataire.

De fait, la répression a un effet psychologique qui engendre des incitations morales, ou des émotions encourageant la mobilisation. La répression peut mener à un « sentiment d'obligation morale » de soutenir les mouvements protestataires, ou même de justifier la violence utilisée par les groupes protestataires contre les acteurs étatiques répressifs, celle-ci n'étant qu'une réaction à la répression étatique sévère. La répression aura donc un effet mobilisateur seulement si la société considère les actes de protestations comme légitimes et la répression comme illégitime. Autrement dit, dans un pays où la répression est considérée comme illégitime et la contestation comme légitime, la répression peut engendrer une mobilisation à grande échelle.

D'ailleurs, il faut souligner que ces quatre hypothèses sont interdépendantes, comme le montre le *schéma 2*. Cette étude réfute toute approche causale et linéaire. Par contre, nous supposons l'existence de chaînes d'interaction complexes entre ces quatre facteurs, conduisant à un résultat : S'il existe une relation significative entre la perception publique de la légitimité de la répression étatique et le niveau et la nature de la répression, ce n'est qu'à travers la circulation de l'information -dans un certain environnement politique, économique et social- qu'une mobilisation contestataire peut se développer. Pour que les « citoyens ordinaires » se mobilisent contre les actions étatiques répressives, il devient nécessaire que ceux-ci aient un accès aux informations concernant les actions étatiques répressives pour qu'ils puissent éventuellement les percevoir comme des actions illégitimes. Or, ces derniers ne vont se mobiliser que si une transformation du niveau et de la nature de la répression intervient, étant donné que le contexte politique général facilite cette mobilisation, et qu'il existe des organisations protestataires capables de mobiliser les masses.

Schéma 2: L'interaction entre les déterminants de la mobilisation contestataire



(\rightarrow + indique l'existence d'une relation positive entre deux facteurs)

Tel est en effet l'enjeu de l'étude. Tout au long de celle-ci seront discutés des aspects de la répression étatique pour élaborer l'évolution de l'activité étatique répressive durant la période de l'étude d'une part, et pour analyser les interactions entre l'activité étatique répressive, la perception publique de sa légitimité, et les informations diffusées à ce sujet dans le cadre du contexte spécifique au moment auquel la répression intervient d'autre part.

Toutefois, pour que nous puissions analyser l'évolution de la relation entre mobilisation et répression, il faut que nous nous arrêtons sur la spécificité du régime de Moubarak et la position de l'armée, qui a enfin décidé de lâcher Moubarak, au sein du système politique. De fait, le régime de Moubarak (1981-2011) peut être inscrit dans la « zone-grise », dont ont parlé Camau et Geisser, et qui désigne un « *espace intermédiaire entre autoritarisme à visage*

découvert et démocratie à part entière.»¹⁹ Les syndromes qui définissent cette zone-grise consistent dans la dépolitisation des citoyens, la limitation du pluralisme et la domination du système politique par un parti, une famille ou un leader. Le régime de Moubarak se manifestait en effet dans cette zone : il s'agissait d'un régime pluraliste à parti dominant. Les citoyens ont été incités à l'apathie politique.²⁰ Le noyau central du régime se constituait du Président et d'un nombre limité de hauts fonctionnaires au sein de la présidence et du parti dominant. Ce dernier, le Parti National Démocratique (PND) a consolidé son assise dans les milieux financiers du pays, et dans une moindre mesure dans les autres secteurs de la société comme la presse, la justice, la société civile et même l'opposition, donnant à ces secteurs une liberté limitée qui a pour fonction de doter le régime d'une façade démocratique. Cependant le régime de Moubarak, comme tout régime autoritaire, a fait usage de la coercition comme outil principal pour assurer la consolidation de sa domination et de son emprise totale sur la société. La répression était menée par les appareils de sécurité, que nous allons étudier en détails. Cependant le recours à l'armée était limité, ceci étant du à la spécificité de la place de l'armée dans le système politique égyptien.

De fait, l'armée est au cœur du système politique égyptien depuis le coup d'Etat des « officiers libres » en 1952. Elle est restée un acteur-clé du système politique, même si elle est devenue moins visible à partir des années 1970. De la Révolution de 1952 à celle de janvier 2011, tout Président ou tout vice-président avait un passé militaire. Toutefois, nous pouvons diviser cette période en trois phases qui illustrent l'évolution de la relation entre le régime et l'armée en Egypte. La première, qui se limite au régime de Nasser (1952-1970) se caractérise par la domination massive des militaires dans tous les centres du pouvoir politique, administratif, et économique. 34% des ministres étaient issus de l'armée et monopolisaient les portefeuilles clés de la Défense, de l'Armement, de l'Information et des Affaires étrangères. La deuxième phase (1970-1981) est marquée par la transition de Nasser à Sadate, au cours de laquelle a commencé un processus de démilitarisation du système politique ou de dépolitisation des forces armées (le terme anglais « *civilianisation* »). Ainsi, l'armée a été éloignée de la vie politique afin de la préserver des critiques populaires d'une part et d'empêcher qu'elle n'organise un nouveau coup d'état d'autre part.²¹ Ensuite lors de la troisième phase (1981-2011), sous la présidence de Moubarak, le processus de dépolitisation de l'armée s'est accéléré. Il s'est accompagné de l'investissement massif de l'armée dans les activités économiques. Les militaires ont pris non seulement les commandes de l'industrie nationale d'armement mais aussi le contrôle des

¹⁹Michel Camau et Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Presse de Sciences Po, p.36

²⁰ L'apathie politique s'est reflétée dans un taux de participation très bas, qui est estimé en 2009 selon les statistiques officielles de 23%, et selon quelques organisations indépendantes de 7%. Voir : LUST Ellen, « Competitive Clientelism in the Middle East », *Journal of Democracy*, Volume 20 number 3, July 2009, pp.122-135

²¹ May Chartouni-Dubarry, « Avant Propos », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Egypte pouvoir politique, pouvoir militaire*, Institut français des relations internationales, février 2001, p.7

entreprises du secteur civil ²². L'armée est devenue « une institution hautement professionnalisée », acceptant de ne pas intervenir dans le champ politique à deux conditions : que son contrôle sur la présidence ne soit pas menacé et que ses privilèges économiques ne soient pas remis en question. ²³ La première condition est liée au fait que le Président de la République est selon la Constitution le commandant suprême des forces armées. A cela s'ajoute le fait que de toutes les institutions de l'Etat, la présidence est la seule institution que les militaires pouvaient ambitionner de dominer, n'ayant le droit de se présenter à d'autres fonctions électives que s'ils avaient pris leur retraite. En outre, le Parlement était dominé par le Parti National Démocratique (PND), le parti de Moubarak, auquel les militaires n'avaient pas le droit d'adhérer.

La deuxième condition était liée en grande partie à la politique de libéralisation économique « *al-infatih* » (ouverture) lancée par Sadate dans la deuxième moitié des années 1970 et qui rompait avec les 25 ans de socialisme de son prédécesseur. C'est grâce à cette politique de libéralisation économique que le secteur militaire a été profondément modifié. ²⁴

Depuis l'époque du socialisme nassérien, l'armée jouissait d'une puissance économique considérable. Ensuite, le secteur des industries militaires (*intag harbi*), relancé par Sadate en 1971 a connu des transformations avec la mise en œuvre de l'« *infatih* » : le secteur industriel de la défense contrôlé par l'armée (par l'intermédiaire du ministère de la Défense et du ministère de la Production militaire) s'est également ouvert à des activités civiles. ²⁵ L'armée contrôlait ainsi non seulement l'industrie militaire, mais aussi une partie importante de l'industrie civile. Sous le régime de Moubarak, l'armée est ainsi passée, selon l'expression d'Ayari et Geisser, du « *statut de gestionnaire du capitalisme d'état à celui d'acteur du néolibéralisme, diversifiant ainsi ses modes d'intervention dans le champs économique, et s'alliant volontiers aux acteurs privés, donnant de cette manière naissance à des coalitions militaro-marchandes* ». ²⁶ De fait, les forces armées ont jusqu'à ce jour des investissements importants : elles possèdent des hôtels, des entreprises, des clubs. Elles construisent des écoles, des académies, des ponts, des kilomètres de routes et d'autoroutes, des lignes de chemin de fer, des lignes électriques. L'armée est également intervenue lors des catastrophes naturelles, comme par exemple en 1992 lors du tremblement de terre. Jusqu'à aujourd'hui elle assure même la commercialisation de produits alimentaires de base, comme la viande et le pain. 20% du pain consommé au Caire serait ainsi fourni par des boulangeries gérées par les militaires. ²⁷ L'armée n'est pas seulement un acteur économique

²² May Chartouni-Dubarry, « Armée et nation en Egypte : pouvoir politique, pouvoir militaire (synthèse) », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Egypte : pouvoir politique, pouvoir militaire*, février 2001, p.11-12

²³ Ibid., p.14

²⁴ Ibid., p.15. Voir aussi : Akram Belkaïd et Hicheme Lehmici, « Egypte, la toute-puissance de l'armée », in <http://www.slateafrique.com/407/egypte-armee-pouvoir-economie-politique>

²⁵ Phillipe Droz-Vincent, « Armée et pouvoir politique en Egypte: la dimension économique du pouvoir de l'armée », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Egypte: pouvoir civil, pouvoir militaire*, février 2001, p.78-79

²⁶ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, *Renaissances arabes. 7 question clés sur les révolutions en marche*, L'Atelier, 2011, p.81

²⁷ Phillipe Droz-Vincent, op.cit., p. 93

essentiel, produisant autour de 25 % du PIB et assurant 10% à 20% de l'emploi national, ²⁸ mais elle joue également un rôle social considérable, construisant des écoles, des ponts, des routes, et même des marchés pour la commercialisation des produits. Présente dans les services quotidiens fournis au citoyen, elle est perçue par le public comme une institution redoutablement efficace. Le discours diffusé à travers les medias, insistant sur le « soutien de l'armée à la nation », soulignait ce rôle social.²⁹

L'institution militaire jouissait sous le régime Moubarak, et jouit encore jusqu'à aujourd'hui de plusieurs bénéfices : elle gère les importations d'armes, et reçoit l'aide militaire estimée à plus d'un milliard de dollars par an que donnent les Etats-Unis à l'Egypte. ³⁰ De plus, le ministère de la Production militaire qui lui est subordonné, bénéficie, de fortes subventions étatiques (sur le carburant, l'acier, l'eau, l'électricité), faisant partie intégrante du secteur public. Les opérations commerciales du ministère de la production militaire, en particulier les importations, sont considérées comme des activités militaires, sans aucun contrôle de l'instance spécialisée. ³¹ Le personnel de l'institution militaire ³², jouit lui aussi de nombreux privilèges : alors que le logement est un problème grave, particulièrement au Caire, le personnel militaire a à sa disposition de véritables villes militaires. De même celui-ci a accès aux hôpitaux militaires, réputés pour leur efficacité, et peut ainsi éviter de se rendre dans les hôpitaux publics, sous-équipés. Les hautes-gradés ont également accès à des clubs de loisirs et des centres de vacances inaccessibles aux civils. ³³

En contrepartie de tout ces privilèges et de la « *base du pouvoir futur stable à long terme* » ³⁴ qu'a apporté Moubarak à l'armée, celle-ci garantissait l'allégeance des forces armées au régime, c'est-à-dire la non-contestation du régime par l'armée et le soutien de l'armée au régime en cas de coup dur comme en 1986, lorsque l'armée mit un terme à la rébellion des FCS et restaura l'ordre au Caire. Lorsque le besoin se fait sentir, l'armée est alors le véritable protecteur du régime.³⁵ En 2011 cela était toujours vrai. Moubarak a déployé les forces armées dans les rues du Caire et d'autres grandes villes du pays pour assurer la répression des manifestations. Mais cette fois-ci, l'armée ne s'est pas rangée aux cotés de Moubarak. Cette décision ne peut être comprise qu'en revenant sur la crise qui a éclaté entre le régime et l'armée, qui a commencé à la fin des années 1990 et qui a atteint son paroxysme fin 2010.

²⁸ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.81. Voir aussi : ou Elizabeth Picard, « 13 : Armée et sécurité au coeur de l'autoritarisme », in Olivier Dabène, *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXIe siècle*, La Découverte « Recherches », 2008, p. 303-329.

²⁹ Voir : Elizabeth Picard, op.cit., p 315-316

³⁰ Voir : Alain Gresh, « L'armée va jouer un rôle moins important », *ARTE Journal*, 14 août 2013, in <http://monde-arabe.arte.tv/alain-gresh-larm%C3%A9e-va-jouer-un-r%C3%B4le-moins-important/>

³¹ Phillipe Droz-Vincent, op.cit., p. 82

³² Surtout les hauts gradés militaires, leurs familles et les employés du ministère de la Production militaire

³³ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.81 et Phillipe Droz-Vincent, op.cit., p. 98

³⁴ May Chartouni-Dubarry, « Armée et nation en Egypte : pouvoir politique, pouvoir militaire (synthèse) », op.cit., p.17

³⁵ Phillipe Droz-Vincent, op.cit., p. 103-104

En effet, deux politiques ont été mises en œuvre par le régime, remettant en question le pacte implicite entre le régime et l'armée. Sur le plan politique, l'armée a été menacée de perdre le contrôle sur la présidence : l'amendement de l'article 76 de la Constitution égyptienne en 2005, qui a changé le mode d'élection du Président par referendum et l'a remplacé par une élection au suffrage universel direct, constituait une nouvelle étape dans la dépolitisation de l'institution militaire, remettant en question son rôle dans le choix du successeur de Moubarak.³⁶ L'armée a vu venir le danger, notamment quand le discours autour de la succession héréditaire de Moubarak s'est répandu en 2010. Son hostilité à l'égard de Gamal Moubarak, le fils du Président, n'était pas seulement liée au fait que les hauts-gradés ne supportaient pas l'idée qu'un civil puisse prendre le pouvoir, mais aussi au fait que la succession de Gamal Moubarak à la tête de l'Etat aurait pu remettre en cause les intérêts économiques de certains officiers supérieurs. De fait, avec la mise en œuvre dans les années 1990 d'une nouvelle politique économique de privatisation du secteur public, « *al-khaskhassa* », le poids de l'armée dans l'économie nationale a été remis en question.³⁷ La montée en puissance d'hommes d'affaires et la destruction du secteur public par la privatisation opérée par le « gouvernement des hommes d'affaires » du clan de Gamal Moubarak avaient indisposé l'armée.³⁸ La puissance économique des hauts gradés de l'armée apparaissait de plus en plus menacée par l'hégémonie des « nouveaux pharaons »³⁹, qui avaient déjà assuré leur domination sur le nouveau Parlement, élu en octobre/novembre 2010. Ceci explique alors le fait que l'armée était fidèle à Moubarak, mais qu'elle était hostile à la succession héréditaire. Ainsi, durant les 18 jours de la révolution, il semblerait qu'au moment où le Conseil suprême des forces armées (CSFA) adoptait officiellement un discours selon lequel l'armée était fidèle au peuple égyptien, il entamait officieusement des négociations avec Moubarak. Elle l'aurait ainsi soutenu jusqu'à un certain moment avant de décider de l'abandonner, pour éliminer son fils du jeu politique d'une part et pour préserver ses privilèges économiques et sa crédibilité populaire d'autre part.⁴⁰

Attardons-nous sur la crédibilité populaire dont jouissait l'armée. Le régime de Moubarak était un régime autoritaire qui a fait usage de la répression comme outil principal de pérennisation de sa domination. Or, il a éloigné l'armée de la sphère politique. Dans les faits, les forces armées n'ont pas joué de rôle direct dans la répression depuis février 1986, date à laquelle plus de 20.000 agents des FCS se sont soulevés contre le régime pour protester contre leurs bas

³⁶ Khaled Fahmy, «The military and politics in Egypt: an historical overview », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Egypte: pouvoir civil, pouvoir militaire*, février 2001, p.41

³⁷ Phillipe Droz-Vincent, op.cit., p. 73

³⁸ Sarah Ben Néfissa, « Ça suffit ? Le « haut » et le « bas » du politique en Égypte », *Politique africaine*, 2007/4 N° 108, p. 5-24. Voir aussi Akram Belkaïd et Hicheme Lehmici, « Egypte, la toute-puissance de l'armée », op.cit.

³⁹ Les « nouveaux pharaons» est une expression pour désigner les nouveaux clans affairistes autour de Gamal Moubarak, le fils du Président)

⁴⁰ Vincent Geisser et Abir Krefa, « L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux Révolution », *Revue internationale et stratégique*, 2011/3 n° 83 p.98. Voir aussi : Coustillièrre Jean-François, « Les forces armées dans les révoltes arabes », *Confluences Méditerranée*, 2011/4 N° 79, p. 67-80.

salaires. 107 des membres des FCS ont été tués par l'armée lors de ces événements.⁴¹ Il est vrai que durant les dernières années de Moubarak, le recours à l'armée comme acteur de la répression s'est intensifié, mais elle n'était pas impliquée dans la répression des citoyens ordinaires. Cette répression visait cependant les acteurs politiques. Ainsi, les prisonniers politiques, surtout les membres des Frères Musulmans (FM), ont été transférés devant des tribunaux militaires, et les forces armées intervenaient en cas de litige entre l'Etat et les citoyens quant à la propriété de certains terrains.⁴² Mais le recours limité du régime à l'armée a préservé cette dernière des critiques.

Les appareils répressifs principaux du temps de Moubarak étaient l'institution présidentielle et le ministère de l'Intérieur.

L'institution présidentielle était un acteur principal de la répression, le Président étant officiellement le Chef suprême de la police et car « *al-mukhabarat al-amma* » (le service des renseignements généraux SRG), subordonné à l'institution présidentielle, était impliqué dans des affaires de tortures surtout sur la personne de *ihadistes* revenant d'Albanie, de Tchétchénie, et d'Afghanistan, et des personnes transférées illégalement en Égypte par les autorités américaines dans le cadre du programme de « restitution ».⁴³

Quant au *ministère de l'Intérieur*, celui-ci a exercé la répression notamment par le biais de l'administration pénitentiaire et les trois forces de police - « *Al Amn Al Markazi* » (les Forces centrales de sécurité ou FCS), « *Al Mabahes Al 'Ammah* » (la Police des enquêtes générales, PEG), et « *Mabahes Amn Al Dawla* » (le Service de renseignements de la sûreté de l'État, SRSE).

En ce qui concerne l'administration pénitentiaire, les rapports rédigés par les organisations des droits de l'Homme égyptiennes ont récolté des témoignages démontrant que la torture était une pratique quasi-quotidienne dans les prisons du pays. Or, ces organisations avaient toujours des difficultés à recueillir des informations sur la pratique de la torture au sein des prisons car les prisonniers avaient peur de demander leur intervention, craignant d'être exposés à plus d'humiliation et à davantage de mauvais traitements. La torture des prisonniers politiques est plus documentée que celle des prisonniers de droit commun, malgré le fait que les seconds y sont plus exposés.⁴⁴

⁴¹ Jean-Pierre Filiu, *Dix leçons sur les soulèvements démocratiques*, Fayard, septembre 2011, p.117

⁴² Les forces militaires intervenaient en cas de litige entre l'Etat et les citoyens quant à la propriété de certains terrains car officiellement tout terrain appartenant ni aux individus ni aux institutions est automatiquement propriété des forces armées. Ainsi, en 2007 et 2008, les forces armées attaquaient les habitants d'Alorsaya, une île sur le Nil, car ils leur disputaient la propriété de la terre.

⁴³ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013. Voir aussi : Amnesty International, « Agents de la répression. De la nécessité d'une réforme de la police égyptienne. Extraits », Index : MDE 12/029/2012, octobre 2012, p.14-15

⁴⁴ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013 et entretien avec Maha Maamun (36ans), HMLC, 05/3/2013

Les FCS jouent le rôle de « police anti-émeute ». Cette instance a été créée par Sadate, dans le but de mettre fin aux « émeutes du pain » qui éclataient en janvier 1977 suite à la suppression des subventions sur le pain. Cette force travaille sous le contrôle du ministère de l'Intérieur et son rôle principal est de maintenir l'ordre public en gardant les bâtiments, les institutions publiques et les infrastructures stratégiques, et en menant des opérations spéciales (surtout anti-terroristes dans les années 1990). Elles sont composées de forces paramilitaires (des officiers de police et des conscrits effectuant une partie de leur service militaire avec les FCS) et ses effectifs sont estimés à 325.000 membres en 2010.⁴⁵ Les FCS ont souvent été déployées sous le régime de Moubarak pour expulser les habitants des bidonvilles par la force. Elles sont également connues pour encadrer les élections et les matchs de football. Elles participent aussi à l'encadrement et la dispersion par la force des manifestations et des grèves, ainsi qu'à l'interpellation des manifestants. Quant à la PEG, il s'agit de l'appareil chargé d'enquêter sur les crimes. Son personnel est présent dans les commissariats de police. De fait, cette force est très mal réputée et redoutée par les citoyens, surtout les habitants des quartiers populaires et des bidonvilles, car ses agents sont régulièrement accusés de maltraiter ou même de torturer -parfois à mort les détenus (il s'agit ici de détenus administratifs et non politiques), afin de leur extorquer des aveux ou d'intimider leurs proches.⁴⁶ Enfin le SRSE est un des trois appareils chargés d'enquêter sur les affaires de sécurité nationale.⁴⁷ Il est responsable des affaires de sécurité interne. On estime le total de ses effectifs à 100.000 agents.⁴⁸ Répondant directement au ministère de l'Intérieur, cet appareil ne subissait réellement aucun contrôle judiciaire et avait des pouvoirs très étendus en matière d'arrestation grâce à l'application de la loi d'état d'urgence. Les arrestations se passaient sans l'existence d'un contrôle judiciaire fort, les perquisitions se faisaient sans mandat, l'écoute des appels téléphoniques et autres communications privées était autorisée, la torture et les actes d'intimidation étaient systématiquement utilisés lors de la répression contre les opposants politiques détenus.⁴⁹ En plus du personnel des trois forces de la police, des civils collaboraient avec ces appareils, notamment des indicateurs et des « *baltageyas* » (voyous) de la police dont le nombre est estimé à 450 000 personnes.⁵⁰ Les « *batlageya* » désignent des groupes d'hommes souvent en possession d'armes blanches, qui sont la plupart du temps d'anciens criminels, habillés en civils, liés à la police ou payés par les

⁴⁵ Amnesty International, « Agents of repression. Egypt's Police and the Case for Reform », Index: MDE12/029/2012, Octobre 2012, in

<http://www.amnestyusa.org/research/reports/agents-of-repression-egypt-s-police-and-the-case-for-reform>

⁴⁶ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

⁴⁷ Les deux autres organes, outre que le SRSE sont « Al Mukhabarat al 'Amma » (le service de renseignement générale, SRG), et « Al Mukhabarat al Harbiya » (le service des renseignements de l'armée, SRA). En effet, le SRSE a été dissous deux mois après la chute de Moubarak, suite aux manifestations massives au cours desquelles leurs locaux furent attaqués lorsqu'il fut appris que les officiers du Service détruisaient des preuves de violations des droits de l'homme perpétrées par le passé. Cet appareil fut remplacé par un organe de sécurité nationale alternatif « la Sécurité Nationale » censé respecter les droits humains.

⁴⁸ Amnesty International, « Agents of repression. Egypt's Police and the Case for Reform », op.cit., p.6

⁴⁹ Ibid., p.7

⁵⁰ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

partisans de l'ancien parti au pouvoir, le PND, afin de pratiquer la répression, surtout lors des manifestations contestataires, et lors des élections.

Sous le régime de Moubarak, l'institution présidentielle et le ministère de l'Intérieur étaient les acteurs principaux de la répression, tandis que l'armée n'était qu'un acteur secondaire. Mais avec la révolution le rôle de l'armée dans la répression étatique est devenu de plus en plus évident. Durant les 18 jours du soulèvement populaire, les soldats de l'armée -présents place Tahrir dès le soir du 28 Janvier 2011- n'ont pas protégé les manifestants pacifiques des voyous les attaquant afin de les obliger à se disperser. Les prisons militaires (*Al Sogun Al Harbeyya*) ont été utilisées comme des camps de torture des civils, arrêtés la plupart du temps par la police militaire.⁵¹ Mais c'est à partir de la chute de Moubarak que les différentes forces militaires sont devenues les principaux agents de la répression étatique. De fait, plusieurs branches des forces armées ont participé à la répression des manifestants pendant cette période. Les troupes de l'armée et « *Al-shorta al-askareya* » (la police militaire) étaient les acteurs principaux de la répression dans la plupart des confrontations. La fonction de la police militaire consiste normalement à contrôler les infractions commises par le personnel des forces militaires en service et est ainsi connue pour sa brutalité disproportionnée. Lors de quelques événements, plus particulièrement ceux qui ont eu lieu aux alentours du Parlement en décembre 2011, deux forces spéciales étaient présentes, « *Al-mazalat* » (les parachutistes) et « *Al-sa'qa* » (les commandos), surtout le groupe 777, considéré comme l'élite des groupes commandos. Ces deux forces sont des forces d'élite qui reçoivent un entraînement spécial pour être aéroportées et opérer à l'arrière des lignes ennemies.⁵² Or, ces diverses branches des forces militaires ne se sont pas substituées au rôle des FCS dans la répression des manifestants. Malgré la relation tendue entre la police et l'armée depuis 1986, les FCS ont collaboré avec les militaires à partir du mois de février 2011, durant les 16 mois pendant lesquels le pouvoir était entre les mains du CSFA, afin d'assurer la répression de tout mouvement de contestation.

Mais l'exercice de la coercition ne suffisait pas à assurer l'emprise totale du régime de Moubarak, ou celui des militaires après la chute de ce dernier. Il fallait mettre en œuvre une répression structurelle renforcée par un cadre juridique qui autorisait et protégeait les actions répressives de l'Etat. Ainsi, tout au long du régime de Moubarak, l'Egypte a vécu sous un état d'urgence permanent. De fait, la « loi d'urgence » a été mise en place et renouvelée tout au long des 30 ans de son règne. Cette loi lui permettait de transférer devant des tribunaux militaires ou d'exception les personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'État⁵³, une pratique utilisée contre les opposants politiques, surtout les membres des FM. En outre, elle a permis les détentions arbitraires, car il n'était plus nécessaire d'avoir un permis du procureur général pour arrêter une

⁵¹ Le Centre d'EL-Nadeem, « Yawmiyat sha'b thaer taht hokm al Askar » (L'agenda d'un peuple Révolutionnaire sous le règne des militaires), 2012, in <https://alnadeem.org/ar/node/417>

⁵² Ibid., p.4

⁵³ L'article 6 de la code de justice militaire a permis au président égyptien de déférer des civils devant un tribunal militaire pour certaines infractions à Code pénal. Ces crimes comprennent les actes considérés comme portant

personne. La police égyptienne et les autres forces de sécurité avaient obtenu leur pouvoir excessif par ce biais. Avec la loi d'état d'urgence, les personnes arrêtées dans le cadre d'affaires liées à la sûreté de l'État ou par le SRG dans le cadre d'affaires pénales, étaient détenues au poste de police local ou dans les locaux du SRSE avant d'être transférées en prison ou au siège du SRSE pour y être interrogées. Elles n'étaient jamais informées du motif de leur arrestation ; beaucoup n'étaient pas autorisées à contacter leurs familles, ni à obtenir l'aide d'un avocat. Beaucoup de personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'État ont disparu pendant plusieurs mois. Il s'agissait de disparitions forcées protégées par la loi.

Durant les enquêtes les accusés étaient toujours torturés au sein des commissariats de police ou au siège du SRSE. Les membres des organisations des droits de l'Homme assurent que la violence durant les investigations était systématique : la torture se répétait dans plusieurs commissariats et locaux du SRSE, était pratiquée par plusieurs policiers, de manière quotidienne et géographiquement diffusée.⁵⁴ Les mêmes instruments de torture et les mêmes méthodes ont été utilisés dans les différents commissariats et locaux du SRSE : le détenu était battu, fouetté, électrocuté, noyé, violé. Ces techniques de torture ont même des noms « professionnels » que seuls les policiers, les victimes de violence et les membres des organisations de droits de l'Homme connaissent. Par exemple, la technique d'« *el debiha* » ou “la carcasse” désigne une méthode de torture consistant à suspendre le détenu par une corde durant des heures. La technique d'« *el talaga* » ou le “réfrigérateur” désigne un type de torture par l'eau froide : la cellule vidée de tout meuble est remplie d'eau froide, de sorte que le détenu ne peut ni s'asseoir, ni dormir. Beaucoup de chercheurs des organisations des droits de l'Homme assurent que ces méthodes de torture sont enseignées aux policiers, et qu'il y a même des professeurs ou des professionnels de la torture célèbres qui se déplacent d'une ville à l'autre pour torturer certains prisonniers.⁵⁵ Il ne s'agissait pas de quelques pratiques répressives marginales, mais de répression systématique, enracinée dans les institutions de sécurité.

La répression étatique était protégée par une structure juridique : les manifestations étaient interdites par la loi, et les libertés de réunion et d'association violées par les législations. C'est pour cela que la plupart des organisations des droits de l'Homme nationales ne s'inscrivaient pas sous le régime de Moubarak comme « organisation », mais comme « entreprises civiles », échappant ainsi au contrôle du ministère des Affaires sociales (*Wezarat Al sho'un al igtima'eya*) soumise au SRSE.⁵⁶ La structure juridique protégeait également (et protège encore jusqu'à maintenant) les agents étatiques impliqués dans des cas de torture : premièrement, la définition de la torture est très limitée et elle ne coïncide pas avec la définition internationale de la torture,

atteinte à la sécurité du gouvernement. Le même article confère au président, sous l'état d'urgence, le pouvoir de renvoyer devant des tribunaux militaires des affaires relevant normalement du Code pénal ou d'autres lois.

⁵⁴ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

⁵⁵ Entretien avec Suzana Fayard (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

⁵⁶ Ibid.

ce qui permet aux agents étatiques d'échapper à son inculpation. La loi égyptienne ne considère comme torture que (1) la violence pratiquée par un agent étatique, (2) suite aux ordres directs qu'il reçoit, (3) afin d'obliger l'accusé à s'avouer coupable.⁵⁷ Toute autre action de violence qui ne correspond pas à cette définition est considérée par la loi égyptienne comme « usage de la force » (*istikhdam al kaswa*) ou comme un acte de violence entre deux citoyens ordinaires (civils), dont les sanctions sont faibles. Cette définition limitée permet aux agents étatiques d'échapper à la sanction. Ceux-ci ne rédigent pas de procès-verbaux lors de l'arrestation des accusés. De la sorte, les enquêteurs échappent à la troisième condition déterminée par la définition égyptienne de la torture (car en cas d'absence d'inculpation, la condition de torturer l'accusé afin de l'obliger à avouer sa culpabilité n'est pas remplie). De plus, en ne rédigeant pas de procès-verbaux, les personnes arrêtées ne sont pas détenues légalement. En pratique, les institutions sécuritaires kidnappent les accusés, les torturent jusqu'à ce qu'ils avouent, et en dernière étape seulement les procès-verbaux sont rédigés. Une autre problématique que révèle la définition de la torture selon la loi égyptienne est que beaucoup de personnes sont arrêtées et torturées même lorsqu'elles ne sont soupçonnées d'aucun crime. Par exemple, la prise « en otage » est une pratique répandue par les institutions sécuritaires : les membres de la famille d'un accusé sont kidnappés et torturés par les appareils de sécurité, afin d'obliger l'accusé à avouer, ou à se rendre à la police s'il est en fuite. Toutes ces formes de torture ne sont pas sanctionnées par la loi égyptienne.⁵⁸ Même dans le cas où tous les critères de la définition sont remplis, les procédures qui permettent l'inculpation de l'agent sont complexes et lentes.⁵⁹

Selon le Règlement des prisons « *les personnes privées de liberté peuvent être incarcérées dans l'un des lieux de détention énumérés par la loi ainsi que dans des lieux fixés par décret du ministre de l'Intérieur* »⁶⁰ Cette loi a permis d'emprisonner les détenus dans des lieux secrets, qui échappent à tout véritable contrôle judiciaire. Les autorités ont soit nié la détention de ces personnes, soit refusé de fournir des informations sur leur sort ou sur leur lieu de détention à leurs avocats et à leurs proches. La plupart des personnes disparues ont été détenues dans les locaux du SRSE, des camps des FCS (notamment 3 camps : le camp de Al-Gabal Al-Ahmar, le camp de Turra, le camp d'Al-Salam) ou moins souvent, dans les locaux du SRG.

⁵⁷ Le Centre d'EL Nadeem, « *Hakamat Al Mahakam* » (La justice a décidé), 2010, p.78

⁵⁸ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

⁵⁹ 1. Une victime de torture policière n'a pas le droit d'intenter un procès contre ce policier (et n'importe quel fonctionnaire étatique), il doit aller à le procureur général (qui a à la fois l'autorité d'accusation et l'autorité d'enquête) Le procureur général a le droit de refuser le procès, sans devoir déclarer les raisons. Dans ce cas le procès sera refusé et la victime n'a pas le droit de faire appel de la décision. 2) Si le procureur général accepte le procès, le policier ne sera jamais convoqué, mais c'est la victime qui sera placée en détention préventive pour 4 jours. La détention préventive est abusive en Egypte, car normalement elle doit être appliquée seulement dans le cas où la personne est capable de manipuler les évidences et les témoins. 3) Même si le policier sera convoqué et soumis aux investigations, ce ne sont que des investigations de façades, mais il est rarement reconnu coupable

⁶⁰ L'article 1bis du Règlement des prisons, Loi n° 396 de 1956

Outre l'emprisonnement des personnes dans des centres de détention non-officiels, les représentants du ministère de l'Intérieur ont souvent refusé d'appliquer les ordonnances des tribunaux et de remettre en liberté les prisonniers, car la remise en liberté des détenus était considérée par ces institutions comme une décision liée aux risques que représentait le détenu et comme une forme de récompense pour les prisonniers qui avaient observé les consignes des agents du SRSE.⁶¹

En ce qui concerne l'usage de la force et des armes à feu par les agents de police, les lois se contredisent. De fait, l'article 2 du décret numéro 139 du ministre de l'Intérieur de l'année 1955, ainsi que l'article 1 du décret numéro 156 du ministre de l'Intérieur de l'année 1964, ont défini les conditions d'usage de la force et des armes à feu : celles-ci peuvent être utilisées pour disperser les manifestations et autres rassemblements de plus de 5 personnes qui mettent en danger la « sécurité publique ». Selon ces décrets, le chef de l'opération de sécurité est obligé de donner un avertissement clair de son intention de les utiliser. Celui-ci doit être audible, et peut impliquer l'utilisation d'un haut-parleur si nécessaire. Le délai accordé aux manifestants pour se disperser doit être clairement indiqué. S'ils ne répondent pas à deux avertissements clairs, le chef de l'opération a le droit d'ordonner l'utilisation de gaz lacrymogènes, et la dispersion des manifestants par l'usage de matraques. Si les manifestants ne se dispersent toujours pas après les deux avertissements et après l'utilisation de ces armes, ou s'ils attaquent les membres des forces de sécurité ou menacent l'intégrité physique des autres personnes, le chef peut ordonner l'utilisation d'une arme à feu. L'ordre d'utiliser l'arme doit être audible et les tirs à balles réelles ne doivent cibler que les pieds. En revanche, l'article 102 de la loi 109 de 1971 relative à l'institution de la police (*kanun hay'et al-shorta*) retire les principes énoncés dans ces deux décrets. En effet, l'article 102 et le décret complémentaire 156 de l'année 1964 donnent aux policiers le droit d'utiliser les armes, dans le cas de tout rassemblement composé de plus de 5 personnes qu'ils estiment comme mettant en danger la « sécurité publique ». L'article 102 note également que des procédures spécifiques concernant l'utilisation des armes à feu comme stipulé par le ministre de l'Intérieur doivent être respectées en tout temps.⁶²

Enfin, comme nous l'avons déjà expliqué, l'armée n'était généralement pas impliquée dans la répression étatique avant la Révolution en janvier 2011. Mais il y avait tout de même une loi permettant le transfert des cas impliquant des civils et des militaires - ou même les fonctionnaires de l'institution militaire- devant les tribunaux militaires.⁶³ De plus, la loi d'urgence renouvelée

⁶¹ Amnesty International, « Il est temps que Justice soit rendue : Les effets néfastes du système de détention égyptien », Index : MDE 12/029/2011, avril 2011, p.16-18.

⁶² Amnesty International, « Des promesses trahies Les autorités militaires égyptiennes Portent atteinte aux droits humains », novembre 2011, p.46, Voir aussi : Amnesty International, « Egypt rises. Killings, détentions and torture in the 25 January revolution », Index: MDE 12/027/2011, mai 2011, p. 27

⁶³ Selon le code de justice militaire, les civils peuvent être déférés au système judiciaire militaire s'ils commettent un crime dans une zone militaire ou contre les intérêts de l'armée ou des militaires dans l'exercice de leurs fonctions. Peut être renvoyé devant une juridiction militaire quiconque commet des infractions qui, soit se déroulent à

en permanence sous le régime de Moubarak permettait au Président de transférer les personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'État devant des tribunaux militaires ou d'exception.

Nous pouvons donc conclure que la répression sous Moubarak était structurelle : « *C'est une violence organisée et protégée par l'Etat et par la loi.* »⁶⁴ Le cadre juridique répressif a été préservé par le CSFA, qui a été en charge du pouvoir exécutif après la chute de Moubarak. Quelques lois répressives sont venues s'ajouter au corpus législatif sous le régime militaire, ce que nous allons aborder en détails plus tard.

Après avoir défini les agents, et le cadre juridique de la répression étatique, il nous reste à dresser une typologie des actions étatiques répressives qui convienne au contexte égyptien. Comme cela a déjà été évoqué, nous désignons comme répression étatique toute action ou stratégie mise en œuvre délibérément par l'élite dirigeante en vue de soumettre la société et d'opprimer les citoyens, qu'ils soient des contestataires politiques ou non, à travers l'usage de la force physique.⁶⁵ De fait, il existe trois critères principaux que nous devons prendre en considération lorsque nous parlons des « types » de répression : l'acteur de la répression, la cible de la répression, le degré d'institutionnalisation de la répression.

Premièrement, *l'acteur de la répression*. Il existe trois acteurs différents : les acteurs étatiques, c'est-à-dire le personnel des institutions de sécurité ; les acteurs non-étatiques liés aux institutions de sécurité, comme les voyous payés par les institutions de sécurité pour exercer la répression ; et les civils non-liés aux institutions de sécurité, mais qui ont été incités par le discours étatique officiel à exercer la violence, comme par exemple les contre-manifestants incités à battre les manifestants contestataires. Ainsi, nous pouvons désigner comme « répression directe » toute répression exercée directement par le personnel des appareils de sécurité. La répression directe peut être divisée, selon qu'elle est ou non observable, en répression « ouverte », et répression « cachée ». La « répression directe ouverte » se déroule dans l'espace public (par exemple dans les rues), tandis que la « répression directe cachée » prend lieu dans des lieux fermés (par exemple dans les prisons, et à l'intérieur des commissariats de police). Nous désignons comme « répression déléguée » toute répression exercée par les acteurs non-étatiques, qu'ils soient liés ou non aux institutions de sécurité. Elle est « déléguée » dans le sens où les institutions de sécurité étatiques délèguent aux acteurs non-étatique l'exercice de la répression,

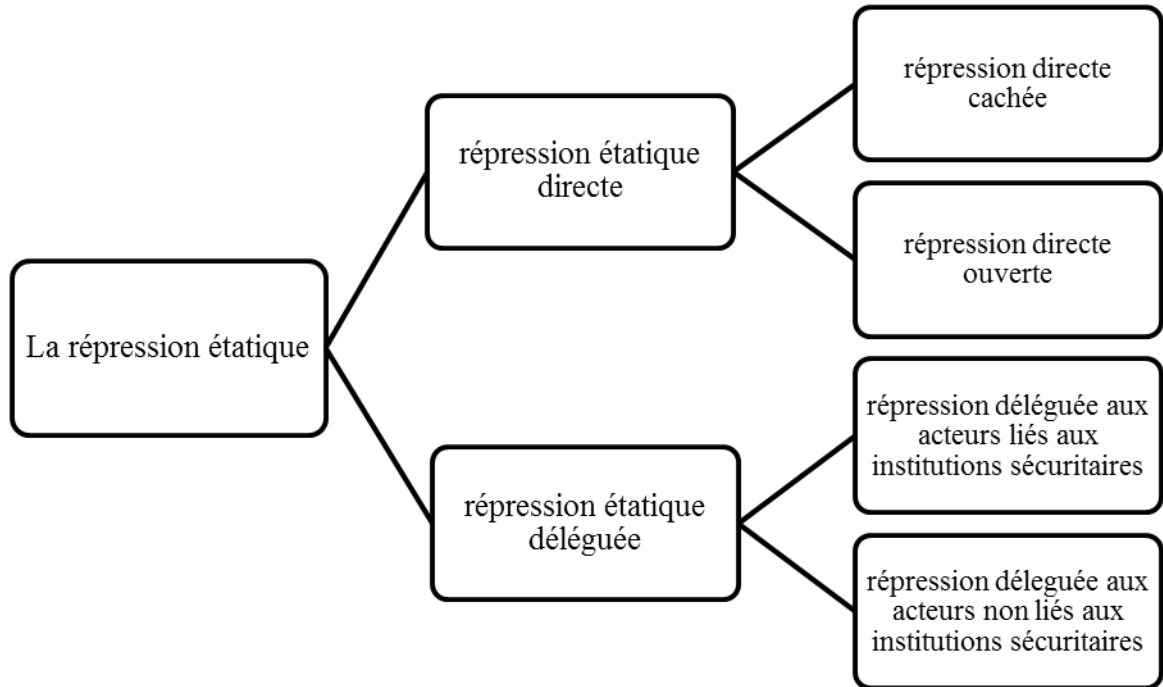
l'intérieur de biens, meubles ou immeubles, établissements ou industries appartenant aux forces armées, soit sont dirigées contre les biens en question.

⁶⁴ Entretien avec Suzan Fayard (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

⁶⁵ Cependant, nous ne prenons pas en compte les limitations des libertés à travers les lois, comme par exemple la limitation de la liberté d'expression à travers une loi qui interdit « l'insulte » du Président, ou la limitation de la liberté de rassemblement, ou de la réunion à travers la loi d'urgence. Quand nous parlons de « répression étatique » nous parlons de ce que Earl a désigné comme « coercition », qu'elle distingue de la « canalisation » Voir : Jennifer Earl, op.cit.

soit en leur payant de l'argent et en les fournissant en armes (c'est le cas des voyous), soit en les incitant à exercer la répression, sans les rémunérer (c'est le cas lors de l'organisation de contre-manifestations dans le même lieu des manifestations contestataires).

Schéma 3 : Typologie de la répression étatique selon le critère de l'acteur de la répression



Il faut noter que le niveau de répression peut varier en fonction de chaque catégorie. Par exemple, le niveau de la « répression étatique directe » varie selon l'identité de l'acteur : le niveau de la violence exercée par les forces de la police anti-émeute (FCS) contre les manifestants diffère du niveau de la violence exercée par la police militaire, ou par les forces spéciales de l'armée. Ceci est dû à deux facteurs : le niveau de professionnalisation de l'institution de sécurité concerné et sa capacité à faire face à des émeutes, et le type d'armes auquel les acteurs ont recours.

Deuxièmement, *le degré de l'institutionnalisation* de la répression étatique. En effet, tous les éléments de l'action répressive détaillés jusqu'à présent visaient à mettre en évidence le fait qu'il s'agit bien d'une violence structurelle conduite par le régime, donc une violence d'Etat, érigée en matrice des politiques publiques. Or la répression étatique n'est pas forcément « institutionnelle ». C'est-à-dire qu'elle n'est pas toujours exercée suite aux ordres directs des

autorités. Il existe aussi la « répression discrétionnaire » due aux « actes d'initiatives »⁶⁶ des acteurs de la répression. Celle-ci est due en effet à deux facteurs principaux. D'une part, le manque de professionnalisme du personnel des institutions de sécurité. En effet, ces institutions étaient - et sont toujours- non-professionnelles, et non efficaces. « *Au lieu de faire l'effort de mener l'enquête sur l'accusé il y a quelque chose de plus facile : l'aveu. Donc l'accusé sera torturé jusqu'à ce qu'il se dise coupable. De plus, il y avait beaucoup de crimes, que les policiers n'arrivaient pas à élucider. Il leurs fallait alors trouver un coupable peu importe si c'était le vrai coupable ou non* »⁶⁷ Youssef affirme également que « *la police ne fait pas l'effort d'enquêter sur les personnes soupçonnées, mais elle les arrête toutes, les torture, jusqu'à ce qu'une ou deux parmi elles s'avouent coupables.* »⁶⁸ Ceci explique alors le fait que bien des coupables ont été déclarés innocents après des années d'emprisonnement. De même, les prisonniers politiques, surtout les islamistes, ont été torturés par les agents du SRSE par manque de professionnalisme. Au lieu d'enquêter sur les autres membres des groupes contestataires, la torture était utilisée comme stratégie pour collecter le plus d'informations possible sur le groupe contestataire, ses activités et ses membres.

D'autre part, la répression discrétionnaire est due aux « *rappports de maitre à esclave, de dominant à dominé* »⁶⁹, qui domine la relation entre les citoyens et la police. Ces rapports sont en effet nourris par le cadre juridique souple qui « *offre une protection complète des tortionnaires* ». ⁷⁰ Ainsi, la violence policière lors des enquêtes sur les accusés ou à l'intérieur des prisons ne reflète pas forcément une répression institutionnelle, mais également la violence individuelle aléatoire pratiquée par le personnel des appareils de sécurité pour des raisons privées. Durant les dernières années du régime de Moubarak, il semblerait que la torture des détenus par le personnel des institutions de sécurité leur faisait plaisir. C'est pour cela que les policiers ont souvent filmé et échangé les vidéos de tortures entre eux. Il semblerait également que le ministère de l'Intérieur ait perdu le contrôle de ses fonctionnaires. Ainsi, en 2007, le ministre de l'Intérieur a décidé d'interdire les téléphones portables à l'intérieur des commissariats de police. C'était la seule manière d'éviter la diffusion de vidéos montrant la torture au sein des commissariats de police.

⁶⁶ Goldhagen note que le holocauste n'était pas seulement le produit des politiques publiques, et des ordonnances imposés aux agents de la répression, mais que ces derniers y avait participé en tant que « tueurs volontaires ». Selon Goldhagen, faire souffrir et torturer les détenus dans les camps allemands n'étaient pas des pratiques épisodiques, ni des violations du règlement, mais des pratiques incessante et normatives. Les tortures sadiques commis par les eux a été possible grâce à la liberté officielle de traiter les « sous hommes » comme on le voulait et sans aucune contrainte. Voir: Daniel Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'holocauste*, traduit de l'américain par Pierre Martin, Editions du Seuil, janvier 1997, p.187-452

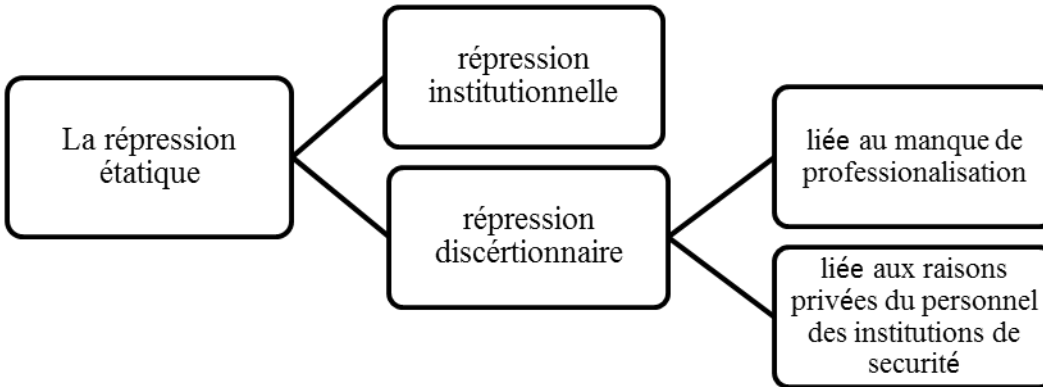
⁶⁷ Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

⁶⁸ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

⁶⁹ Moncef Marzouki, entretien avec Vincent Geisser, *Dictatures en sursis. La revanche des peuples arabes*, L'Atelier, octobre 2009, p.47

⁷⁰ Entretiens avec Suzan Fayard (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

Schéma 4 : Typologie de la répression étatique selon le degré de l'institutionnalisation de la répression



Troisièmement, *les cibles de la répression*. De fait, sous le régime de Moubarak, plusieurs catégories sociales sont devenues les cibles de la répression étatique. Si la violence pendant les régimes de Nasser et de Sadate a été employée contre les militants politiques opposés au régime, surtout durant les procédures judiciaires et dans les prisons politiques, c'est à partir du régime de Moubarak que l'emploi de la violence policière a cessé de se réduire aux opposants politiques et qu'elle s'est étendue également aux citoyens dépolitisés, appartenant notamment aux classes sociales défavorisées.⁷¹ En effet, la violence a touché « *d'abord des citoyens ordinaires avant même de concerner les opposants et les dissidents* »⁷² Dans la période qui a précédé notre période d'étude, c'est-à-dire avant juin 2010, les cibles de la répression étatique étaient principalement deux : les opposants politiques, et les membres des classes sociales défavorisées. Il s'agit bien sûr d'une classification simplifiée, car en réalité les catégories se chevauchent : par exemple un opposant politique peut appartenir à une classe sociale favorisée ou défavorisée. Mais lorsque nous indiquons que la répression étatique cible les opposants politiques, nous ignorons leur appartenance sociale, et lorsque nous parlons de la répression des citoyens appartenant aux classes sociales défavorisées, nous ne tenons pas compte de leur appartenance politique. En d'autres termes, nous considérons la « fonction stratégique » de la répression. En Egypte, elle avait deux fonctions principales : une fonction « politique » et une fonction

⁷¹ Basma Abdel-Aziz, *Ighra' Al Solta AL Mutlaka: Masar Al unfi ilakat al shorta bel mowatin amr al tarikh* (La séduction du pouvoir absolu: le chemin de violence dans la relation entre la police et le citoyen dans l'histoire), Sefsafa, janvier 2011

⁷² Moncef Marzouki, entretien avec Vincent Geisser, op.cit., p.47

« sociale ». Il en résulte alors deux types de répression étatique, comme le montre le *schéma 5* : la « répression politique » et la « répression sociale ».

Nous définissons comme « répression politique » toute action mise en œuvre -par un ou plusieurs acteurs de la répression- afin d'empêcher la mobilisation, d'intimider, d'agresser physiquement, d'arrêter, d'emprisonner et/ou de tuer les contestataires politiques. De fait, il fallait « réprimer quiconque osait contester le régime, pour dissuader le reste de la population de se soulever ». ⁷³ De même, les appareils de sécurité ne pouvaient pas prendre le risque d'autoriser n'importe quelle forme de contestation, même si les contestations concernaient des affaires étrangères. C'est pour cela que les manifestations soutenant la cause palestinienne, ou contestant la guerre en Irak étaient brutalement réprimées. Pour le régime répressif, « une manifestation contre la guerre en Irak aujourd'hui peut se transformer en manifestations contre le régime demain » ⁷⁴, dit Fayyad. Donc c'était une stratégie pour limiter le champ d'action de l'opposition.

La « répression sociale » quant à elle renvoie à toute forme de répression étatique, autre que la répression politique, exercée à l'encontre des citoyens qui ne sont pas investis politiquement. A court-terme, l'objectif de ce type de répression est « de terroriser les citoyens dans leur vie de tous les jours » ⁷⁵, à travers la surveillance et le contrôle de la population pour distiller la peur, et le sentiment d'insécurité et d'humiliation dans la vie quotidienne. Ainsi, les citoyens devaient craindre les policiers ou dans le langage égyptien familier «*al hokuma* » (le gouvernement). Cela explique le fait que les citoyens avaient peur d'aller porter plainte lorsqu'ils étaient victimes d'une agression, car entrer dans un commissariat de police engendrait généralement un état de stress. D'ailleurs, il y a eu une intériorisation par les Egyptiens de la menace structurelle et en réaction à « la peur comme condition de vie », ils ont développé un habitus particulier de soumission et d'apathie, ce qui a sans doute permis de maintenir le statu quo pendant des années. Ainsi, à long terme, l'objectif de la « répression sociale » est également politique : « mettre les gens à nu et les dévaloriser en les obligeant à acheter leur survie par l'abandon de toute dignité » ⁷⁶, assurant ainsi la subordination et l'oppression du peuple.

⁷³ Entretien avec Mohamed Zaree(35 ans), CIHRS, 6/3/2013

⁷⁴ Entretien avec Suzan Fayard (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

⁷⁵ Moncef Marzouki, entretien avec Vincent Geisser, op.cit., p.47

⁷⁶ Ibid., p.36

Schéma 5 : Typologie de la répression étatique selon le critère des cibles de la répression étatique

		Critères 1: l'acteur de la répression				Critères 2 : Degré d'institutionnalisation	
		<i>Répression directe</i>		<i>Répression déléguée</i>		<i>Répression institutionnalisée</i>	<i>Répression discrétionnaire</i>
		<i>ouverte</i>	<i>Caché</i>	<i>Acteurs liés aux institutions de sécurité</i>	<i>Acteurs non liés aux institutions de sécurité</i>		
Critère 3 : Cibles de la répression	<i>Opposants politiques</i>	= « <i>Répression politique</i> »					
	<i>Classe défavorisée</i>	= « <i>Répression sociale</i> »					

Après avoir considéré la spécificité du contexte égyptien et les formes de répression prédominantes au Caire, passons à la stratégie empirique du travail. Pour vérifier les hypothèses précédemment discutées, 18 entretiens ont été effectués⁷⁷, 4 entretiens par *Skype* ont été menés durant la période allant du 22 au 25 novembre 2011, avec des jeunes qui ont participé à la Révolution, et à la plupart des événements de violence pendant la transition. Ils ont différentes appartenances politiques: un militant des FM, un militant des Ultras-Ahlawy⁷⁸, et deux indépendants. Ces entretiens portaient sur les raisons de leur participation ou de leur absence des différentes manifestations, de leur perception des différents affrontements avec les forces de sécurité, et leurs perceptions du développement de la répression étatique. Ensuite, 14 entretiens ont été effectués au Caire durant la période allant du 4 au 14 mars 2013, une période durant

⁷⁷ Voir annexes en fin de document

⁷⁸ Ultras-Ahlawy est une association des supporters de l'équipe de football caireote « Alahly ». Cette association a la réputation d'être révolutionnaire. Elle a également été liée aux activités de violence durant la période de la prise du pouvoir par les militaires.

laquelle de nouveaux actes de violence et de nouveaux affrontements entre les policiers et les manifestants ont éclaté.⁷⁹

Sur ces 14 entretiens, sept ont été effectués avec des militants de quatre organisations de défense des Droits de l'homme égyptiennes. Il s'agissait principalement d'entretiens informatifs portant essentiellement sur le niveau de la répression sous le régime de Moubarak, et son développement durant la révolution et sous le régime des militaires. Ainsi, les questions posées abordaient les spécificités des événements violents, surtout les acteurs de la répression, le type d'armement, le nombre de morts et de blessés parmi les manifestants, et le type de blessure. D'autres questions portaient sur la définition de la répression étatique et les mesures déterminant le niveau de la répression.

Enfin, six entretiens ont été effectués avec les fondateurs ou les membres de 5 initiatives et campagnes contestataires créées suite à certains événements de violence. Deux de ces initiatives ont été créées avant la Révolution, dont la page Facebook « *Kolena Khaled Saïd* » (Nous sommes tous Khaled Saïd, KKS) qui était la première à appeler aux manifestations du 25 janvier 2011, premier jour de la Révolution. Les trois autres initiatives ont été fondées durant la transition militaire. Ces entretiens abordaient notamment les raisons de la création de ces initiatives et leur but, les stratégies adoptées pour la réalisation de leurs objectifs, et leur perception de leurs capacités de mobilisation et de sensibilisation du public.

Le choix des organisations des droits de l'Homme et des initiatives s'est basé sur le critère de leur popularité : ce sont les organisations et initiatives les plus célèbres, et perçues comme efficaces. Tous les entretiens ont généralement eu lieu au siège des organisations des

⁷⁹ Le samedi 9 mars, la justice égyptienne a décidé du sort du deuxième groupe d'accusés dans le massacre de Port-Saïd, ayant lieu à la fin d'un match de football à Port-Saïd en février 2012. Ce match était entre le club de la ville portuaire (Almasry) et le club du Caire Alahly. Les condamnations à mort prononcées fin janvier 2013 ont été confirmées. Parmi les accusés, plusieurs ont été condamnés à des peines de prison longues, mais seulement deux sur les neuf membres des forces de sécurité. Ceci n'a pas satisfait ni les Ahlawys, ni les Port-Saïdis. En fait, les Ahlawy ont la réputation d'être des révolutionnaires et le massacre était considéré comme une vengeance politique et policière. Ils avaient donc réclamé de lourdes peines pour les accusés de Port-Saïd et ont menacé de mener des manifestations violentes s'ils n'étaient pas satisfaits. Par contre, avec vingt-et-un condamnés à mort et cinq condamnations à perpétuité, les Port-Saïdis se sont sentie trahie et abandonnée par le Caire. Il s'agissait ainsi d'un procès hautement politisé. Après le verdict, Ultras Ahlawy met en incendie le club de la police et le siège de la Fédération égyptienne de football. De nouveaux affrontements sur la Corniche à quelques mètres de la place Tahrir ont eu lieu. La situation était également troublée à Port-Saïd, qui était hors du contrôle du ministère de l'Intérieur. La police a disparu de Port-Saïd et l'armée a pris sa place. Un incident particulier qui a également eu lieu durant cette période est celui de la grève des policiers et des forces anti-émeute (Les Forces Centrales de Sécurité ou FCS) dans la majorité des régions de l'Égypte. La police a réclamé d'être mieux armée pour faire face aux actes de violence des manifestants. Elle se sent manipulée pour des objectifs politique et, par conséquent, détestée par les égyptiens. Il est à noter que plus de soixante commissariats de police ont été en grève pendant cette période. Dans ce contexte troublé, plusieurs membres des organisations des droits de l'homme et des activistes politiques n'ont pas été disponibles, car beaucoup d'entre eux étaient en train d'organiser et d'assister à des conférences populaires dans la ville de Port-Saïd. En outre, il n'était pas toujours facile de faire des entretiens, car les affrontements se déroulaient dans le contour du centre-ville, ou les sièges de la plupart des organisations se trouvent. Ainsi quelques entretiens ont été annulés, ou reportés.

droits de l'Homme, et moins souvent dans des cafés du centre-ville ou dans les domiciles des activistes.

Le tableau suivant montre le domaine d'activité de ces organisations et initiatives ⁸⁰ :

Nom de l'organisation/initiative	Date de création	Domaine de travail
<i>Les Organisations de défense des droits de l'homme</i>		
Le Centre El-Nadeem pour la réhabilitation des victimes de la violence (El-Nadeem)	1993	Réadaptation psychologique des victimes de la torture, établissement de rapports médico-légaux pour les victimes de torture, documentation des témoignages des victimes de violence, aide juridique aux victimes de violences.
L'Institut du Caire pour les études des droits de l'Homme (CIHRS)	1993	Documentation des violations des droits humains commis par les autorités, plaidoyer, et éducation basique des droits humains pour les jeunes
Le Centre juridique de Hesham Moubarak (HMLC)	1999	Fournir l'aide juridique aux victimes de la répression, litiges/contentieux constitutionnel, recherches juridiques, surveillance du pouvoir exécutif, plaidoyer pour la réforme des législations, éducation civique basique
L'Initiative égyptienne des droits personnels (EIPR)	2002	Documenter les violations des droits de l'Homme, plaidoyer et litiges dans les domaines des libertés civiles, de la justice économique et sociale, de la justice pénale, et les droits politiques.
<i>Les Initiatives/campagnes</i>		
Le Front de la défense des manifestants d'Egypte (FDME)	2008	fournir le soutien juridique urgent aux détenus lors des rassemblements pacifiques, fournir des informations et de la documentation des violations de la part des institutions étatiques à l'égard des manifestants

⁸⁰ Pour plus de détails voir annexes en fin de document

Nous sommes tous Khaled Saïd	Juin 2010	Sensibiliser l'opinion publique contre les actions étatiques répressives
Non au jugement militaire des civils	Février/mars 2011	Mettre fin aux jugements militaires des civils, documentation des violations des droits de l'homme par les militaires
Nous les trouverons	Novembre 2011	Chercher les disparus de la Révolution et des affrontements sous le régime militaire, sensibiliser l'opinion publique à la cause des disparus, fournir l'aide juridique aux proches des disparus
Militaires menteurs	Décembre 2011	Défier le discours officiel des militaires, mobilisation du public dépolitisé contre la répression

Enfin un entretien a été mené avec un jeune chercheur dans un centre de recherche fondé après la Révolution, dont une des contributions importantes a été un dossier sur la restructuration interne du ministère de l'Intérieur.

Nous avons également inclus à notre étude des articles de presse, des films documentaires et des rapports réalisés par des organisations de défense des droits de l'Homme égyptiennes et internationales qui partagent des informations et des statistiques concernant la répression au Caire durant notre période d'étude.

Sur la base du matériel rassemblé, l'argumentation se structure en trois chapitres chronologiques: le premier analysera l'évolution de la répression étatique d'une part, et de l'activité collective contestataire d'autre part, et ce depuis la mort de Khaled Saïd, fin juin 2010, jusqu'au vendredi de la colère, fin janvier 2011. Il s'intéressera en premier lieu à l'origine du cycle de mobilisation contestataire afin d'identifier les raisons de son développement significatif, et en deuxième lieu à l'effet de la Révolution tunisienne sur la trajectoire de mobilisation égyptienne. Le deuxième chapitre s'attachera à l'analyse du rôle de l'armée, non seulement comme un acteur clef dans le système politique, mais aussi comme un acteur de la répression étatique qui a affecté la trajectoire de contestation, à partir du déploiement de ses troupes dans les rues du Caire fin janvier 2011. Ce chapitre sera divisé en deux sections ; la première portera sur les dernières batailles entre le régime de Moubarak et les contestataires, et dans lesquelles l'armée a joué un rôle, tandis que la deuxième abordera le développement de l'action répressive sous le règne du CSFA, dont la crédibilité populaire a été ébranlée. Enfin, le troisième chapitre sera consacré à l'étude du développement de la vague protestataire considérable contre le CSFA

réclamant son départ. Nous analyserons en premier lieu les raisons de l'ascension des contestations publiques, puis nous passerons à la phase descendante de ce cycle de protestation, essayant d'expliquer les raisons du désengagement dans le cadre de nos hypothèses.

PREMIER CHAPITRE

De la mort de Khaled Saïd au « vendredi de la colère » : répression étatique et mobilisation contestataire ascendante

Chaque mouvement social majeur a besoin d'un événement déclencheur, ou selon l'expression de Tarrow de « moments de folie » (*moments of madness*) qui cristallisent l'action collective de protestation. A la différence de la Tunisie où l'immolation de Mohamed Bouazizi a déclenché la contestation contre le régime autoritaire de Ben Ali, en Egypte, la mort du jeune Khaled Saïd, en juin 2010, n'a pas eu un effet déclencheur immédiat. Mais cet événement a donné un tournant à la trajectoire de la mobilisation de la classe moyenne et de la bourgeoisie égyptienne contre la répression étatique. La création de la page Facebook « Nous sommes tous Khaled Saïd » (*Kolena Khaled Saïd* ou KKS) et le renforcement du niveau de mobilisation contestataire qu'elle a engendrée était - entre autres - à l'origine de la Révolution du 25 Janvier. C'est sur cette page qu'a été lancé le premier appel à manifester le 25 janvier 2011 contre la torture, à l'occasion de la Fête de la Police, en coordination avec le mouvement du 6 avril et d'autres mouvements politiques. Ainsi comme l'indique Al-Chazli, « *la page Facebook en question a joué un rôle incontestable depuis juin 2010 dans la naissance d'un cycle de mobilisations* »⁸¹, qui a mené à l'éclatement d'une Révolution populaire en janvier 2011 et le renvoi de Moubarak 18 jours après le commencement des manifestations contestataires. Parmi ces 18 jours de manifestation, le « vendredi de la colère » a été le jour le plus significatif. Ce chapitre sera donc consacré à l'étude de l'évolution de la répression étatique d'une part, et de l'activité collective contestataire d'autre part, et ce depuis la mort de Khaled Saïd, fin juin 2010, jusqu'au vendredi de la colère, fin janvier 2011.

⁸¹ Youssef Al Chazli, « Sur les sentiers de la révolution. Comment des Égyptiens dépolitisés sont-ils devenus révolutionnaires ? », *Revue française de science politique*, Vol. 62, mai 2012, p. 847

SECTION 1 : L'origine du cycle de mobilisation contestataire

Afin d'expliquer la hausse du niveau de mobilisation lors de la mort de Khaled Saïd, il faut prendre en considération l'évolution du « cycle de mobilisation », dont parle Tarrow.⁸² Ce concept, issu des théories de la mobilisation des ressources, est également lié selon Tarrow à la structure des opportunités politiques (SOP) qui dépend de quatre facteurs : le degré de l'ouverture ou de la fermeture du système politique ; le degré de stabilité des alliances politiques, l'existence possible des forces relais à des positions stratégiques et celle des dissensions au sein de l'élite ; et enfin la capacité du système politique à apporter des réponses aux protestations à travers le développement des politiques publiques. Il s'agit alors d'étudier la densité des réseaux horizontaux et des liens aux élites, ainsi que les griefs soudainement imposés. En d'autres termes, étudier l'environnement politique des mouvements sociaux ainsi que l'extension des opportunités, c'est-à-dire les conditions structurelles qui mènent à l'ouverture d'un cycle de mobilisation.⁸³

D'un point de vue sociologique, la théorie de la mobilisation des ressources considère l'histoire des mobilisations antérieures comme une ressource importante qui affecte l'action collective, car ces expériences de mobilisation antérieure fonctionnent comme des savoir-faire, qui peuvent être réutilisés par les militants ou transmis aux plus jeunes.⁸⁴ De fait, la Révolution du 25 janvier n'a pas constitué la première vague de contestation du régime politique. Elle n'était pas « *le fruit d'un coup de baguette magique sur Facebook* »⁸⁵, selon l'expression de Filiu, mais l'aboutissement de près de huit ans de contestation.

1. Les premières brèches de l'autoritarisme

Il aura fallu attendre longtemps avant de voir émerger en Egypte un mouvement contestataire majeur. La première vague de contestation a commencé en 2005, lorsque le mouvement politique « Kefaya »⁸⁶ s'est mobilisé contre la succession filiale de Moubarak. Une

⁸² Sidney Tarrow, « Cycles of Collective Action : Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention, *Social Science History*, Vol. 17., n° 2, 1993, pp.281-301, in <http://www.jstor.org/stable/1171283>

⁸³ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, 5ème édition, La Découverte, 2005, p.85-98

⁸⁴ Voir : Mounia Bennani-Chraïbi, et Olivier Fillieule, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796.

⁸⁵ Jean-Pierre Filiu, *Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Fayard, 2011, p.89

⁸⁶ Le mot « Kefaya » signifie « assez ! » en arabe. Initialement, le mouvement Kefaya était nommé « le mouvement égyptien pour le changement ». Fondé en 2004 contre l'invasion américaine de l'Iraq, Kefaya s'est développé en un mouvement contestataire dont le but était de mettre fin au régime de Moubarak. Ce mouvement était le plus vigoureux groupe d'opposition « civique » des années 2000. Kefaya transcendait les clivages idéologiques et rassemblait des opposants sans appartenance politique, des militants de petits partis de gauche, des nassériens, des libéraux et des islamistes modérés. Un nombre significatif de jeunes ont été également attiré par le mouvement, mais aussi la bourgeoisie du Caire. Il est à noter qu'une tentative tunisienne équivalente à Kefaya, « Yezzi » (qui veut dire

pétition a exigé des réformes constitutionnelles et économiques fondamentales, réclamant une élection présidentielle directe et multipartite. De même, Kefaya a mené sur la blogosphère et au sein de relais actifs sur Internet une campagne significative pour dénoncer le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle de 2005. Plusieurs manifestations ont également été organisées dans le but de réclamer la fin de l'Etat d'urgence et la suppression de toutes les lois exceptionnelles limitant les libertés individuelles. A ce moment-là, le nombre maximal de manifestants ne dépassait guère la centaine de personnes, qui étaient encerclées par des milliers de soldats des FCS. L'encerclement des manifestations, les arrestations aléatoires, et/ou le harcèlement sexuel, surtout des femmes, en marge des manifestations, faisaient partie des stratégies étatiques pour disperser les manifestants. Vers la fin de l'année 2005, une série de groupes d'opposition, inspirés par Kefaya, ont vu le jour : « Journalistes pour le changement », « Médecins pour le changement », « Ouvriers pour le changement », et « Jeunes pour le changement ». Chacun appelait au respect de certains droits et certaines libertés limités à un domaine spécifique, la plupart affichant une identité et des revendications catégorielles. La même année, les juges ont organisé des sit-in pour contester le truquage du referendum portant sur des amendements constitutionnels. Cette vague de contestation de 2005 a été désignée comme « le printemps du Caire ». Elle a duré 4 à 5 mois, avant d'être réprimée par les SRSE, qui a kidnappé et torturé des militants politiques, perpétrant même des actes de viol sur des manifestantes en pleine rue.⁸⁷

Puis les mobilisations ouvrières exigeant un minimum de droits sociaux et la lutte pour l'accès à l'emploi se sont accrues de manière considérable à partir de 2006⁸⁸, menant à une deuxième vague de contestation en 2008. Les ouvriers de la ville industrielle d'Al-Mahala, dans le Delta, ont appelé à l'organisation d'une grève le 6 avril 2008 pour obtenir de meilleures conditions salariales, deux jours avant les élections locales. Suite aux violences qui ont éclaté entre les FSC et les ouvriers d'Al-Mahala, une jeune militante égyptienne de 26 ans, impliquée au sein du parti d'opposition Al-Ghad, Esraa Abdel Fattah, a lancé un appel sur Facebook pour organiser une « grève générale contre les hausses de prix et la corruption », en solidarité avec les grèves des ouvriers du textile à Al-Mahala. C'est ainsi qu'est né le « Mouvement des jeunes du 6 avril. » C'est aussi à partir de ces événements que Facebook a commencé à jouer un rôle important dans la mobilisation contestataire. Le mouvement du 6 avril a organisé une grève le 4 mai 2008 pour marquer le 80^e anniversaire du président Moubarak, puis une grève générale le 6 avril 2009. Le site internet et la page Facebook du mouvement ont été attaqués par les appareils de sécurité qui ont arrêté des membres du mouvement, mettant ainsi fin à la tentative d'organiser une grève générale.⁸⁹

« assez » en dialecte tunisien), a été créé durant le Sommet mondial de la société de l'information. Or, elle a été efficacement neutralisée par la sécurité locale.

⁸⁷ Lors du « mercredi noir », le 25 mai 2005, 30 manifestantes, qui se trouvent devant le syndicat des journalistes ont été violées par des voyous collaborant avec le PND, sous la protection des agents du SRSE.

⁸⁸ Geisser Vincent et Krefa Abir, op.cit., p.21

⁸⁹ Farhad Khosrokhavar, *The new arab revolutions that shook the world*, Paradigm Publishers, 2012, p.47

Depuis 2010, la structure des opportunités politiques semblait plus ouverte : le régime de Moubarak semblait plus fragile et la situation était tendue. Sur le plan politique, le projet d'héritage présidentiel était prêt : Gamal Moubarak, le fils de l'ancien Président, semblait en passe de devenir le successeur de son père, et un discours sur des réformes portées par une nouvelle génération dirigée par le fils du président se généralisait. L'opposition n'avait pas la possibilité d'accéder à la sphère politique instituée. Les militants politiques, bloggeurs et internautes étaient souvent interpellés en raison de leurs opinions politiques. Les amendements constitutionnels de 2005 et de 2007, qui n'étaient guère qu'une façade démocratique, ont renforcé la mainmise du PND sur la vie politique. La répression politique et sociale s'est accentuée comme conséquence de l' «autoritarisme».

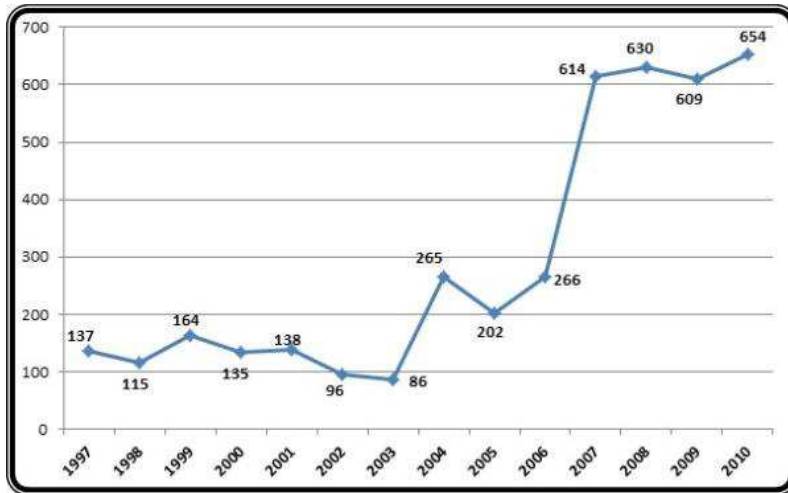
L'Etat s'est retiré de la vie économique et sociale, mettant en question les «pactes sociaux»⁹⁰, selon l'expression de Bennani-Chraïbi et Fillieule, considérés comme une des bases de la légitimité sur laquelle s'est appuyé le régime autoritaire pour sa construction. La corruption s'est développée dans tous les domaines. L'économie nationale s'est effondrée à cause de l'entourage du Président, augmentant le taux de chômage parmi les classes instruites. 40% de la population vivait sous le seuil international de pauvreté, le chômage des moins de trente ans se situait officiellement autour des 21%, soit le double du taux national.⁹¹ Les grèves sectorielles, les manifestations, et les sit-in contestant la situation économique et l'injustice sociale se sont multipliées, comme l'indique le *schéma 6*. En 2010, les ouvriers de plus de 30 secteurs de l'économie ont organisé plusieurs manifestations.⁹² Les forces de sécurité ont souvent dispersé par la force ces protestations. Par exemple, fin mai 2010, les forces étatiques ont dispersé par la force des stand-in silencieux des ouvriers devant l'Assemblée Nationale. De même, les conflits confessionnels se sont multipliés.

⁹⁰ Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, *op.cit.* p. 780

⁹¹ Tarek Osman, *op.cit.*, p.173-185

⁹² Le Centre international de développement, « Ru'ya hawla tatawor alada' al ehtegagy lel shari' al masry munthu 2010-2013 » (Vision sur le développement de la performance contestataire de la rue égyptienne de 2010-2013), 2013, p.4

Schéma 6 : la montée des grèves sectorielles



Source : Aljazeera Center For Studies, « *Al mataleb al fiaweya fi masr ba'd thawrat janayer...al moshkela wa subul al hal* » (Les demandes sectorielles en Egypte après la Révolution...le problème et les chemins de solution), p.3, in <http://studies.aljazeera.net/issues/2013/05/2013568939844168.htm>

Le facteur démographique a également joué un rôle important : 70% de la population en Egypte a moins de trente-cinq ans⁹³, ce qui signifie que quarante-cinq millions de jeunes n'ont connu qu'un seul dirigeant : Hosni Moubarak. Cette génération vivait également « le prisme de la crise » : crise économique et politique, crise de l'éducation, du logement, du mariage, du chômage et du sous-emploi. En outre, la transition démographique a donné plus de poids à ce que Filiu appelle « *l'effet chebab* » soit la « *croissance continue d'une population à la fois mieux éduquée et moins employée.* »⁹⁴

A travers le prisme de la crise, la jeune génération « *souhait[ait] passionnément échapper à l'échec dont elle sent[ait] avoir hérité* ». ⁹⁵ Selon Ayari et Geisser ceci peut expliquer le fait que beaucoup de jeunes apolitiques vont se « politiser » par le biais d'Internet, car ils « *étaient pour partie "prêts à l'être"* ». ⁹⁶ En effet, vers la fin de l'année 2010, 3.4 millions d'Egyptiens se sont connectés à Facebook, dont 2 millions âgés de moins de 25 ans, ⁹⁷ tandis que la blogosphère égyptienne comptait près de 600 000 blogs. ⁹⁸ Les jeunes de la classe moyenne, exposés aux flux d'échanges de divers produits culturels et ayant un accès libre à une information de plus en plus difficile à contrôler pour l'Etat grâce au développement des NTIC,

⁹³ Tarek Osman, op.cit., p.19

⁹⁴ « Chebab » est le mot arabe pour désigner le mot « jeunes ». On parle de l' « effet chebab » lorsque la tranche entre 15 et 24 ans a augmenté bien plus vite que le reste de la population. Voir Jean-Pierre Filiu, op.cit., p.52

⁹⁵ Tarek Osman, op.cit., 185

⁹⁶ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.41

⁹⁷ Jean-Pierre Filiu, op.cit., p.77

⁹⁸ Bassem Tayara, *Le Printemps Arabes Décodé : faces cachés des révoltes*, Dar Al Bouraq, 2011, p.35

ont rêvé au fil des ans d'un régime démocratique respectueux des principes de libertés et des droits de l'Homme, remettant en question la légitimité du régime de Moubarak.

Dans ce contexte, le retour en février 2010 du prix Nobel de la Paix 2005 et ancien directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed Al-Baradei, qui s'installait définitivement en Egypte et semblait vouloir défier Moubarak a donné de l'espoir à beaucoup de jeunes, qui l'ont considéré comme une alternative au chef de l'Etat. Des milliers de militants ont ainsi décidé de l'accueillir à son arrivée à l'aéroport du Caire. L'« Association nationale pour le changement », fondée par Al-Baradei, et dont le site internet et la page Facebook ont été gérés par Wael Ghoneim,⁹⁹ a proposé la collecte de signatures en ligne pour un manifeste réformiste. Puis, une série d'événements a accéléré le mouvement contestataire qui a éclaté en Egypte en janvier 2011. La mort du jeune Khaled Saïd, torturé et tué par deux policiers en pleine rue un mois seulement après le renouvellement de l'état d'urgence en mai 2010, les élections législatives de novembre 2010, marquées par de nombreuses irrégularités¹⁰⁰, l'attentat contre l'église des Saints à Alexandrie et enfin, la fuite des Ben Ali après la révolution tunisienne, ont joué un rôle décisif dans l'évolution de la mobilisation contestataire, surtout parmi les jeunes de la classe moyenne. Ces jeunes, même apolitiques, se sont en effet retrouvés à l'avant-garde de la contestation.

2. *Khaled Saïd : un choc moral ?*

L'affaire Khaled Saïd a donné naissance à une action collective contestataire, menée notamment par des jeunes de la classe moyenne. Cette action collective peut-être expliquée par la notion de « choc moral » dont parlait Jasper. Selon lui, les chocs moraux sont souvent les premiers pas vers l'engagement dans un mouvement social. Il assure également que le choc moral est le résultat d'un incident non-prévu, qui affecte l'environnement de la personne, engendrant un sentiment soit de peur soit de colère. La peur paralyse la mobilisation, tandis que la colère la stimule.¹⁰¹ Toutefois, selon Traïni, le choc morale désigne un type d'expérience sociale qui se caractérise par quatre traits complémentaires : *« cette expérience sociale résulte d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à l'écoeurement, la nausée, le vertige ; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des*

⁹⁹ Wael Ghoneim était le responsable du marketing de Google basé à Dubaï, et un des créateurs de la page Facebook « Kolena Khaled Saïd » en juin 2010.

¹⁰⁰ Lors des élections législatives de novembre 2010, la place de l'opposition au sein du Parlement a fortement reculé en deçà de son niveau de 2005. Le PND a gagné 420 des 518 sièges, tout en contrôlant la plupart des élus « indépendants ». Ces élections étaient en plus une étape clé dans la préparation de succession filiale de Gamal Moubarak.

¹⁰¹ James M. Jasper, *op.cit.*, p.103-129

valeurs auxquelles il adhère ; enfin, cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action, et ce en l'absence même des facteurs favorables généralement soulignés par les théories de l'action collective »¹⁰² Il s'agit alors d'une réaction de nature affective en premier lieu. Ce choc moral devient un « *producteur d'indignation* ». En d'autres termes, quand cet événement public inattendu est hautement publicisé, un « *grief soudainement imposé* » apparaît, ce qui favorise l'action collective.¹⁰³

De fait, le choc moral déclenché par la mort de Khaled Saïd peut être expliqué par trois facteurs liés à trois émotions principales : le grief, la peur et la menace. Premièrement, le choc moral n'a pas résulté d'une intensification du niveau de répression étatique, mais d'une modification imprévue de la nature de la répression : selon des militants des organisations des droits de l'Homme en Egypte, la torture entraînant la mort était une pratique quotidienne. « *La torture jusqu'à la mort était une pratique qui se répétait chaque jour. Il n'y avait rien de nouveau dans le cas de Khaled Saïd* ». ¹⁰⁴ Mais « *les cibles de torture et cette violence étaient toujours les pauvres et les militants politiques* ». ¹⁰⁵ Même les fondateurs de la page Facebook KKS ont été conscients qu' « *il y avait beaucoup de personnes qui ont été torturées jusqu'à la mort, et de manière plus violente que Khaled Saïd* ». ¹⁰⁶ Par exemple, en janvier 2006, Emad El-Kebir, un conducteur de microbus au Caire, a été torturé et violé dans un commissariat de police. Les policiers eux-mêmes ont filmé son viol pour pousser l'humiliation jusqu'au bout, menaçant de transmettre cette vidéo à ses voisins et ses proches. Cette vidéo a été exportée sur Youtube, et a mobilisé une minorité seulement: les bloggeurs et les membres des organisations des droits de l'Homme. Malgré l'apparition d'Emad El-Kebir sur plusieurs chaînes satellitaires pour raconter en détail son expérience, rares sont ceux qui ont été touchés par son récit. El-Kebir appartenait en effet à une classe populaire stigmatisée, dont les membres sont « *considérés par beaucoup de personnes de la classe moyenne et de la bourgeoisie comme des criminels, des voleurs, des voyous, qui méritent la torture* ». ¹⁰⁷ Or, Khaled Saïd ne faisait pas partie de cette catégorie. « *Il faisait partie de la classe moyenne, il habitait dans un bon quartier, il était éduqué, chômeur et dépolitisé. Il jouait de la musique à Alexandrie, il n'avait pas fait son service militaire, ses parents avaient travaillé dans les pays du Golfe comme beaucoup de nos parents, ils étaient professeurs à l'université. Il était l'exemple type du jeune homme appartenant à la classe moyenne* ». ¹⁰⁸ Il semblait évident qu'un nouveau type de répression étatique était en train d'apparaître et que les membres de la classe moyenne étaient devenus des victimes potentielles

¹⁰² Christophe Traïni, « Choc moral », in Olivier Fillieule, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p.101-102, voir aussi : James M. Jasper, op.cit.

¹⁰³ Isabelle Sommier, « Émotions », in Olivier Fillieule., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p.202

¹⁰⁴ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5.3.2013

¹⁰⁵ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 5/3/2013

¹⁰⁶ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹⁰⁷ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

¹⁰⁸ Entretiens avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

de la violence étatique aléatoire. De plus, les individus dépolitisés ne semblaient plus protégés du danger de la torture policière. Bref, la répression étatique a évolué en prenant pour cible un nouveau type de victime. Cette transformation avait une signification cruciale pour les membres de la classe moyenne : « *l'Etat est devenu d'une telle brutalité que la violence menaçait tout le monde même les membres de la classe moyenne, et même les membres dépolitisés de la société. L'incident n'était pas pire que les autres incidents de torture. Mais l'important est que la violence étatique est devenue aléatoire, et diffuse. Ceci a été l'évènement déclencheur du grief.* »¹⁰⁹

Le deuxième facteur qui a renforcé le choc moral entraîné par la mort de Khaled Saïd concernait le lieu où a été pratiquée la violence étatique. Khaled Saïd n'a pas été torturé dans un poste de police, ni dans une prison politique. Il a été attaqué dans un cybercafé et a été battu à mort en pleine rue. Sous la loi d'urgence, et en l'absence de lois régulant le fonctionnement des cybercafés, les agents des SRSE ont souvent menacé les propriétaires de ces cybercafés de fermer leur établissement s'ils ne collaboraient pas avec les forces de sécurité. Dès 2006, les agents des SRSE et les officiers de police obligeaient les propriétaires de cybercafés à enregistrer les noms et les numéros des cartes d'identité de tous les clients de leur café, à surveiller les sites internet visités par les clients et à déclarer à la police les clients islamistes¹¹⁰ et ceux qui visitaient régulièrement des sites politiques.¹¹¹ Les officiers de police ont souvent effectué des descentes dans des cybercafés pour s'assurer de l'enregistrement effectif des coordonnées des clients. C'est dans un contexte similaire que Khaled Saïd a été interpellé dans un cybercafé d'Alexandrie par deux policiers en civil. Ils lui ont demandé ses papiers d'identité. Le jeune homme résiste, et est alors traîné de force à l'extérieur du café et battu à mort. Encore une fois, la torture en pleine rue n'était pas un phénomène nouveau. Comme l'explique Mohamed Zaree, « *les manifestations ont toujours été dispersées par la violence : les manifestants étaient attaqués, battus et même violés en pleine rue. Mais Khaled Saïd en est mort. C'est ça la différence* ». ¹¹² La mort immédiate de Khaled Saïd, après avoir été attaqué par deux officiers le frappant à la tête à plusieurs reprises avec une plaque de marbre, reflétait la brutalité disproportionnée des policiers. Mais le fait que le jeune homme ait été attaqué par les deux officiers dans un cybercafé situé dans la rue où il habitait est aussi crucial. Cette fois ci, un jeune homme dépolitisé était torturé à mort dans son propre quartier, à quelques pas de son domicile. De plus, les cybercafés sont également des lieux de divertissement pour les jeunes hommes de la classe moyenne. Ceux-ci se rendent dans les cybercafés afin de jouer à des jeux en ligne. « *Khaled Saïd a été attaqué sur un lieu qui attire généralement de nombreux jeunes*

¹⁰⁹ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 5/3/2013

¹¹⁰ Les militants islamistes peuvent être reconnus, par leur apparence (barbe), et par leur vêtements (parfois ils portent des *jilbab*)

¹¹¹ Le Réseau arabe pour les informations des droits de l'Homme, « *Al internet fi al alam al araby : misaha gadida min al kam' ?* » (L'internet dans le monde arabe : un nouveau espace de la coercition étatique ?), 21 octobre 2010, in <http://www.anhri.net/?p=14219>

¹¹² Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

hommes à cette période- là ». ¹¹³ Ce fait a terrorisé beaucoup de jeunes hommes, qui se sont alors sentis menacés même dans leurs quartiers, et sur les lieux de leur loisir.

Le troisième facteur était lié au phénomène d'identification ¹¹⁴ des jeunes hommes de la classe moyenne avec Khaled Saïd. Comme l'explique Mansour : « *Beaucoup de jeunes hommes de la classe moyenne dépolitisée se sont intéressés à cet incident, parce que Khaled Saïd leur ressemblait. Il avait une situation économique et sociale similaire à leur propre situation.* » ¹¹⁵ La version officielle de l'histoire avancée par les autorités politiques, qui ont nié toute responsabilité des policiers dans l'affaire, n'a pas suffi à convaincre l'opinion publique. Khaled Saïd était présenté par les autorités comme un délinquant : selon eux, il serait mort d'étouffement après avoir avalé un sachet de drogue. Or, cette histoire de drogue n'a pas influencé le jugement des jeunes. Au contraire, ils se sont d'autant plus identifiés à lui : « *quel jeune homme en Egypte ne consomme pas de la drogue de temps en temps ? Beaucoup de jeunes fument du "hash" en Egypte. Peut-être que (Khaled Saïd) fumait aussi du "hash" de temps en temps, comme tous les autres jeunes.* » ¹¹⁶ C'est pour cela que les personnes qui se sont mobilisées lors de la mort de Khaled Saïd étaient surtout des jeunes de la classe moyenne. ¹¹⁷ Comme le dit Zaree « *Khaled Saïd est un jeune homme de la classe moyenne, qui a mobilisé des personnes comme lui. Les jeunes se mobilisent justement parce qu'il leur ressemble. Ces mêmes personnes n'avaient pas ressenti de compassion envers Emad El-Kebir, car il était un conducteur de microbus.* » ¹¹⁸ La contestation des actes de répression étatique avait déjà commencé à partir de 2005 avec les amendements de la Constitution, les premières élections présidentielles multipartites, et la marge de liberté d'expression limitée des médias et des organisations des droits de l'homme. Mais l'identification des jeunes de la classe moyenne avec Khaled Saïd a sans doute affecté leur perception de la légitimité de la violence étatique. « *Le jeune homme était mignon et les jeunes pensaient qu'ils leur ressemblaient. Il n'était pas un habitant des quartiers populaires pauvres, où la torture des habitants était justifiée par la bourgeoisie égyptienne* » explique Fayyad. ¹¹⁹ Mansour, un des fondateurs de la page KKS, souligne que ce qui l'a poussé à créer la page Facebook et à la nommer « Nous sommes tous Khaled Saïd » est qu'il s'est senti personnellement menacé. Les responsables de la page ont même choisi comme surnom d'administrateur « Martyr » (*al-shahid*), masquant leurs identités réelles et violant ainsi un des principes fondamentaux de Facebook. Mansour explique que « *Khaled Saïd nous ressemblait. Nous étions tous Khaled Saïd à ce temps- là. Son histoire était notre histoire à nous tous. Moi*

¹¹³ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹¹⁴ Selon Sommier le rôle des émotions dans la décision de s'engager est central. Dans ce cadre elle évoque les processus d'identification qui contribuent à « façonner un groupe de semblables notamment par la catégorisation entre « eux » et « nous », et à maintenir la loyauté par l'articulation entre l'affectif, l'émotionnel, le cognitif, le symbolique ». Voir : Isabelle Sommier, « 9. Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010, p. 199

¹¹⁵ Ibid.

¹¹⁶ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹¹⁷ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 5/3/2013

¹¹⁸ Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

¹¹⁹ Entretien avec, Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

*personnellement j'avais le sentiment d'être menacé. Moi personnellement je vais dans un cybercafé à côté de ma maison. Ce cybercafé était toujours en noir. Après la mort de Khaled Saïd je suis allé dans le cybercafé où il a été attaqué. Il ressemblait au mien, c'était en noir. J'étais choqué. J'ai pleuré toute la journée. J'avais peur. J'avais le sentiment que c'était très probable qu'un officier m'attaque un jour dans le cybercafé.»*¹²⁰

Ainsi, la mobilisation des jeunes de la classe moyenne suite à la mort de Khaled Saïd peut être expliquée par les émotions particulières qui ont entraîné dans ce cas un choc moral : le grief, la peur et la menace. Ces émotions peuvent fonctionner comme des facteurs de mobilisation. De fait, selon Tilly la menace est également considérée comme une des conditions de l'émergence d'une mobilisation.¹²¹

3. L'entreprise de scandalisation

Au début, l'incident de la torture jusqu'à la mort de Khaled Saïd a été exposé par les blogues, puis par les chaînes satellites et les journaux indépendants. Les organisations des droits de l'Homme éprouvaient de la compassion envers le jeune homme et fournissaient l'aide juridique à sa famille. Mais un nouveau phénomène apparut : cet incident est passé aux jeunes qui s'identifiaient avec la victime, et qui réussissaient à mobiliser des jeunes dépolitisés et à faire une campagne populaire contre la torture. « *Il ne s'agissait plus des médias traditionnels et des organisations des droits de l'Homme qui prennent des procédures juridiques, mais d'une mobilisation sociale et des stand-in à Alexandrie et au Caire. Il s'agissait d'une nouvelle stratégie pour exprimer la colère et la contestation du régime.* »¹²²

De fait, le premier à exposer les photos de Khaled Saïd après sa mort était Ayman Nour,¹²³ qui a téléchargé les photos sur son blog. Sans doute, les photos ont influencé beaucoup de personnes ; le jeune homme y était méconnaissable. « *Les photos de Khaled Saïd m'ont beaucoup affecté. Sa photo après sa mort était terrible. J'ai comparé ses photos avant et après sa mort. Il n'était plus la même personne ! Ceci démontre la brutalité à laquelle il a été exposé* », dit Mansour.¹²⁴ Ainsi, trois jours après la mort de Khaled Saïd, Abdelrahman Mansour et Wael Ghoneim ont créé la page Facebook KKS, qui avait pour but d'exposer l'histoire et les photos de Khaled Saïd. De fait, l'exposition des photos et de l'histoire personnelle de Khaled Saïd est une stratégie de sensibilisation, ou selon l'expression de Traïni des « *dispositifs de*

¹²⁰ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹²¹ Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Reading Mass.:Addison-Wesley, 1978, p. 56

¹²² Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹²³ Ayman Nour était un opposant et un candidat présidentiel en 2005, emprisonné neuf mois avant les élections présidentielles. Il était le fondateur du parti d'opposition Al-Ghad.

¹²⁴ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

sensibilisation »¹²⁵ que beaucoup des entrepreneurs de cause déploient délibérément afin de toucher les publics dont ils recherchent le soutien.

Après la création de la page les chaînes satellites ont parlé davantage de l'incident de Khaled Saïd et de la page Facebook KKS. Cette page avait un rôle important dans la circulation d'information sur l'affaire de Khaled Saïd, et dans la diffusion de la contestation contre cette action répressive. De fait, la page Facebook a accumulé en juin 2010 220 000 membres pour 3.4 millions d'Égyptiens connectés à Facebook.¹²⁶ D'une manière générale, et spécifiquement dans le cas égyptien le web a eu un rôle prédominant, dans la mobilisation contestataire, en comparaison avec les media classiques largement censurés. Comme l'évoquent Ayari et Geisser « *internet et notamment les réseaux sociaux numérique comme Facebook ou les outils de microblogging comme Twitter ont permis de contourner, pour partie, les censures gouvernementales. L'information a donc circulé via ces nouveaux canaux d'expression.* »¹²⁷ Selon Mansour, « *la page Facebook a joué un rôle important pour faire de la mort de Khaled Saïd une grande affaire. A ce moment-là il y avait une sorte de portée symbolique de l'événement et de la personne car jusque-là les personnes arrêtées et torturées étaient surtout des membres des Frères Musulmans et des salafistes. Ils étaient beaucoup. Il n'avait pas une seule personne dont l'histoire personnelle a été exposée dans les medias. Mais Khaled, il avait une histoire personnelle. Nous avons pour but d'exposer l'histoire et les photos de Khaled Saïd.* »¹²⁸ . Pour les entrepreneurs de la page Facebook, Khaled Saïd était le martyr et le symbole de l'état d'urgence, sous lequel une génération complète (la génération de Khaled Saïd) était née et avait grandi. C'est comme cela que la page Facebook a pu mobiliser beaucoup de jeunes de cette génération. Elle fonctionnait ainsi comme un groupe mobilisateur même si ses fondateurs n'avaient pas l'intention de l'être au début. « *Nous n'avons pas l'intention de mobiliser les gens sous la forme des stand-in. Pas du tout. En fait, c'était l'idée d'un membre de la page que nous avons adaptée et développée.* »¹²⁹ Quand la page Facebook lance l'appel pour l'organisation d'un stand-in silencieux, sur la corniche des différents gouvernorats. La participation des milliers des jeunes aux premiers stand-in-silencieux à Alexandrie et au Caire a constitué une surprise pour le régime, mais également pour les entrepreneurs de la page eux-mêmes.¹³⁰ D'ailleurs, la page Facebook n'a pas seulement réussi à mobiliser des jeunes dépolitisés, mais également à réunir les opposants traditionnels de la droite jusqu'à la gauche : dans le deuxième stand-in organisé par la page Facebook, les élites de l'opposition politique égyptienne, de toute tendance participaient : Al Baradei, Sabahi, Aboul Fotuh, Ayman Nour, des dirigeants des Frères Musulmans, des jeunes du mouvement du 6 avril, des communistes.

¹²⁵ Voir Christophe Traïni, *Emotion...Mobilisation*, Presse de Science Po., 2009

¹²⁶ Jean-Pierre Filiu, op.cit. p.77

¹²⁷ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.40

¹²⁸ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Ibid.

On peut penser trois stratégies principales mises en œuvre par la page Facebook et qui ont facilité la mobilisation, surtout des jeunes dépolitisés : La première stratégie était liée à l'instrument de la mobilisation : les NTIC, notamment Facebook ont été les instruments de mobilisation principales. Celles-là ont facilité la mobilisation grâce à trois raisons. Tout d'abord, quelques 3.4 millions d'Egyptiens, dont 2 millions âgés de moins de 25 ans ont été connectés à Facebook. C'est-à-dire alors que la catégorie de la société la plus « choquée » par l'affaire de Khaled Saïd (les jeunes de la classe moyenne), se trouvait sur Facebook.¹³¹ De plus, la communication via Facebook a favorisé la reconstitution d'un « lien politique virtuelle », qui est un lien beaucoup plus difficile à briser que les « liens politiques traditionnels ». ¹³² En outre, Internet a fonctionné comme un substitut des partis politiques. Il n'y a plus besoin d'organisation politique. Celle-ci a été substituée par la communication virtuelle, qui a même facilité l'organisation, que Tilly considère comme un des cinq éléments de l'action collective, à mesure qu' « *un clic a permis de mettre en relation des individus et d'orchestrer une mobilisation.* » selon l'expression de Badie.¹³³ Bref, les réseaux sociaux étaient l'instrument majeur de cette mobilisation, tandis que « *l'énergie de la contestation était la colère, et la jeunesse en porte la flamme.* » ¹³⁴

La deuxième stratégie qui a facilité la mobilisation des jeunes, réside dans le caractère pacifique de la contestation. Dans les stand-in sur la corniche, les jeunes portaient des vêtements noirs et regardaient le Nil, comme symbole de leur colère et leur refus du statu-quo. Les manifestants ne disaient pas des slogans politiques. Ils n'avaient dans les mains que des Corans et des Bibles. « *Cette stratégie a évité tout affrontement violent avec la police* », explique Mansour. Il s'agissait alors de contester pacifiquement « *toute forme de répression pratiquée par les institutions de sécurité, car c'est cette répression qui était à la base de la dépolitisation des Egyptiens et de l'effacement de toutes activités protestataires !* » ¹³⁵

La troisième stratégie concerne l'espace et le temps des stand-in. ¹³⁶ De fait, tous les stand-in étaient organisés les vendredis, qui sont des jours fériés, afin de maximiser le nombre des participants. La corniche étant une route principale, elle a permis aux citoyens qui n'avaient pas accès à l'internet de voir les stand-in des jeunes pacifiques non-politisés, mais qui contestaient l'humiliation et la répression étatiques. Cette stratégie avait pour but d'encourager plus de citoyens à participer et à élargir le cercle des contestataires. Donc, il s'agissait pour les

¹³¹ Vers la fin de l'année 2010, 3.4 millions d'Egyptiens se sont connectés à Facebook, dont 2 millions âgés de moins de 25 ans.

¹³² Selon Badie, les régimes autoritaires peuvent casser les syndicats, les associations, voire même les familles, tandis que la communication virtuelle est beaucoup plus difficile à briser. Voir : Bertrand Badie, « Printemps arabe : un commencement », *Etudes*, 2011/7 Tome 415, p.15

¹³³ Ibid., p.15

¹³⁴ Jean-Pierre Filiu, op.cit. p.5

¹³⁵ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹³⁶ Sur le rôle de l'espace dans l'action collective voir : Choukri Hmed, « Des mouvements sociaux sur une tête d'épingle ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 2008/4 n° 84, p. 145-165.

entrepreneurs de la page KKS de la création d'une « alternative populaire », loin de tout acte de violence ou affrontement avec la police. « *C'était la seule manière pour sortir de ce cercle vicieux* », comme le dit Mansour. La page avait pour but d'agrandir le cercle des protestataires et de diffuser spatialement les contestations. « *C'était toujours les même personnes qui s'opposaient au régime. Ce sont ceux qui manifestaient devant le syndicat des journalistes et le syndicat des juristes. Pour agrandir ce cercle il fallait trouver une manière pour contourner la peur des dépolitisés.* »¹³⁷

La quatrième stratégie avait pour but de surmonter la peur des jeunes, et les encourager à contester les actions répressives du régime. C'est pour cette raison que la page Facebook lança une campagne qui consistait à accumuler des photos sur lesquelles chaque membre de la page tenait une bannière qui indiquait sa contestation de la torture et des pratiques du ministère de l'Intérieur. « *C'était une stratégie pour contourner la peur des jeunes dépolitisés et les encourager à contester les autorités publiquement, mais en même temps sans être en danger.* »¹³⁸ Puis, lors des élections législatives en octobre/novembre 2010 la page Facebook lança une campagne qui dissuadait les jeunes de l'abstention et les encourageait au contraire à aller voter au nom de Khaled Saïd, considéré comme le représentant des jeunes dans ces élections. « *C'était lui qui gagnerait. C'était un symbole pour la victoire des jeunes* », explique Mansour.¹³⁹ En outre, la page a publié des photos et des vidéos montrant la corruption du régime lors des élections législatives de 2010, mettant en question la perception publique de sa légitimité.

Donc, l'incident de Khaled Saïd, qui était considéré par les membres des organisations des droits de l'Homme comme « *un incident très normal voire même superficiel en comparaison avec d'autres incidents* »,¹⁴⁰ a eu une signification cruciale pour beaucoup de jeunes, notamment suite à la création de la page Facebook KKS, qui a réussi à faire de l'affaire de Khaled Saïd un scandale et à faire émerger un nouveau répertoire de contestation et une nouvelle forme d'action collective. Tilly a en effet développé un schéma, proposant trois variables en vue de détecter et mesurer les formes de l'action collective : la première est le nombre des participants dans telle action, la deuxième variable concerne la durée de l'action collective, et la troisième la fréquence de celle-ci, c'est-à-dire le montant de l'action collective produite par une certaine population durant une période de temps spécifique. La combinaison de ses trois éléments produit une figure tri dimensionnelle qui mesure l'ampleur de l'action collective.¹⁴¹ En appliquant ce modèle sur le contexte égyptien il en résulte les deux figures (A), (B), comme le montre *schéma 7*. Dans ce schéma nous mesurons exclusivement l'action collective politique contestant le régime. En d'autres termes, ce schéma ne prend pas en considération toutes les actions collectives de dimension sociale et économique. La figure (A) montre que l'action

¹³⁷ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Ibid.

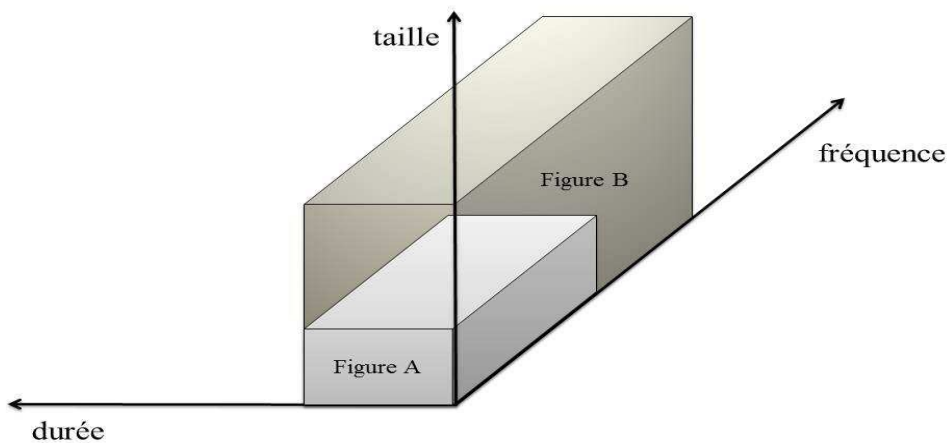
¹⁴⁰ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

¹⁴¹ Charles Tilly, *From Mobilisation to Révolution*, op.cit., p.96

collective contestataire depuis 2005 (la première vague de contestation) et jusqu'au juin 2010 était de petite taille, de courte durée (les protestations ont souvent duré de quelques minutes à quelques heures), et d'une fréquence faible. Comme l'indique la figure (B), après la mort de Khaled Saïd, et la création de la page Facebook KKS, qui a appelé à l'organisation des stand-in silencieux, le nombre des participants dans l'action collective s'est significativement accru. Ces stand-in ne duraient que quelques heures. Mais ce qui les distingue de manifestations de l'avant Khaled Saïd, est leur fréquence. De fait, ils ont été organisés fréquemment pendant sept mois.

Schéma 7: le développement de la contestation politique

- Figure A : L'action collective avant juin 2010
- Figure B : L'action collective suite à la mort de Khaled Saïd



En réaction à cette transformation considérable dans la forme de l'action collective contestataire, les autorités politiques ont changé leurs discours à propos de l'affaire de Khaled Saïd. Par exemple en juillet 2010, le PND a cherché à temporer la colère de l'opinion à l'approche des élections législatives de novembre 2010 et des rendez-vous électoraux d'importance à l'automne 2011. Ainsi, Gamal Moubarak, fils du Président, et secrétaire général adjoint du PND, a réclamé que les responsabilités soient établies dans cette triste affaire, et que la justice suive son cours particulièrement après le renvoi des accusés devant un tribunal par le procureur général.

Mais le nouveau discours gouvernemental n'a pas réussi à temporer la colère des jeunes. Le 28 décembre 2010, la page Facebook KKS appelle à l'organisation d'une manifestation lors du 25 janvier, la fête nationale de la police, pour contester les pratiques de

torture du ministère de l'Intérieur. « *Nous avons choisi le 25 janvier parce que c'était le jour national de la police. Il fallait choisir un jour qui avait une signification pour le ministère de l'Intérieur.* »¹⁴² Cet événement que la page a créé sur Facebook s'appelait « Ensemble pour manifester contre le ministre de l'Intérieur » (*ma'an lel tazahor ded al dakhleyya*). Il s'agit ainsi de la phase de révolte ascendante dont parle Tarrow. Quatre éléments des cinq dénombrés par ce dernier durant cette phase y étaient réalisés : l'intensification du conflit, la diffusion sociale et géographique du celui-ci, l'apparition d'actions protestataires spontanées et des nouvelles organisations, et l'apparition de nouveaux symboles. Or, le pic du cycle de mobilisation ne pouvait être atteint que lorsqu'une alliance populaire contestataire arriverait à se former, de manière que le répertoire de contestation s'étende, réalisant ainsi le cinquième critère qu'a indiqué Tarrow.¹⁴³

4. L'arrivée de nouveaux alliés : les Coptes, les Salafistes, Ultars-Ahlawi

Si la mort de Khaled Saïd a mobilisé les jeunes de la classe moyenne contre la répression étatique, les attentats contre l'église des Saints¹⁴⁴ à Alexandrie lors du 31 décembre 2010 ont mobilisé beaucoup de Coptes contre la faillite d'un régime qui a privé ces derniers de leurs droits sous prétexte de garantir leur sécurité. Dans le contexte des conflits sectaires, beaucoup de Coptes se sont éloignés de la vie publique durant les dernières années du régime de Moubarak. Selon Osman « *la "migration vers l'église" s'inscrit dans une "révolution interne" qui cherchait à transformer l'institution en une plateforme dynamique susceptible de suivre le rythme du changement et de la pression sociale. Cette tendance marqua effectivement le début de la politisation de l'église, un phénomène nouveau dans l'Égypte moderne.* »¹⁴⁵ De fait, l'Eglise sous le Pape Chenouda III a toujours soutenu le régime de Moubarak, encourageant les fidèles de voter pour les candidats du PND dans les élections législatives. Elle avait aussi soutenu la candidature de Gamal Moubarak dans les élections présidentielles qui auraient du avoir lieu en automne 2011. Pour elle, c'était une stratégie pour combattre « la menace des islamistes » visant à accéder au pouvoir. Ainsi, il y avait une sorte d'accord implicite entre l'Eglise et le régime politique : l'Eglise assurait le soutien au PND à chaque élection, adoptait la ligne officielle sur toutes les questions clefs, et modérait les critiques internationales concernant les persécutions des Chrétiens en Égypte.¹⁴⁶ En contrepartie le régime protégeait les Coptes de la « menace » que constituait l'arrivée des islamistes (les FM) au pouvoir.

¹⁴² Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹⁴³ Sidney Tarrow, op.cit., pp.284

¹⁴⁴ L'église des Saints est une grande Eglise à Alexandrie. Elle est placée dans une rue principale à côté d'une des plus grandes mosquées (La mosquée de Al Kaid Ibrahim). Après la Révolution, beaucoup de journaux ont assuré que les attentats ont été organisés par le dernier ministre de l'intérieur de Moubarak Habib Al Adly, afin d'affaiblir les islamistes, et de distraire l'attention de l'opinion publique des événements en Tunisie. Or, il n'y a pas jusqu'à aujourd'hui des documents officiels qui assurent cette rumeur.

¹⁴⁵ Tarek Osman, op.cit., p.135

¹⁴⁶ Ibid., p.136

Malgré cet accord implicite entre l'Église et le régime, le sectarisme violent a fortement monté au fil des dernières années de Moubarak, et les chrétiens étaient la minorité la plus exposée. De fait, il ne s'agissait pas d'une discrimination systématique, mais les injustices étaient nombreuses dans la vie quotidienne des Chrétiens.¹⁴⁷ De plus, le sentiment général que la société devenait de plus en plus « islamique » avait fait peur à beaucoup de Chrétiens. Puis, à partir de 2005 notamment, après la diffusion d'un DVD d'une pièce de théâtre montée dans une église Copte au Caire, où la foi islamique a été critiquée, des vagues de violence sectaires se sont répétées, faisant des dizaines de morts notamment parmi les Coptes. En Haute-Égypte, des églises ont été brûlées. Au Caire et en Alexandrie, elles ont parfois été attaquées à l'aide de cocktails Molotov. En plus, le régime a permis aux salafistes durant 2010 d'organiser plusieurs manifestations contre le Pape et les politiques de l'Église, tandis que toute autre manifestation a été interdite et dispersée par la force. En outre, il a toujours imposé aux Coptes d'accepter les solutions suggérées dans les « réunions de réconciliation coutumière », lors de l'éclatement des conflits sectaires, au lieu de transférer les affaires devant la justice. Ainsi après les attentats contre l'église des Saints à Alexandrie la colère des Coptes se dirigea vers le régime, car *«c'était le ministère de l'Intérieur qui a préparé le terrain pour les attentats. Même si les attentats étaient organisés par des terroristes, c'est parce que le contexte politique les encourageait, et le régime protégeait les coupables.»*¹⁴⁸ Le régime est devenu un adversaire pour les Coptes, car il fabriquait la violence sectaire et la protégeait, menaçant ainsi leur sécurité. Il est devenu évident qu'il a cherché à utiliser les Chrétiens dans sa lutte contre ses opposants islamistes forts. Comme le disait Osman, *« le régime Moubarak n'avait aucun projet politique ambitieux et son instrumentalisation des chrétiens apparut comme un choix opportuniste et tactique. »*¹⁴⁹ Ainsi, la colère s'est dirigée vers ce régime, et vers ses instances de sécurité inefficaces, incapables de protéger une grande église dans une rue principale d'Alexandrie. Ces instances ne jouissaient plus d'aucune crédibilité de pouvoir déférer devant la justice les vrais coupables des attentats.

Dans un contexte politique tendu, les attentats contre l'église semblaient comme une opportunité pour les contestataires : la page KKS a alors lancé un appel pour l'organisation des stand-in le lendemain des attentats, et le soir du 7 janvier (la fête des Coptes) autour des églises, afin de les protéger. C'était un symbole de l'unité nationale, et une forme de contestation de la défaillance des instances de sécurité étatique. Trois jours après les attentats, la page KKS, en coopération avec la campagne présidentielle officielle d'Al Baradei, a organisé une marche pour les habitants de Shubra, qui est un quartier populaire à majorité Copte. Les manifestants marchaient dans les rues de Shubra, utilisant des casseroles pour faire du bruit. *« C'était une manière d'attirer l'attention des habitants et de leur dire qu'il y a une crise dans le pays. »*¹⁵⁰

¹⁴⁷ Ibid., p.137

¹⁴⁸ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

¹⁴⁹ Tarek Osman, op.cit., p. 138

¹⁵⁰ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

Les attentats contre l'église n'ont pas seulement fait adhérer beaucoup de Coptes au mouvement contestataire. Ils ont également eu un effet significatif sur plusieurs personnes, qui ont réalisé que « *le régime a retardé la démocratie, a violé les droits de l'homme, a imposé l'état de la loi d'urgence pendant 30 ans, et enfin il y a encore des attentats terroristes. Même la sécurité que le régime du Moubarak réclamait avoir réalisé, a failli.* »¹⁵¹ Donc, les attentats contre l'église ont d'une part, remis en question la coalition entre les Coptes et le régime, et d'autre part ont reflété le vieillissement du régime, qui était incapable de distribuer des ressources à ces citoyens. Il n'était capable de fournir ni le pain, ni la sécurité, ni la liberté, ni la justice.

Puis un autre incident a élargi le cercle des contestataires. En fait, le lendemain des attentats, une série d'arrestations arbitraires a eu lieu à Alexandrie. 26 hommes alexandrins ont été arrêtés par le SRSE. Le 5 janvier, Al Sayed Belal, un salafiste d'une famille pauvre, était détenu, torturé durant les investigations, et mort 24 heures après sa détention. La page Facebook KKS a entamé ainsi la mobilisation pour la cause d' « un nouveau Khaled Saïd », en soulignant la contestation de toute forme de torture contre tout citoyen, quel que soit son origine sociale et ses convictions politiques. Mansour explique que « *la mort d'Al Sayed Belal a rapproché beaucoup de salafistes du mouvement contestataire.* »¹⁵² Pour la première fois, les salafistes manifestaient avec d'autres opposants politiques contre la torture jusqu'à la mort d'Al Sayed Belal. Après cet incident, la page Facebook KKS a réussi - au moins temporairement - à changer la perception de beaucoup de personnes sur la légitimité de la violence étatique. La torture des salafistes et des pauvres n'était plus justifiable. Al Sayed Belal était un salafiste, un pauvre, soupçonné dans l'affaire des attentats terroristes, mais la page Facebook soulignait l'illégitimité de la répression étatique, quelles qu'en soient les cibles. Selon Mansour la page Facebook « *était capable de changer la perception qui justifiait et légitimait la violence policière à l'égard de certaines fractions spécifiques de la société, parce qu'à ce moment la violence étatique était arbitraire. L'Etat était brutal. Toutes personnes se sentait menacées par l'Etat.* »¹⁵³ Donc, le sentiment d'être une victime potentielle de la répression étatique aléatoire a eu comme effet d'accélérer la contestation du régime répressif. Cependant, la page Facebook KKS n'a pas organisé de stand-in pour contester contre la torture du salafiste. Tous les efforts se dirigeaient vers les marches du 25 janvier.

En plus, dès le 10 janvier 2011, les jeunes d'Ultras-Ahlawi (une association des supporters fanatiques de l'équipe du football Al-Ahly, fondée en 2007) coopéraient avec la page KKS, assurant leur participation aux manifestations du 25 janvier contre le ministère de

¹⁵¹ Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

¹⁵² Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹⁵³ Ibid.

l'Intérieur. « *Ils étaient les premiers à coopérer avec nous* », dit Mansour.¹⁵⁴ Sans doute, l'hostilité historique de ce mouvement non-politisé (jusque-là) avec le ministère de l'Intérieur, notamment avec les FCS, était la raison principale de leur coopération avec KKS. La majorité de leurs membres sont en fait des jeunes, dépolitisés, et des classes sociales marginalisées. Ils se réunissent pour le soutien fanatique de leur équipe Al-Ahly, et par la haine du ministère de l'Intérieur ou plus spécifiquement des FCS, avec lesquelles ils se sont affrontés souvent lors des matchs de football. La tension entre l'association et le régime avait atteint son maximum, lorsque les jeunes de l'association avaient refusé d'adhérer au PND et d'assurer une entrée spéciale pour Gamal Moubarak dans un match de football en 2010. Il ne faut pas négliger que les savoir-faire accumulés des jeunes du Ultras-Ahlawi ont été significatifs dans les affrontements avec les FCS durant la Révolution.

Après avoir réussi à « *unir plusieurs catégories de la société qui étaient toujours marginalisées et auparavant antagonistes: les jeunes dépolitisés de la classe moyenne, les jeunes de Ultras, les salafistes, les Coptes* », ¹⁵⁵ les opposants politiques traditionnels ont rejoint le mouvement le 14 janvier. Autrement dit, la page Facebook a réussi à mobiliser les masses au-delà des milieux militants habituels. Comme le montre le schéma 8, une alliance transclassiste, et transideologique s'est formée jusqu'au 28 janvier le « vendredi de la colère ».

Comme l'explique Bennani-Chraïbi et Fillieule : « *l'extension de la contestation du pouvoir à une fraction significative de la population, et donc le brouillage des frontières habituellement plus ou moins étanches entre espaces sociaux, conditionne la situation révolutionnaire.* » ¹⁵⁶ Ceci a souvent été le cas dans les situations révolutionnaires différentes, comme la Révolution en Iran, au Nicaragua, aux Philippines. Tilly ne dit pas autre chose lorsqu'il analyse les alliances entre les différentes fractions de la société dans les Révolutions de 1830 et de 1848 en France. ¹⁵⁷ Or, dans le cas égyptien, ainsi que dans d'autres situations révolutionnaires, ce rapprochement entre les groupes séparés en conjoncture routinière n'était que momentané : des islamistes (frériste et salafistes) et des Coptes, des militants d'extrême gauche (les communistes révolutionnaires) et des libéraux, des jeunes urbains de la classe moyenne, et des jeunes des bidonvilles, des ouvriers et des entrepreneurs et hommes d'affaires exclus du premier cercle du pouvoir. Dans ce contexte, les événements tunisiens ont sans aucun doute joué un rôle de catalyseur.

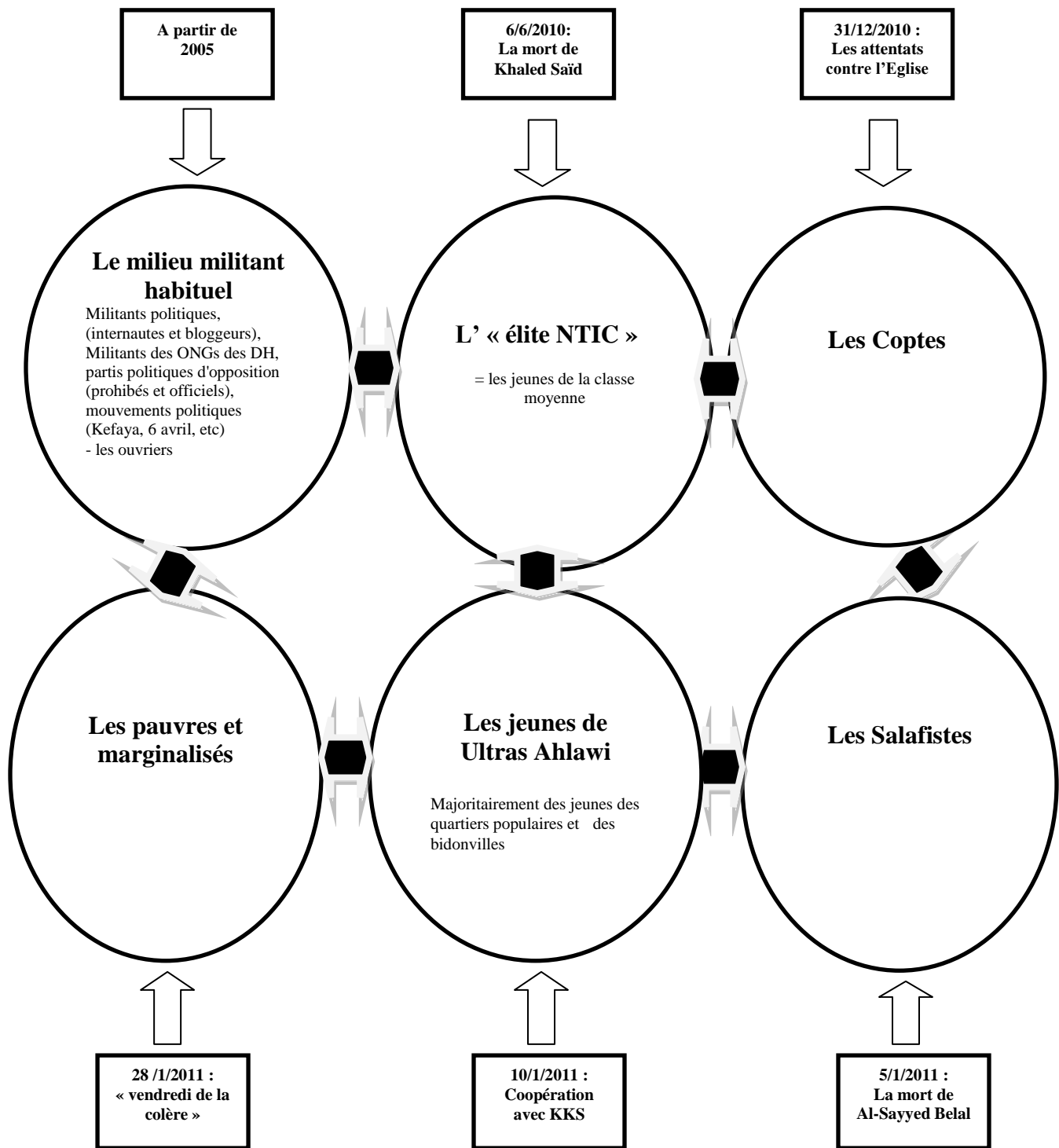
¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹⁵⁶ Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, op.cit., p. 780

¹⁵⁷ Charles Tilly, op.cit., p. 81

Schéma 8: L'extension des mobilisations : la formation d'une coalition transclassiste et transideologique



SECTION 2 : L'effet de la Révolution tunisienne sur la trajectoire de mobilisation égyptienne: de la mobilisation à la révolution

Le 14 janvier 2011, la page Facebook KKS appelle ses membres à aller célébrer la chute du régime autoritaire en Tunisie devant son ambassade au Caire. Quatre semaines après la fuite de Ben Ali, les peuples arabes ont célébré la chute de Moubarak.

En effet, l'émergence d'une série de soulèvements dans l'ensemble des pays arabes a fait déclencher la question de la diffusion. Plusieurs ont parlé de « l'effet de contagion », « l'effet domino » ou même la « boule de neige ». D'autres ont considéré qu'il n'y avait pas de « système arabe » où jouer aux dominos, mais une « sphère publique arabe » façonnée grâce aux échanges et communications denses entre les peuples.¹⁵⁸ Les débats sur ce sujet ont donc souvent mené aux autres questions plus complexes : est-ce qu'il existe un « système politique arabe » ? Est-ce qu'on peut parler d'une « rue arabe » ou d'une « opinion publique arabe » qui peut se mobiliser d'une manière similaire en réaction à la chute d'un dirigeant de la région ? Sans entrer dans ce débat complexe, qui mérite d'être étudié profondément, on peut dire certainement qu'il existe une « communauté arabe » qui s'est façonnée par le partage de langue, de civilisation, d'expérience historique, et des conditions structurelles. D'ailleurs, les médias, surtout les chaînes satellites et les NTIC, ont joué un rôle déterminant dans la création d'une « opinion publique arabe » permettant la facilitation des échanges culturels, et développant un sentiment de solidarité ou même une identification entre les peuples arabes.

Le régime égyptien lui aussi a été affecté par l'expérience tunisienne, ce qui s'est reflété dans les stratégies adoptées afin d'empêcher la contagion des contestations, et plus tard afin de mettre fin au soulèvement populaire.

1. *La question de la contagion*

Pour beaucoup d'auteurs, la Révolution égyptienne est un résultat direct de la Révolution tunisienne : selon Filiu « *la chute de Ben Ali a convaincu les activistes égyptiens de lancer leur propre campagne* »¹⁵⁹. De même pour Bennani-Chraïbi et Fillieule la chute de Ben Ali était « l'effet déclencheur »¹⁶⁰ de la Révolution égyptienne, qui a fonctionné à son tour comme catalyseur des contestations dans un nombre des pays arabes. De fait, comme le note Badie, « *aucun pays du monde arabe n'a été à l'abri de ces tempêtes, tandis qu'aucun pays extérieur au*

¹⁵⁸ Comme Jean-Pierre Filiu, op.cit., p.195. Dans son travail, il suggère qu'il n'y a pas un système arabe ou a joué aux dominos. Selon lui des régimes arabes étaient incapables de traduire en actes leurs proclamations de « solidarité arabe ». En revanche les peuples arabes se nourrissent d'une « sphère publique arabe » qui est selon lui « *en perpétuelle expansion, combinant les chaînes satellitaires, le divertissement de masse et les réseaux sociaux* », voire Jean-Pierre Filiu, op.cit. p.53.

¹⁵⁹ Ibid., p.7

monde arabe n'a été vraiment touché.»¹⁶¹ L'explication se trouve dans la notion de « modularité », dont parle Tarrow¹⁶². Cette notion désigne en effet la diffusion des modes d'action et des cadrages au sein d'une unité nationale et de pays à pays. Selon lui, la modularité est favorisée soit par l'émulation, soit lorsque le succès d'une performance fait apparaître que les chances de succès sont bonnes. Cependant, la modularité ne peut fonctionner que si des attributions de similarité institutionnelle ou culturelle sont présentes : Selon McAdam pour qu'il y ait une diffusion et donc imitation, il faut qu'il y ait « des attributions de similarité » qui font paraître les idées d'initiateurs pertinentes aux imitateurs. Ceci suppose alors une identification minimale des imitateurs aux initiateurs ou de ce que McAdam appelle « *identity frame* », ainsi qu'une identification du problème ou « *injustice frame* », car l'information seule ne suffit pas à l'adaptation d'une nouvelle idée ou d'une pratique.¹⁶³

Quant aux attributions de similarité, celle-ci étaient présentes sur le plan structurel et culturel. Les conditions structurelles, en premier lieu, comme la situation politique, économique, et sociale des pays arabes en général ont été plus ou moins similaires. Le facteur démographique, qui a joué un rôle important dans l'éclatement de la Révolution est également semblable : près de cent millions de jeunes, qui composent 60% de la population arabe, ont partagé les mêmes frustrations, les mêmes difficultés quotidiennes, et également les mêmes opportunités. Cette génération a grandi sous la mainmise du même régime et parfois du même dirigeant. Contrairement à leurs parents, la jeunesse arabe n'a pas connu des guerres d'indépendance qui pouvaient justifier une telle permanence. Les jeunes arabes se sont sentis aliénés face à leur environnement grâce à la diffusion de la corruption et à leur incapacité à contribuer à la vie publique : les ressources nationales et les attributions d'emplois ont été contrôlées par un réseau des familles et de clients étroitement liés à l'élite gouvernante ; s'exprimer librement pouvait menacer leur sécurité personnelle, et celle de leurs familles. Cette génération s'est sentie ainsi étrangère dans son propre pays, et elle s'est considérée comme n'ayant « aucun avenir ».¹⁶⁴ En revanche, elle est plus exigeante que la génération précédente, car elle est plus exposée aux flux d'échanges culturels et d'informations d'un monde globalisé.

Sur le plan culturel, en deuxième lieu, outre la civilisation, la langue et la religion commune des pays arabes, les chaînes satellites ont joué un rôle significatif dans la facilitation des échanges culturels entre les peuples arabes, favorisant ainsi l'émergence d'une « conscience arabe *homogène* » devant les événements politiques différents.¹⁶⁵ Outre les chaînes satellites, les NTCI ont contribué largement et de façon directe à l'émergence d'un sentiment de solidarité et d'appartenance à un « espace commun » surtout entre les jeunes arabes. Ceux-ci étaient en

¹⁶⁰ Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, op.cit., p. 767

¹⁶¹ Bertand Badie, op.cit., p.13

¹⁶² Sidney Tarrow, op.cit., p.298

¹⁶³ McAdam, « Initiator and Spinn-off Movements », in Mark Traugott, *Repertoires and Cycles of collective action*, Durham and London, 1995, p.217-237

¹⁶⁴ Bassem Tayara, op.cit., p.36-38

effet attirée par les NTIC qui représentaient pour eux « une fenêtre » leur permettant d'échapper à leur aliénation et de se communiquer avec le monde entier grâce à l'absence de limite spatiale engendrée par la révolution numérique.¹⁶⁶

Luttant contre les mêmes destins, sous les mêmes difficultés et opportunités, les peuples arabes avaient un sentiment de commune capacité. « *Ce qui était possible dans un pays du monde arabe l'était dans les autres. Ce qui a été possible en Tunisie, pourquoi ne le serait-il pas en Égypte, au Yémen ou ailleurs ?* »¹⁶⁷ A cet égard, la planification intensive pour le jour de la colère (le 25 janvier) en Égypte, s'est faite sur fond de la Révolution tunisienne. De fait, c'est à partir de la fuite de Ben Ali, le 14 janvier 2011 que les demandes et les exigences de la mobilisation contestataire se sont développées. La page Facebook modifiait le titre donné au *event* (au sens Facebook) du 25 janvier : au lieu de « Ensemble pour manifester contre le ministère de l'Intérieur », il est devenu « Révolution contre la pauvreté, la corruption, le chômage, et la torture » (*Thwara ded al fakr wal fassad wal batala wal tazib*). Selon l'entrepreneur de la page Facebook « *l'événement initial avait pour objectif de contester la torture pratiquée par le ministère de l'Intérieur. Mais avec les attentats contre l'église et surtout lors de la victoire de la Révolution tunisienne, nous avons changé le titulaire de l'event le 14 janvier 2011, et nous avons formulé trois demandes.* »¹⁶⁸ Ces demandes étaient : premièrement la dissolution de l'Assemblée du Peuple et de l'Assemblée Consultative, deuxièmement, la création d'un salaire minimal, et troisièmement le renvoi du ministre de l'Intérieur.

Jusqu'au 24 janvier, 500 000 personnes ont indiqué sur la page Facebook leur participation aux manifestations du 25 janvier. Le nombre des participants potentiels était considérable en comparaison avec les stand-in silencieux auparavant organisés par la page Facebook. Les entrepreneurs avaient calculé un taux d'absentéisme de 20%, en justifiant que « *dans les stand-in silencieux, environ 20% de personnes indiquant leur participation s'absentaient. Sur 10 000 participants potentiels, 8000 personnes participaient véritablement. Cette fois nous avons calculé que seulement 20% vont participer, ce qui fait 100 000 personnes. Nous étions donc sûrs qu'au moins 100 000 personnes vont manifester. Ce nombre était considérable à cette période-là. Nous étions convaincus que ce nombre des manifestants pouvaient mettre fin au régime.* »¹⁶⁹

¹⁶⁵ Bassem Tayara, op.cit., p.39

¹⁶⁶ De fait, le nombre des internautes arabes durant la dernière décennie a augmenté de 300% pour atteindre 19% de l'ensemble de la population mondiale. Au milieu de l'année 2009, les pays arabes comptaient une douzaine de milliers d'utilisateurs de Twitter, néanmoins en croissance. Les utilisateurs arabes de Facebook étaient vers le milieu de l'année 2010 plus nombreux que les lecteurs de la presse écrite. Voir Bassem Tayara, op.cit., p.39

¹⁶⁷ Bertand Badie, op.cit., p.13

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ Ibid.

Il est vrai que les slogans des manifestants étaient au début seulement « Liberté ! Liberté ! » et « Pain, liberté, justice sociale ». Ce n'est que l'après-midi du 25 janvier que sont apparus des slogans contre le régime lui-même, empruntés en fait au mouvement tunisien (le fameux « le peuple veut la chute du régime »). Cette émulation du slogan et de la revendication de la chute de régime ne peut être donc expliquée qu'en prenant en considération l'identification du peuple égyptien avec le peuple tunisien grâce à la similarité des conditions structurelles des deux pays et sans doute grâce au rôle prédominant des chaînes satellitaires et des NTIC qui ont permis l'échanges d'information, comme déjà évoqué. De même l'émulation de l'expérience tunisienne était visible tout le long de la trajectoire de la contestation en Egypte. Par exemple, du 15 au 19 janvier, pas moins de sept Egyptiens ont suivi l'exemple tragique de Bouazizi et ont tenté de s'immoler. Puis, durant les deux premières nuits de manifestation, les sièges des partis présidentiels et les commissariats de police ont été incendiés en Egypte, comme c'était le cas en Tunisie.¹⁷⁰ Ensuite, lors la nuit du 28 janvier, les manifestants de la place Tahrir ont salué l'armée lors de son déploiement dans les rues du Caire. L'image de la Tunisie demeurait présente. En Tunisie, l'armée a joué un rôle majeur dans le renversement du régime : le chef d'état-major tunisien a refusé de mobiliser l'armée contre les manifestants, ouvrant la voie à la fuite de Ben Ali. Les manifestants de Tahrir ont été affectés par la position de l'armée tunisienne, attendant de même de leur armée. C'est pour cela que les manifestants ont lancé des slogans comme « l'armée, le peuple, une seule main. » (*al geish wel sha'b eid wahda*)

D'ailleurs l'identification des manifestants égyptiens avec les révolutionnaires tunisiens a eu pour effet d'accroître le niveau des exigences surtout en comparant les situations politiques: « *les Tunisiens ont réussi à renvoyer Ben Ali, pourquoi pas nous aussi ?* »¹⁷¹ En outre, les Egyptiens étaient conscients que leur système était plus ouvert que le tunisien, ce qui pouvait faciliter la tâche. En effet contrairement à la Tunisie, les autorités égyptiennes n'ont pas pratiqué l'absolu contrôle des medias, ce qui a permis le développement d'une presse relativement libre (notamment depuis 2004 avec le lancement du quotidien indépendant « *Al Masry Al-Youm* » et avant « *Al Dostur* »). Internet était également beaucoup moins censuré en Egypte qu'en Tunisie. Ceci n'a pas seulement donné aux Egyptiens un sentiment de capacité commune, mais aussi des chances de succès relativement élevées: « *Le peuple tunisien, en 31 jours, a démontré qu'un régime autoritaire fort peut chuter. Moubarak est un dictateur et un criminel, mais en comparaison avec Ben Ali il n'est rien.* » Même les entrepreneurs de mobilisation ont fait cette comparaison, ressentant leurs privilèges relatifs : « *nous étions sûrs que le 25 janvier serait une révolution et que Moubarak serait renvoyé. C'était à cause de la Révolution tunisienne. Cette révolution a démontré que le rêve peut devenir réel. En Tunisie le régime était même pire que le nôtre, mais on avait la même structure*

¹⁷⁰ Jean-Pierre Filiu, op.cit. p.57

¹⁷¹ Entretien avec Rafik El Morr (29 ans), EIPR, 12/3/2013

*historique et sociale, et la même histoire de l'armée- une armée nationale.»*¹⁷² Comme le dit Kurzman alors, une fois l'«impensable » devient « pensable », les contestations ont une grande chance de succès, peu importe si la structure d'opportunité politique est ouverte ou fermée.¹⁷³

2. Une conjoncture fluide

La chute de Ben Ali après une vague de manifestations a inspiré les protestataires égyptiens. Quant aux autorités politiques égyptiennes, celles-ci ont été choquées, et voulaient montrer leur capacité à contrôler la situation. Selon M. Dobry, l'extension d'une mobilisation à différents secteurs de la société affecte les structures et l'organisation routinière de la société. La société tend ainsi à ne plus fonctionner selon leur logique ordinaire, ce qui engendre des « conjonctures politiques fluides » observables souvent dans les processus de crise politique.¹⁷⁴ Dans ces cas, l'incertitude structurelle prévaut de manière que les règles du jeu routinier dans chaque secteur ne sont plus respectées. Il s'agit ainsi de l'effacement de l'efficacité des instruments d'évaluation qui fonctionnent dans les conjonctures routinières comme ressources aux calculs ordinaires des acteurs. Cette perte d'efficacité des instruments d'évaluation affecte donc négativement l'appréciation, l'interprétation des situations, et l'anticipation des acteurs.¹⁷⁵

Dans le contexte égyptien, le régime politique était confronté à l'incertitude, qu'il n'a pas même pu identifier. Moubarak ne pouvait pas imaginer qu'un tel mouvement pût apparaître, pour une simple raison : il se croyait aimé, car -comme l'explique Badie- dans un régime autoritaire, le réseau des clients autour du dirigeant cherche à garder son place en flattant le dirigeant et en lui certifiant que son peuple l'aime, et rassurant toujours que tout va bien et est sous le contrôle. C'est pour cela que la panique éclatait et la vulnérabilité du régime était renforcée.¹⁷⁶ Cette panique a sans doute affecté les calculs faits par le régime et son choix des tactiques.

De fait, le régime a redouté la mobilisation contestataire de KKS. En fait, l'information à propos du nombre de manifestants potentiels et les lieux des marches a été connue des autorités étatiques. En revanche, celles-ci ont eu des difficultés à estimer le nombre véritable des manifestants du 25 janvier, car la page Facebook n'a jamais réussi à mobiliser plus que des milliers de jeunes depuis juin 2010. Or, le régime a été confronté à une manque d'information qui a affecté son anticipation de l'ampleur de la menace à laquelle il était exposé : le régime ne savait ni l'identité réelle des entrepreneurs de la page Facebook KKS, ni leur capacité mobilisatrice véritable.

¹⁷² Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹⁷³ Charles Kurzman, *The unthinkable revolution in Iran*, op.cit., p.172

¹⁷⁴ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Presse de Science Po., 2009, p.126-127

¹⁷⁵ Ibid, p.139

¹⁷⁶ Bertand Badie, op.cit., p.12

Ainsi, les autorités adoptèrent deux stratégies préventives: d'une part le jour national de la police a été célébré le 23 au lieu du 25 janvier, pour que les forces de sécurité se consacrent le 25 janvier à la répression des contestataires en cas de forte mobilisation. D'autre part, elles ont lancé un discours décourageant la mobilisation, en insistant depuis la fuite de Ben Ali que « l'Egypte n'est pas la Tunisie », et en attisant la peur des citoyens. En fait, dans son discours le 23 janvier, Moubarak s'est focalisé sur les attentats contre l'église Copte, soulignant la multiplicité des menaces extérieures qu'affrontent l'Egypte et le rôle indéniable du ministère de l'Intérieur dans le maintien de la sécurité sociale.

Quant à la stratégie du régime envers les protestations, elle consistait à contenir le mouvement, en laissant s'exprimer les jeunes, tout en assurant un minimum de tolérance de la part des forces de sécurité. Cette stratégie se fondait en effet sur une sous-estimation du régime politique de la menace que représentait un mouvement des jeunes de la classe moyenne réclamant la liberté et la justice sociale, sur sa stabilité bien fondée.

En revanche, les autorités étatiques ne savaient pas que la page Facebook n'était plus le seul groupe mobilisateur. En fait, dès le 10 janvier 2011, les jeunes d'Ultras-Ahlawi coopéraient avec la page KKS, assurant la participation des milliers des jeunes hommes aux manifestations du 25 janvier contre le ministère de l'Intérieur. De même, le régime n'était pas au courant de l'alliance émergente entre les mouvements et partis d'opposition et la page Facebook : le mouvement du 6 avril, des jeunes fréristes (pas la Confrérie comme organisation), la campagne d'Al Baradei, l'Association nationale pour le changement (*Al gameya al wataneya men agl el taghir*), les socialistes du parti politique de la justice et la liberté (*al adala wal horreya*), les communistes révolutionnaires, les jeunes des partis Alwafd et Alghad, l'Association des étudiants égyptiens libres (qui était une association parallèle à l'association officielle). Ces mouvements et politiques d'opposition, qui semblaient être encouragés par la fuite de Ben Ali, ont contribué avec leurs savoir-faire, ce qui était un facteur déterminant dans la planification du « jour de la colère ».

De fait, les militants de 6 avril et les jeunes fréristes avaient connaissance de la brutalité des forces de sécurité lors de la dispersion des manifestations. Dans ce cadre, dans la planification des marches, les militants des FM avaient partagé leur connaissance à propos les lieux de concentration des FCS lors des manifestations, et un militant du mouvement 6 avril a dressé la carte des marches protestataires au Caire. En effet la stratégie adoptée par les entrepreneurs de mobilisation visait à favoriser les marches (*masira*) au détriment des *stand-in* (*waqafat ehtegageya*) devant le ministère de l'Intérieur. Le but des entrepreneurs étant d'organiser plusieurs marches simultanées qui se dirigeraient toutes vers la place Tahrir, la plus grande place en Egypte. Rassemblant les deux Chambres du Parlement, le Cabinet des

Ministres, le ministère de l'Intérieur, et le grand immeuble administratif, la place Tahrir symbolisait également l'Etat.¹⁷⁷

Pour les entrepreneurs de mobilisation l'idée des marches apportait deux avantages majeurs : d'une part, les marches permettaient de rendre l'événement public et non pas restreint aux habitants du centre-ville comme c'était toujours le cas, et d'autre part, en organisant plusieurs marches simultanées, la tâche des forces de sécurité serait plus difficile. Comme l'explique Mansour, « *les marches sont moins dangereuses que les stand-in. Etre centré dans un espace limité peut mener au contact direct et affrontements avec les forces policières, alors que les marches encouragent plus de personnes à participer aux manifestations, notamment quand les manifestants répètent certains slogans (comme ya ahalina dommu aleina qui veut dire nos familles rejoignez-nous)* »¹⁷⁸

En fait, les entrepreneurs savaient que les affrontements avec les forces de sécurité étaient inévitables, mais ils essayaient de les retarder afin de gagner le temps pour mobiliser le maximum de personnes. Selon Mansour, « *en retardant le moment des affrontements ils ont eu la chance d'affaiblir la capacité répressive des forces de sécurité.* »¹⁷⁹

Un autre avantage des marches comme stratégie de manifestation, était qu'elles ont évité l'isolement médiatique et physique des manifestants. D'une part, le déplacement de la manifestation a réussi à contourner l'effet des campagnes de désinformation menées par la télévision gouvernementale. D'autre part, il était plus facile à quiconque de s'arrêter regarder et peut être joindre les manifestants, rendant plus difficile l'isolement physique de l'action, normalement faites par les cordons policiers.

Dans la pratique, la stratégie de tolérance relative envers les protestations, adoptée par le régime a eu un effet contreproductif : le succès des manifestants, lors du 25 janvier, à arriver jusqu'à la place Tahrir sans affrontement avec les FCS (ceux-ci restreignant leurs forces) a engendré un phénomène d'euphorie, au lieu d'apaiser leur colère : les manifestants ont senti leur force et qu'ils avaient conquis un énorme obstacle. Une fois que les manifestants sont arrivés à la place Tahrir, ils ont décidé d'y camper. Bennani-Chraïbi et Fillieule expliquent ce phénomène en indiquant que: « *dans les contextes non démocratiques où la participation à une manifestation de rue peut être très coûteuse pour soi et pour ses proches, le campement est à la fois disruptif symboliquement et particulièrement ajusté aux contraintes posés par la répression. En premier lieu, il permet d'instaurer des espaces « libérés », qui aident à surmonter la peur, à inscrire le mouvement dans la durée. [...]. C'est aussi un moyen de construire une image unitaire du mouvement, comme reposant sur une levée en masse de toutes les classes de la société contre un pouvoir illégitime et surtout comme pacifique.* »¹⁸⁰

¹⁷⁷ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, op.cit., p. 789

D'ailleurs, le régime a continué à négliger les revendications des manifestants. Face aux nouvelles données sur place, les autorités politiques décidaient de changer leur stratégie : la stratégie de la tolérance ayant failli à contourner la colère des manifestants, il fallait mettre en œuvre une stratégie alternative : la répression. Ainsi la violence a commencé: les FCS ont lancé du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc de manière massive et arrêté plusieurs personnes en les détenant dans les camps des FCS.¹⁸¹

Or, l'image de « *la Révolution tunisienne persistait dans l'esprit des manifestants à la place Tahrir, ils se disaient : Pourquoi pas nous aussi ?* »¹⁸² La fuite de Ben Ali a donné espoir aux manifestants. « *Ils croyaient que les manifestations peuvent entraîner des changements politiques.* »¹⁸³ Les manifestants commençaient à répéter le fameux « Dégage ! », et « Le Peuple veut la chute du régime ». Comme l'explique bien Bennani-Chraïbi et Fillieule « *C'est la force des événements eux-mêmes qui entraîne les participants bien au-delà de tout ce qu'ils avaient pu initialement imaginer, voire rêver* »¹⁸⁴

3. Le « vendredi de la colère » : un moment de dérapage

L'action collective protestataire s'est cristallisée lors du « vendredi de la colère ». En effet, un effort de mobilisation a été fait par les entrepreneurs de mobilisation dès le 25 janvier et dans la même logique. Ils appelaient à des marches après la prière du vendredi, la page Facebook KKS a créé un nouveau *event* (au sens Facebook) intitulé « le vendredi de la colère », puis « la Révolution de la colère ». Entre le 25 et le 28 il s'agissait d'une guerre de rue entre les policiers et les manifestants : les autorités ont lancé une série d'arrestations aléatoires au centre-ville du Caire. Mais il y eut aussi des morts : 6 personnes ont été tuées et des dizaines blessées.¹⁸⁵ Le 28 janvier fut le jour le plus violent des 18 jours des manifestations. Si on prend le nombre des morts et des blessés comme indicateur, ce jour-là fut « *le deuxième jour le plus brutal dans l'histoire du régime de Moubarak, le premier étant le 26 février 1986 lors du soulèvement des conscrits des forces de sécurité [FCS].* »¹⁸⁶ De fait, lors du « vendredi de la colère », la police n'a pas arrêté des manifestants. Elle a lancé des gaz lacrymogènes, et tiré des balles en

¹⁸¹ Selon Maha Youssef, le 25 janvier 517 personnes ont été détenus seul dans le camp des FCS d'Al Salam. La majorité d'eux ont été libéré le 27 janvier. Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

¹⁸² Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

¹⁸³ Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, op.cit., p. 788

¹⁸⁴ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 5/3/2013

¹⁸⁵ Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013. Voir aussi : Bassem Tayara, op.cit., p.90

¹⁸⁶ Selon Maha Maamun, le public n'avait pas compassion envers les soldats des FCS, car ceux-ci ont attaqué les citoyens et leurs propriétés. C'est pour cela que personne n'a pas se mobilisé contre la répression. Elle assure aussi que tout le long des années 1990 plus que 5000 islamistes ont été tué par les forces de police dans des affrontements ou même ont été attaqué dans leurs domiciles. Il n'y avait pas de mobilisation public contre la répression car le discours politique a réussi a créé une perception chez le public que ce sont des terroristes qui menacent la sécurité de la société. Entretien avec Maha Maamun(36 ans), HMLC, 5/3/2013

caoutchouc et des balles réelles. Les jeeps de la police et une voiture diplomatique ont foncé sur les manifestants. « *Il n'y avait pas de détenus, mais des morts et des blessés, et des disparus* », disait Youssef.¹⁸⁷ Le nombre total des morts, des blessés et des disparus dans tout le pays lors du vendredi de la colère était le plus élevé des 18 jours de manifestation. La majorité d'entre eux étant au Caire, où la population est la plus dense. Il n'y a cependant pas de statistiques qui déterminent le nombre exact des blessés et des disparus lors du « vendredi de la colère ». Mais le nombre de morts est estimé à 551 dans tous les gouvernorats du pays.¹⁸⁸

Toujours dans le cadre des conjonctures politique fluides, M. Dobry parle des « moments de dérapage », qui s'engendrent lors de « *certaines grandes crises politiques* ». Selon lui, ces moments peuvent être identifiés en s'appuyant sur les perceptions des acteurs eux-mêmes, notamment « *les sensations d'une perte de contrôle sur les événements et d'une perte des capacités à interpréter la situation.* »¹⁸⁹ Ces dérapages surviennent en effet dans des contextes où certains acteurs dotés de ressources importantes ont tenté de stabiliser une situation qui semblait leur échapper et ont pu être fondés à croire y être parvenus. C'est ainsi que le dérapage du 28 janvier 2011 s'est produit à l'issue du recours du régime à la répression brutale afin de mettre fin aux manifestations contestataires.

De fait, le régime avait le sentiment d'avoir perdu toute contrôle sur les événements : le nombre des manifestants a augmenté fortement. Il ne s'agissait plus des dizaines mais des centaines de milliers de protestataires qui envahissaient les rues dans tous les gouvernorats.¹⁹⁰

D'ailleurs, l'expérience tunisienne était toujours prééminente chez les manifestants et le régime. Les premiers, d'une part, utilisaient les « recettes tunisiennes » dans leur résistance. Par exemple, le coca, les oignons, le vinaigre, pour neutraliser l'effet du gaz lacrymogène massif. D'autre part, le régime s'inspirait de la logique de Ben Ali ; l'attaque technologique. En fait Ben Ali n'a pas essayé de couper Internet parce qu'il estimait plus efficace de récupérer les informations personnelles et les mots de passe des internautes. En réaction, les sociétés de services comme Facebook, Google ou Yahoo ont répondu techniquement en développant des solutions qui empêchaient le piratage de leur système.¹⁹¹ Les autorités égyptiennes avaient vu l'expérience tunisienne et constaté que la récupération du contenu des échanges n'avait pas fonctionné. C'est pour cela qu'elles ont choisi une solution radicale : couper internet et les services de téléphonie mobile dans tout le pays la soirée du 27 janvier. Mais c'était déjà trop tard : l'internet a été coupé une fois que la mobilisation avait atteint son maximum. En outre la

¹⁸⁷ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

¹⁸⁸ Le Réseau arabe pour les informations des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al horreya : shuhada' sawret 25 janayer* » (Lumière dans le chemin de liberté : les martyrs de la Révolution de 25 janvier), 2012, p.87-91

¹⁸⁹ Michel Dobry, op.cit., p. 142

¹⁹⁰ Tarek Osman, op.cit., p.8

¹⁹¹ Institut de Relation International et stratégique, « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le Printemps arabe », 4 avril 2011, in

http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf

préparation du « vendredi de la colère » ne se faisait plus par internet. Tous les entrepreneurs se réunissaient le 27 janvier dans leur siège.

Dans ce contexte d'incertitude, les calculs du régime égyptien se sont caractérisés par de sérieuses difficultés à procéder à l'évaluation de l'efficacité de leurs stratégies. Ainsi, la suspension des moyens de communication avait en effet un résultat contreproductif: au lieu d'affaiblir la mobilisation et de la limiter, le nombre des contestataires s'est accru énormément.

Cet effet contreproductif de la stratégie mise en œuvre par le régime peut être expliqué par la notion de « moment de dérapage » dont parlait M. Dobry. Selon lui, la calculabilité ordinaire dépend de la stabilité des logiques sectorielles et du maintien de l'autonomie des secteurs. Or, dans les moments de dérapage qui caractérisent les situations de crise politique, cette autonomie est réduite, ce qui mène aux interprétations fluides des dynamiques des crises politiques. Par conséquent, les acteurs politiques se trouvent obligés à se fonder sur l'information que leur livre l'attitude des autres acteurs pour déployer des stratégies. Or, l'accès à l'information lors de ces moments est très coûteux, ce qui peut avoir comme effet d'adopter des stratégies contreproductives.¹⁹²

Dans le contexte égyptien, trois raisons principales ont mené à cet effet contreproductif de la suspension des communications: l'une mentale/émotionnelle, l'autre liée à la circulation de l'information, et la troisième à la perception de la légitimité de la répression :

Premièrement, la suspension des moyens de communication reflétait la perception étatique de la menace vitale que constituait la mobilisation contestataire sur la sécurité du régime. Pour les contestataires c'était également « *un indicateur que le régime est devenu très fragile* »¹⁹³, ce qui a encouragé la mobilisation au lieu de l'affaiblir. En outre, la suspension des moyens de communication a été considérée comme une sorte de sanction collective, ce qui a entraîné la mobilisation de beaucoup de personnes dépolitisées jusque-là insensibles.¹⁹⁴ Ainsi la liste des personnes en colère, contestant la répression étatique augmentait. Beaucoup se disaient que « *puisque elles (les autorités) ont coupé les moyens de communication, il va falloir qu'elles nous supportent dans les rues !* »¹⁹⁵

Deuxièmement, la suspension des moyens de communication a facilité la mobilisation, car « *les gens ne savaient pas ce qui s'est passé, donc ils descendaient dans les rues.* »¹⁹⁶ Sans doute, la circulation d'information sur les actions étatiques répressives est un facteur important qui détermine le niveau de mobilisation, car c'est à l'aide de ces informations que les contestataires

¹⁹² Michel Dobry, op.cit., p.126-141

¹⁹³ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 5/3/2013

¹⁹⁴ Quelque 25 millions d'égyptiens sur 80 millions ont accès à Internet grâce à la pratique courante de la connexion illégitime ou partagée. Voir Jean-Pierre Filiu, op.cit., p.69

¹⁹⁵ Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

¹⁹⁶ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

sont capables de calculer les coûts potentiels de leur contestation et de prendre une décision rationnelle concernant leur mobilisation. En coupant les moyens de communication, les contestataires de la place Tahrir par exemple ne savaient pas que des centaines des manifestants dans les quartiers populaires avaient été tués par les forces de sécurité, ils ne savaient pas non plus que les manifestants à Alexandrie avaient été brutalement dispersés et que les révolutionnaires de Suez avaient été battus. De telle manière que les « victoires » que réalisaient les forces de sécurité dans un certain quartier n'avaient aucun effet dissuasif sur les manifestants dans les autres lieux. Même les citoyens qui n'avaient pas participé aux manifestations et qui avaient accès aux autres sources d'informations, surtout la télévision, et qui savaient que la répression étatique avait atteint son maximum, ne pouvaient pas communiquer avec leurs amis, ou membres de la famille pour les conseiller de retourner à leurs domiciles. Ainsi, d'un côté le niveau de mobilisation de chaque quartier, et de chaque gouvernorat n'était pas affecté par les incidents qui se passaient ailleurs. De plus, les personnes qui assistaient à l'événement, à la différence des personnes qui regardaient la situation de l'extérieur, se mobilisaient plus, lorsqu'il y a eu une élévation dans le niveau de répression. Comme l'indique Fayyad « *avec la mort des premiers manifestants, l'affaire se finit. La rue (le public) brûle. Les personnes résistent.* »¹⁹⁷ De l'autre côté, les forces de sécurité ont été affaiblies physiquement par leur dispersion géographique, et mentalement par le nombre gigantesque de manifestants.

Troisièmement, les personnes qui n'ont pas participé aux manifestations pour des raisons de calcul rationnel des coûts et des avantages de la contestation, ou pour des raisons de convictions personnelles, avaient accès aux informations concernant la répression étatique considérable, et ils pouvaient même regarder sur les chaînes satellites les actes de violence policière contre les manifestants pacifiques. Sans doute, les images (tirs des policiers à balles réelles, sangs, blessures, pancartes, etc.) et les sons (cris, slogans, détonations des armes, pleurs, hurlements, etc.) ont augmenté la vitesse de propagation de la mise en question de la légitimité de la répression étatique.¹⁹⁸ Dans ce cadre, la répression étatique avait alors un effet mobilisateur sur quelques personnes jusque-là insensibles, en changeant leurs perceptions de la légitimité de la répression étatique : les actes de protestations apparaissaient comme légitimes et la répression étatique comme illégitime. Pour Zaree « *le nombre des manifestants se multipliaient lors du vendredi de la colère, car l'Etat a utilisé une violence considérable contre des manifestants pacifiques.* »¹⁹⁹ De plus, « *l'usage du régime d'une violence considérable, ainsi que la suspension des moyens de communication a démontré au peuple que le régime ne s'occupe que de sa survie, et qu'il est prêt à adopter toutes les stratégies répressives pour survivre.* »²⁰⁰ La réaction du régime a donc mené à une transformation dans la perception publique de la légitimité de la répression étatique et du régime lui-même.

¹⁹⁷ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

¹⁹⁸ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.42

¹⁹⁹ Entretien avec Mohamed Zaree(35 ans), CIHRS, 6/3/2013

²⁰⁰ Entretien avec Maha Maamu (36 ans), HMLC, 6/3/2013

En outre, la répression étatique a eu un effet psychologique en provoquant des incitations morales à la mobilisation. La répression étatique a en effet mené à l'exacerbation des émotions, comme la colère, la honte de soi (pour avoir abandonné les manifestants), menant ainsi à un « sentiment d'obligation morale » de soutenir les mouvements protestataires, ou même de justifier la violence utilisée par les groupes protestataires contre les acteurs étatiques répressifs. Pour Youssef, « *la violence a mobilisé plus de personnes. Les gens avaient le sentiment que leurs amis et parents qui participent dans les manifestations sont en danger, et que leur rôle est d'aller les soutenir.* »²⁰¹ Contrairement à ce que suppose Olson -qui refuse de prendre en considération les incitations morales, s'appuyant uniquement sur un modèle de choix rationnel- le contexte égyptien démontre bien que les émotions ont été centrales dans la prise de décision de s'engager notamment lors du « vendredi de la colère ». Cependant il faut noter que toutes les émotions ne sont pas également mobilisables, comme l'explique Sommier : « *la honte par exemple est une émotion subie et de ce fait paralysante pour l'action, tandis que la fierté ou la colère, elles, incitent à une prise de parole. La peur est plus complexe: elle peut engendrer la fuite ou une activité de surcompensation, tendanciellement violente.* »²⁰²

A la nuit du « vendredi de la colère », Moubarak a déclaré à la télévision qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections présidentielles, et qu'il n'était pas question que son fils Gamal le fasse. Il a également renversé le gouvernement, et a promis de prendre des mesures rapides pour combattre la pauvreté, le chômage et la corruption.²⁰³ Il semblait que Moubarak avait décidé de déployer une nouvelle stratégie qui tentait d'apaiser la colère de la population. Or il l'a fait trop tard. Une nouvelle réalité politique est apparue : il y avait déjà des centaines des morts lors des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants.

4. Une « révolution des jeunes d'internet » ?

On entend un bon nombre de commentateurs parler de la Révolution égyptienne comme étant une « Révolution Facebook » ou une « Révolution 2.0 ». D'autres considèrent également que la Révolution n'était que la conséquence de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et que sans les réseaux sociaux numériques et les outils microblogging comme Facebook ou Twitter, elle ne se serait jamais produite.²⁰⁴ Or, le rôle

²⁰¹ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

²⁰² Isabelle Sommier, « 9. Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010, p.195

²⁰³ Premier discours de Moubarak, 29/1/2011 voir <http://www.youtube.com/watch?v=c7Bo1azy2Mc>

²⁰⁴ Le rôle des NTIC au niveau politique a souvent été convoqué pour décrire le mode opératoire des révolutions de fleurs et de couleurs des années 2000, comme la « Révolution des Roses » en Géorgie en 2003, la « Révolution Orange » ukrainienne en 2004, la « Révolution des Tulipes » en Kirghizstan en 2005, la « Révolution Verte » iranienne en 2009, et quelques mobilisations contestataires qualifiées par les médias de « révolution » comme la « Révolution du Cèdre » une mobilisation au Liban réclamant le retrait des troupes syrien après l'assassinat du Rafik

des NTIC ne doit pas être surestimé. Il est vrai qu'elles ont permis la circulation d'information sur un mode horizontal via le web participatif,²⁰⁵ et qu'ils ont offert la possibilité de communiquer à un nombre illimité des internautes d'espaces géographiques divers et donc d'échanger et de diffuser des informations et d'organiser des activités. Cependant, les NTIC ne doivent être considérées que comme « *un nouvel instrument dans la boîte à outils révolutionnaires.* »²⁰⁶ Bref, comme l'expliquent Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, « *les NTIC "offrent la possibilité de". Ce n'est pas en tant que technologies en soi qu'elles transforment les relations sociales, ce sont plutôt leurs usages qui actualisent des potentialités déjà présentes dans la société avant que ces technologies ne s'y diffusent.* »²⁰⁷

Malgré les tentatives de censure des chaînes satellites, et la répression dans le domaine numérique qu'a exercé le régime,²⁰⁸ celui-ci a échoué à contrôler la circulation d'information fortement chargée émotionnellement - notamment via Facebook- Twitter, et SMS, réclamant la colère et la lutte pour la dignité, suscitant ainsi une « indignation mobilisatrice », selon l'expression d'Ayari et Geisser.²⁰⁹ De fait, « *la période qui a précédé le temps fort de ces révolutions [arabes] a été marquée par un transfert du centre de gravité des informations en mesure de contester la légitimité des régimes, des médias traditionnels aux NTIC. Ce transfert a en quelque sorte contribué à "politiser" une fraction d'une jeune "élite" urbaine qui avait davantage accès à l'Internet, et le maîtrisait mieux.* »²¹⁰ Or, ces jeunes « élites » urbaines n'étaient pas capables seules de faire tomber un régime, comme l'a montré le scénario des autres pays arabes comme le Sultanat d'Oman par exemple. Cette « élite NTIC » appartenait à des catégories sociales plus favorisées que les jeunes des bidonvilles et quartiers populaires émeutiers qui sont entrés en scène de manière déterminante le 28 janvier 2011. En d'autres termes, il ne s'agissait pas d'une « Révolution des jeunes de Facebook », car sans l'allégeance de toutes les strates sociales, notamment les strates défavorisées, les jeunes internautes de la classe moyenne ne suffisaient pas à renvoyer Moubarak.

Hariri, la « Révolution bleue : une mobilisation koweïtienne réclamant le droit de vote des femmes. Le rôle des NTIC est également convoqué dans le mouvement philippin en 2001 réclamant la démission du président Estrada, le mouvement kenyan en 2008, le mouvement indonésien en 2009, et la « Révolution Twitter » de Moldavie en 2009)

²⁰⁵ Bassem Tayara fait une différenciation entre le « web passif » qui comprend l'accès à l'information et la recherche des données précise, et le « web interactif » ou le « web participatif » qui comprend l'interaction et interdépendance entre le « sommet » (la source d'information que ce soit organisme ou personne) et l' « arête » (la destination de cette information) Les liaisons entre sommets et arêtes ne sont pas pyramidales mais interdépendantes, car une arête peuvent devenir une source et vice-versa. Ce type de web et a connu une croissance considérable surtout dans le monde arabe à partir de 2005-2006), voire Bassem Tayara, op.cit

²⁰⁶ Jean-Pierre Filiu, op.cit. p.84

²⁰⁷ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.37

²⁰⁸ Des utilisateurs d'Internet ont été souvent arrêtés pour leurs activités sur le net. De plus le gouvernement a cherché à contrôler la toile ainsi que les SMS et les systèmes de messageries par les réseaux de GSM afin de restreindre la liberté d'expression et le libre accès à l'information

²⁰⁹ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.37

²¹⁰ Ibid., p.40-41

Il paraît donc évident de souligner le rôle important joué par les pauvres et défavorisés lors du « vendredi de la colère ». Sans doute, cette journée-là constituait l'occasion pour eux d'exprimer leur mécontentement. C'est pour cela que les habitants des quartiers populaires et des bidonvilles se sont soulevés dans l'après-midi du 28 janvier : un grand nombre de personnes s'étaient joints aux marches vers la place Tahrir, d'autres ont manifesté dans leurs quartiers et attaqué les commissariats de police, symbole de la répression. « *Dans chaque quartier populaire et bidonville il y avait une vingtaine des morts.* »²¹¹ Des affrontements violents entre les manifestants et les forces de sécurité ont eu lieu. « *Dans les quartiers populaires beaucoup ont été tués devant les commissariats de police, comme à El-Matareyya, Ein Shams, El-zawya el-hamra, El Amireya, El Mukatam, Bulak, El Marg* ». ²¹² Les commissariats de police dans les quartiers populaires et dans la périphérie des bidonvilles ont été mis en feu, et les quartiers étaient sous contrôle des révolutionnaires. Il s'agissait de la vengeance populaire.

Le nombre des martyrs et blessés dans les quartiers populaires indique le rôle de leurs habitants dans la Révolution. La Figure (A) du schéma 9 montre le nombre de manifestants tués et blessés devant les commissariats de police des quartiers populaires et aux alentours des quartiers informels tandis que la figure (B) le nombre de victimes des marches des habitants de trois quartiers populaires du Caire. ²¹³

C'est vrai que les habitants des quartiers populaires et des bidonvilles se sont dirigés en premier lieu contre les commissariats de police, où beaucoup entre eux avaient été humiliés et torturés. Il s'agissait alors des instances qui ont exercé directement la violence physique, un type de répression directe, contre eux. Or, ceci ne nie pas le fait que la souffrance sociale et économique des membres de cette classe sociale était étroitement liée à la répression étatique à laquelle elle est exposée. Donc, les habitants des quartiers populaires et des bidonvilles ont marqué leur hostilité envers les autorités politiques, surtout envers le ministère de l'Intérieur et ses agents désignés par eux comme « *el hokuma* » (le gouvernement). Pour cette classe marginalisée il n'y avait pas de distinction entre les deux types de répression qu'ils subissaient : la violence sociale et économique d'un côté, la torture et l'humiliation de la part des agents étatiques de l'autre. C'était le même acteur qui les réprimait et les privait de leurs droits : « *al hokuma* », ou le gouvernement, un synonyme des policiers dans leur « propre » langue. Pour Maamun, « *les masses se mobilisaient contre la répression étatique, qui était également une stratégie pour opprimer les demandes sociales et économiques des citoyens. Ainsi les facteurs économiques et sociaux mobilisaient les masses marginalisées même s'ils n'étaient pas conscient de ce fait* ». ²¹⁴

²¹¹ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

²¹² Entretien avec Rafik El Morr (29 ans), EIPR, 12/3/2013

²¹³ Ce schéma a été construit à partir des données indiquées dans le rapport du Réseau arabe pour l'information des droits de l'homme, « *Do' fi darb al horreya : shuhada' sawret 25 janayer* » (Lumière dans le chemin de liberté : les martyrs de la Révolution de 25 janvier), op.cit.

²¹⁴ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 6/3/2013

Schéma 9 : Les victimes des quartiers populaires et bidonvilles au Caire

Figure (A) : Le nombre des morts et blessés devant les commissariats de police

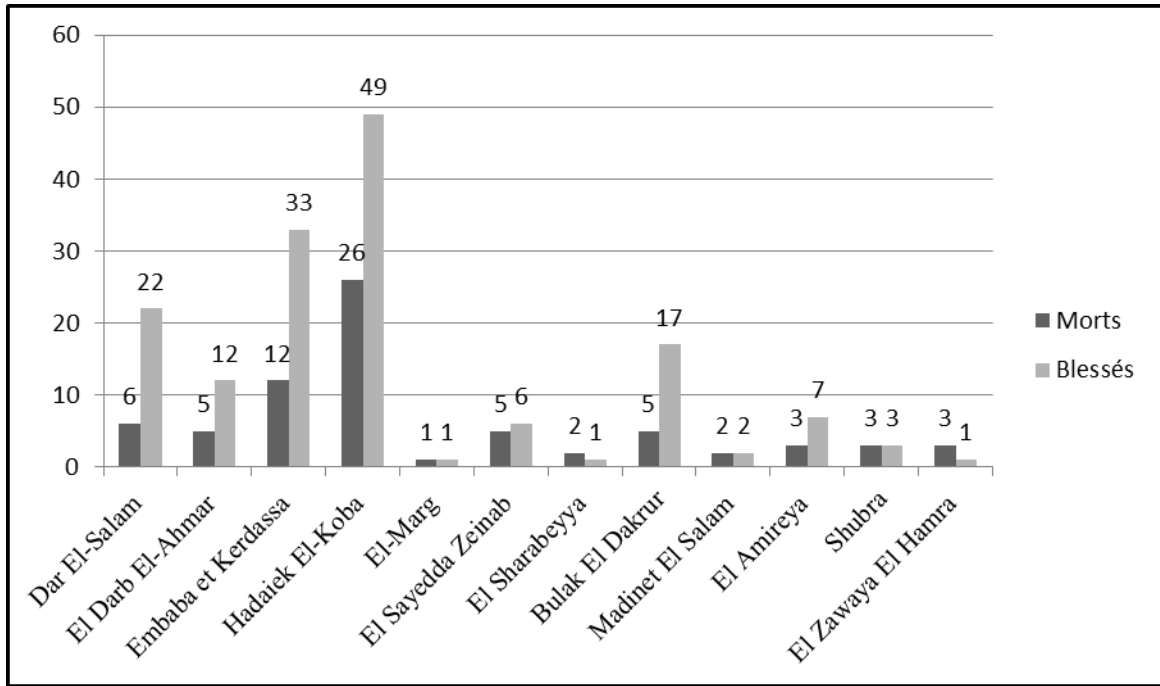
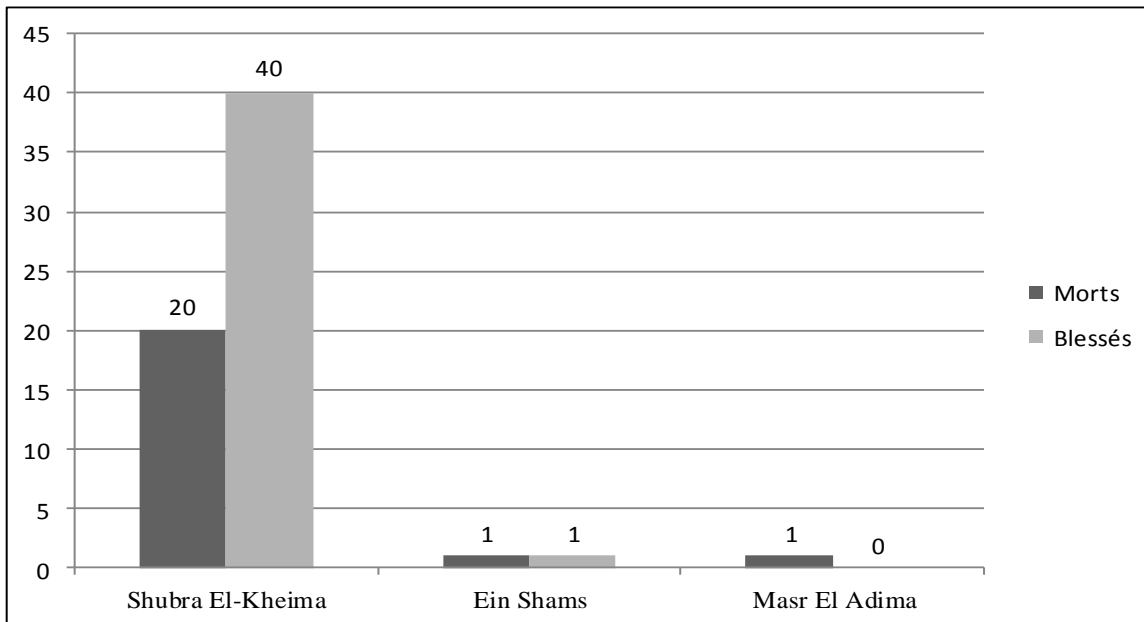


Figure (B) : Le nombre des morts et blessés des marches



Source : schéma construit par mes soins à partir des données indiquées dans le rapport du Réseau arabe pour l'information des droits de l'homme, « *Do' fi darb al horreya : shuhada' sawret 25 janayer* » (Lumière dans le chemin de liberté : les martyrs de la Révolution de 25 janvier), 2012

Le 28 janvier a été ainsi un tournant, car les manifestations se sont diffusées, notamment dans les quartiers pauvres. Les jeunes de la classe moyenne n'étaient plus les acteurs principaux. Par contre, il s'agissait d'une « révolution à la manière populaire ». ²¹⁵ Sans doute, la diffusion de la crise, le grand nombre des manifestants, et la résistance de ceux-ci à la répression policière -parfois aussi par la violence- ont été seuls capables d'assurer la défaite des forces de sécurité et leur retrait absolu.

Donc, désigner la Révolution comme une « Révolution des jeunes Facebook » ou d'une « Révolution non-violente » repose sur une « lecture orientaliste "binaire" visant à confirmer la suprématie de l'Occident, en opposant "la" tradition-associée à l'obscurantisme, à la violence et à tout ce qui fait obstacle au progrès-el "la" modernité "importée", libératrice. » ²¹⁶

En conclusion, nous avons essayé d'analyser l'évolution de l'action étatique répressive, et son effet sur la transformation de l'activité collective contestataire depuis la mort de Khaled Saïd jusqu'au « vendredi de la colère », le jour le plus crucial de la Révolution égyptienne. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à l'origine du cycle de mobilisation contestataire afin d'identifier les raisons de son développement significatif suite à la mort du jeune Khaled Saïd. A cet égard, notre première hypothèse, qui suggère que le niveau de mobilisation contre la répression étatique est positivement lié à la disponibilité de l'information, a été vérifiée : la création d'une page Facebook qui s'est donné pour objectif de faire circuler des photos de Khaled Saïd ainsi que son histoire, a réussi à faire de la mort de Khaled Saïd une affaire largement contestée. Dans ce cadre, la page Facebook KKS a fonctionné comme un levier d'indignation, ce qui prouve la validité de notre troisième hypothèse : le niveau de mobilisation contestataire a gagné en importance lorsque la répression étatique est intervenue dans un contexte politique tendu et après la création de la page Facebook KKS qui a fonctionné comme une organisation mobilisatrice.

De fait, la mort de Khaled Saïd a engendré un choc moral, notamment parmi les jeunes de la classe moyenne. Ce choc a été produit par une transformation de la nature de la répression étatique qui a pris pour cible de nouvelles victimes : les membres de la classe moyenne dépolitisée sont devenus la cible de la répression étatique. La deuxième hypothèse est ainsi vérifiée : le niveau de mobilisation n'est pas seulement lié au niveau de répression, comme l'indiquent beaucoup des chercheurs, mais aussi à la nature de cette répression.

Enfin, la mobilisation des jeunes de la classe moyenne qui avait pour but de contester la violence policière, était, comme le suggère notre quatrième hypothèse, liée à un changement dans leur perception de la légitimité de la répression étatique. Ici, la place de l'émotion comme déclencheur de la mobilisation s'est révélée centrale. C'est grâce aux incitations morales produites chez les jeunes qui s'identifiaient à Khaled Saïd, touchés par un sentiment combinant à la fois la colère et la peur, qu'ils se sont mobilisés.

²¹⁵ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

Début janvier 2011, le contexte politique devient plus tendu : les attentats contre l'église Copte sont révélateurs de l'incapacité du régime à assurer la sécurité du pays. Un nouveau « pacte social » implicite, entre les Coptes et le régime a été remis en question. De même, les salafistes qui se sont éloignés du jeu politique, se sont sentis menacés après la mort par la torture d'un des leurs, Al Sayed Belal. Par conséquent, le cercle des contestataires s'est étendu, donnant plus de force à la trajectoire de la contestation. Une alliance dépassant les clivages de classe et d'idéologie a vu le jour, mêlant les opposants politiques traditionnels, toute idéologie confondue, les jeunes de la classe moyenne, les jeunes d'Ultras Ahlawi, les Coptes et les salafistes.

Dans ce cadre, la troisième hypothèse s'est également révélée valable : le contexte dans lequel la répression étatique intervient affecte le niveau de mobilisation. A ce moment-là, la Révolution tunisienne a réussi à renvoyer Ben Ali. Grâce aux similarités institutionnelles et culturelles existant entre les deux pays, les Egyptiens se sont identifiés aux Tunisiens, cherchant à imiter leur modèle, entraînant un effet de contagion. La structure des opportunités politiques semblait ouverte : d'une part le régime semblait vulnérable, d'autre part les événements en Tunisie semblaient signifier que les chances de succès de la contestation contre le régime égyptien étaient plus élevées. Le 25 janvier, premier jour de manifestation, des dizaines de millions d'Egyptiens manifestaient. Les revendications se résumaient à « pain, liberté, justice sociale, dignité humaine ». Or, la violence policière à laquelle les manifestants pacifiques ont été exposés, a mené à l'apparition d'une revendication plus radicale, inspirée par les événements tunisiens. Pour la première fois des dizaines de milliers d'Egyptiens revendiquaient la chute du régime. Il est évident alors que la deuxième hypothèse se vérifie de nouveau : l'intensification du niveau de répression étatique a mené à l'intensification de la contestation. Le cycle de la mobilisation semblait être dans sa phase ascendante. Le « vendredi de la colère » a constitué le paroxysme de ce cycle. La conjoncture politique fluide a poussé le régime à mettre en œuvre des stratégies qui ont eu des effets contreproductifs : la négligence des revendications des manifestants, la suspension des moyens de communication, la mise en œuvre des stratégies répressives brutales, ainsi que l'exposition des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants pacifiques par les chaînes satellites, ont mené à la propagation de la contestation parmi des citoyens jusque-là insensibles. La répression étatique était perçue comme illégitime par une grande partie de la population, ce qui a mené des centaines de milliers de personnes à se joindre aux manifestations. La répression étatique a fonctionné comme un facteur de mobilisation, plus que comme un facteur de dissuasion lors du « vendredi de la colère », car elle a engendré un changement dans la perception publique de la légitimité du régime, vérifiant ainsi la troisième et la quatrième hypothèses.

²¹⁶ Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, *op.cit.*, p. 775

Enfin, les habitants des quartiers populaires et des bidonvilles se sont soulevés vers l'après-midi du 28 janvier. Les contestations ont réussi à dépasser l'espace restreint des réseaux sociaux, pour engager des masses « dépolitisées » qui n'y ont pas accès et dont la participation a été déterminante : les commissariats de police et le siège principal du parti dominant ont été attaqués et incendiés. Les affrontements simultanés entre les forces de sécurité et le nombre considérable de manifestants dans les quartiers populaires ont affaibli le personnel des FCS, les obligeant à se retirer complètement des rues du Caire. Le rôle des pauvres et des marginalisés était donc significatif, mettant en question toute approche qui désigne la révolution égyptienne comme une « Révolution Facebook ».

DEUXIEME CHAPITRE

Après le retrait du ministère de l'Intérieur : l'armée au cœur de la crise

A partir de la nuit du 28 janvier, la situation connaît un changement radical. Les acteurs ne sont plus les mêmes : D'une part, la police se retire du Caire, remplacée par les troupes de l'armée. D'autre part, les contestataires ne représentent plus uniquement une certaine classe sociale et ne font plus partie d'une certaine génération. En outre, les instigateurs de la mobilisation ne maîtrisent plus le mouvement. De fait, depuis le 28 janvier, Internet perd de son influence. La page Facebook KKS, qui a joué jusque-là un rôle primordial dans la mobilisation de citoyens contre les actions répressives de l'Etat, a perdu tout contrôle et toute capacité de mobilisation. Dès lors, ce sont les chaînes de télévision qui ont un rôle déterminant concernant la diffusion de l'information et la formation de l'opinion publique. Une évolution qui n'est pas exclusivement due à la suspension de l'internet durant 5 jours, mais également au fait que « *la capacité de mobilisation d'internet est devenue moins forte que la capacité de mobilisation de la rue.* »²¹⁷ De fait, 500 000 personnes avaient annoncé sur internet leur participation aux manifestations du « vendredi de la colère », mais en réalité 6 millions de personnes se sont mobilisées au final dans tous les gouvernorats du pays : « *L'internet était hors-jeu* », selon l'expression de Mansour.²¹⁸ Comme le dit Filiu « *les réseaux sociaux [...] ont représenté l'étincelle de la révolution du 25 janvier en Egypte. [...] ils ont été essentiels pour alimenter un sentiment collectif de rancœur et d'aspirations partagées, surtout au sein de la jeunesse urbaine et éduquée. En dévoilant les mensonges et les crimes du régime en place, ils ont participé au renversement du mur de la peur. Une fois cette percée accomplie, leur importance réelle dans le processus révolutionnaire est devenue secondaire.* »²¹⁹ De même, les partis politiques et les mouvements qui ont participé à l'organisation des premières manifestations ont perdu leur capacité de mobilisation. « *C'est la rue qui a pris le contrôle de la direction de la contestation!* »²²⁰

Face à cette évolution de la situation, la stratégie utilisée par le régime pour faire face à la contestation a également changé. La suspension d'internet ainsi que la répression directe et massive ne semblaient pas améliorer la position du régime. Il fallait donc adopter une nouvelle stratégie répressive, dans laquelle l'acteur principal sur place – l'armée – a fait partie. Cependant, à partir d'un certain moment, celle-ci a décidé de sacrifier la tête du régime, tout en maintenant le régime lui-même. D'ailleurs, un mythe de l'armée s'est propagé dans le public, la

²¹⁷ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ Jean-Pierre Filiu, op.cit. p.84

²²⁰ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

percevant comme « protectrice de la Révolution ». Ce n'était qu'à partir de fin juin 2011 que des milliers ont lancé des slogans contre elle.

Ce chapitre sera donc consacré à l'analyse du rôle de l'armée, comme étant d'une part un acteur principal de répression, et d'autre part un acteur central dans la vie politique, affectant ainsi de double manière la trajectoire de contestation, à partir du déploiement de ses troupes dans les rues du Caire, et jusqu'à l'émergence des protestations réclamant son départ.

SECTION 1 : Les dernières batailles du régime de Moubarak

Jusqu'à l'après-midi du 28 janvier, il s'agissait d'une répression étatique publique et directe : la violence s'exerçait par des acteurs étatiques en pleine rue. Or, dès la nuit du 28 janvier et jusqu'à la chute de Moubarak, la répression étatique a pris une nouvelle forme : un couvre-feu a été imposé au Caire. L'armée a commencé à interpellier des individus et à les placer en détention après le déploiement de ses troupes à travers la capitale le 28 janvier. Sur la place Tahrir, des voyous attaquaient les manifestants et les hôpitaux de campagne situés aux périphéries de la place. L'armée, présente sur la place, n'est pas intervenue pour protéger les manifestants contre ces attaques. Les manifestants présents au centre de la place n'étaient pas exposés à la violence, mais ceux qui se trouvaient à la périphérie de la place ont été les plus exposés à la violence des voyous et des snippers, appartenant vraisemblablement à la police.²²¹ De plus, de véritables guerres des rues ont éclaté les 29 et 30 janvier aux alentours du ministère de l'Intérieur. Dans tous les autres quartiers du Caire cependant, les institutions étatiques n'ont pas fait usage de la violence de manière directe à l'encontre des citoyens. Mais les autorités, en particulier le ministère de l'Information, l'administration pénitentiaire, le SRSE, et l'armée, ont collaboré pour mettre en œuvre un nouveau type de répression : la répression déléguée. A cet égard, deux « stratégies de terreur » ont été mises en œuvre. L'une a ciblé le public, à travers une campagne médiatique de terreur. L'autre a été dirigée vers les contestataires, notamment par l'attaque contre les manifestants sur la place Tahrir, lors des batailles des rues, notamment la « bataille des chameaux ». Cependant, ces deux stratégies se sont révélées contreproductives : le niveau de mobilisation contestataire s'est élevé d'une manière considérable, menant l'armée à prendre la décision de lâcher Moubarak.

1. « Le chaos ou moi » : au cœur de la bataille médiatique

Le retrait des FCS a eu lieu suite à la résistance dont ont fait preuve les manifestants face à la répression qu'ils ont subie durant 4 jours. Mais il semblait être une stratégie politique : ayant échoué à disperser les manifestants par la répression directe et ouverte, les autorités devaient trouver une nouvelle stratégie : il s'agissait de rappeler aux Égyptiens que « *le prix de leur sécurité, c'est leur indignité et leur soumission. Soumettez-vous si vous voulez vivre dans la sécurité !* »²²² Ainsi une campagne du ministère de l'Information visant à terroriser la population a été lancée en coopération avec le ministère de l'Intérieur. En effet, afin d'intensifier le climat de peur des citoyens, celui-ci a ordonné aux policiers de se retirer complètement des rues du Caire alors que l'armée était encore en train de se déployer pour

²²¹ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

²²² Sarah Ben Néfissa, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte. Révolution civile et politique », *Revue Tiers Monde*, 2011/5 HS, p. 234

maintenir l'ordre. Durant ce vide sécuritaire qui a duré de la nuit du 28 janvier jusqu'au 31 janvier, tous les commissariats de police ont été ouverts et les prisonniers qui y étaient détenus ont été libérés.

De son côté, l'administration pénitentiaire, une institution placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, a assuré l'évasion des détenus: les gardes de certaines prisons se sont volatilisés, des prisonniers ont été tués et d'autres se sont échappés, des soldats de l'armée se sont mis à leur recherche. Des prisons situées au Caire ou à la périphérie de la capitale, connues pour accueillir des militants islamistes, comme la prison d'*Abou Zaabal* ou celle de *Wadi El-Natroune*, ont été le théâtre d'évasions collectives. Huit membres du Hamas palestinien se sont ainsi évadés d'*Abou Zaabal*, et 34 Frères musulmans, dont l'actuel Président Mohamed Morsi, ont réussi à quitter la prison de *Wadi El-Natroune*, après que leurs gardes avaient déserté les lieux. En outre, des détenus se sont évadés en grand nombre d'autres centres de détention, en particulier ceux d'*Al-Marg* et du *Fayoum*. Dans ces prisons qui ont connu une évasion massive, deux raisons expliquent ces fuites : dans certains cas, l'évasion était le résultat de l'abandon planifié et intentionnel par toutes les forces de sécurité de leur position, dans le but de terroriser le public. Dans d'autres, elle survenait après une attaque armée contre les prisons, menée par des éléments venant de l'extérieur, dans le but de libérer les détenus.

Cependant, dans les prisons n'ayant pas connu d'évasion, les prisonniers ont été exposés à une violence collective de la part des autorités, surtout dans trois prisons du Caire : *Tora*, *Alesti'naf*, et *Alkata* où des massacres ont été perpétrés du 29 au 31 janvier par le personnel pénitentiaire. Selon des statistiques officielles et des rapports d'organisations des droits de l'Homme, la violence ne s'est pas limitée à l'utilisation excessive des armes à feu par des agents pénitentiaires. Elle s'est également traduite par la prise pour cible de prisonniers désarmés présents dans leur cellule. Selon le rapport de l'EIPR « *Les meurtres des prisonniers dans ces prisons étaient dans la plupart des cas intentionnels, et n'étaient en aucun cas liés à des tentatives d'évasion ou à une réaction (de l'administration pénitentiaire) à une mutinerie au sein de ces prisons. Lorsque l'on a ouvert le feu (sur les prisonniers), la partie supérieure du corps a été prise pour cible et non la partie inférieure.* »²²³ Tout au long d'une période allant de 10 à 15 jours dans ces trois prisons, le personnel pénitentiaire a continué à tirer au hasard, faisant

²²³ Dans la prison d'*Alqta* par exemple, durant la période allant du 25 Janvier à début Mars 2011, 33 prisonniers ont été tués, dont 31 sont morts par balles réelles. 28 de ces 31 prisonniers ont été mortellement blessés à la partie supérieure du corps. A la prison de *Tora*, le 29 janvier, des balles réelles ont été tirées sur les prisonniers à l'intérieur des cellules. En outre, le personnel pénitentiaire a lancé du gaz lacrymogène à l'intérieur des cellules et les prisonniers ont été abattus dans la cours de la prison lorsqu'ils sont sortis de leur cellule pour échapper au gaz. Lors de cet incident, plusieurs prisonniers sont morts et plusieurs dizaines d'autres ont été blessés. Dans la prison d'*Alesti'naf* au moins 14 prisonniers ont été tués les 30 et 31 Janvier 2011. Ils étaient menottés et accompagnés par des agents pénitentiaires, qui les ont battus avant de leur tirer dessus de près. Clairement, le but de la fusillade n'était pas d'empêcher les prisonniers de s'échapper, mais de les tuer. Voir : EIPR, « *Shohada' khalf al kodban...katl wa ta'zib al sogana'ba'd endela' sawret 25 janayer* »(Martyrs derrières les barreaux : attentas et tortures des prisonniers après le déclenchement de la Révolution de 25 janvier), août 2011, in <http://eipr.org/report/2011/08/24/1223> .

plusieurs morts et blessés parmi les prisonniers. Les corps des victimes restaient à même le sol durant plusieurs jours avant d'être transférés à la morgue. De plus, les prisonniers ont été laissés sans surveillance dans les locaux. La fourniture d'eau, d'électricité et de nourriture a été interrompue.²²⁴ Il est ainsi évident que l'auteur de l'agression était le personnel pénitentiaire qui avait pour objectif de pousser les prisonniers à s'enfuir. Il semble que les prisonniers qui, n'ayant plus que quelques semaines à purger, refusaient de s'enfuir de peur d'être repris et condamnés à une nouvelle peine, ont été tués. Même Mohamed Al-Batran, le Chef des détectives du secteur pénitentiaire, qui a contesté la fuite des détenus des postes de police, et qui a réussi à l'empêcher à la prison d'*Alkata*, le 27 janvier, a été tué par les agents pénitentiaires de la prison le 29 janvier, alors qu'il s'y trouvait pour gérer la colère des prisonniers.²²⁵

La police et l'administration pénitentiaire ont donc cessé toute activité, permettant ainsi la fuite des criminels et des prisonniers, alors que des vagues d'émeutes et de pillages, qui semblaient organisées par les autorités politiques, éclataient à travers le pays. Elles attiraient tout particulièrement l'attention des médias officiels : les chaînes de télévision étatique ont ainsi affirmé que les criminels qui s'étaient enfuis des commissariats de police et des prisons, attaquaient les domiciles, violaient les femmes, incendiaient les meubles et les voitures. Des « victimes » hystériques intervenaient sur les chaînes de télévision étatique, des « témoins » assuraient avoir assisté à l'attaque des quartiers résidentiels par des voyous et des criminels. Un certain nombre des bâtiments du centre-ville furent incendiés, dont le siège central du PND. La télévision officielle a annoncé que le feu s'est approché dangereusement du Musée égyptien, qui accumule la plus grande collection d'antiquités égyptiennes au monde. La panique s'est diffusée dans le pays. Selon Filiu « *la décision délibérée de retirer la police des grandes villes, tandis que des pillards multiplient les provocations, coïncide avec une série d'évasion dans plusieurs prisons les plus surveillées du pays. Des comités de vigilance sont formés dans un climat d'anarchie rampante.* »²²⁶ De fait, face à l'absence de la police des rues du Caire, la télévision étatique encourageait les civils à former des comités populaires pour assurer leur propre sécurité et aider l'armée à interpellier les criminels. On peut donc considérer cela comme une nouvelle forme d'incitation à la violence : la violence populaire, qui n'est que le reflet de la violence étatique déléguée. Les civils armés se regroupaient ainsi au sein de comités populaires – créés pour enrayer les pillages- et attaquaient tous ceux qu'ils considéraient comme des voyous ou des prisonniers en fuite. Pour Maamun « *quand les institutions étatiques répressives ont cessé de*

²²⁴ Les chiffres officiels communiqués par l'administration pénitentiaire en avril 2011 indiquaient que le nombre de morts parmi les prisonniers était de 189 et celui des blessés était de 26, dans toutes les prisons d'Egypte. Toutefois, le nombre réel de décès pourrait être supérieur à 189, surtout si l'on tient compte du fait que 19 corps non-identifiés ont été enterrés sur ordre du Premier ministre et que certaines victimes portaient un uniforme de prison. Voir : EIPR, « *Shohada' khalf al kodban...katl wa ta'zib al sogana'ba'd endela' sawret 25 janayer* »(Martyrs derrière les barreaux : attentas et tortures des prisonniers après le déclenchement de la Révolution de 25 janvier), op.cit

²²⁵ Il n'existe pas des documents officiels qui mettent en évidence cette analyse. Les raisons « réelles » de cette violence considérable, et l'attentat du Batran demeurent jusqu'à aujourd'hui inconnues, étant donné que le personnel du SRSE a éliminé la plupart des documents du SRSE avant que les manifestants attaquaient ces sièges.

²²⁶ Jean-Pierre Filiu, op.cit., p.116

*fonctionner, les civils se sont réprimés mutuellement. Le recours à la violence s'est développé entre les civils.»*²²⁷ De plus, beaucoup de civils soupçonnés d'être des voyous ou des évadés de prison ont été battus ou même tués par des tirs accidentels de membres des comités populaires. D'autres ont été arrêtés par les comités populaires et livrés à la police militaire, qui a également arrêté beaucoup de civils pour avoir violé le couvre-feu. Les comités populaires ont été utilisés par les appareils de sécurité et les médias étatiques pour inciter les civils à se réprimer mutuellement, pour les terroriser, et pour détenir des manifestants. « *Aux alentours de la place Tahrir, de nombreux manifestants ont été arrêtés par les comités populaires en coopération avec la police militaire et des agents des SRSE.* »²²⁸

Le retrait de la police, et la campagne médiatique qui l'a accompagnée, faisaient alors partie de la stratégie visant à terroriser le public, une stratégie que l'on peut résumer par les mots du président Moubarak lui-même : « Moi ou le chaos ». Le public donc devait choisir entre le régime de Moubarak et la Révolution. En d'autres mots, entre la stabilité et l'anarchie. Dans ce contexte de profonde incertitude politique, cette stratégie visait à renforcer le sentiment des citoyens du besoin de sécurité et leur aspiration d'un retour à l'ordre.²²⁹ Elle semblait être, selon l'expression de Bennani-Chraïbi et Fillieule, une tentative d' « *acheter la paix sociale [...] en vue d'affecter les calculs stratégiques des citoyens en soulignant les risques de profond désordre social.* »²³⁰ Il fallait montrer au peuple que le prix de la contestation était très élevé. Ce n'est qu'à partir de la décision du régime de déployer l'armée au Caire et dans les grandes villes, et l'apparition des chars et véhicules blindés dans les rues de la capitale qu'un sentiment de sécurité a été provoqué. Le message était clair : c'est le régime qui est seul capable de garder la sécurité, et rétablir l'ordre. Le public dépolitisé a ainsi commencé à faire pression sur les manifestants – dont la contestation a perdu en légitimité- pour les amener à quitter la place Tahrir. « *C'est vous (les manifestants) qui avez ruiné le pays* », « *au moins nous vivions en sécurité* ». Tels étaient les messages adressés par le public aux manifestants. « *Les institutions de sécurité se sont retirées, l'anarchie éclatait, et la légitimité des manifestations a diminué.* »²³¹

Simultanément, une nouvelle campagne médiatique a été lancée par la télévision étatique visant à décrédibiliser le mouvement de contestation. Le 2 février, la chaîne étatique égyptienne (*Kanat Al Masriya*) a annoncé avoir découvert un câble *WikiLeaks* qui prouvait que les manifestations du 25 Janvier avaient été planifiées depuis plus de deux ans et organisées par des puissances étrangères, notamment les Etats-Unis, Israël, l'Iran, le Hamas, le Hezbollah et le Qatar. Au même moment, une chaîne égyptienne privée, *Al-Mehwar*, étroitement liée au régime par son fondateur, membre du PND, a diffusé le témoignage d'une « *activiste et leader du mouvement contestataire* », qui avouait avoir suivi un entraînement auprès du Mossad israélien

²²⁷ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 6/3/2013

²²⁸ Entretien avec Karim Ennarah (29 ans), EIPR, 14/3/2013

²²⁹ Vincent Geisser, « Les protestations populaires à l'assaut des régimes autoritaires : une « révolution » pour les sciences sociales ? », *L'Année du Maghreb*, VIII | 2012, in : <http://anneemaghreb.revues.org/1373>, p.26

²³⁰ Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, op.cit., p. 782

²³¹ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC, 6/3/2013

et de la CIA, aux Etats-Unis et au Qatar, avec des jeunes de la page de KKS, ceux du mouvement du 6 avril, de Kefaya et les jeunes des FM. Selon elle, le *Freedom House*²³² aurait donné à chaque mouvement contestataire 50 000 \$ pour organiser les manifestations du 25 janvier afin de déstabiliser le régime de Moubarak.²³³ La télévision officielle soutenait que la Révolution était organisée par des « acteurs étrangers », appelant les citoyens à interpellier tous les étrangers présents sur la place Tahrir ou à ses alentours, et rapportant à longueur de journée de telles arrestations. Dans les jours qui ont suivi, les étrangers –journalistes, résidents ou même touristes– ont été pris pour cible et un grand nombre d’entre eux ont dû être aidés par le Centre Al-Nadeem, durant les 18 jours des manifestations.²³⁴ « *La théorie du complot paraît énorme, et il est évident que le régime déploie une autre de ses stratégies pour enrayer le mouvement de protestation.* »²³⁵ Or, un événement a pu contourner l’effet de cette campagne médiatique, remettant en cause toute crédibilité et légitimité du régime : « la bataille des chameaux ».

2. « *La bataille des chameaux* » : la dernière bataille de rue

La provocation suivante organisée par le régime était brutale : Le 2 février, des voyous armés et montés sur des chameaux et des chevaux, et des policiers en civils ont attaqué les manifestants sur la place Tahrir. C’est la « bataille des chameaux »²³⁶, qui a duré jusqu’au 3 février. L’attaque a fait 11 morts et au moins 767 blessés parmi les manifestants de la place Tahrir.²³⁷ On ne peut cependant pas supposer que les auteurs de l’offensive n’étaient que des voyous collaborant avec le PND et les SRSE. La campagne de terreur menée par le ministère de l’Information en collaboration avec le ministère de l’Intérieur dès le « vendredi de la colère », a en effet eu un effet considérable sur le public dépolitisé. A cela s’ajoute le fait que Moubarak s’est adressé pour la deuxième fois au pays le 1^{er} février, cinq jours après le lancement de cette campagne médiatique. Dans son discours, il mettait l’accent sur « *les conditions difficiles qui mettent l’Egypte et son peuple à l’épreuve et qui pourraient l’entraîner vers l’inconnu* ». Il ajoutait

²³² Freedom House est une ONG américaine fondée en 1941 en pleine guerre froide. Son but principal est de promouvoir la liberté et les principes de la démocratie dans le monde entier. Ainsi, elle dispose de sièges dans un grand nombre de pays, y compris l’Egypte. Elle soutient les militants des Droits de l’Homme et les activistes politiques de l’opposition dans les régimes autoritaires. Elle tente également de sensibiliser à travers ses activités de plaidoyer les Etats-Unis à l’importance d’agir par le biais des politiques étrangères sur les régimes autoritaires. Voir : le site-web officiel de Freedom House <http://www.freedomhouse.org/about-us>

²³³ Plus tard, on a découvert que ce témoignage de façade était livré par une journaliste incitée par son chef, connu pour avoir des relations étroites avec l’élite dirigeante

²³⁴ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

²³⁵ Jimmy Markoum, « Ces quelques jours qui ont fait basculer l’Egypte », *Mondes*, N 8, automne 2011, p. 16

²³⁶ Ces affrontements violents ont été nommés « la bataille des chameaux » par les manifestants de la place Tahrir, appellation reprise dès lors par les medias. L’entrée des chameaux et chevaux sur la place Tahrir, le 2 février 2011, a rappelé par ailleurs les batailles de l’Antiquité, notamment une du même nom, connue dans l’histoire islamique et ayant eu lieu en 656 après J.C. Cette désignation doit de cette façon, être comprise sous les traits de la critique satirique.

que sa « première responsabilité maintenant était de rétablir la sécurité et la stabilité de la patrie pour assurer une transition pacifique du pouvoir », estimant que le pays avait le choix entre « le chaos et la stabilité ». Il déclarait ensuite qu'il ne se représenterait pas aux élections présidentielles de septembre et annonçait une série de réformes en réponse aux revendications des manifestants. Il a nommé un vice-président, le général Omar Suleiman, précédemment chef de SRG, une ancienne revendication de l'opposition, que Moubarak a refusé depuis trente ans. Il finissait son discours par des mots qui ont fait pleurer des millions d'égyptiens. « *J'ai passé suffisamment de temps à servir l'Égypte et son peuple. Je n'ai jamais demandé le pouvoir. (...) Ce pays est ma patrie, j'y ai vécu, j'ai combattu pour lui, j'ai défendu son territoire, sa souveraineté et ses intérêts. Sur son sol, je mourrai et l'histoire me jugera* ». ²³⁸ Après ce discours, la télévision étatique et quelques chaînes privées diffusaient en boucle des images de la vie de Moubarak, rappelant tout ce qu'il avait accompli pour le pays et lançant « une campagne d'amour pour le président ». Comme le note Tarek Osman « *Moubarak avait tenté de jouer la carte de l'émotion à travers une série de discours rédigés avec soin, il avait espéré que la peur de l'anarchie ou, à défaut, la menace d'employer la force, persuaderaient les protestataires d'abandonner et de rentrer "chez eux", comme le disait son vice-président.* » ²³⁹

En effet, la campagne médiatique « d'amour pour le président » et le discours émouvant de Moubarak ont causé une forte division au sein de l'opinion publique, faisant perdre aux contestataires une partie de leur légitimité. Pour beaucoup de citoyens dépolitisés, le Président avait répondu à toutes les revendications des manifestants. Pour eux, il fallait mettre fin aux manifestations pour mettre fin à l'anarchie. Pour exprimer le mécontentement d'une partie de l'opinion publique face au mouvement de contestation, des contre-manifestations ont été organisées. Le 2 février, la place Moustafa Mahmoud, qui avait réuni plusieurs milliers de manifestants hostiles au régime lors du « vendredi de la colère », s'est remplie de manifestants « pro-Moubarak », arborant des portraits du *Rais* (leader) et des drapeaux égyptiens. Les manifestants embrassaient des policiers qui faisaient leur réapparition au Caire pour la première fois depuis 5 jours. Les « troupes du régime » avaient lancé un appel à manifester le 2 février sur la place Moustafa Mahmoud. Ils appelaient ce jour « *yawm al-wafa'* », ou « le jour de la loyauté ». Des fonctionnaires d'entreprises publiques ont été transportés par bus dans les rues ce matin-là, avec des portraits de Moubarak et des drapeaux. ²⁴⁰

Des acteurs, des chanteurs, des joueurs de football célèbres, vraisemblablement sollicités par le ministère de l'Information ou les SRSE, dirigeaient les manifestations et intervenaient les jours suivants dans les médias pour apporter leur soutien à Moubarak, assurant que « *les*

²³⁷ Le Réseau arabe pour l'information des droits de l'homme, « Do' fi darb al horeyya : shuhada' sawret 25 janayer » (Lumière dans le chemin de liberté : les martyrs de la Révolution de 25 janvier), op.cit., p.87

²³⁸ Le deuxième discours de Moubarak, voir : <http://www.youtube.com/watch?v=WtWCOPL4ZWk>

²³⁹ Tarek Osman, op.cit., p.11

²⁴⁰ Jimmy Markoum, op.cit., p.21

*manifestants de la place Tahrir sont payés par des institutions étrangères pour manifester et qu'ils consomment des drogues et pratiquent la prostitution »*²⁴¹

On ne peut cependant pas limiter la foule des contre-manifestants à des individus payés et manipulés par le régime. Des citoyens qui avaient jusque-là hésité à exprimer leur désaccord avec les contestataires de Tahrir, se sont joints au mouvement de contre-manifestation. Après son discours du 1^{er} février, ils avaient ressenti de la sympathie avec Moubarak, qu'ils considéraient comme « le Père des Egyptiens ». Pour eux, il fallait laisser le temps au Président de mettre en place les réformes qu'il avait promises la veille, assurant que « *si dans six mois, rien n'avait changé, ils étaient prêt à redescendre dans la rue* ». Ces manifestants réclamaient le retour à la stabilité. Cependant, l'armée a assuré l'accès de la place Tahrir aux contre-manifestants et aux voyous du PND, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle vague de violence civile. Des snipers, dont l'identité est jusqu'à ce jour inconnue, ont également participé à la bataille, tirant à balles réelles sur les contestataires.²⁴² Ce type de répression peut être donc considéré comme « délégué », car les auteurs de la répression ne sont pas formellement rattachés aux institutions de l'Etat. Il s'agit de civils étroitement liés aux autorités politiques et aux appareils de sécurité, des citoyens ordinaires partisans de Moubarak et incités par le régime à réagir avec violence au mouvement de contestation. En témoignent les armes utilisées : des balles en caoutchouc, des cocktails Molotov, des couteaux, des épées.²⁴³

Le deuxième jour de la bataille, le 3 février, le réseau internet a été rétabli. La division au sein de l'opinion publique est devenue plus visible. La jeunesse égyptienne discutait sur Facebook. Une page pro-Moubarak, intitulée « *Asfin ya Rais* » ou « nous sommes désolés, Président » a fait son apparition. Sur la place Tahrir, les affrontements entre les des deux parties se poursuivaient.

Cependant, la « bataille des chameaux » qui avait pour but de dissuader tous ceux qui ont osé contester le régime, avait un effet contreproductif. La politique du chaos mise en œuvre par des agents des appareils de sécurité vêtus en civil et responsables de plusieurs morts et des violences a d'une part mené à plus de résistance de la part des manifestants, et d'autre part a révélé le double jeu des autorités et donc les convictions du public appelant à un retour à la stabilité ont commencé à s'ébranler.²⁴⁴ Le complot du régime, et la répression considérable des contestataires lors de la bataille des chameaux ont ainsi donné une poussée aux manifestants et citoyens jusque-là insensibles, voire pro-Moubarak. Pour Fayyad, « *deux événements sont des tournants durant la Révolution égyptienne: le 28 janvier qui est un tournant à cause de la propagation des manifestations surtout dans les quartiers pauvres, et le 2 février, premier jour de la bataille des chameaux, engendrant une forte mobilisation contestataire, après que le*

²⁴¹ L'acteur Talaat Zakareya, interview sur la chaîne privée « Moderne », voir: <http://www.youtube.com/watch?v=0gdvvOWwFCE>

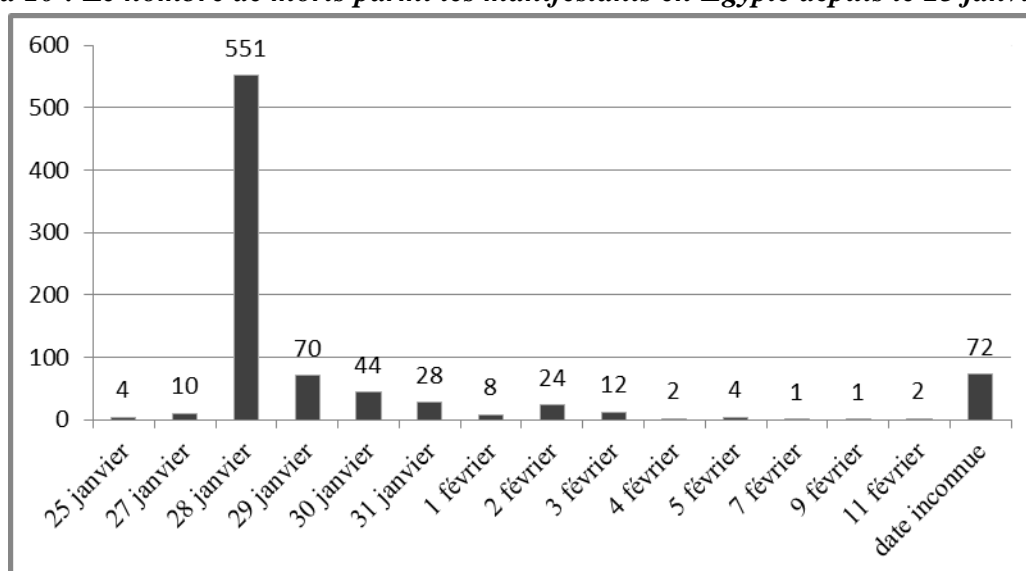
²⁴² Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

²⁴³ Entretien avec Mahaa Maamun (36 ans), HMLC, 5/3/2013

²⁴⁴ Jimmy Markoum, op.cit., p, 20

deuxième discours de Moubarak, la veille, était capable de fragiliser la mobilisation en délégitimant sa cause. »²⁴⁵ En d'autres termes, si le deuxième discours de Moubarak du 1^{er} février a mobilisé la masse, jusque-là « silencieuse », en faveur du président, la bataille des chameaux a dévoilé le double jeu du régime et lui a fait perdre toute crédibilité. Le régime a également perdu toute légitimité, car cette bataille a engendré une hausse du nombre de victimes de la répression étatique. Depuis le premier jour des manifestations et jusqu'au 3 février, au moins 751 manifestants ont été tués, comme le montre le schéma 10.²⁴⁶ En outre, la stratégie du chaos mise en œuvre par le régime n'était plus pertinente, car les comités populaires de défense des quartiers ont en effet exprimé une expérience pratique dans la possibilité de survivre, de se protéger, et de « faire société » en l'absence d'État.²⁴⁷

Schéma 10 : Le nombre de morts parmi les manifestants en Egypte depuis le 25 janvier 2011



Source : Le réseau arabe pour les informations des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al horreya : shuhada' sawret 25 yanayer* » (Lumière dans le chemin de liberté : les martyrs de la Révolution de 25 janvier), 2012, p.146

3. *Radicalisation du mouvement contestataire et fragmentation de l'élite dirigeante*

Déjà, dès le déploiement de l'armée et l'imposition du couvre-feu, le niveau de la mobilisation contestataire s'est élevé. Au lieu de dissuader les manifestants, des milliers ont défié le couvre-feu, en insistant sur l'organisation d'un campement à la place Tahrir. Le retrait des FCS, et la présence de l'armée, qui a refusé de tirer sur les manifestants, a calmé la scène,

²⁴⁵ Entretien avec Suzan Fayyad, op.cit

²⁴⁶ Ce schéma ne prend en considération que les morts parmi les manifestants

²⁴⁷ Sarah Ben Néfissa , « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte. Révolution civile et politique », op.cit., p.234

diminuant relativement le niveau de la répression pratiquée à l'encontre des manifestants. Les coûts de la contestation ont ainsi diminué, et le niveau de la mobilisation s'est élevé. Des adolescents, des enfants et des familles complètes ont participé aux manifestations sur la place Tahrir.

Après cette période d'apaisement, le régime a décidé d'employer la répression de nouveau lors de la « bataille des chameaux » ; une bataille qui peut être considérée comme l'un des événements les plus importants des 18 jours de la révolution. D'une part, elle a montré jusqu'où pouvait aller la violence populaire, conduite par des civils, considérée comme un type de violence étatique déléguée et qui a fait son apparition dès le 28 janvier, avec le lancement de la campagne de la terreur et la formation des comités populaire. D'autre part, cet incident s'est caractérisé par la multiplication des acteurs de la répression. Il ne s'agissait pas seulement d'acteurs non-étatiques. Si les acteurs principaux de la répression étaient des acteurs non-étatiques mais liés aux élites politiques, il ne faut pas oublier le rôle crucial joué par l'armée et le SRSE. L'armée n'a pas seulement ouvert la place Tahrir aux contre-manifestants, elle a également arrêté, kidnappé et torturé les contestataires dans les prisons militaires ou ailleurs, en coopération avec le personnel du SRSE. Ainsi, la bataille des chameaux a allié deux types de répression politique : la répression déléguée, et la répression directe des institutions de sécurité, notamment l'armée et le SRSE. On peut donc conclure que la répression n'a pas diminué durant cette période, mais qu'elle s'est transformée: la violence directe contre les manifestants a fortement diminué en comparaison avec les jours précédents. La police et les FCS qui étaient les acteurs principaux de cette répression directe ont disparu des rues du Caire. En revanche, la répression cachée de l'armée et des agents du SRSE, ainsi que la répression déléguée aux civils ont remplacé le type de répression jusque-là exercé par les autorités.

Or, malgré la brutalité de cette « bataille », des millions d'Égyptiens ont pris part aux manifestations qui ont été organisées dans tous les gouvernorats pendant les jours suivants. Il semblait que la répression a mené à la radicalisation et non pas à la dissuasion des contestataires. Face à cette mobilisation considérable, le régime a été obligé de s'excuser et de promettre d'empêcher toute tentative d'exercice de la violence envers les manifestants.²⁴⁸ Ceci a été interprété comme un signe de faiblesse et comme un indicateur de la vulnérabilité du régime. Le système des opportunités politiques semblait plus ouvert, et le succès de la contestation plus possible. Dans ce cadre, se révèle toute l'importance des perceptions et des anticipations du public dans la survenance d'opportunités politiques structurelles. En ce sens Kurzman, a montré dans son étude de la révolution iranienne de 1979 que la perception que le public a des opportunités constitue le facteur déterminant dans l'élévation de la mobilisation contestataire. A la différence de la théorie de SOP, ce dernier a mis en exergue que le régime iranien n'était pas affaibli lorsque la révolution éclata. Ainsi, la structure d'opportunité politique n'était pas dans les faits favorables aux manifestants, c'est donc bien la croyance du public en la consolidation et au

renforcement de l'opposition, ainsi qu'en sa capacité à renverser le régime qui en découlait qui a fait la différence. Cette perception a été le fer de lance de la mobilisation du public iranien au côté de l'opposition.²⁴⁹ Le cas égyptien est lui-aussi analogue. En l'occurrence, le régime a gagné en légitimité et en soutien après le deuxième discours de Moubarak. Les manifestations pro-Moubarak n'étaient par conséquent pas uniquement constituées de « figurants ». Néanmoins, cette stratégie déployée par l'Etat, a été assimilée par une grande partie des Egyptiens, jusque-là hésitants, ou même pro-Moubarak, à un signe de faiblesse du régime. Celui-ci semblait être en train de perdre la dernière bataille, contrastant avec le succès grandissant et la victoire presque entérinée des contestataires. C'est la raison pour laquelle les jours suivant la « bataille des chameaux » ont donné lieu à des niveaux de mobilisation très élevés, et ce dès le début de la Révolution.

Selon Ben Néfissa, le type de la répression exercée lors de la « bataille des chameaux », ainsi que la forme de mobilisation, ont mené à la radicalisation des contestataires: *« L'attaque des manifestants de la Place Tahrir par les mercenaires du régime sur des chevaux et des chameaux a produit sur l'opinion internationale et nationale l'effet inverse. Quand la répression est intense sans être efficace, elle ne fait que renforcer et radicaliser un mouvement social. La radicalité de la demande et de l'attitude s'est construite en réaction à l'attitude de la partie adverse : la répression sanglante à partir de la soirée même du 25 janvier et son inefficacité manifeste par rapport à une mobilisation décentralisée, fonctionnant par réseaux sociaux, sans "têtes", sans "structures" et par conséquent sans "prise" ».*²⁵⁰

Lors du vendredi 4 février, dénommé « vendredi du dégagement », la plus grande manifestation depuis le début de la Révolution a eu lieu avec un million de personnes. Afin d'isoler les contestations, le régime a décidé de montrer les signes du retour à la vie normale. Ainsi les heures du couvre-feu ont été reportées, la police de la circulation est timidement revenue, et le retour au travail a été réclamé.

Grâce à l'incapacité de la politique répressive à contourner les contestations, et à la radicalisation des contestations, une « entreprise de séduction de la jeunesse » s'est manifestée par le régime, dont le signal le plus important était la visite rendue par le ministre de la Défense aux occupants de la Place Tahrir, le « vendredi du dégagement ». Or, le but de cette visite n'a pas été atteint. Le régime n'a pas réussi à apaiser la colère des manifestants : le 6 février, la « coalition de la

²⁴⁸ Al Shorouk, « Shafik ya'tazer 'an mazbahet al Tahrir » (Shafik s'excuse pour le massacre de la place Tahrir), La Une, 4 février 2011

²⁴⁹ Charles Kurzman, « Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social-Movement Theory: The Iranian Revolution of 1979 », *American Sociological Review*, Vol. 61, No. 1, February 1996, pp. 153-170, in <http://www.jstor.org/stable/2096411>

²⁵⁰ Sarah Ben Néfissa, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte. Révolution civile et politique », op.cit., p.230

jeunesse révolutionnaire »²⁵¹ a déclaré son refus de toute négociation avec le régime, et exigeant le départ inconditionnel de Moubarak.

La rumeur diffusée par le quotidien britannique *The Guardian* selon laquelle la fortune de la famille Moubarak s'élèverait à 70 milliards de dollars a provoqué l'opinion publique et légitimé la contestation.²⁵² Mais c'était surtout l'apparition de Wael Ghoneim²⁵³ sur le plateau de la célèbre animatrice de télévision Mona Al Shazly, le 7 février, qui a assuré la conquête de la bataille médiatique par les contestataires.²⁵⁴ Les larmes de Ghoneim sur le plateau en découvrant le nombre des victimes de la Révolution, ont bouleversé la perception publique de la légitimité du régime. Le lendemain même, le nombre des manifestants avait quasiment doublé. Une semaine de « résistance » a été décidée avec comme objectif la démission de Moubarak le vendredi 11 février, dénommé le « vendredi du défi ». ²⁵⁵ Le défi a en effet été tenu. Tout au long de la semaine de résistance des millions des contestataires manifestaient au Caire. Pour Fayyad, « *la participation de millions de personnes aux manifestations contestataires a provoqué une sorte de désobéissance civile non intentionnelle qui a obligé Moubarak à partir.* »²⁵⁶ De fait, dès le début de la Révolution, toutes les catégories sociales, y compris les ouvriers, se sont retrouvées sur la place Tahrir. Ceux-ci ont participé aux manifestations en tant que citoyens ordinaires apostrophant le même slogan que les autres manifestants « Le peuple veut la chute du régime ». Leur mobilisation n'est donc pas à mettre en lien avec un quelconque mouvement prolétarien. Aucune revendication catégorielle ne semble avoir été scandée alors. Toutefois, le 8 février lorsque le régime appela au retour à la normalité, beaucoup d'employés regagnèrent le chemin du travail. Les ouvriers cependant poursuivaient la mobilisation, espérant de la sorte, pouvoir satisfaire un certain nombre de revendications spécifiques avant que la vie ne reprenne son cours. C'est pour cela qu'éclatèrent d'importants mouvements de grèves qui ne prendraient fin que si les revendications -à caractère catégorielles- étaient satisfaites.²⁵⁷ Or, ces grèves ont entraîné une paralysie de l'économie et des principaux services de l'Etat, conduisant à une situation de désobéissance civile « non-intentionnelle » précipitant la chute du régime.

²⁵¹ La « coalition de la jeunesse révolutionnaire » est une coalition des jeunes révolutionnaires fondée le 25 janvier et qui a représenté la jeunesse de: la Confrérie des Frères musulmans, « le mouvement des jeunes du 6 avril », « le mouvement des jeunes pour la justice et la liberté », « le mouvement pour le changement », et des parti politique comme « Al-Karama »(La dignité), « Al-Gabha Al Dimokratya » (le Front Démocratique), « Al-Tagamo » (la réunion), Cette coalition a également été composée des jeunes internautes et blogueurs, et des jeunes indépendants.

²⁵² Bassem Tayara, op.cit., p.23

²⁵³ Wael Ghoneim est un des deux fondateurs de la page Facebook KKS. Il avait été arrêté par la police dès le début du soulèvement, et relâché après douze jours au secret. Après sa libération il a été interviewé sur la chaîne privée Dream 2.

²⁵⁴ Jimmy Markoum, op.cit., p.23

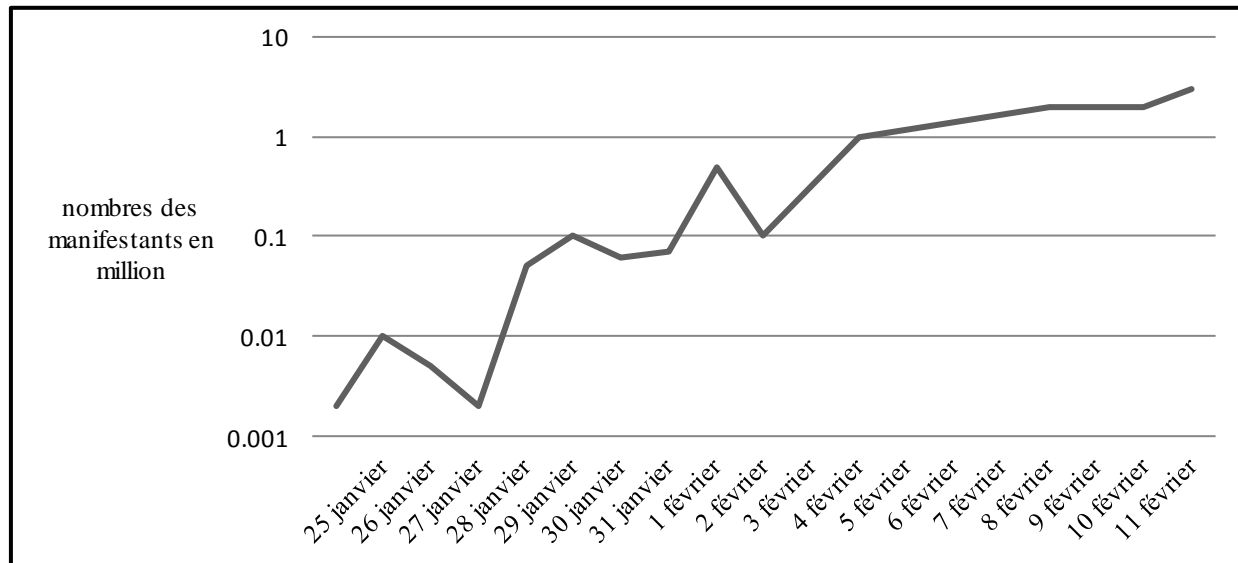
²⁵⁵ Sarah Ben Néfissa, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte. Révolution civile et politique », op.cit., p.229-231

²⁵⁶ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

²⁵⁷ Nadine Abdalla, « Les contestations sociales en Égypte avant et après la Révolution du 25 janvier : réflexions sur l'évolution de leurs formes et de leurs caractéristiques. », *Le Réveil de la société civile en Méditerranée*, 2012, p. 100

À tous les facteurs précédents, il convient d'ajouter les erreurs de *timing* des réponses de Moubarak. Ses trois discours arrivaient avec un retard considérable par rapport à la progression du plafond des demandes et étaient interprétés comme des signes de sa faiblesse, renforçant ainsi les contestataires.

Schéma 11 : Evolution du niveau de la contestation au Caire ²⁵⁸



Source : Schéma obtenu à partir des données de deux quotidiens égyptiens indépendants : Al-Masry Al-Youm, et Al-Shorouk

Les dissensions de l'élite dirigeante ont également renforcé la volonté des contestataires de continuer le combat. De fait, elles ont été accentuées dès la « bataille des chameaux » surtout entre la « jeune garde » du PND et sa « vieille garde » ²⁵⁹ ; entre le PND et le président ; et

²⁵⁸ Il s'agit de l'évolution de la tendance, mais pas des nombres précis. Les données ont été collectées par des journaux indépendants : *Al-Masry Al-Youm* et *Al-Shorouk* durant la phase de 25 janvier jusqu'au 11 février 2011.

²⁵⁹ Lors du 8^{ème} Congrès annuel du PND, en septembre 2002, Gamal Moubarak, le fils du Président a accédé à un poste clé au sein du parti : il est devenu le Chef du Haut Comité des politiques. Ce Congrès a été organisé sous le slogan « une pensée nouvelle », et a fait un effort particulier en direction de la jeunesse. Subissant un désaveu et une décredibilisation considérables, Gamal Moubarak a de cette façon entrepris d'augmenter l'adhésion de jeunes gens au parti. Ces jeunes attirés dans les rouages du parti, comme toute une génération de ministres formée à l'étranger ainsi que les membres du Haut Comité des politiques dirigé par Gamal Moubarak, ont constituaient la « jeune garde ». Cette-dernière s'est présentée comme « réformatrice » sur le plan politique et économique. Celle-ci a en effet gagné de l'importance au sein de l'appareil partisan dès 2004, quant un grand nombre parmi eux ont été nommés ministres, au détriment de la vieille garde. Le conflit de génération s'est accéléré durant les dernières années du régime de Moubarak et surtout lors de la Révolution, quand chaque groupe accusait l'autre d'être les responsables de l'accélération des contestations. Voir: Assia Boutaleb, « La jeunesse en tant qu'objet et enjeu de légitimation en Egypte (2000-2004). Prodiges et litiges de la légitimité », *Institut d'études Politique de Paris*, Thèse dirigé par M.Jean Leca, 2006, p.80

surtout entre ce dernier et l'armée, un acteur important, et un allié principal de Moubarak à partir de la nuit du « vendredi de la colère ». ²⁶⁰

De fait, dès son déploiement, l'armée n'a jamais été un acteur neutre: elle restait en observation tout en se gardant d'intervenir directement, laissant la colère des manifestants se focaliser sur la police et Moubarak. L'armée a laissé alors les forces de sécurité et la police s'occuper de la répression publique et être en première ligne dans les affrontements, tandis qu'elle a fait recours à une forme cachée de la répression, et a décidé de ne pas ouvrir le feu sur la foule, refusant de compromettre son crédit et sa popularité.

En effet, durant les 18 jours de Révolution, tous ceux qui ont été arrêtés par l'armée ou livrés à la police militaire par les comités populaires, ont été transférés soit aux camps des FCS, soit aux prisons militaires, où ils ont été emprisonnés et torturés. Durant leur période de détention, ils n'avaient pas le droit de communiquer avec le monde extérieur. A ce jour, plus de 1200 personnes sont toujours portées disparues. ²⁶¹ Certains détenus ont été libérés, d'autres sont passés devant la justice militaire. Plusieurs civils transférés devant la justice militaire ont été jugés le jour même ou au lendemain de leur arrestation. Tous les militants des organisations des droits de l'Homme assurent que les procès militaires se sont déroulés à grande échelle, à tel point que certains civils ont dû être jugés à la hâte dans les cuisines des prisons militaires. ²⁶²

Dans la place Tahrir, l'armée a espéré intimider les contestataires, le 30 janvier, par ses avions de chasse F-16 et ses hélicoptères qui survolaient à basse altitude la place Tahrir. En outre, les troupes de l'armée qui était présentes dans la place Tahrir, n'ont jamais interpellé les snipers, qui ont tiré des balles réelles sur les manifestants aux alentours du ministère de l'Intérieur durant les premiers jours de la Révolution.

Lors de la « bataille des chameaux », l'armée a également joué un rôle crucial dans la répression des contestataires, mettant en évidence alors son « alliance implicite » avec le régime. De fait, elle n'a pas seulement ouvert la place Tahrir aux contre-manifestants et aux voyous montés sur les chevaux et chameaux, mais elle a également arrêté, kidnappé et torturé les contestataires dans les prisons militaires ou ailleurs, en coopération avec le personnel du SRSE. En effet, durant la « bataille des chameaux » et aux alentours de la place, l'armée interpellait de nombreux individus de manière aléatoire, dans ce qui semble être vraisemblablement une nouvelle stratégie visant à enrayer le mouvement de contestation. Les interpellés étaient inculpés pour non-respect du couvre-feu, un couvre-feu qui n'était strictement observé dans aucun autre quartier du Caire. Cependant, les arrestations n'intervenaient qu'aux alentours de la place Tahrir et les détenus ont été transférés aux sièges des « services de renseignement de l'armée » (*Al-Mukhabart alharbeya*), ou au parquet militaire. Quelques détenus ont été libérés dans les

²⁶⁰ Sarah Ben Néfissa, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte. Révolution civile et politique », op.cit., p.231

²⁶¹ Entretien avec Nermin Yousry (24 ans), « Nous les trouverons », 4/3/2013

²⁶² Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

jours qui ont suivi leur arrestation, d'autres ont été transférés devant la justice militaire.²⁶³ De plus, le 3 février, deuxième jour de la « bataille des chameaux », la police militaire et les services de renseignement de l'armée ont attaqué le siège du Centre juridique Hesham Mubarak, qui accueillait alors le « Front de défense des manifestants d'Égypte ». 35 militants des organisations des droits de l'Homme égyptiens et étrangers, des avocats, des journalistes, quatre membres du mouvement du 6 Avril ont été arrêtés avant d'être libérés 3 jours plus tard. Des ordinateurs et des documents appartenant au centre ont été emportés et jamais rendus.²⁶⁴

Toutefois, face à l'échec de la dernière bataille du régime, la « bataille des chameaux », dans laquelle l'armée a participé, et à l'élévation considérable de la contestation se focalisant sur Mubarak, l'armée s'est trouvée obligée à réévaluer sa position. De fait, tout le long de la deuxième semaine de la Révolution, des millions se réunissaient sur la place Tahrir pour réclamer le départ de Mubarak. Des familles complètes, amenant leurs enfants, ont été parmi les manifestants. Il semblait que la situation était hors contrôle, et que Mubarak devrait partir. *« Cette entrée du social dans le soulèvement a été fondamentale. Elle a provoqué l'inquiétude de la direction de l'armée qui a compris que l'espace contestataire allait s'élargir et que la situation pouvait devenir incontrôlable. »*²⁶⁵ Ainsi, l'armée a décidé de sacrifier la tête du régime : les militaires ont poussé vers la sortie de celui qui était constitutionnellement et symboliquement leur chef. Le 10 février, le CSFA se réunit, pour la première fois, sans la présence du chef de l'État, et publie son « communiqué numéro un » pour proclamer *« son soutien aux demandes légitimes du peuple. »*²⁶⁶ Le lendemain, Mubarak était obligé à démissionner, remettant le pouvoir au CSFA, composé d'une vingtaine de membres et dirigé par l'ancien ministre de la Défense, le maréchal Mohamed Hussein Tantawi.²⁶⁷

²⁶³ Entretien avec Karim Ennarah (29 ans), EIPR, 14/32013

²⁶⁴ Roland Lombardi, « Quel avenir pour l'armée dans la nouvelle Égypte »?, p.2-4, in <http://www.euromed-ihedn.fr/files/13-02-05---Lombardi--Quel-avenir-pour-l-armee-dans-la-nouvelle-Egypte.pdf>

²⁶⁵ Sarah Ben Néfissa, op.cit., p. 229

²⁶⁶ Communiqué numéro 1 du CSFA, voire <http://www.youtube.com/watch?v=JUUQSHGF7rs>

²⁶⁷ Depuis 1991, il occupait les fonctions de ministre de la Défense, ministre de la Production des produits militaires et de chef suprême de l'armée

SECTION 2 : La crédibilité ébranlée du CSFA

La joie des premiers instants et la décision des Forces armées de ne pas tirer sur les manifestants pendant la Révolution ont fait oublier à beaucoup que le pays avait toujours été dirigé par un régime militaire, que Tantawi était en effet l'un des hommes de confiance de Moubarak. D'ailleurs, la répression exercée par l'armée durant les 18 jours du soulèvement n'était pas connue ni du public ni de la majorité des militants à ce moment-là. C'est pour cela que la « coalition de la jeunesse révolutionnaire » de la place Tahrir a annoncé le 11 février, suite à l'arrivée du CSFA au pouvoir, son propre communiqué numéro un, dans lequel elle exhorte l'armée à s'aligner sur sa plate-forme politique.²⁶⁸

Dans ses premières déclarations, le CSFA a cherché à renforcer sa popularité et sa crédibilité. Lors du premier communiqué après la démission de Moubarak, le responsable a fait le salut militaire de l'armée aux « martyrs de la Révolution ». Ce dernier a également déclaré que « *les forces armées remplissent leur rôle moteur en protégeant les manifestants quelles que soient leurs opinions à titre d'engagement envers ce qu'ils avaient déclenché durant la période précédente (celle de la révolution du 25 janvier).* »²⁶⁹ Il affirmait également qu'il s'engageait à « *préparer le terrain à un pouvoir civil élu en vue de construire un Etat démocratique libre* » et qu'il superviserait « *la transition pacifique du pouvoir dans le cadre d'un régime démocratique libre* »²⁷⁰ et que « *le Conseil suprême des forces armées était conscient que la liberté, la souveraineté de la loi, le renforcement des valeurs d'égalité, la démocratie pluraliste, la justice sociale et l'éradication de la corruption représentaient les piliers de la légitimité de tout pouvoir appelé à gérer le pays au cours de la période à venir.* »²⁷¹ Dans le même communiqué constitutionnel, le CSFA annonçait la dissolution du Parlement et la suspension de la Constitution de 1971, deux revendications principales des manifestants. Une commission a été chargée d'amender la Constitution de 1971, ses conclusions ont été soumises à un referendum en mars 2011, et approuvé. Le calendrier de transition (transfert du pouvoir à un gouvernement civil démocratique) a été fixé à six mois. Ainsi, la transition démocratique en Égypte reposait sur une équation difficile : le peuple a fait la révolution, renvoyé Moubarak qui a remis le pouvoir à l'armée. Cette dernière, qui avait soutenu le régime pendant la Révolution, se chargeait de préparer le terrain pour un processus de « transition politique » afin de rendre le pouvoir au peuple! Dans ce cadre, l'« alliance de la jeunesse révolutionnaire » a appelé à la formation d'un comité de transition composé de trois membres, dont un seul militaire, une revendication qui a

²⁶⁸ Jean-Pierre Filiu, op.cit., p.85

²⁶⁹ Déclaration 1 du 18 février 2011. C'était la première déclaration du CSFA sur son page Facebook.

²⁷⁰ Communiqué 4 du CSFA, 12 février 2011

²⁷¹ Communiqué 5 du CSFA, 13 février 2011

été négligée par le CSFA.²⁷² Avec le temps, le CSFA a répondu de moins en moins aux revendications des révolutionnaires. Il a refusé de renvoyer le Premier ministre Ahmed Shafik, désigné par Moubarak, deux semaines avant son départ.

Il s'est également éloigné de ses promesses concernant le respect des droits de l'Homme exigé par des millions de contestataires durant la révolution. Le CSFA a promulgué des lois limitant la liberté d'expression, développant petit à petit un discours hostile aux manifestants. De fait, dans ces déclarations, le CSFA a mis en garde contre tout trouble à l'ordre public ou tentatives de créer la dissension au sein du peuple ou encore de perturber le fonctionnement des institutions égyptiennes, en soulignant le besoin de stabilité pour permettre la transition vers la démocratie. Il a appelé au retour à la normalité. De nombreuses personnes accusées d'avoir violé le couvre-feu ou d'avoir perturbé le fonctionnement des institutions ont été interpellées. De plus, les procès militaires contre les civils se sont multipliés. Comme le note Fayyad « *après la chute de Moubarak, l'armée est devenue l'acteur principal de la répression. La violence a été transmise à l'armée.* »²⁷³ Et la mobilisation contre le pouvoir répressif de l'armée était particulièrement faible.

1. L'installation d'un nouveau cadre juridique et de pratiques répressives

À la différence de ce qui s'est produit en Tunisie, il n'y a pas eu, en Égypte, de rupture avec l'ancien régime. Le but CSFA, qui a assuré l'exécutif après le départ de Moubarak, était de préserver les privilèges économiques et politiques de l'armée qu'elle s'était constitué au sein de l'État depuis la révolution de 1952. Ainsi, le CSFA n'a pas hésité de mettre en œuvre des stratégies répressives susceptibles d'éviter l'émergence de forces politiques remettant en cause sa prééminence. Selon Bernard « *L'hostilité populaire à l'encontre de Moubarak a permis à l'armée de mettre un coup d'arrêt au développement tentaculaire d'un pouvoir concurrent au sein de l'État* ». ²⁷⁴

Partie solidaire de l'ancien régime, le CSFA a tenté de préserver ce dernier ou de le reproduire. Dans ce contexte, dès le mois de février, il a promulgué un certain nombre de lois et adopté des pratiques qui ont ouvert la voie à une nouvelle vague de répression politique. Certaines visaient à calmer le sentiment d'insécurité qui s'est répandu dès la Révolution, en

²⁷² Mohamed Al Sanhoury, « Etelaf shabab al sawra yarfos ta'dilat al dostur...we yotaleb be tashkil magles re'asi madany » (La coalition de la jeunesse révolutionnaire refuse les amendements constitutionnelles et appelle à la formation d'une comité présidentielle civile), *Al-Masry Al-Youm*, 16 mars 2011, in <http://www.almasryalyoum.com/node/359824>

²⁷³ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

²⁷⁴ Bernard Rougier, « Élections et mobilisations dans l'Égypte post-Moubarak », *Politique étrangère*, 2012/1 Printemps, p. 85

aggravant les peines pour des crimes tels que les « actes de violence ». D'autres semblaient avoir pour but d'intimider les contestataires et toute voix critique du pouvoir.

Commençons par la loi relative à l'état d'urgence (loi 162 de 1958). Cette loi qui avait été officiellement restreinte sous le régime de Moubarak aux actes de terrorisme et au trafic de drogues, est restée en vigueur sous les militaires. Elle a même été étendue à de nouveaux domaines, risquant de limiter fortement les rassemblements publics et les réunions pacifiques. Le CSFA a élargi son application pour y ajouter des infractions comme les « atteintes à la liberté de travailler », réprimant plus sévèrement le droit de grève.²⁷⁵ La loi relative à l'état d'urgence concernait également le blocage des routes par des manifestants mécontents, la diffusion de fausses rumeurs ainsi que le trafic et la détention d'armes.

Le CSFA a également promulgué de nouvelles lois interdisant les grèves et les manifestations qui « menacent la production ». De ce fait, après la chute de Moubarak, le nombre de protestations économiques et sociales n'a pas diminué : au contraire, il a connu une hausse sans précédent. En outre, entre le 12 et le 14 février, ont été dénombrées pas moins de 40 à 60 manifestations par jour dans plusieurs gouvernorats.²⁷⁶ Au nom de la sécurité et de la nécessité d'améliorer la situation économique, il a introduit le 12 avril 2011 une nouvelle loi (loi 34 de 2011) qui interdit les grèves et toutes autres formes de protestations considérées comme une entrave au travail. Cette loi punit chaque personne qui « *organise un sit-in ou commet des actes qui empêchent, retardent ou entravent le travail d'une institution publique ou des autorités ou d'une entreprise publique ou privée* ». ²⁷⁷ Ainsi, le 7 juin 2011, des pompiers travaillant pour la Compagnie pétrolière générale égyptienne qui avaient participé à un sit-in devant le ministère du Pétrole après avoir été licenciés, ont été arrêtés et inculpés aux termes de la Loi 34 de 2011. Le tribunal militaire les a déclarés coupables, et ils ont été condamnés à une peine d'emprisonnement.

Outre la restriction des grèves, le CSFA a mené une lutte contre les ONG égyptiennes, surtout les ONG de défense des droits de l'homme. Ces ONG étaient déjà soumises à une loi très restrictive sous le régime de Moubarak, et étaient représentées par son régime comme des agents

²⁷⁵ Les articles 124 et 124bis du Code pénal punissent d'une peine d'emprisonnement assortie ou non d'une amende tout employé qui se met en grève ou appelle à la grève. Aux termes de l'article 192 du Code du travail, le droit de grève est soumis à l'approbation d'une majorité des deux tiers du comité exécutif du syndicat général. L'article 194 prohibe la grève ou l'appel à la grève lorsque l'interruption du travail « menace la sécurité nationale ou les services de base fournis aux citoyens ».

²⁷⁶ Nadine Abdalla, op.cit., p.96

²⁷⁷ La Loi 34 de 2011 prévoit une peine de prison et une amende pouvant se monter à 50 000 livres égyptiennes (environ 5 700 euro) pour toute personne qui prend part, ou encourage d'autres personnes à prendre part, à un sit-in ou à toute autre activité qui empêche, retarde ou trouble le travail des institutions et des autorités publiques. Si les grèves se traduisent par des violences, des destructions de biens publics et privés, des « destructions de moyens de production » ou portent atteinte à « l'unité nationale, à la sécurité et à l'ordre publics », l'amende peut alors s'élever jusqu'à 500 000 livres égyptiennes (environ 56 000 euro), assortie d'une peine d'emprisonnement d'au moins un an.

travaillant en Egypte pour les intérêts de forces étrangères. Elles étaient donc considérées avec méfiance par le public dépolitisé. Durant la révolution, la police militaire a attaqué le Centre de Hesham Mubarak, arrêtant des militants et des révolutionnaires. Après la chute de Mubarak, en décembre 2011, les ONG, surtout les ONG internationales, ont été menacées de poursuites pour avoir reçu des fonds de l'étranger sans autorisation. Ainsi une campagne de presse contre le financement étranger des ONG des droits de l'homme a été menée par la télévision officielle. Puis leurs locaux ont été violés par la police militaire et une enquête pour « trahison » a été ouverte après qu'un rapport du ministère de la Justice a affirmé avoir identifié plus de 30 ONG ayant reçu des fonds de l'étranger. Ceci semblait être une tentative du CSFA visant à intimider les ONG critiques des politiques du Conseil suprême et à réagir à leur dénonciation des cas de violations des droits humains.

Même la liberté d'expression a été limitée par le CSFA qui a imposé des restrictions arbitraires aux médias. Toute critique des autorités a été réprimée ; des journalistes et des blogueurs, entre autres, ont été traduits en justice pour avoir dénoncé la politique du CSFA et la lenteur des réformes. Certains numéros de journaux ont été saisis. Les mêmes chaînes de télévision qui ont été attaquées durant la Révolution, dont *Al Jazeera Mubasher Egypt* (Al Jazira en direct d'Égypte) ont fait l'objet de descentes de police et ont reçu l'ordre de fermer au moment où les militaires étaient au pouvoir; les licences de chaînes de télévision par satellite ont été gelées.²⁷⁸

En outre, le CSFA a eu recours à la justice militaire pour juger des civils: les détenus (manifestants ou citoyens qui se sont retrouvés par hasard sur les lieux des affrontements) ont été régulièrement torturés dans les prisons et les centres de détention de l'armée.²⁷⁹ De nombreux manifestants pacifiques ont été arrêtés de manière arbitraire, après avoir été soupçonnés d'avoir participé à des pillages, de détenir des armes à feu, d'avoir insulté les Forces armées ou le CSFA, ou d'avoir violé le couvre-feu.²⁸⁰ Certains détenus ont été rapidement remis en liberté sans avoir été inculpés, mais d'autres ont été emprisonnés durant plusieurs jours, dans beaucoup de cas sans qu'il ne leur soit permis d'entrer en contact avec le monde extérieur et leurs proches, dans des circonstances équivalant à une disparition forcée, avant d'être jugés par des tribunaux militaires.²⁸¹ Le nombre de procès militaires de civils a fortement augmenté en comparaison à ce même chiffre du temps du régime de Mubarak. Si le code de justice militaire de 1966 n'a pas changé, la déclaration constitutionnelle de mars 2011 adoptée par le CSFA contenait cependant

²⁷⁸ Amnesty International, « Brutality unpunished and unchecked Egypt's military kill and torture protesters with impunity », October 2012, Index: MDE 12/017/2012. Voir aussi Ben Néfissa Sarah, « Trajectoires transitionnelles et élections en Tunisie et en Égypte », *Confluences Méditerranée*, 2012/3 N°82, p.12

²⁷⁹ Amnesty International, « Brutality unpunished and unchecked Egypt's military kill and torture protesters with impunity », op.cit., p.35

²⁸⁰ On ne dispose toutefois d'aucune information quant au décret ou à la loi utilisée pour les personnes accusées de violation du couvre-feu. Voir, Amnesty International, « Des promesses trahies Les autorités militaires égyptiennes portent atteinte aux droits humains, novembre 2011, Index : MDE 12/053/2011, p. 46

²⁸¹ Amnesty International, « Brutality unpunished and unchecked Egypt's military kill and torture protesters with impunity », op.cit., p.35

un article selon lequel « *la loi organise la justice militaire et définit ses compétences dans le cadre des principes constitutionnels* », ce qui permet le transfert de beaucoup de civils devant la justice militaire.²⁸² Le CSFA a tenté de justifier le jugement de civils devant des tribunaux militaires en assurant que le parquet avait cessé de travailler depuis le 28 janvier. Il soutenait également que ces procès étaient équitables et que le recours à la justice militaire permettait de juger rapidement des individus qui menaçaient la stabilité et la sécurité du pays. En réalité « *les procès militaires sont des procès exceptionnels, qui ne garantissent pas le principe d'équité : les juges ne sont pas indépendants mais ils dépendent du ministère de la défense, et les pénalités décidées par la justice militaire sont plus sévères que celles de la justice* » civile.²⁸³

Si du temps de Moubarak, les procès militaires ont été principalement utilisés contre les opposants politiques, notamment les FM,²⁸⁴ tous les civils ont été renvoyés devant des tribunaux militaires à partir du moment où se sont déployées les forces armées, le 28 janvier 2011. Dans les mois qui ont suivi, on a constaté une forte augmentation de ce type de procès dans de nombreux gouvernorats, car du 28 janvier 2011 jusqu'à août 2011, le parquet avait cessé toute activité. Et toute personne interpellée par les militaires ou ayant demandé du secours à la police militaire durant des actes de pillages a été transférée devant la justice militaire. Le parquet a également transmis des dossiers aux tribunaux militaires. L'appareil judiciaire militaire a annoncé en août 2011 que 11 897 civils avaient été jugés par des tribunaux militaires.²⁸⁵ Depuis le déploiement des forces armées, fin janvier. Il a affirmé que la majorité des accusés avaient été reconnus coupables d'infractions pénales, comme « violences, viol, détention d'armes à feu, dommages aux biens et « violation du couvre-feu ». ²⁸⁶ Selon Maamun, membre de la campagne « non au jugement militaire des civils », la majorité des victimes des procès militaires n'étaient pas des manifestants mais des personnes dépolitisées, arrêtées près d'un endroit où se déroulaient des affrontements, ou dans des quartiers populaires. Elle ajoute également que « *la majorité des civils transférés aux tribunaux militaires ont été arrêtés par les comités populaires durant les 18 jours de la Révolution, ou pendant des affrontements avec des policiers après la chute de Moubarak* ». ²⁸⁷ Grâce à la pression nationale et internationale menée par la campagne « non au jugement militaire des civils », le CSFA a été obligé d'annoncer en juillet 2011 qu'il « *suivait avec attention toutes les demandes émanant des habitants de ce précieux pays et confirmait l'attention qu'il portait à l'intérêt du pays et aux acquis de la révolution [...] les procès militaires seront limités [...]* ». ²⁸⁸ A partir du mois d'août, l'administration pénitentiaire et l'appareil judiciaire militaire -les deux instances qui ont accès

²⁸² Article 51 de la Déclaration constitutionnelle de mars 2011

²⁸³ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC , 6/3/2013

²⁸⁴ Selon Maha Maamun, durant les 30 ans du régime de Moubarak 5000 civils ont été jugé devant des tribunaux militaires

²⁸⁵ Entretien avec Maha Maamuun (36 ans), HMLC , 6/3/2013. Voir aussi Amnesty International , « Des promesses trahies Les autorités militaires égyptiennes portent atteinte aux droits humains » op.cit.

²⁸⁶ Ibid., p. 44

²⁸⁷ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC et « non au jugement militaire des civiles », 6/3/2013

²⁸⁸ Déclaration 68 du CSFA, 16 juillet 2011

aux informations concernant les procès militaires- ont cependant refusé de rendre publique des statistiques plus récentes concernant cette question.²⁸⁹

2. *L'intensification de la répression militaire directe*

Après la chute de Moubarak, le 11 février 2011, les manifestations organisées par toutes les catégories de la société égyptienne se sont multipliées. Presque tous les vendredis place Tahrir se déroulaient des manifestations de masse exprimant la colère persistante de la population face à la lenteur des réformes politiques et réclamant une transparence accrue dans les procès de responsables du régime de Moubarak. Malgré sa promesse de remplir «*son rôle moteur en protégeant les manifestants quelles que soient leurs opinions à titre d'engagement envers ce qu'elles avaient déclenché durant la période précédente [celle de la révolution]* »²⁹⁰, le CSFA, a eu recours à une force meurtrière pour disperser toutes grèves et manifestations contestataires. Les principaux acteurs de la répression jusqu'au 28 juin 2011 étaient l'armée et la police militaire. Les FCS ont ensuite été déployées pour réprimer les manifestations. Pour Zaree «*le CSFA a traité les Egyptiens de la même manière que le régime de Moubarak. Il agissait selon la même mentalité prérévolutionnaire! C'est pour cela qu'il n'a pas répondu facilement aux demandes populaires. Il a fallu par exemple plusieurs manifestations et plusieurs grèves pour qu'il renvoie Shafik.* »²⁹¹

Dans ce contexte, le 26 février 2011, une manifestation devant le Parlement a été organisée place Tahrir pour réclamer le départ d'Ahmed Shafik. Ce jour avait trois significations importantes : il s'agissait de la première intervention de l'armée et de la police militaire pour disperser une manifestation. L'armée adoptait une politique de répression directe similaire à celle de l'ancien régime : de nombreux manifestants avaient été interpellés et battus; ils ont également reçu des décharges électriques.

Deuxièmement, la réaction du CSFA aux protestations des militants face aux pratiques militaires répressives était sans précédent. Le CSFA s'est excusé pour avoir fait usage de la violence : il a déclaré que «*le CSFA a indiqué clairement sa position dès le début de la révolution : il vous a soutenus, il n'a exercé aucune forme de violence contre les fils de cette grande société et il ne le fera pas* », concluant avec des mots qui ont touché plusieurs personnes «*rasiduna ladaykom yasmah* » soit «notre crédit chez vous nous le permet».²⁹² Mais le CSFA ne s'est plus jamais excusé; dans tous les incidents de violence militaire ou policière qui ont suivi, il a nié avoir

²⁸⁹ Entretien avec Maha Maamun, (36 ans), HMLC et « non au jugement militaire des civiles », 6/3/2013

²⁹⁰ Déclaration 1 du CSFA, 18 février 2011

²⁹¹ Entretien avec Mohamed Zaree (35 ans), CIHRS, 6/3/2013

²⁹² Déclaration 24 du CSFA, 26 février 2011

réprimé les manifestations, accusant un « troisième acteur »²⁹³ d'être responsable des actes de violence.

Enfin, c'est grâce à cet incident, que les militants politiques égyptiens ont découvert que l'armée transférait et jugeait des manifestants devant des tribunaux militaires. C'est ainsi qu'est née la campagne « non au jugement militaire des civils », la première à contester les pratiques et les politiques des militaires. Cette campagne avait pour objectif de mettre fin aux jugements militaires des civils. C'est la raison pour laquelle, un grand nombre de journalistes et d'activistes politiques étaient présents sur la place Tahrir le 26 février 2011, lorsque la police militaire a employé la force afin de disperser le sit-in. Deux activistes politiques ont été les premières à découvrir que la plupart des détenus avaient été transportés dans les prisons militaires et subissaient des procès militaires. Ce n'est que fin mars 2011 que le groupe a organisé néanmoins une première réunion comptant une centaine de personnes.

De fait, la répression exercée par les militaires contre les manifestants s'est rapidement répétée. Le 9 mars 2011, l'armée a investi la place Tahrir et a dispersé avec violence un rassemblement d'environ un millier de personnes, frappant les manifestants traînés à terre et démontant les tentes. L'armée autorisait les civils opposés aux manifestations et aux sit-in à attaquer les manifestants. Les cartes mémoire des journalistes qui tentaient de filmer les événements ont été détruites par les militaires. Puis les manifestants ont été arrêtés, secrètement détenus et torturés à l'intérieur du musée du Caire, avant d'être jugés et condamnés par des tribunaux militaires appliquant une procédure inéquitable, le jugement prenant place dans la cuisine de la prison. Ils ont été condamnés à des peines de prison allant d'un an à sept ans d'emprisonnement. Selon Rafik « *le niveau de répression militaire lors de cet événement, a été le plus élevé depuis la Révolution.* »²⁹⁴

Simultanément, le CSFA, en collaboration avec le ministère de l'information a mis en place un discours médiatique semblable au discours du régime de Moubarak durant les 18 jours du soulèvement, visant à décrédibiliser les manifestants: « *les manifestants de la place Tahrir pratiquent la prostitution* »,²⁹⁵ ont notamment affirmé les militaires, ce qui semblait être une stratégie pour ouvrir la voie aux « tests de virginité ». Au moins 18 femmes ont ainsi été placées en détention dans une annexe du musée du Caire, où on leur a attachés les mains, où elles ont été frappées, torturées à l'électricité sur la poitrine et les jambes. Les manifestantes ont été traitées de « prostituées ». Une journaliste a été libérée quelques heures plus tard, mais 17 autres femmes ont été transférées à la prison militaire où on leur a retiré tous leurs vêtements dans une chambre aux portes et aux fenêtres ouvertes devant lesquelles se trouvaient des soldats. Celles

²⁹³ Le terme « troisième acteur » a été souvent utilisé dans le discours lancé par le CSFA. Celui-ci n'a jamais déclaré qui était cet acteur. Cependant, il semblait que ce terme a référé aux anciens membres du PND dissolu, accusé d'être les leaders de la contre-révolution

²⁹⁴ Entretien avec Rafik El Morr (29 ans), EIPR, 12/3/2013

²⁹⁵ Ibid.

qui ont affirmé être vierges ont été soumises de force à des « tests de virginité ». Elles ont été menacées d'être inculpées de prostitution si elles n'étaient « pas déclarées vierges ». Ces 17 femmes ont comparu devant un tribunal militaire le 11 mars et ont été relâchées deux jours plus tard. Plusieurs d'entre elles ont été condamnées à un an de prison avec sursis pour divers motifs – trouble à l'ordre public, destruction de biens, entrave à la circulation et détention d'armes.²⁹⁶ Un responsable militaire a justifié ces abus en affirmant que ces femmes « *n'étaient pas comme votre fille ou la mienne. Il s'agissait de filles ayant campé sous des tentes avec des manifestants de sexe masculin* » et que ces « tests » avaient été effectués parce que « *nous ne voulions pas qu'elles disent que nous les avons agressées sexuellement ou violées, alors nous souhaitions prouver qu'elles n'étaient pas vierges de toute façon.* »²⁹⁷

Après le 9 mars et l'incident des « tests de virginité », une centaine d'officiers de l'armée ont contesté les pratiques du CSFA, assurant que celui-ci avait pour objectif de protéger les dirigeants de l'ancien régime. Le 8 avril, ils se sont mobilisés et ont participé à une manifestation réunissant des milliers de personnes place Tahrir, pour réclamer que soient jugés Moubarak et d'autres hauts responsables soupçonnés de corruption. Le matin du 9 avril, un millier de manifestants se trouvait encore sur la place lorsque des membres de l'armée, de la police militaire et des FCS ont commencé à les disperser par la force, sans aucun avertissement. La police militaire a tiré des balles réelles, utilisé des bâtons et des matraques électriques, et chargé les manifestants à bord de véhicules blindés, faisant plusieurs blessés et au moins deux morts. La répression des militaires s'est intensifiée : « *c'était la première fois que des manifestants étaient tués par des tirs de l'armée.* »²⁹⁸

D'ailleurs, les affrontements du 9 mars ont donné une nouvelle dynamique à la campagne « non au jugement militaire des civiles ». Une centaine d'activistes qui ont été dispersés par force ou torturés dans la Musée Nationale le 9 mars, en collaboration avec d'autres activistes politiques, ont formé le noyau dur du mouvement. L'objectif de la campagne était d'exposer au vu et au si de tous, les violations des droits de l'Homme perpétrées par les militaires. Il s'agissait alors de créer une campagne de sensibilisation et de mobilisation populaire contre les procès militaires.²⁹⁹ Pour réaliser cet objectif, le groupe a décidé d'adopter un certain nombre de stratégies, telle que : l'organisation des conférences populaires (des conférences ayant lieu dans les rues des quartiers populaires) dans lesquelles les proches des détenus racontaient leurs expériences, et des conférences de presse pour sensibiliser l'opinion publique. De même, le groupe s'est entendu afin d'apporter le soutien nécessaire aux familles de détenus en vue qu'elles organisent des

²⁹⁶ Amnesty International, « Brutality unpunished and unchecked Egypt's military kill and torture Protesters with impunity », op.cit., p.26-40

²⁹⁷ Shahira Amin, « Egyptian general admits 'virginity checks' conducted on protesters », CNN, 31 mai 2011, in <http://edition.cnn.com/2011/WORLD/meast/05/30/egypt.virginity.tests/index.html>

²⁹⁸ Entretien avec Rafik El Morr (29 ans), EIPR, 12/3/2013

²⁹⁹ Entretiens avec Maha Maamun (36 ans), HMLC et « non au jugement militaire des civiles », 6/3/2013

stand-in contestant le jugement militaire de leurs proches. En outre, le groupe a organisé des marches dans des quartiers populaires et a distribué des brochures pour rendre leur cas public. Pareillement, le groupe a regroupé des témoignages de personnes libérées et a créé une page Facebook, un compte sur Twitter, un blog, une site-web, et une chaîne sur Youtube, où tous ces derniers ce sont vus publiés. Enfin, ils ont mis en place des numéros d'urgences a composé en cas de détentions par les militaires.³⁰⁰ Toutefois, malgré les activités de la campagne, la publication sur Internet des photos des blessures des manifestants attaqués le 9 mars, la mobilisation publique contestataire était fragile. Il semblerait que le public dépolitisé ait été affecté par le discours du CSFA, selon lequel « l'armée a sauvé la Révolution » et qu' « il faut (lui) être reconnaissant de ne pas avoir agi comme l'armée en Syrie, ou en Lybie ».

Les 28 et le 29 juin des affrontements ont opposé les FCS à des manifestants place Tahrir et dans les rues menant au ministère de l'Intérieur. Le 28 juin, au théâtre Al Balloon au Caire, se tenait une cérémonie en mémoire des victimes de la Révolution. Des proches des martyrs de la Révolution se sont rassemblés non loin du théâtre pour manifester contre le fait que des policiers de grade inférieur, soupçonnés d'avoir tué des manifestants, exerçaient toujours leurs fonctions. Pour la première fois depuis le vendredi de la colère, les FCS ont été les acteurs principaux en charge de la dispersion des manifestants. « *Le ministère de l'Intérieur s'est retiré du 28 janvier jusqu'à la date du 28 juin 2011, lors des événements du théâtre d'Al Balloon.* »³⁰¹ Lors de ces événements, les FCS ont eu recours à une violence considérable contre les proches des martyrs. L'incident a permis une forte mobilisation dès le lendemain sur la place Tahrir, où une manifestation a rapidement dégénéré. Les FCS frappaient les manifestants à coups de matraque, faisant usage de gaz lacrymogène et tirant à balles réelles. Les manifestants ripostaient par des jets de pierres et des cocktails Molotov. L'entrée des FCS place Tahrir, qui n'avaient pas osé y revenir depuis le 28 janvier, a provoqué la colère des manifestants, pour qui la place est devenue un lieu emblématique de la révolution. « *C'était le premier retour du ministère de l'Intérieur. Pour la première fois, les FCS sont entrés sur la place Tahrir, ce qui a provoqué la colère du public!* »³⁰² Un retour qui a été le déclencheur d'une vague de colère considérable. D'où l'importante mobilisation du 29 juin. Selon le ministère de la Santé, plus d'un millier de personnes, dont une quarantaine de membres des FCS, ont été blessées. Les manifestants présentaient notamment des blessures occasionnées par des décharges de chevrotine dans le dos, aux bras, aux yeux, ainsi que des brûlures et des blessures occasionnées par des grenades lacrymogènes.³⁰³

³⁰⁰ Entretien avec Nadine Wahab (36 ans), AK, 7/3/2013

³⁰¹ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC et « non au jugement militaire des civiles », 6/3/2013

³⁰² Entretien avec Rafik El Morr (29 ans), EIPR, 12/3/2013

³⁰³ Amnesty International, « Des promesses trahies. Les autorités militaires égyptiennes portent atteinte aux droits humains », op.cit., p.29

Avec le temps, il est devenu évident pour les militants que la situation politique du pays n'a pas évolué. Le CSFA avait recours à des méthodes tout aussi répressives que celle du régime de Moubarak, voire pire. En réaction, le 22 juillet, les manifestants rassemblés sur la place Tahrir se sont dirigés pour la première fois vers le ministère de la Défense, suite à la dispersion par la force d'une manifestation à Alexandrie. Les manifestants scandaient des slogans hostiles au CSFA. Celui-ci a publié un communiqué dans lequel il accusait le Mouvement des jeunes du 6 avril de chercher à provoquer des dissensions entre l'armée et la population et d'avoir reçu des fonds de l'étranger.³⁰⁴ Le lendemain, le 23 juillet, plus d'une centaine de personnes ont été blessées dans le quartier d'Abbaseya, où se situe le ministère de la Défense : des affrontements ont éclaté quand une marche qui se dirigeait vers le ministère a été stoppée par des membres des FCS et de la police militaire. Des civils ont attaqué les manifestants en utilisant des armes blanches et des cocktails Molotov pour disperser la marche par la force, vraisemblablement en réaction au discours du CSFA, accusant les manifestants d'être financés par des puissances étrangères pour provoquer l'instabilité en Egypte, et appelant la population à « *mettre en échec toutes tentatives de créer des dissensions entre l'armée et le peuple, des dissensions mentionnées sur de nombreux sites Internet gérés par un groupe d'agents malveillants.* »³⁰⁵

3. La crise de la mobilisation et la division populaire

Le CSFA a exercé un niveau élevé de répression envers les contestataires. Cette répression n'a pas différé des pratiques du ministère de l'Intérieur, qui ont mené au soulèvement de janvier 2011. L'armée semblait se substituer aux appareils de répression du ministère de l'Intérieur. « *Du 28 janvier 2011 au 28 juin 2011 l'armée a mené la répression, remplaçant le ministère de l'Intérieur. Elle a dispersé les manifestations et les grèves par force. La répression du ministère de l'Intérieur a atteint son paroxysme le 28 janvier. Quant à l'armée, elle a eu recours aux mêmes pratiques répressives et elle a ajouté un nouveau type de répression : l'incitation des civils à l'usage de la violence contre les contestataires dès le 28 janvier.* »³⁰⁶ Puis, à partir du 28 juin 2011 la police antiémeute avait de nouveau recours, de manière disproportionnée, aux balles en caoutchouc, aux fusils et au gaz lacrymogène. En revanche, la mobilisation contre la répression étatique est devenue plus difficile après la chute de Moubarak. Comme le note Fayyad, « *à partir du 26 février le type de répression utilisé par le CSFA a changé : la répression n'était plus cachée, mais elle était ouverte. C'est à partir du 26 février que l'armée et la police militaire ont dispersé les grèves par la force. Puis, avec les affrontements violents du 9 mars, et du 9 avril, il est devenu évident qu'il y avait une élévation*

³⁰⁴ Déclaration 69 du 23 juillet 2011, in <https://www.facebook.com/photo.php?pid=1061531&id=202103219801266>

³⁰⁵ Le général Hassan Ruweiny a déclaré à *Al Jazeera Mubasher* (Al Jazira en direct) que le Mouvement des jeunes du 6 avril avait reçu des fonds de l'étranger et qu'il avait pour but de provoquer « un conflit entre l'armée et le peuple égyptien ». Voir : Amnesty International, « Des promesses trahies. Les autorités militaires égyptiennes portent atteinte aux droits humains », op.cit., p31.

³⁰⁶ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC et « non au jugement militaire des civiles », 6/3/2013

considérable du niveau de violence, les forces armées ayant recours à une force meurtrière. Et la mobilisation contre la répression militaire était faible »³⁰⁷ Dans ce cadre, il convient de souligner quatre remarques importantes qui peuvent expliquer l'affaiblissement de la mobilisation contre la répression :

Premièrement, les groupes mobilisateurs ont été moins forts. La page Facebook KKS a perdu le contrôle de la mobilisation dès le 28 janvier 2011. Il est vrai qu'elle lançait en mars 2011 une nouvelle campagne : « les séries de la révolution », qui reprenait le concept des chaînes humaines silencieuses similaires à celles organisées par la page immédiatement après la mort de Khaled Saïd organisées sur le front de mer à Alexandrie ou sur les bords du Nil au Caire durant lesquelles les manifestants tenaient des bannières exprimant leurs demandes et leurs attentes vis-à-vis du CSFA. Cette fois-ci la campagne n'a pas eu l'impact escompté sur les autorités politiques, car « *même si de nouvelles campagnes se lançaient et des mouvements se formaient, ils n'ont pas la capacité à mobiliser les gens. C'est la répression de l'Etat qui a mobilisé ! En d'autres termes, ce sont les pratiques des acteurs de répression lors d'incidents ponctuels qui ont mobilisé la population. Les mouvements politiques ont seulement aidé à l'organisation de cette mobilisation. Avec le temps, la répression est devenue habituelle et ne mobilisait plus.* »³⁰⁸

Deuxièmement, l'identité de l'acteur de la répression a affecté le niveau de mobilisation contestataire. La mobilisation contre la police est beaucoup plus facile que la mobilisation contre l'armée, pour diverses raisons. Tout d'abord, « *la police interférait plus dans la vie quotidienne des Egyptiens avant la Révolution. Elle a été l'acteur principal de la répression.* »³⁰⁹ Son histoire répressive a eu pour effet de faciliter la mobilisation populaire contre ses exactions. Cependant, l'armée n'était pas impliquée dans cette répression étatique quotidienne, et quand elle s'est transformée en acteur de la répression, ses actions étaient plus ou moins inconnues du grand public : « *L'armée est restée dans l'ombre et le mécontentement se focalise sur le président personnellement.[...] C'est aussi à lui qu'on attribue toutes les déficiences économiques, le chômage, la pauvreté, la corruption. M. Moubarak est ainsi la personnalité la plus exposé. L'armée n'est donc pas critiquée.* »³¹⁰ De plus, l'armée a joui historiquement d'une popularité. Contrairement à la police, elle était révérée et respectée par la population : « *l'armée a toujours joui d'une légitimité historique qui lui a permis de ne pas être assimilé totalement aux vicissitudes du pouvoir et de jouer ainsi son rôle d'interposition dans les circonstances exceptionnelles.* »³¹¹ C'est la même hypothèse qu'assure Bauchard en indiquant que l'armée « *a toujours conservé une très bonne réputation : elle a une image d'intégrité, la*

³⁰⁷ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

³⁰⁸ Entretien avec Farida Makar (26 ans), CIHRS, 4/3/2013

³⁰⁹ Entretien avec Karim Ennarah, (29 ans), EIPR, 14/3/2013

³¹⁰ Flora Genoux Entretien avec Denis Bauchard, « Egypte : l'armée souhaite rester au pouvoir », *Le Monde*, 1 février 2011, in <http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/02/01/>

³¹¹ Michael Bechir Ayari et Vincent Geisser, op.cit., p.80

*réputation d'assurer la sécurité et la sauvegarde du pays. Elle s'est bien battue en 1973. Il y a un sentiment largement positif envers elle au sein de la population »*³¹² Selon Maamun, « *ce sont les activistes qui ont contesté les procès militaires des civils, et qui se sont mobilisés pour cette cause. En revanche, il était difficile de mobiliser le public dépolitisé pour cette cause, car la culture égyptienne sanctifie l'armée. La résistance de la part du public est plus forte quand la contestation est dirigée vers l'armée. Il y a toujours cette croyance que l'armée est juste et qu'elle œuvre pour l'intérêt général. Par contre, la mobilisation contre le ministère de l'intérieur est plus facile.* »³¹³

Troisièmement, en ce qui concerne la circulation de l'information, le CSFA a mené deux campagnes médiatiques importantes après la chute de Moubarak : la première était dirigée contre les jeunes révolutionnaires et notamment ceux du « 6 avril » accusés d'appliquer un agenda étranger. La deuxième a mis en exergue le rôle de l'armée comme sauveuse de la Révolution, soulignant le fait qu'elle avait refusé de tirer sur les manifestants, réaffirmant ainsi son prestige. Les médias même indépendants ont soutenu l'idée que le CSFA était le protecteur de la Révolution, et qu'il était le seul acteur à jouir de la crédibilité et de la confiance populaire. C'est pour cela que durant « *les trois premiers mois passés par les militaires au pouvoir, les medias, même indépendants, ont refusé de couvrir les conférences de presse, et les sit-ins organisés par la campagne « non au jugement militaire des civils » car cette campagne utilisait des slogans anti-CSFA. En avril, durant une conférence à Imbaba [un quartier populaire au Caire], les habitants ont attaqué les membres de la campagne. Ils ont même appelé la police, qui est arrivée et a arrêté quelques membres de la campagne. Un des slogans les plus populaires du moment voulait que l'armée et le peuple marchent « main dans la main ». Personne ne voulait croire aux méthodes répressives du CSFA. La perception sociale considérait l'armée comme une institution sacrée et les contestataires étaient considérés comme des agents travaillant pour des forces étrangères, voire comme des espions.* »³¹⁴

Quatrièmement, il est vrai que le champ d'action de la société s'est élargi, grâce à la mobilisation de millions de personnes durant les 18 jours de la Révolution. Pour Ennarah, « *le succès de la révolution vient du fait qu'elle a libéré le territoire et l'espace public. Ainsi, des manifestations se répétaient chaque semaine. Ceci ne concernait pas les manifestations politiques seulement, mais aussi toute les mouvements sociaux, économiques ainsi que les grèves d'une certaine catégorie de la classe active.* »³¹⁵ Le niveau de mobilisation était donc plus

³¹² Entretien avec Denis Bauchard, « Egypte : l'armée souhaite rester au pouvoir », op.cit.

³¹³ Entretien avec Maha Maamun (36 ans), HMLC et « non au jugement militaire des civiles », 6/3/2013

³¹⁴ Ibid.

³¹⁵ Entretien avec Karim Ennarah (29 ans), EIPR, 14/3/2013. C'est la même idée que souligne Ben Néfissa quand elle dit : « *jamais, dans l'histoire récente du pays, les Égyptiens n'ont été aussi libres de parler et d'agir et, dans le même temps, exclus à ce point des institutions politiques. Cette mutation avait deux indicateurs principaux : l'élargissement sans précédent de la liberté d'expression, avec notamment la remise en cause d'un ensemble de tabous sociaux et politiques; la multiplication des protestations sociales et catégorielles de la part de toutes les*

élevé par rapport à celui d'avant la Révolution. En revanche, la capacité de mobilisation après la chute de Moubarak était plus difficile à compléter, malgré la continuité de la répression étatique. Deux raisons liées au contexte politique ont affecté négativement la mobilisation contre la répression :

La première réside dans ce que note Markoum en disant que « *la chute de Moubarak venait couronner un mouvement général de défiance de la population envers les figures de l'autorité égyptienne* », et de l'élite politique de l'opposition.³¹⁶ Les Égyptiens n'avaient plus confiance dans les autorités religieuses : côté musulman, le grand Cheikh d'Al-Azhar (l'autorité religieuse sunnite en Égypte) et le grand Mufti ont déclaré leur opposition aux manifestations contestataires, appelant à la fin des manifestations. Côté chrétien, l'église Copte, par la voix du Pape Chenouda III, avait appelé les fidèles, dès le premier jour des manifestations, à ne pas y participer. Les leaders des partis politiques qui ont participé aux négociations avec le régime durant la Révolution ont été décrédibilisés. « *Les partis politiques ont perdu leur crédibilité.* »³¹⁷ Même Al-Baradei qui est revenu de l'étranger pour participer aux manifestations du « vendredi de la colère » a été considéré comme un opportuniste qui vivait depuis plus de vingt ans à l'étranger et qui voulait profiter d'une fenêtre d'opportunité pour devenir président. « *Il n'y avait pas d'alternative au CSFA.* »³¹⁸ L'armée dont « *la légitimité est un héritage de l'époque nassérienne* »,³¹⁹ était la seule autorité encore debout et s'est posée en libératrice dès son arrivée sur la place Tahrir, le soir du 28 janvier. Et le rôle important joué par les militaires dans la répression des manifestations est resté inconnu pour la plupart des citoyens à ce moment.

La deuxième raison est liée à l'effet inverse engendré par l'élargissement de l'action collective après la Révolution. Une forte division est apparue entre le public dépolitisé et les « révolutionnaires ». Dans un premier temps, le public dépolitisé a considéré la démission de Moubarak comme la victoire ultime. D'un point de vue sociologique et selon l'approche émotionnelle le désengagement peut être produit par des émotions positives comme la satisfaction³²⁰, ce qui était l'émotion prédominante chez la majorité du public. Il était donc devenu plus difficile de mobiliser le public contre la répression exercée par le CSFA, car « *beaucoup avaient la conviction que rien n'allait changer du jour au lendemain* ». ³²¹ Par contre, « *le public dépolitisé n'a pas cessé de se mobiliser en réaction aux désavantages économiques.* »³²² C'est pour cela que beaucoup d'ouvriers de tous les secteurs -comme en Tunisie- ont organisé des sit-in, des manifestations ou des grèves dès le 14 février 2011

couches sociales, y compris celles considérées comme passives et dominées. » Voir : Sarah Ben Néfissa, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte » Révolution civile et politique », op.cit., p. 228

³¹⁶ Jimmy Markoum, op.cit., p.23

³¹⁷ Entretien avec Farida Makar (26 ans), CIHRS, 4/3/2013

³¹⁸ Entretien avec Nadine Wahab (36 ans), AK, 7/3/2013

³¹⁹ Jimmy Markoum, op.cit., p.24

³²⁰ Isabelle Sommier, « Émotions », in Olivier Fillieule, *Dictionnaire des mouvements sociaux* Presses de Sciences Po « Références », 2009, p.203-204

³²¹ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

³²² Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

réclamant une amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail et l'éradication de la corruption. Or, ces manifestations ont été critiquées par l'armée comme portant atteinte à la relance économique et à la stabilité de la période de transition du pouvoir. Le CSFA a par la suite pris des mesures (en promulguant la Loi 34 de 2011 notamment) pour mettre un terme aux grèves et aux manifestations qu'il considérait comme une menace pour le pays. Il a réussi à délégitimer ces manifestations, car le manque de stabilité et d'ordre a été considéré par une grande majorité du public comme l'obstacle principal à la concrétisation de leurs revendications économiques. Ainsi, les sit-in organisés par des secteurs de la population active ont été contestés par la population qui réclamait le retour de la stabilité. De même, les tensions entre les élites, les « révolutionnaires en colère » et les Frères musulmans, ont accru au fil des mois : la confrérie s'est retrouvée sur toutes les questions fondamentales avec le CSFA. Elle a soutenu les amendements de la Constitution plutôt que son abolition, afin de faciliter la dévolution rapide du pouvoir à une autorité civile. Elle a également partagé la même hostilité envers les manifestations contestataires. Les FM ont assuré leur image de défenseur de l'ordre et de la sécurité, même aux dépens des autres « révolutionnaires anti-Moubarak ». Ces derniers étaient cependant toujours conscients que la tête étant tombée, il fallait arracher les racines du régime et du système de corruption, une tâche qui allait prendre du temps. Mais les militants politiques et les militants des organisations de défense des droits de l'Homme ont commencé à découvrir les pratiques répressives exercées par l'armée. Pour eux, le CSFA, avec la lenteur de ses procédures, semblait être un allié de l'ancien régime, étant donné qu'il permettait aux dirigeants de l'ancien régime de faire disparaître les preuves de leurs crimes, voire de s'enfuir avant leur jugement.³²³ Or, jusqu'en mars 2011, aucune organisation suffisamment influente ne s'était constituée pour défendre les revendications des révolutionnaires, ou pour faire pression sur le CSFA afin d'assurer un jugement crédible des membres de l'ancien régime. De plus, la polarité politique a atteint un niveau très élevé. De fait, le 27 mai 2011, les « militants laïques » ont appelé à une « seconde révolution », mais les militants des FM ont refusé d'y participer. Ainsi, des dizaines de milliers de manifestants « laïques » se sont alors retrouvés sur la place Tahrir, démontrant leur capacité de mobilisation sans le renfort des islamistes.

4. Le conflit des générations

Après la chute de Moubarak, « les jeunes révolutionnaires » ont fréquemment organisé des protestations afin de faire pression sur le CSFA pour qu'il prenne des décisions politiques positives, notamment celle de passer en jugement Moubarak et son entourage. Or, le public s'est opposé à la contestation fréquente, et à l'organisation régulière de sit-in et des manifestations après la chute de Moubarak. Ce ne sont pas seulement les catégories sociales défavorisées qui étaient fatiguées des manifestations et des « jeunes de la révolution », mais aussi la génération adulte. Cette génération ne comprenait plus très bien les incessantes demandes des jeunes

³²³ Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

révolutionnaires, considérés comme les responsables des énormes problèmes de sécurité, dus selon cette génération à la « disparition du respect des policiers et le prestige de l'Etat ».

Ce conflit peut être replacé dans le cadre d'une opposition entre générations. Après la révolution, la « jeunesse égyptienne » a constitué une véritable « génération politique », et non seulement une génération au sens « biologique ». Cette génération est composée d'un ensemble de personnes nées à une même époque : de la fin des années 1970, au début des années 1990. Période durant laquelle l'Égypte n'avait pas été secouée par des contestations aussi vives que celles des années 1960-1970³²⁴. Certes, l'engagement politique de la part des jeunes Égyptiens n'a pas pris fin, mais celui-ci s'arrête désormais aux portes des campus universitaires : sortir dans la rue constituait un risque, au vu du stigmate d'illégitimité qu'oppose le régime politique à toute manifestation de rue.³²⁵ Cette génération a toujours vécu, non seulement sous la loi d'urgence, et l'autorité d'un seul Président, mais aussi sous une rigidité politique considérable. Ainsi, contourner la répression et l'humiliation constituaient une obsession pour celle-ci. Il est vrai que la recherche de la dignité constituait une revendication fondamentale pour tous les Égyptiens, qui se sentaient humiliés « à l'intérieur par la dictature et à l'extérieur par les puissances dominantes ». ³²⁶ D'ailleurs pour la jeunesse égyptienne, s'y agrégeait un sentiment d'humiliation lié au manque de considération et de respect social. En effet, les jeunes égyptiens, ou la « génération Moubarak », comme ils ont été appelés, ont été placés en situation de « mineur social ». ³²⁷ Financièrement dépendants de leurs parents, ces jeunes étaient considérés comme des mineurs jusqu'au jour de leur mariage, lui-même conditionné, à cause de son coût, à l'accès à un emploi et à l'acquisition d'un logement. Or, le chômage et la crise du logement étant considérables, notamment au Caire, ont entraîné l'« allongement de la jeunesse ». « *Etre et être considérée comme adulte passe par le mariage, et partant, l'acquisition d'un logement. Or, la montée du chômage, l'allongement des études et leurs inadéquations par rapport à un marché du travail en crise compliquent la capacité de vivre indépendant. Ces conditions ont mené au prolongement de l'âge de la jeunesse.* » ³²⁸

Le processus de minorisation et de mise sous tutelle étaient à l'œuvre dans la vie quotidienne. Un jeune n'avait pas de cette façon, pas son mot à dire, car les plus âgés prétendaient détenir une plus grande expérience. Ce sont eux, qui occupent les postes de direction, tandis que les jeunes demeurent soumis. ³²⁹ De plus, la « crise de la jeunesse » a été

³²⁴ En effet, en 1967, l'Égypte a connu l'humiliante défaite contre Israël et la guerre d'usure perdurait. Les quatre dates marquantes de cette génération sont 1968, 1969, 1971 et 1972 3. Auxquelles s'ajoute cinq ans plus tard, une autre date : 1977, la « Révolte du pain »

³²⁵ Chaymaa Hassabo, « Du rassemblement à l'effritement des Jeunes pour le changement égyptiens. L'expérience de « générations qui ont vécu et vivent toujours sous la loi d'urgence » », *Revue internationale de politique comparée*, 2009/2 Vol. 16, p. 241-261

³²⁶ Moncef Marzouki, entretien avec Vincent Geisser, *Dictatures en sursis*, op.cit., p.37

³²⁷ Assia Boutaleb, « La jeunesse en tant qu'objet et enjeu de légitimation en Égypte (2000-2004). Prodiges et litiges de la légitimité », op.cit., p.85

³²⁸ Ibid., p.73

³²⁹ Par exemple la moyenne d'âge du personnel politique avoisinée les 60 ans.

saisie comme fait social à par entière. Beaucoup d'analyses et d'études ont conclu à l'existence d'une « crise d'appartenance » et à une « crise d'identité » chez les jeunes. D'autres, ont considéré le chômage comme source de la violence et de l'extrémisme religieux. Selon Boutabel, la sociologie égyptienne a considéré les jeunes au chômage comme « de véritables bombes à retardement » : s'ils ne deviennent pas voyous, ils deviennent extrémistes.³³⁰ Ces analyses ont été reprises et alimentées par le discours médiatique. Dans son traitement de la figure du jeune, le cinéma égyptien a mis l'accent sur le consumérisme et le matérialisme de la société égyptienne. Le cinéma a montré la figure du chômeur diplômé, qui consomme de la drogue, cède à ses frustrations sexuelles et perdant par là-même toutes valeurs.³³¹ Autrement dit, la « crise de la jeunesse » n'était pas seulement une crise économique, elle était aussi morale. « *Entre victimes désespérée et tête brûlée sans valeurs, la jeunesse suscite méfiance et inquiétude.* »³³²

D'ailleurs, c'est à partir de l'éclatement de la Révolution que la conscience générationnelle s'est cristallisée, et qu'un mouvement générationnel véritable a pu émerger. Manifester dans la rue sous l'état d'urgence représentait dès les premiers jours de la Révolution un coût élevé de la mobilisation, ce qui a produit le sentiment d'appartenir à une « communauté de destin » et a renforcé la « *cohésion dans le groupe et dans sa mémoire collective.* »³³³ Nous pouvons donc parler de la jeunesse égyptienne comme d'une véritable « génération politique ». De fait, une génération politique existe « *lorsqu'un groupe d'âge historique se mobilise pour œuvrer au changement social et politique* », ce qui exige le partage d'expériences vécues par un groupe d'âge, qui fonctionnent comme « *marqueurs générationnels transmis et reconvertis en ressources symboliques mobilisables a posteriori, notamment à travers la possibilité de se doter de cadres mémoriels* »³³⁴ Sans doute, la jeunesse égyptienne a subi la répression et l'humiliation qui s'est transformé en un sentiment de colère, entraînant une mobilisation dans le but de mettre en œuvre un changement politique et sociale. C'est elle qui a constitué le moteur de la Révolution.

Ainsi, la Révolution a remis en cause l'image d'apathie politique des jeunes égyptiens, qui a longtemps prévalu dans les travaux médiatiques et scientifiques. Pourtant, ces mêmes jeunes apparemment apolitiques et désintéressées par la chose publique, « *réputés matérialistes et consuméristes, cette « génération Twitter et Facebook, ont été les acteurs clefs de la Révolution* ». ³³⁵ C'est cette génération qui a réussi à déposer Moubarak. Les « jeunes révolutionnaires » se sont alors promus au rang de porte-paroles des peuples arabes appelant à

³³⁰ Assia Boutaleb, *op.cit.*, p.80

³³¹ On peut dénombrer plusieurs films comme *Film Sakafi-2000* (Film culturelle, une expression pour désigner les film pornographiques), *Muzakerat Murahka-2006* (les mémoires d'une adolescente), *Awkat faragh,2006* (libres temps), *El Magik-2007* (Le magique), *Ana mesh ma 'ahum-2007* (Je ne suis pas avec eux)

³³² Assia Boutaleb, *op.cit.*, p.81

³³³ Boumaza Magali, « Les générations politiques au prisme de la comparaison : quelques propositions théoriques et méthodologiques », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 16, février 2009, p. 202-203

³³⁴ *Ibid.*, p. 198

³³⁵ Moncef Marzouki, entretien avec Vincent Geisser, *op.cit.*, 2011 p.65

leur libération. Ils éprouvaient l'indicible sentiment que la chute de Moubarak leur avait rendu une dignité perdue, et qu'elle avait « *lavé des années d'humiliation, et (qu'elle) avait largement redoré l'image de l'Égypte dans l'inconscient égyptien, mais aussi dans le monde entier* ». ³³⁶ Cette génération s'est sentie investie d'une mission : faire de leur pays le premier pays arabe démocratique et propager leur modèle politique. Ses exigences et revendications politiques ont alors fortement augmenté. C'est pour cette raison que la plupart des participants aux chaînes humaines silencieuses nommées « les séries de la Révolution » organisées par KKS étaient constituées de jeunes gens. Selon Mansour, « *il était plus facile de mobiliser les jeunes après la chute de Moubarak, car beaucoup se sont politisés.* » ³³⁷ En outre, les jeunes ont réinvesti l'espace public, de nouvelles campagnes ont été lancées, des jeunes nettoyaient les rues, organisaient des projections et des conférences dans les quartiers populaires pour sensibiliser les classes populaires à la démocratie.

Mais ce trop-plein d'enthousiasme révolutionnaire a entamé la légitimité du mouvement et la confiance populaire placée pour la première fois par une société patriarcale et gérontocratique dans sa jeunesse. Une jeunesse qui après avoir semblé être le « *grand vainqueur de cette Révolution* » ³³⁸ a perdu sa crédibilité, à cause de son « esprit révolutionnaire » et de ses revendications considérées par le public comme immatures et extrêmes.

En conclusion, dans ce chapitre nous avons suivi l'évolution de la contestation pendant une phase dans laquelle l'armée, qui était un acteur principal de la gestion de la crise politique, a joui d'une crédibilité populaire. Ce chapitre commence ainsi par la nuit du « vendredi de la colère » quand l'armée a été saluée par les Égyptiens lors de son déploiement dans les rues du Caire, et se termine avec l'ébranlant du mythe de l'armée au fur et à mesure qu'elle recourrait à une répression considérable à l'encontre des manifestants.

Dans un premier temps, nous avons analysé la nouvelle stratégie adoptée par le régime de Moubarak visant à mettre fin aux contestations, après que la répression considérable des manifestants lors du « vendredi de la colère » ait entraîné un effet contreproductif. La nouvelle stratégie du régime a été basée sur deux piliers : une bataille médiatique visant à délégitimer les contestations, et une bataille de rue qui avait pour but d'intimider les contestataires. De fait, la bataille médiatique s'est basée sur une logique qui tentait de réduire les possibilités du jeu politique au régime autoritaire de Moubarak ; la stratégie du « le chaos ou moi » qui a fonctionné pour les trente ans précédentes. Si cette stratégie a réussi plus ou moins à changer la perception publique de la légitimité des contestations, la deuxième stratégie qui s'est reflétée dans la « bataille des chameaux » a en fait un effet contreproductif : le double jeu du régime a été dévoilé et le régime a perdu toute crédibilité, renforçant ainsi la légitimité des protestations. De

³³⁶ Jimmy Markoum, op.cit, p.26

³³⁷Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

³³⁸ Jimmy Markoum, op.cit., p.24

plus, la répression étatique considérable a fonctionné comme un facteur de mobilisation, plus que comme un facteur de dissuasion lors de « la bataille des chameaux », car elle a engendré un changement dans la perception publique de la légitimité du régime, vérifiant ainsi la troisième et la quatrième hypothèses. Face à l'élévation considérable du niveau de mobilisation, en vue de préserver ses privilèges politiques et économiques, l'armée, qui a été jusqu'à ce moment-là une partie solidaire du régime et un agent de la répression discrète, a décidé de sacrifier Moubarak, tout en maintenant son régime.

De fait, dès la prise du pouvoir par le CSFA, celui-ci s'est éloigné de ses promesses de respect des droits de l'Homme exigées par des millions de contestataires durant la révolution. Il a promulgué des lois limitant la liberté d'expression, développant petit à petit un discours hostile aux manifestants, aux ONG de défense de droits de l'Homme, et à la presse critique. Ainsi le CSFA a reproduit des lois et des pratiques discrètes répressives similaires à celles de l'ancien régime. Etant discrètes, ces pratiques n'étaient ni connues pour le public ni pour une grande majorité des militants. Par conséquent, la contestation était faible. Dans ce cadre la première et la deuxième hypothèses se sont révélées valables : d'une part le niveau de mobilisation contre la répression étatique est positivement lié à la disponibilité de l'information, d'autre part le niveau de mobilisation n'est pas seulement lié au niveau de répression, mais aussi à la nature de cette répression. Ainsi, la répression discrète n'a pas nécessairement le même effet sur le niveau de mobilisation que la répression publique.

A partir de fin février 2011, la police militaire a dispersé toute manifestation par la force. L'armée a perdu le crédit dont elle jouissait auprès des « révolutionnaires » au fur et à mesure qu'elle recourait à une force disproportionnée, voire même meurtrière, pour réprimer les manifestations. Or, ce n'était pas le cas pour le public.

De fait, les manifestations ont régulièrement été organisées afin de faire pression sur le CSFA pour adopter certaines politiques ou pour exprimer la colère persistante des « révolutionnaires » face à la lenteur des réformes politiques et en matière des droits humains. D'ailleurs, au fil des mois, elles ont de plus en plus été dirigées contre le CSFA ; certaines ont notamment réclamé plus de transparence concernant les procès des responsables du régime de Moubarak. D'autres avaient pour objectif de dénoncer la persistance des procès de civils devant les tribunaux militaires. Les manifestants ont à leur tour été pris pour cible par les forces armées.

Si de nombreux militants se sont mobilisés contre les pratiques répressives du CSFA, une partie importante de la population, dépolitisée et affectée par les campagnes médiatiques des autorités, a continué à défendre le CSFA, qu'elle considérait comme le « sauveur de l'Égypte ». De même, l'absence d'une alternative à l'armée, le prestige et la popularité dont elle jouit, et la volonté du retour à la normalité ont eu un effet négatif sur la mobilisation contestataire. Il devient donc évident que le contexte politique auquel la répression intervient détermine la

trajectoire de l'action collective contestataire, comme l'indique notre troisième hypothèse. L'opinion publique a ainsi été profondément divisée, permettant au CSFA de poursuivre son action répressive, qui a atteint son paroxysme au moment du « massacre de Maspero », en octobre 2011, qui a ouvert la voie à une nouvelle vague de contestation.

TROISIEME CHAPITRE

La fin du mythe de l'armée : vers une deuxième vague de colère?

A la mi-juillet 2011 déjà, des milliers de manifestants ont investi la place Tahrir, symbole de la contestation, pour protester contre la lenteur des réformes et le contrôle exercé par le CSFA sur tous les secteurs vitaux du pays. La principale cible des manifestations était le maréchal Hussein Tantawi, chef du CSFA, accusé par les « révolutionnaires » de protéger les anciens dirigeants politiques et les agents de la sécurité du régime de Moubarak, et de vouloir saboter le processus démocratique en cours. L'armée a cependant résisté aux revendications populaires, réaffirmant constamment son leadership national, et son rôle héroïque durant la Révolution. Comme Moubarak avant lui, le CSFA s'est imposé comme le garant de l'ordre face à l'anarchie postrévolutionnaire. Mais le mythe érigé par l'armée apparaît de plus en plus fragile, notamment à partir du « massacre de Maspero » en octobre 2011. La crédibilité de l'armée était déjà fortement ébranlée. Mais c'est à partir de fin novembre que le mythe de l'armée trouva la fin, et une vague de contestation considérable débuta. Plusieurs manifestants ont parlé d'une « deuxième Révolution », dont le but était de mettre fin au régime militaire. En revanche, cette vague de contestation a rapidement décliné. De février 2012, un an après la prise du pouvoir par les militaires, jusqu'à juin 2012, les protestations sont devenues de plus en plus catégorielles ; le nombre de manifestants baissa et un processus de désengagement collective eut lieu.

SECTION 1 : Le début d'une phase ascendante de mobilisation

Le 27 septembre, le CSFA a finalement fixé la date des élections au 28 novembre, soit un retard de deux mois par rapport au calendrier établi par la Déclaration constitutionnelle de mars 2011. Or, ceci n'a pas pu éviter une série de mobilisations contestataires. En revanche la transformation de l'action étatique répressive, et le changement de la perception publique de la légitimité du CSFA, ont mené à la participation d'un grand nombre de personnes, qui n'avaient pas se mobiliser dès la chute de Moubarak. La création d'une nouvelle campagne anti-CSFA a également fonctionné comme une nouvelle entreprise de scandalisation, remettant en question sa crédibilité.

1. Une transformation de l'action étatique répressive

Le 9 octobre 2011 marque le « jour de la colère copte ». Une manifestation a en effet été organisée ce jour-là par des coptes protestant contre des agressions contre leur communauté en Haute-Égypte. Une marche partant de Shoubra, un quartier à forte population chrétienne, se dirige vers Maspero, une zone du centre-ville du Caire, à deux pas de la place Tahrir, où se trouve le siège de la télévision et de la radio publique ainsi que les locaux de plusieurs chaînes de télévision et de maisons de production. Ce n'était pas la première manifestation organisée par les coptes depuis l'arrivée au pouvoir des militaires. Déjà, le 5 mars, le 15 mars, le 8 mai et le 4 octobre des manifestations avaient été organisées devant Maspero, par des coptes protestant contre la destruction d'églises par des extrémistes musulmans dans plusieurs gouvernorats. Durant ces manifestations, des affrontements entre les manifestants et la police militaire et des civils musulmans ont éclaté aux alentours de Maspero, et beaucoup de manifestants ont été blessés et interpellés par la police militaire. Mais la date du 9 octobre représente un tournant dans la période de transition en ce qu'elle marque le début d'une période de répression militaire brutale qui a mis fin à la crédibilité déjà fortement ébranlée du CSFA. Il était évident que « *l'armée et la police sont une seule main* » comme le hurlaient les manifestants. En d'autres termes, les forces armées ne semblaient pas différer dans leurs pratiques des forces anti-émeute, et le CSFA ne se démarquait pas du régime Moubarak.

De fait, l'acteur principal de la répression lors des événements de Maspero est la police militaire. Les forces anti-émeutes étaient présentes, mais elles n'étaient pas été aux premiers rangs durant les affrontements. Après l'arrivée de la marche, les forces armées ont tiré en l'air pour intimider la foule. Quand le nombre de manifestants s'est accru, la répression a adopté une nouvelle stratégie : les soldats frappent les manifestants à l'aide de matraques électriques, tirant

également des gaz lacrymogènes. La situation a rapidement dégénéré en une escalade de violence. Les manifestants ont été visés par des balles réelles, parfois des snipers, et ils ont été pourchassés et écrasés par des véhicules militaires. En une demi-heure, près de 25 manifestants furent tués (14 sous les roues des véhicules militaires, 11 par des tirs à balles réelles), et au moins 329 blessés.³³⁹ Le jour même, la police militaire a procédé à une série d'arrestations, demandant à voir les cartes d'identité -sur laquelle est inscrite la mention de la religion- pour interpellé notamment des chrétiens qui se trouvaient aux alentours de Maspero. Près de 27 personnes, dont 25 coptes, ont ainsi été arrêtés.³⁴⁰ A ce moment-là, ces affrontements étaient les plus meurtriers depuis la chute de Moubarak.

En outre, la répression étatique a été déléguée aux civils, qui ont été appelés par la télévision officielle à protéger le personnel des forces armées des attaques des « *manifestants coptes*. »³⁴¹ Il s'agissait d'incitation à la violence civile sur des bases confessionnelles. La présentatrice de la télévision étatique affirmait que « *des manifestants coptes jettent des pierres et des cocktails Molotov sur les soldats chargés de protéger le bâtiment de Maspero.* » Elle a annoncé « *la mort de 3 (personnes), et la blessure de vingt (autres), tous parmi les soldats. Et par les mains de qui ? Ce ne sont pas des mains des israéliens, ou des ennemis. Mais par les mains d'un groupe [religieux] appartenant à la patrie. Cette armée qui est attaquée et battue maintenant, c'est l'armée qui a soutenu la révolution, c'est l'armée qui a protégé la révolution et a refusé de tirer une seule balle sur les citoyens égyptiens. Aujourd'hui il y a des personnes qui tirent des balles sur l'armée. N'importe quel groupe, quel que soit ses revendications, est-ce que ces revendications méritent qu'on mette à feu une patrie complète ? [...] Est-ce que chaque personne qui n'est pas satisfaite de quelque chose aujourd'hui a le droit d'attaquer le pays tout entier ? Craignez Dieu en ce que vous faites en Egypte. Craignez Dieu en ce que vous faites dans votre pays. Nous avons supporté beaucoup. Il faut maintenant qu'on se sacrifie pour l'Egypte.* »³⁴² Simultanément, la police militaire attaquait un certain nombre de chaînes satellitaires dont les locaux se trouvaient à Maspero et qui couvraient en direct la manifestation, assurant ainsi aux autorités le monopole de la couverture médiatique.

A la suite de cet appel de la télévision étatique, des groupes de civils armés ont attaqué les manifestants. Ils les ont poursuivis, notamment ceux qui étaient chrétiens, jusqu'au matin du jour suivant. Des témoins ont assuré que les force-anti-émeutes ont protégé ces civils armés attaquant les manifestants. De son côté, le ministère de l'Intérieur a décrété un couvre-feu d'une journée dans plusieurs quartiers du Caire, notamment aux alentours de la place Tahrir et de Maspero.

³³⁹ EIPR, « *Al Akbat taht hukm al askar* » (Les Coptes sous le régime des militaires), p.24, in http://eipr.org/sites/default/files/pressreleases/pdf/copts_under_military_rule.pdf

³⁴⁰ Ibid., p.26

³⁴¹ Ibid., p.26

³⁴² *Il faut noter que* la présentatrice a affirmé plus tard que son texte lui avait été dicté par des hauts responsables de l'état : voir : <http://www.youtube.com/watch?v=E7m08JJdxao>

Le 18 novembre 2011, 10 jours seulement avant le début de la première phase des élections législatives, des événements violents ont de nouveau éclaté. Le 1^{er} novembre, le vice-Premier ministre Ali al-Silmy avait présenté aux partis politiques et à l'opinion publique un document qui retirait à la future l'Assemblée législative l'essentiel de ses prérogatives constitutionnelles pour les confier à une « Assemblée constituante » composée d'une centaine de personnes, dont une majorité était issue de la société civile et 20% seulement de futurs élus. De plus, ce document prévoyait la création d'un « Conseil national de défense » qui disposerait d'une compétence exclusive pour discuter des affaires militaires, l'Assemblée étant tenue de voter le budget militaire sans pouvoir exercer le moindre contrôle.

Pour les islamistes, cette initiative a été perçue comme une tentative de retirer à une Assemblée législative possiblement dominée par les islamistes la possibilité de rédiger à elle seule la nouvelle Constitution. Pour les libéraux, ce document avait pour objectif de créer un «État dans l'État», en protégeant l'institution militaire contre toute forme de contrôle parlementaire et en plaçant l'administration étatique civile sous la tutelle des militaires en ce qui concerne les questions liées à la défense nationale, aux industries militaires, ainsi qu'à l'ensemble des activités économiques administrées par des militaires, particulièrement étendues. Les islamistes, les libéraux, et les « révolutionnaires » se sont donc mobilisés ensemble et ont manifesté contre ce document, chacun pour des raisons différentes. Cette manifestation a ensuite été suivie par de nouveaux rassemblements où se mêlaient des revendications concernant l'accélération du processus de transition, l'élection, avant le mois de mai 2012, d'un nouveau président, la formation d'un gouvernement qui ne serait pas soumis à l'influence du CSFA et l'indemnisation des familles des «martyrs» de la révolution. Après la manifestation, quelques 200 proches des martyrs et des blessés de la révolution ont décidé d'organiser un sit-in place Tahrir. La gestion violente du mouvement par les forces anti-émeute qui ont essayé de mettre fin au sit-in a mené à la mobilisation de milliers de personnes, provoquée par la répression disproportionnée exercée à l'encontre des familles des martyrs. Ces manifestants ont à leur tour été pris pour cible par les forces de sécurité, ce qui a entraîné des dizaines de morts et des centaines de blessés. Le lendemain, des dizaines de milliers d'Égyptiens se sont de nouveau rassemblés place Tahrir pour contester la violence et pour appeler à la chute du régime militaire. Mais la violence policière gagnait en force au fur et à mesure que le nombre de manifestants augmentait.

Ces événements sanglants, qui ont duré 6 jours (du 19 au 25 novembre 2011), ont vu les forces antiémeutes (FCS), se poser en acteur principal de la répression. La police militaire n'est intervenue que dans une moindre mesure. Il semblerait ainsi que les policiers avaient leur chance de se venger après leur défaite le jour du « vendredi de la colère ». Ces derniers ont tiré des balles réelles et en caoutchouc sur les manifestants qu'ils pourchassaient. Ils ont également

attaqué les hôpitaux de campagne et les médecins volontaires, et interpellé 383 manifestants de manière aléatoire .³⁴³

En outre, les événements de la rue « Mohamed Mahmoud »³⁴⁴, comme on en est arrivé à appeler ces affrontements, ont mis à jour deux pratiques violentes, déjà exercées lors du « vendredi de la colère » : l'usage massif de gaz lacrymogènes par les FCS et la prise pour cible des yeux des manifestants avec des tirs de balles en caoutchouc. Des témoins ont en effet assuré que les FCS ont menacé des manifestants de leur arracher les yeux.³⁴⁵ De fait, durant ces 6 jours, au moins 51 manifestants ont été tués par les forces de sécurité, et entre 471 et 3000 ont été blessés. La plupart des blessures se trouvaient dans la partie supérieure du corps, dont 705 dans les yeux.³⁴⁶

Malgré la situation trouble, les élections législatives ont eu lieu à la date prévue. Les frères musulmans, qui ont mis fin à leur mobilisation place Tahrir, laissant les manifestants des autres bords politiques seuls face aux FCS, ont poussé le CSFA à organiser des élections le plus rapidement possible. Ces événements ont également provoqué la démission du gouvernement d'Essam Charaf, le 25 novembre 2011, remplacé sur décision du CSFA par un ancien ministre de Moubarak, Kamal Al-Ganzouri.

Contestant le choix du nouveau Premier ministre, et réclamant le transfert sans délai des prérogatives du CSFA à une autorité civile élue, des manifestants ont organisé un sit-in le 25 novembre devant le siège du gouvernement, à quelques centaines de mètres seulement de la place Tahrir. Le 16 décembre, un des manifestants a été kidnappé par les forces armées chargées de protéger le siège du gouvernement, et a été torturé. L'incident a provoqué la colère des manifestants qui ont commencé à lancer des pierres sur les militaires stationnés devant le bâtiment. Des snipers ont répliqué par des tirs à balles réelles. D'autres ont lancé sur les manifestants des pierres, des meubles, et des cocktails Molotov depuis le toit de l'Assemblée Nationale, située à proximité. Dès le lendemain, le nombre de manifestants a connu une forte augmentation. Près d'une dizaine de milliers d'Egyptiens se sont mobilisés, scandalisés par le recours à la violence excessive des forces de l'ordre.³⁴⁷

Face à cette mobilisation considérable, des parachutistes et la police militaire ont attaqué les manifestants le 17 décembre à coup de matraques et de pistolets à impulsions électriques, en mettant le feu à leurs tentes. Des soldats ont traîné sur le sol des manifestants et les ont gardés en

³⁴³ EIPR, « *Hassad esbu' men mozaharat al-tahrir* » (Les résultats d'une semaine de manifestations à la place Tahrir), in <http://eipr.org/pressrelease/2011/11/25/1291>

³⁴⁴ La rue Mohamed Mahmoud est une rue qui relie la place de Tahrir à la rue où est situé le ministère de l'Intérieur. Après, les affrontements violents entre les manifestants et les FCS, la rue a été nommée la « rue des martyrs »

³⁴⁵ EIPR, « *Rosas al dakhliyya estahdaf ehdas 'ahat mostadima* » (Les tirs à balles du ministère de l'Intérieur visait à entraîner des blessures durables), in <http://eipr.org/pressrelease/2011/11/26/1292>

³⁴⁶ Amnesty International, « Agents of repression. Egypt's police and the case for reform », op.cit., p. 11, et <http://eipr.org/pressrelease/2011/11/26/1292>, et (<http://eipr.org/pressrelease/2012/02/26/1379>)

détention à l'intérieur de l'Assemblée Nationale et du siège du gouvernement, où ils ont été torturés. Selon Fayyad « *c'était une lutte de torture : les forces spéciales ont torturé les manifestants dans les petites rues aux alentours du siège du gouvernement, mais aussi à l'intérieur de celui-ci et de l'Assemblée Nationale.* » ³⁴⁸

Ces affrontements violents ont duré cinq jours, au cours desquels 25 manifestants ont été tués, essentiellement par des tirs à balles réelles, et au moins 928 ont été blessés. Plus de 300 personnes ont été interpellées et inculpées pour violences et dégradation de biens publics. ³⁴⁹ Les acteurs principaux de la répression durant ces événements étaient la police militaire, les parachutistes, et les commandos, notamment le groupe 777, une force d'élite anti-terroriste sous contrôle des commandos. Les forces anti-émeutes ne sont intervenues qu'au troisième jour des affrontements, lançant des gaz lacrymogènes afin de disperser les manifestants de la place Tahrir et de la rue Qasr-Al-Eini.

Le tableau suivant retrace le développement de l'action étatique répressive au moment où les militaires occupaient le pouvoir, de février à décembre 2011. ³⁵⁰

Événement	Durée	Acteurs de la répression	Type d'armes	Nombre de morts	Nombre de blessés	Nombre d'interpellés	Remarques sur la pratique
Dispersion de grève : 26 février	1 jour	Police militaire, forces armées	Matraque, bâtons paralyants	0	Inconnu	6	Les tentes des manifestants ont été incendiées.
Dispersion de grève : 9 mars	1 jour	Voyous, Forces armées, police militaire	Couteaux, matraques	0	Inconnu	171	Attaque contre les journalistes, Torture des manifestants dans le musée
Dispersion de manifestants : 9 avril	1 jour	Police militaire, Commandos, parachutistes	Balles réelles	2-6	71	42	Guerre de rue

³⁴⁷ Amnesty International, « Brutality unpunished and unchecked. Egypt's military kill and torture protesters with impunity », op.cit., p.16

³⁴⁸ Entretien avec Suzan Fayyad (63 ans), El-Nadeem, 5/3/2013

³⁴⁹ Amnesty International, « Brutality unpunished and unchecked. Egypt's military kill and torture protesters with impunity », op.cit., p.16

³⁵⁰ Tableau construit par mes soins à partir des données de plusieurs rapports des organisation des droits de l'homme égyptienne et internationale, notamment EIPR, HMLC, Le réseau arabe pour les informations des droits de l'homme, et Amnesty international.

Al-Balloon	2 jours	FCS	Balles en caoutchouc, gaz lacrymogène	0	1114	44	Tirs à balles dans la partie supérieure du corps, gaz massif
Al-Abasseya 1	2 jours	Civils armés	armes blanches, cocktails Molotov	1	311	Inconnu	La police militaire n'est pas intervenue pour empêcher la
Maspero	1 jour	Police militaire	Véhicules blindés, balles réelles	27	329	25	des manifestants écrasés par des blindés, violence déléguée à
Mohamed Mahmoud 1	7 jours	FCS	Balles réelles et caoutchouc, gaz lacrymogène	48	471-3000	383	viser les yeux des manifestants, usage excessif de gaz
Siège du gouvernement	5 jours	Police militaire, parachutistes	Balles réelles, matraques	25	928-1927	300	Sniper, torture au sein des institutions étatiques

Quatre remarques principales doivent être faites concernant les actions répressives du pouvoir militaire :

Premièrement, les diverses branches des forces armées ont participé à des opérations de maintien de l'ordre pendant la période où le CSFA s'est retrouvé au pouvoir. La police militaire a été souvent présente. Elle a été plus particulièrement chargée du maintien de l'ordre pendant la manifestation de Maspero du 9 octobre 2011. Elle ne jouait cependant qu'un rôle secondaire durant les événements de « Mohamed Mahmoud ». Les parachutistes et les commandos, notamment le groupe 777, qui font partie des forces spéciales ont affronté les manifestants devant le siège du parlement en décembre 2011.

Deuxièmement, dès les premiers affrontements du théâtre d'Al-Balloon, en juin 2011, les FCS ont collaboré avec les forces armées en vue d'assurer la répression de tout mouvement de contestation. La stratégie du CSFA semblait avoir pour objectif d'alterner entre les différentes forces de répression étatique : lors de chaque incident, les FCS et les forces armées ont été présents. Mais à chaque fois un de ces deux acteurs se retrouvait en première ligne des

affrontements, tandis que l'autre intervenait uniquement en cas de besoin. Par exemple, durant les affrontements du théâtre d'Al-Baloon, les FCS étaient les principaux acteurs de la répression, tandis que les forces armées jouaient un rôle secondaire. Mais lors des événements d'Al-Abasseya, qui se déroulaient devant le ministère de la Défense dans le quartier d'Al-Abasseya en juillet 2011, la police militaire se trouvait en première ligne des affrontements, tandis que les FCS ne sont intervenus que dans une moindre mesure. Cette pratique s'est répétée jusqu'à la fin du pouvoir des militaires. Ceci peut-être afin d'éviter que la colère des manifestants ne se focalise sur l'armée. Il faut indiquer que le CSFA a également eu recours à la répression déléguée. Des civils armés ont été incités à exercer des actes de violence vis-à-vis des manifestants contestataires, sous le prétexte d'empêcher les « ennemis de la nation » de provoquer des dissensions entre le peuple et l'armée.

Troisièmement, dès leur déploiement dans les rues du Caire, les forces armées ont fréquemment utilisé les sièges des institutions étatiques pour détenir et torturer des manifestants. Durant la Révolution déjà, les manifestants interpellés aux alentours de la place Tahrir par l'armée ont été détenus et torturés dans le musée national. La même pratique s'est répétée le 26 février et le 9 mars. Puis durant les événements de Maspero, la police militaire a utilisé le siège officiel de la télévision et de la radio nationale. Lors des événements du siège du gouvernement, ce dernier, l'Assemblée Nationale, et la *Shurah* (l'Assemblée Consultative) ont servi de lieux de détention et de tortures des manifestants.³⁵¹ On est ainsi devant une forme de « violence symbolique » : il ne s'agit pas seulement de torturer les manifestants, mais également d'utiliser les institutions étatiques, censées représenter la volonté du peuple, pour l'opprimer.

Quatrièmement, se pose la question de la part des initiatives personnelles entreprises par le personnel des institutions de sécurité lors des opérations de répression. Dans quelle mesure les actions de répression étatique sont-elles institutionnalisées ? Est-ce que les acteurs de la répression ont joui d'une large marge de liberté d'action, ce qui a permis l'apparition d'une répression discrétionnaire ? On peut ainsi se demander si la prise pour cible des yeux des manifestants, leur poursuite à bord de véhicules militaires, le fait de les trainer au sol n'étaient pas des « prises d'initiatives » des acteurs de la répression présents directement sur le terrain. Si la réponse à cette question est affirmative, nous pouvons nous demander jusqu'à quel point ceci est acceptable dans la mesure où il s'agit là de soldats des forces armées, qui contrairement aux policiers ne peuvent normalement agir que selon des ordres³⁵². La répression des militaires serait-elle plus sévère que la répression policière, car institutionnalisée ?

Cinquièmement, le niveau de répression militaire est toujours plus élevé car l'armée ne possède que des armes meurtrières et des forces spéciales inadaptées lorsqu'il s'agit de faire face à des

³⁵¹EIPR, « *Al Akbat taht hukm al askar* » (Les Coptes sous le régime des militaires), op.cit., p.26

³⁵² Le principe d'obéissance constitue l'un des piliers fondamentaux de l'institution militaire. Ainsi aucun soldat des forces armées ne peuvent agir que selon des ordres. Voir : Céline Bryon-Portet, « Du devoir de soumission au devoir de désobéissance ? Le dilemme militaire. », *Revue européenne des études militaires*, Vol.1, numéro 1, automne 2010

mouvements de civils non armés et non à une armée ennemie. Les forces armées commencent par tirer à balles réelles, c'est leur premier palier de violence, tandis que c'est la dernière arme à laquelle la police anti-émeute a recours pour disperser les manifestants après le gaz lacrymogène, des canons à eau, des balles en caoutchouc. On peut même suggérer que la violence militaire est plus sévère, car la volonté des militaires de disperser les manifestants est toujours plus radicale que celle de la police anti-émeute, ce qui est directement lié à la nature de l'institution militaire.³⁵³

2. La production d'information : l'enjeu principal de lutte

Lors des trois événements, Maspero, Mohamed Mahmoud, et le siège du gouvernement, de nombreuses vidéos ont montré l'usage démesuré de la force par les forces de sécurité lors de la dispersion des manifestants. Parmi les victimes de la violence étatique, se trouvait un certain nombre de « révolutionnaires » relativement connus et jouissant d'une certaine popularité. Par exemple, lors du « massacre de Maspero » des vidéos sur YouTube et sur les chaînes satellitaires montraient les véhicules militaires écrasant les manifestants. Durant ces événements, Mina Daniel, un jeune activiste politique copte connu dans le milieu des militants politiques, a été tué par les tirs à balles réelles de l'armée. Mais ni la répression considérable exercée par la police militaire, ni la mort de Mina Daniel n'ont pu entraîner l'indignation du public dépolitisé.

Mais la diffusion sur les réseaux sociaux et sur les chaînes satellitaires d'une vidéo montrant des soldats de la police militaire trainant à terre le corps d'un manifestant pour le déplacer à côté d'autres corps abandonnés sur une pile de déchets a fait l'effet d'un choc pour de nombreux Egyptiens.³⁵⁴ Une autre vidéo postée sur YouTube montrant un officier s'avancant vers les manifestants pour tirer à plusieurs reprises, tandis qu'un de ses collègues le félicite en lui disant: « *dans son œil! C'est dans son œil! Bravo, mon ami!* », a particulièrement choqué l'opinion publique.³⁵⁵ De plus, Ahmad Harara, une des figures de la Révolution qui a perdu un œil le jour du « vendredi de la colère », a perdu l'autre le 19 novembre, aux premiers jours des manifestations contre la répression militaire. Une grande partie de l'opinion publique jusqu'à là pro-militaire en est venue à considérer le CSFA comme une « *extension organique de l'ancien régime* »³⁵⁶ trahissant la révolution. Le lendemain, une dizaine de milliers d'Egyptiens sont alors redescendus place Tahrir pour contester la répression et pour appeler à la chute du régime militaire. Les manifestants scandaient alors « Conseil militaire de racailles, ils ont jeté nos frères

³⁵³ La société militaire est une « société disciplinaire ». L'obéissance en est un principe clef. Ceci explique, entre autre, que la volonté des militaires à disperser des manifestants est plus radicale.

³⁵⁴ Voir : <http://www.youtube.com/watch?v=kHcof-87BBI>

³⁵⁵ Voir : <http://www.youtube.com/watch?v=QbPCI3Wuvx4>

³⁵⁶ Rougier Bernard, op.cit., p. 90-91

aux déchets », « écrit sur le mur de la cellule, le régime des militaires est une honte et a trahi » « à bas le régime militaire!», et «Tantawi, le peuple va t'exécuter!».

Durant les événements devant le siège du gouvernement, trois incidents ont également choqué une partie de l'opinion publique : la mort d'Alaa Abdelhadi³⁵⁷, celle du Cheikh Emad Effat³⁵⁸, tous deux tombés sous les tirs à balles réelles des forces spéciales de l'armée, ainsi qu'une vidéo diffusée sur YouTube montrant des soldats traînant sur le sol des militantes par les cheveux, arrachant la longue robe d'une des manifestantes, exposant ses sous-vêtements. Après ces trois incidents, le nombre de manifestants a augmenté. Malgré les excuses présentées aux femmes par le CSFA, une grande manifestation a été organisée pour dénoncer l'humiliation subie par les manifestantes.

Malgré la similarité de l'intensité de la répression étatique exercée à l'encontre des manifestants de Maspero, ceux de la rue « Mohamed Mahmoud » et ceux du siège du gouvernement, le niveau de mobilisation contestataire a été différemment affecté lors de ces trois événements. Cette variation ne peut être exclusivement expliquée par la disponibilité d'informations sur les activités étatiques répressives lors de chaque événement, car beaucoup de photos et de vidéos montrant la brutalité des appareils de sécurité pendant la dispersion des manifestants ont été diffusées sur les réseaux sociaux et les chaînes satellitaires. Il faut également prendre en considération la capacité du discours officiel à délégitimer les manifestations, car ce discours peut affecter les incitations morales qui se produisent grâce à la diffusion des informations au sujet des actions étatiques répressives. Comme l'indiquent Cardon et Granjon, « *la production de l'information est un enjeu de lutte. Qui la produit, la contrôle et en assure la diffusion.* »³⁵⁹

De fait, tout au long de la période où le CSFA a été au pouvoir, les médias officiels et les conférences de presse organisées par ses porte-paroles ont cherché à délégitimer toutes manifestations, en faisant passer les manifestants pour des auteurs de troubles, des criminels, des « voyous » ou pour des irresponsables au service de ceux qui cherchent à ébranler l'État et servant des « intérêts étrangers ». Ce type de campagnes de presse est surtout apparu à la suite de la répression des manifestations devant Maspero et le siège du gouvernement.

Cependant les événements de la rue de Mohamed Mahmoud ont été totalement négligés par le CSFA et le Premier ministre. Aucun responsable ne s'est adressé au peuple durant ces événements. Sur sa page Facebook le CSFA a présenté ses condoléances aux familles des victimes, et a annoncé qu'il allait installer un hôpital de campagne place Tahrir. La police qui a redouté que les manifestants n'aient l'intention de prendre d'assaut le ministère de l'Intérieur, a

³⁵⁷ Un étudiant de médecin volontaire dans un hôpital de campagne

³⁵⁸ Un cheikh d'Al-Azhar (l'institution musulmane officielle en Egypte), et le secrétaire de *Fatwa* de la Maison Egyptienne de *Fatwa* (la *fatwa* est un avis juridique donné par un spécialiste de loi islamique sur une question particulière).

³⁵⁹ Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactivistes*, Presses de Science po, 2010, p.7

refusé d'abandonner ses positions. Un mur de béton a été construit par le CSFA dans la rue menant au ministère de l'Intérieur afin de séparer les FCS et les manifestants. Le CSFA a agi comme une troisième partie et non comme le dirigeant du pays, exerçant son autorité sur le ministère de l'Intérieur. Il a laissé toute la colère se diriger vers le ministère de l'Intérieur, ce qui a sans doute mené à l'exacerbation du niveau de mobilisation contestataire. Comme nous l'avons déjà souligné, la mobilisation contre le ministère de l'Intérieur a toujours été plus facile que la mobilisation contre l'armée.

D'ailleurs, le niveau de mobilisation contre la violence exercée par l'armée lors des événements de Maspéro et du siège du gouvernement a varié. Ceci est lié au discours du CSFA. Celui-ci pendant les événements du siège du gouvernement n'a pas différé de ses précédents discours : le Premier ministre a déclaré lors d'une conférence de presse organisée au troisième jour des événements que les occupants de Tahrir n'étaient pas les « *jeunes de la révolution* » mais qu'ils faisaient partie d'une contre-révolution dirigée par des éléments infiltrés qui souhaitaient nuire à l'Égypte.³⁶⁰ Les commandants de l'armée continuaient d'affirmer que les forces armées n'étaient responsables d'aucun méfait au cours des manifestations. Au deuxième jour des affrontements, les manifestants ont été accusés d'avoir mis le feu à l'Institut d'Égypte.³⁶¹ Mais la campagne médiatique et le discours des responsables suite au « massacre de Maspéro » apportaient une nouvelle donne : l'instrumentalisation du dossier confessionnel pour inciter les musulmans à se mobiliser contre les Coptes. De fait, la télévision étatique avait déclaré que « *des manifestants coptes attaquent les forces armées et incendient leurs équipements* », appelant les « citoyens raisonnables » à intervenir pour mettre fin à ces événements. Cette campagne médiatique a poussé des centaines de citoyens musulmans à attaquer les manifestants, ouvrant une nouvelle voie à la répression civile.

Par la suite le Premier Ministre Essam Sharaf a déclaré que « *ces événements nous ont ramené vers le passé : au lieu de chercher à construire un pays démocratique, nous cherchons toujours la sécurité, et nous doutons de l'existence des doigts invisibles à l'intérieur et à l'extérieur du pays qui veulent empêcher la volonté de la majorité du peuple égyptien de construire un véritable régime démocratique. Ce qui menace le plus la sécurité de la patrie est l'instigation de conflits confessionnels entre les chrétiens et les musulmans, ou des conflits entre le peuple et l'armée, car c'est une atmosphère qui permet aux ennemis de la nation de remettre en question la sécurité. Mais nous résisterons à ces complots. [...] Ce qui est arrivé depuis quelques heures [à Maspéro] n'est pas un conflit confessionnel, mais une partie de ce complot.* »³⁶²

³⁶⁰Conférence de presse du Premier Ministre, 17 décembre 2011, voir <http://www.youtube.com/watch?v=jRHwscwvIQ8>

³⁶¹ Un établissement fondé en 1798 au cours de l'expédition en Égypte de Napoléon Bonaparte. Cet institut contient des manuscrits et des livres rares. Durant les incendies de l'Institut d'Égypte, les pompiers ne sont pas intervenus, tandis que des manifestants pénétraient dans le bâtiment encore fumant pour en extraire des manuscrits anciens.

³⁶² Discours du Premier Ministre Essam Sharaf à propos du « massacre de Maspéro », 9 octobre 2011, in <http://www.youtube.com/watch?v=rMdPsb7nP5E>

De leur côté, les porte-paroles successifs du CSFA ont fait part lors d'une conférence de presse organisée le 11 octobre de leur « *regret des événements tristes* » et ont présenté leurs « *condoléances aux familles des victimes* » assurant que « *la Révolution a des ennemis qui ont un agenda visant à ébranler la crédibilité des dirigeants, à instiguer des conflits confessionnels, à diffuser l'anarchie et le chaos, et à créer la dissension entre le peuple et le CSFA.* » Le CSFA a nié toute responsabilité dans le massacre, lors de la conférence de presse qu'il a organisée le 11 octobre : « *la police militaire n'a pas tiré de balles. Les forces armées n'ont jamais ouvert le feu sur le peuple* » et qu' « *elles ne sont même pas armées.* » Puis, les incitations contre les Coptes se sont renouvelées : « *il ne faut pas encourager des individus ou des groupes déviants qui déstabilisent la société. [...] Il n'est pas acceptable qu'une communauté qui a des revendications sectaires essaye d'investir le siège de la télévision nationale, car ce bâtiment appartient au peuple tout entier.* » Ils ont même assuré que « *le rassemblement était pacifique au début. Mais il y avait des prêtres qui ont incité à la violence.* » Durant cette conférence de presse, deux vidéos ont été diffusées par les porte-paroles du CSFA. Elles montraient des manifestants en colère, scandant des slogans hostiles aux musulmans comme « *nous sommes les propriétaires originaux de la terre !* » et les déclarations extrémistes d'un prêtre, mais aussi des manifestants lançant des pierres sur les forces armées. « *Il n'est pas possible que cette personne qui exerce la violence soit égyptienne. Ce n'est pas possible ! Il n'est pas possible que des Egyptiens frappent les soldats des forces armées. [...] C'est la première fois que nos soldats sont attaqués d'une telle manière. Même les ennemis de la nation, n'ont pas osé attaquer nos soldats comme cela dans des combats. Ce sont des voyous. Quelle que ce soit leurs revendications sectorielles, il n'est pas possible qu'ils attaquent un Egyptien. [...] Imaginez-vous le sentiment du soldat ? Un soldat égyptien ! Un citoyen ! Imaginez ! Il est dans une situation difficile à laquelle il n'a jamais été exposé. Bien-sûr il peut perdre tout contrôle sur son comportement après cet incident terrible.* »³⁶³

L'instrumentalisation du dossier confessionnel par le CSFA et par les médias officiels a sans doute affaibli la perception de la légitimité des contestataires. Le sentiment de compassion envers les « *manifestants coptes* », comme l'a déclaré la télévision officielle, était éphémère. La perception de la légitimité des manifestants a été également affaiblie grâce à deux facteurs principaux qui concernaient les caractéristiques de la mobilisation elle-même : la nature confessionnelle de la mobilisation, et la méfiance à l'égard des groupes de mobilisation coptes. En ce qui concerne la nature confessionnelle de la mobilisation, la révolution a sans doute constitué un tournant dans la mobilisation contestataire copte. Au mois de janvier 2011, des milliers des fidèles refusaient de se soumettre à l'injonction patriarcale de ne pas se joindre à la mobilisation contestataire. Les Coptes ont réussi à déplacer géographiquement et institutionnellement leur contestation de l'église vers l'espace public, ce qui a mené d'une part à la « *régénération d'une institution puissante, l'Église* »³⁶⁴ et d'autre part à l'apparition de

³⁶³Conférence de presse du CSFA à propos des événements de Maspero, voir <http://www.youtube.com/watch?v=YWJiQlfwz7o>

³⁶⁴ Laure Guirguis, « Contestations coptes contemporaines en Égypte », *Revue Tiers Monde*, 2011/5 HS, p.155

plusieurs mouvements de protestation coptes, dont « la fédération des jeunes de Maspero. »³⁶⁵ Cette organisation était à l'origine de l'appel de mobilisation pour un « jour de la colère copte », le 9 octobre 2011.³⁶⁶ Les entrepreneurs de la mobilisation avaient ainsi défendu une cause confessionnelle. De plus, les grandes croix que les manifestants brandissaient, ainsi que leurs revendications et leurs slogans ont révélé cette dimension confessionnelle.³⁶⁷ Ceci peut être expliqué à travers ce que Laure Guirguis appelait la « *politisation du fait communautaire* » qui est renforcée en « *situation autoritaire sans promotion d'un véritable pluralisme politique dans une société gangrénée par les pratiques et les prétentions communautaristes* ». ³⁶⁸ La seconde variable explicative consiste à analyser cet aspect confessionnel en comparaison avec divers mouvements de l'islam politique et des discours islamiques. De fait, les islamistes ont organisé dès la chute de Moubarak, un grand nombre de manifestations appelant à la mise en place d'un « Etat islamique ». Ainsi, les slogans des manifestants de Maspero peuvent être considérés comme une volonté d'insister sur leur identité communautaire face à la menace des islamistes. Dans ce contexte, à travers divers médias et sites Internet, les discours de haines communautaristes, chrétien et musulman, se sont multipliés. Il y avait même un débat après le « massacre de Maspero » concernant la désignation des morts coptes par le terme de « martyrs ».

Deuxièmement, le public était méfiant à l'égard de cette mobilisation copte, considérée comme un agenda imposé par des forces étrangères pour ébranler la stabilité en Egypte. Dans ce cadre, s'est posée la question des rapports de ce mouvement de contestation copte avec les « coptes de la diaspora », qui organisaient des manifestations dans leur pays d'adoption, rédigeaient des pétitions adressées au gouvernement égyptien, et avaient mené dans les médias et auprès des associations de défense internationales des campagnes de sensibilisation à la situation des coptes en Egypte.³⁶⁹ Dans ce cadre, les violences devant Maspero ont été interprétées comme des complots étrangers visant à ébranler l'Etat, et à créer des dissensions entre l'armée et le peuple.

³⁶⁵ « La fédération de la jeunesse de Maspero » se compose d'un certain nombre de jeunes chrétiens qui revendiquent les droits de Coptes. Cette union a été créée suite à la première grève organisée par les Coptes devant Maspero, le 5 mars 2011. Cette grève a été possible grâce à l'envoi de SMS et d'invitations sur les sites coptes, pour contester la construction d'une mosquée sur la « terre de martyrs ». Celle-ci est située dans un petit village (Soul) où une église lui-préexistait. Les manifestants ont alors appelé le CSFA à reconstruire l'église et punir ceux qui l'avaient démolie. Dans ce cadre « la fédération de la jeunesse de Maspero » était chargée de négocier avec les fonctionnaires. A partir de cette grève le rôle de l'union s'est cristallisé. Elle a appelé à organiser des manifestations ou des sit-in après l'éclatement des conflits confessionnels.

³⁶⁶ Il existe d'autres mouvements de protestations coptes comme « la fédération des coptes », « coptes sans restrictions », et « les coptes libéraux ». Mais la capacité de mobilisation la plus élevée demeure celle de la « Fédération de la jeunesse de Maspero ».

³⁶⁷ Les revendications des manifestants, comme l'indiquent leurs bannières, étaient principalement : le refus des démolitions ou immolations des églises, non à la marginalisation des Coptes et de leurs problèmes, le rejet de la discrimination des Coptes et à l'incitation à celle-ci par les médias. Les slogans principaux des manifestants étaient « Nous sacrifions nos âmes et nos sangs pour la croix », « Relevez la tête, vous êtes Coptes ! », « N'importe qui m'arrive, je vais prier dans mon église », « Je suis copte je suis opprimé. De mes droits je suis privé ! », « Vivez le peuple Copte ! ». Voir : <http://www.youtube.com/watch?v=arAMxXwhRVE>

³⁶⁸ Laure Guirguis, op.cit., p. 142

³⁶⁹ Ibid., p. 144

Malgré l'occurrence de ces événements particulièrement violents dans un intervalle de temps de trois mois, la mobilisation du public contre l'armée est demeurée fragile. Nombreux étaient ceux qui continuaient à considérer l'armée comme le sauveur de la Révolution, au moment où la page Facebook KKS n'appelait plus à l'organisation de marches pour protester contre la répression. *« Lors des événements violents qui éclataient durant le mandat des militaires au pouvoir, notre rôle n'a été que d'exprimer notre refus de la répression. Nous voulions sensibiliser l'opinion publique contre ces actes de violence. Mais nous n'avons pas organisé de manifestations contestataires. D'une part, nous avons la conviction que notre rôle était moins important. C'était (au tour des) chaînes de télévision qui avaient des caméras place Tahrir et qui ont filmé 24/7. Les vidéos qui montraient la violence de l'armée ont été diffusées sur les chaînes satellitaires et sur YouTube. Les personnes se sont mobilisées contre la violence toutes seules, sans avoir besoin d'un appel. La révolution avait pour effet de renforcer l'action individuelle chez les individus. D'autre part, nous étions conscients que toutes manifestations seraient réprimées brutalement. Déjà, une violence considérable a été exercée à l'encontre des manifestants lors du "vendredi de la colère". Nous ne voulions pas que plus de personnes soient tuées. C'est pour cela que la page Facebook a lancé une initiative pour mettre fin à la violence lors des événements de "Mohamed Mahmoud", mais cette initiative a été refusée par la police ainsi que par les manifestants. Enfin, nous voulions que les citoyens participent à des activités politiques efficaces et non-dangereuses. »*³⁷⁰ La répression semblait alors avoir dissuadé les entrepreneurs de la mobilisation.

3. Le vidéo-activisme : au cœur de la mobilisation contestataire

Interpellés par la vidéo de la manifestante trainée sur le sol par les soldats de la police militaire, 12 militants de différents bords politiques ont décidé de créer une campagne pour mobiliser le public dépolitisé contre la répression militaire. *« Il s'agissait d'accumulations. A ce moment-là, les mensonges des militaires étaient tellement évidents, que nous pouvions vraiment faire une campagne anti-CSFA. Les mensonges des militaires ont commencé notamment à partir des événements de Maspero, quand ils ont déclaré que les manifestants ont attaqué les forces armées. Puis durant les événements de Mohamed Mahmoud qui étaient très violents, nous -les activistes- n'avions pas eu le temps de nous organiser. Ces événements ont duré une semaine, donc les mouvements politiques ont été occupés par l'organisation de la grève : nous avons acheté des couettes, des tentes, de la nourriture. Ensuite la grève devant le siège du gouvernement a commencé. A ce moment-là il y avait une base de données et des preuves qui étaient suffisamment importante pour créer une campagne qui montre les mensonges des militaires et pour mobiliser le public contre le CSFA. »*³⁷¹

³⁷⁰ Entretien avec Abdelrahman Mansour (25 ans), KKS, 8/3/2013

³⁷¹ Entretien avec Nadine Wahab, (36 ans), AK, 7/3/2013

Ainsi, une page Facebook et un compte Twitter ont été créés pour diffuser les vidéos et les photos des violations des droits des manifestants par la police militaire. Dès le premier jour de sa création, la campagne de « *Askar-Kazebun* » (militaires-menteurs ou AK) a coopéré avec plusieurs pages Facebook et avec 11 mouvements politiques révolutionnaires, en vue de partager et d'échanger les informations concernant la répression militaire. Mais cette campagne ne coopère pas avec la page Facebook KKS, considérée par les militants d'AK comme ayant une orientation politique moins radicale que la campagne. De fait, KKS a évité de lancer une brutale campagne anti-CSAF, pour ne « *perdre pas sa crédibilité parmi les Egyptiens.* »³⁷²

D'ailleurs, les fondateurs de l'initiative AK avaient la conviction que la fragilité de la mobilisation contre la répression militaire était due au clivage de l'opinion publique lui-même du discours du CSFA et à celui des médias officiels. De fait, il s'agissait d'un clivage croissant entre le « monde online » et « le monde offline ». Comme l'expliquent Cardon et Granjon « *internet produit des collectifs sensiblement différents de ceux qui émergent dans le monde offline* ». ³⁷³ Dans le contexte égyptien, le public dépolitisé partageait préalablement un système de valeurs et d'intérêts. Dans ce « monde offline » l'armée a été considérée comme une institution « sacrée », patriote, et le sauveur de la Révolution. L'intérêt majeur de ce monde résidait dans le retour à la vie normale et à la stabilité. Par contre le « monde online » partageait des valeurs émergeant des interactions entre les participants qui incorporaient progressivement des identités et des croyances collectives. Ainsi, la diffusion de vidéos et de photos sur internet montrant la brutalité de la répression étatique a mené les internautes à se définir moins par des valeurs partagées que par des engagements et des mobilisations contestataires contre les actions étatiques répressives. ³⁷⁴ C'est pour cela que le collectif d'AK, a décidé de lancer une campagne visant à exposer les pratiques répressives des militaires à ceux qui n'avaient pas accès à internet. « *L'idée était de sortir du cyber-espace* » ³⁷⁵ AK a ainsi espéré « *changer la perception publique des militaires : les militaires devraient apparaître comme des menteurs, qui ne protègent pas la Révolution comme ils le prétendent, mais qui sont qu'une extension biologique du régime de Moubarak. De telle manière la piste des contestataires pouvait s'élargir au-delà du réseau limité des activistes internautes.* » ³⁷⁶

L'objectif de l'initiative était alors de défier les medias officiels et d'ébranler la crédibilité populaire dont jouissait l'armée. « *Nous n'avons pas appelé à l'organisation de manifestations contre le CSFA. Le but principal de la campagne était de changer l'opinion publique majoritairement pro-militaire et faire accepter l'idée que les militaires mentaient. Même dans les régimes les plus autoritaires, le régime essaye de préserver une certaine perception publique. Il se préoccupe de son image publique. En reformulant la discussion et en montrant que beaucoup de personnes trouvaient que les militaires étaient des menteurs, les*

³⁷² Entretien avec Abdelrahman Mansour, (25 ans), KKS, 8/3/2013

³⁷³ Dominique Cardon et Fabien Granjon, op.cit., p.125

³⁷⁴ Ibid., p.125-127

³⁷⁵ Entretien avec Nadien Wahab, (36 ans), AK, 7/3/8

³⁷⁶ Ibid.

*personnes qui sont pro-CSFA commencent à s'habituer à cette idée. Une fois que nous pouvons détruire l'ancien cadre, un nouveau peut prendre sa place. Le cadre était que l'armée a protégé la Révolution. Il était impossible de changer cette perception. Il fallait donc trouver un cadre plus facile à remplacer. Ce cadre était que « l'armée a protégé le peuple ». Ce que nous avons essayé de faire était de détruire ce cadrage, en montrant que l'armée ne protège pas le peuple, mais qu'elle le réprime et le torture. En répétant cette idée, ce nouveau cadre devient la réalité, et le CSFA sera obligé de changer ses politiques ou même de se retirer. »*³⁷⁷

Puisque les cibles de la campagne n'étaient pas les activistes politiques, mais les citoyens dépolitisés affectés par les médias officiels, la stratégie adoptée par la campagne était d'organiser des projections publiques de vidéos dénonçant les pratiques répressives du pouvoir, dans les bidonvilles, dans les quartiers populaires mais aussi dans les quartiers riches.³⁷⁸ A partir de la fin du mois de décembre 2011 et jusqu'à juin 2012, AK a organisé quelque 800 expositions populaires. Les vidéos diffusées par la campagne ont été disponibles pour toutes personnes ayant la capacité de les projeter dans l'espace public. Cette initiative ne se considère pas comme un groupe de militants fermé mais comme une campagne moins organisée et plus périphérique, privilégiant l'organisation horizontale sur l'organisation verticale et hiérarchique. Ce mode de fonctionnement qui s'appuie sur une base auto-organisée et décentralisée a permis à un grand nombre de volontaires qui ne « font pas partie » de la campagne, d'organiser des projections publiques pour diffuser les vidéos d'AK. Grâce à ces volontaires le nombre des projections a atteint les 1400³⁷⁹, remettant ainsi en question l'efficacité de l'effet de clôture des gate-keepers monopolisant le droit de choisir les informations méritant une diffusion sur les grands réseaux de communication. Les vidéos d'AK ont même été projetées sur le bâtiment du ministère de la Défense et sur le bâtiment de Maspero, les deux institutions de fabrication des mensonges, selon les révolutionnaires.

On peut donc inscrire cette campagne dans le cadre de l'apparition de « médias alternatifs » et spécifiquement de « médias contre-hégémoniques »³⁸⁰, dont le but était de contourner la domination des médias traditionnels comme la presse écrite, le cinéma, la télévision, la radio. De fait, les « media contre-hégémoniques » ont un spectre d'influence relativement large, qui va du spectacle de rue contestataire au « vidéo-activisme », en passant par les graffitis et la musique populaire, et dont le but est d'assurer la multiplication des « armes » de

³⁷⁷ Ibid.

³⁷⁸ Les projections publiques n'avaient jamais été mises en œuvre sous le régime de Moubarak. La première initiative est venue de « Mosserin ». Elle a organisé des projections publiques dans le cadre d'un programme qui s'appelait « *cinéma al-midan* » (cinéma de la place). Les fondateurs d'AK se sont inspirés de cette initiative en vue de permettre au public qui n'a pas accès à internet, de se tenir informé à moindre coût.

³⁷⁹ Entretien avec Nadine Wahab, (36 ans), AK, 7/3/2013

³⁸⁰ Selon Cardon et Granjon, le « media contre-hégémonique » est une des deux formes de medias alternatifs. Les « medias citoyens » insistent quant à eux sur la production d'informations comme instrument d'émancipation et de lutte contre la reproduction de la domination symbolique. Les deux acceptions de medias alternatifs peuvent constituer les bases permettant l'émergence d'une nouvelle opinion publique. Voir : Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactivistes*, op.cit., p.17

défense contre la domination symbolique des médias traditionnels. AK a en effet servi comme « *une forme de média alternatif, ou média populaire pour contourner les campagnes de désinformations menées par la télévision gouvernementale.* »³⁸¹ Il s'agit alors d'une initiative qui s'inscrit dans le cadre de ce que Cardon et Granjon désignent comme « mobilisations informationnelles » ou « médiactivisme ». Ceci désigne toute mobilisation sociale progressiste qui oriente son action collective vers la critique des médias dominants et/ou la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'information.³⁸²

AK avait pour but de surveiller les médias officiels, et les discours des membres du CSFA. Simultanément, elle a rassemblé des vidéos et des photos de la répression étatique. Les vidéos qu'elle a ensuite réalisées visaient à souligner la contradiction entre le discours officiel des responsables militaire et la réalité du terrain. A cet égard, la technique de mobilisation mise en œuvre par AK peut être comparée aux techniques déployées par un type de mobilisation similaire aux Etats-Unis dans les années 1980 : les « *watchdogs* » (chiens de garde) qui ont mené une campagne critique contre-hégémonique, qui a connu un grand succès dans la seconde moitié des années 1980. Cette campagne visait à critiquer le pouvoir des médias et des conséquences de la désinformation des citoyens. Leurs critiques portaient ainsi sur le caractère centralisateur, autoritaire et oppressif des médias centraux, les poussant à proposer des espaces de diffusion alternatifs auto-organisés, souples, libérés de toute censure. En France dans les années 1990, un nombre de collectifs ont vu le jour comme « Raisons d'agir », « Acrimed » et « Pour lire pas lu » qui ont prolongé la critique des médias traditionnels.

De fait, le type de mobilisation, dont AK fait partie, est considéré comme du « vidéo-activisme » qui se présente comme « *une forme d'engagement qui entend lutter contre la censure et les effets d'agenda des médias mainstream par la production alternative d'images [...] et la multiplication des points de vue.* » Le vidéo-activisme fait usage des vidéos même auprès du grand public, conservant ainsi le projet initial du cinéma militant des années 1960 en conformité avec les exigences de la critique de l'hégémonie des medias.³⁸³

Simultanément, le mode de fonctionnement d'AK ressemble à celui du réseau Indymedia (Independent Media Center- IMC)³⁸⁴, qui s'appuie en effet sur l'intégration horizontale des différents acteurs des medias alternatifs américains, et sur la mise en place de procédures organisationnelles favorisant la coopération et l'horizontalité. Comme AK, Indymedia s'est attachée à couvrir et à politiser la répression des événements en s'attachant à filmer et à

³⁸¹ Voir la description de la campagne Ak sur son page Facebook : f/3askar.Kazeboon

³⁸² Dominique Cardon et Fabien Granjon, op.cit., p.8

³⁸³ Ibid., p. 95

³⁸⁴ Le réseau Indymedia a été fondé lors des manifestations de Seattle aux Etats-Unis. en 1999. Les militants de ce mouvement étaient impliqués dans la mobilisation contre la condamnation à mort du journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal. Ils organisaient des points de rencontres physiques pour partager des documents et leurs informations. Leur slogan était « *Don't hate the media, become media* » (ne détestez pas les medias, devenez des medias). Ils ont cherché à dénoncer la répression policière en défendant les sans-partis notamment (sans-papiers/droits/emploi/logement,...etc.) Voir : Dominique Cardon et Fabien Granjon, op.cit., p. 106-110

photographier les piquets de grève, les manifestations dures et les répressions policières. Les informations ont été directement mises à disposition de l'action militante sans passer par des formes hiérarchiques de contrôle et de cadrage des mobilisations. Comme AK, il s'agissait alors d'un réseau d'*open publishing* qui s'est retrouvé au cœur de la mobilisation.³⁸⁵

AK a réussi à changer la perception publique de l'armée. Le mythe de l'armée trouvait sa fin, et la trajectoire de mobilisation a connu une transformation significative. Dans ce cadre, le cycle de la mobilisation était dans sa phase ascendante, qui avait atteint son paroxysme lors du 25 janvier 2012, le premier anniversaire du « jour de la colère ». Des millions d'Égyptiens redescendaient dans les rues, proclamant la fin du pouvoir des militaires.

³⁸⁵ Dominique Cardon et Fabien Granjon, *op.cit.*, p.106-110

SECTION 2 : La fin de la mobilisation contestataire ?

Après que la mobilisation contestataire ait atteint son maximum lors de la commémoration de la Révolution, une phase descendante de la mobilisation a suivi. Elle s'est caractérisée par un désengagement massif lié à la réalisation au moins partielle des demandes et à la routinisation de l'action collective contestataire.

Dans ce contexte, les appels à la « Grève générale » et à la désobéissance civile, le 11 février 2012, lancés par des « forces révolutionnaires » afin de célébrer la démission de Moubarak un an plus tôt et réclamer la fin du régime militaire, ont été refusés par beaucoup de citoyens. A peu près 10% des Egyptiens ont soutenu l'idée de la grève générale ³⁸⁶, tandis que la majorité des citoyens la considérant en effet, comme ayant des conséquences graves sur l'économie égyptienne, tout comme ils éprouvaient une certaine satisfaction devant l'annonce faite par les militaires de transférer le pouvoir à un Président élu, le 30 juin 2012. La mobilisation s'en est trouvée par là-même très fragilisée. Un processus de désengagement massif a eu lieu. Ceci est à multiples facettes : le public, était fatigué des contestations et espérait retourner à la vie normale. Le processus d'institutionnalisation qui trouvait place l'a satisfait : un parlement a été formé ³⁸⁷, une constitution était sous rédaction, un Président sera élu sous peu, et le régime militaire trouverait fin. Il n'y avait alors aucune raison pour les protestations répétitives. Par ailleurs, les tensions et fragmentations parmi les différentes forces politiques se sont accélérées. En plus, la polarisation islamiques-laïcs a atteint son maximum. Simultanément les protestations économiques des différentes catégories de la société ont monté. Dans ce contexte de fragmentation considérable, la mobilisation est devenue de plus en plus fragile. D'ailleurs, dans un environnement qui décourage la mobilisation, les coûts de la répression étatique, semblaient plus élevés, ce qui a mené à la démobilisation d'un grand nombre de personnes. S'ajoutait à ce facteur le fait que beaucoup des activistes ont été soit en état de déception, soit en état de *burn out*. D'autres ne s'identifiaient plus avec les contestataires devenant de plus en plus radicaux et violents.

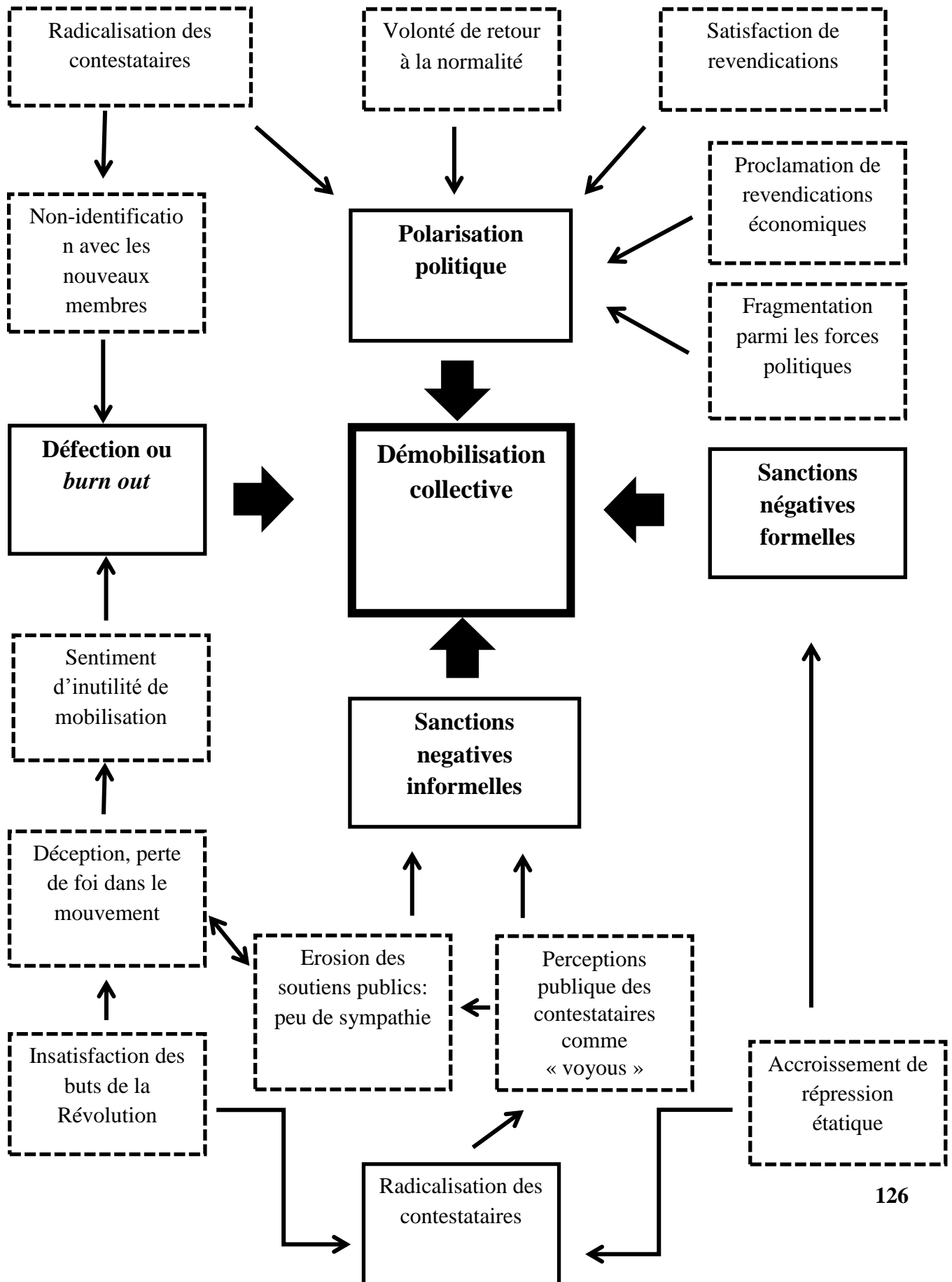
Nous pouvons ainsi résumer les facteurs qui ont mené au désengagement à partir de février 2012 dans le schéma suivant :

³⁸⁶ Anas Zaky, « *Limaza fashalet da'awat al 'esyane be masr ?* » (Pourquoi est-ce que les appels à la désobéissance civile a-t-elle échoué en Egypte ? » in

<http://www.aljazeera.net/news/pages/00b072dc-9321-4c17-8002-fff2f7d255da>

³⁸⁷ Pour la première fois, les Egyptiens avaient le sentiment que leur voix comptait, qu'elle devenait audible par le biais de ce porte-voix que matérialisait la participation électorale. Le taux de participation aux élections parlementaires a atteint 65%, ce qui est le score le plus élevé de l'histoire de l'Egypte. La grande transparence des scrutins a participé à la légitimation et à la prétention à la représentativité du Parlement.

Schéma 12 : La démobobilisation collective à partir de février 2012



1. La Réappréciation des coûts de la mobilisation

Jusqu'à la répression publique et directe de l'Etat a la plupart du temps mené à une mobilisation contestataire de la répression. Or, à partir en 2012 ce n'était plus le cas. Un an après le « succès » d'une Révolution contre le régime répressif de Moubarak, la mobilisation contre la répression semblait être plus coûteuse. L'élévation des coûts de la contestation a été due à la montée de ce que Opp et Roehl désignent comme les « sanctions négatives formelles et informelles ». ³⁸⁸ Les sanctions négatives formelles se réfèrent aux coûts de la répression étatique perçue par les contestataires comme plus élevés que les bénéfices de la contestation. Comme l'indique McAdam, « l'accroissement de la répression par les opposants aux contestataires, ou plus précisément, la perception d'un risque accru par les participants au mouvement » ³⁸⁹, est un facteur susceptible d'encourager le désengagement. Les sanctions informelles désignent la diffusion d'une perception publique négative des contestataires, et par conséquent « l'érosion du soutien public à ces derniers » ³⁹⁰. Ces deux facteurs peuvent mener à une réappréciation de l'utilité de mobilisations et ainsi au désengagement.

Commençons par les coûts de la répression étatique pour se demander si le niveau de celle-ci s'est élevé. La réponse est négative. Le niveau de la répression étatique en février 2012 ne s'est pas élevé par rapport aux mois d'octobre jusque décembre 2011. Or, la mobilisation contre la répression s'est affaiblie. Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Avant de répondre à cette question, il faut revenir au contexte politique général qui marquait cette période de démobilisation. Ainsi, nous allons examiner les événements de violence se déroulant à partir de février à juin 2012.

En effet, le premier février 2012, un jour avant la commémoration de la « bataille des chameaux », un nouveau massacre a eu lieu. Cette fois, il fut commis par des supporters de l'équipe Alahly suite à un match de football l'opposant à l'équipe d'Al-Masry à Port-Saïd. Durant une heure, 72 des supporters d'Alahly ont été tués, et plus d'un millier blessés, dont la quasi-totalité des enfants et des jeunes d'Ultras-Ahlwai. ³⁹¹ A la fin du match les supporters

³⁸⁸ Karl-Dieter Opp et Wolfgang Roehl, « Repression, Micromobilization, and Political Protest », *Social Forces*, Vol. 69, n°2, Décembre 1990, p. 521-547, in <http://www.jstor.org/stable/2579672>

³⁸⁹ Doug McAdam, « Chapitre 2. Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p. 69

³⁹⁰ Bert Klandermans, « Chapitre 4. Une psychologie sociale de l'exit », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p.104

³⁹¹ Le Réseau Arabe pour les Informations des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al-horeya 2* », (Lumière au chemin de la liberté 2), 2013, p. 51. De fait ce nombre de victimes est le plus élevé dans l'histoire du football lors d'affrontements entre supporters. Il dépasse même le drame de Heysel survenue en mai 1985 à Bruxelles, qui a aussi commencé par une poussée des Hooligans sur le camp adverse. Au stade d'Heysel également, la majorité des morts et des blessés l'ont été du fait de l'effondrement des grilles et d'un muret et parce que les spectateurs n'avaient pas pu s'enfuir sur la pelouse. 39 morts et 600 blessés contre presque le double de victimes à Port-Saïd.

locaux d'Al-Masry, pourtant victorieux, ont attaqué les supporters de l'équipe adverse, avec des armes blanches, tandis que la police débordée n'est pas intervenue et n'a pas empêché des supporters équipés de couteaux et autres armes blanches d'entrer dans le stade. La Sécurité du stade avait même éteint les lumières et fermé les portes du stade des supporters d'Alahly, qui ne pouvaient pas alors échapper aux attaques meurtrières des adversaires. En outre, contrairement aux habitudes, ni le gouverneur, ni le chef de la police n'ont assisté au match.

Les Ultras-Ahlawi, l'opposition, même les FM, ont accusé l'armée et la police d'être responsables et ont parlé de complicité avec les groupes de supporters fanatiques qui ont fait régner la terreur pendant une heure dans le stade de Port-Saïd. Ce massacre a été alors perçu par les militants d'Ultras-Ahlawy comme une sorte de vengeance militaire, puisqu'ils ont formé l'aile combattante des révolutionnaires depuis janvier 2011. Ces jeunes ont été présents lors des affrontements de la rue Mohammed Mahmoud en novembre, et devant le siège du gouvernement en décembre 2011.

Suite au massacre du stade de Port-Saïd, des événements violents éclataient au Caire. Des milliers des supporters des deux équipes de football (Al-Ahly et Al-Masry) ont organisé des marches vers le ministère de l'Intérieur qu'ils ont considéré responsables pour ce massacre. Cependant Ultras-Ahlawi a nié sa participation dans ces manifestations. Ces événements ont été nommés « Mohamed Mahmoud 2 », et ont duré 5 jours.³⁹² 4 manifestants ont été tués par les tirs à balles réelles des FCS, et 1482 ont été blessés.³⁹³

Puis, fin avril 2012, quelques semaines avant l'élection présidentielle, une nouvelle vague de violence éclatait devant le ministère de la Défense. Le 27 avril un sit-in a été organisé par les partisans d'Abou-Ismaïl, un candidat salafiste aux élections présidentielles, suite à la décision du Haut Comité Electorale de lui interdire de se présenter.³⁹⁴ Les protestataires ont accusé l'armée de manipulation afin d'empêcher un salafiste de devenir président. Ils ont réclamé l'amendement de l'article 28 de la Déclaration constitutionnelle³⁹⁵, la dissolution de la Haute Commission Electorale, la participation d'Abou-Ismaïl dans les élections présidentielles, ainsi que la remise du pouvoir aux civils dans les plus proches délais. Les manifestants se sont installés devant l'Université d'Ein-Shams, située au quartier Al-Abasseya, et proche du ministère de la Défense. Du 28 avril jusqu'à 4 mai, le sit-in a été violemment attaqué

³⁹² Les événements de « Mohamed Mahmoud 2 » se sont déroulés dans la rue Mohamed Mahmoud qui mène au ministère de l'Intérieur, de 2 jusqu'au 5 février 2012. Cependant, « Mohamed Mahmoud 1 » désigne les événements violents qui éclataient en novembre 2011. Il y aura en novembre 2013, des nouveaux événements meurtriers lors du premier anniversaire de « Mohamed Mahmoud 1 ». Ces événements ont été nommé « Mohamed Mahmoud 3 »

³⁹³ Le Réseau Arabe pour les Information des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al-horeya 2* », (Lumière au chemin de la liberté 2) , op.cit., p.54, voir aussi : Amnesty International, « Agents of Repression Egypt's police and the case for reform », op.cit.,14-16

³⁹⁴ Hazem Abu Ismaïl, ne puisse être candidat à la présidentielle débutant les 23 et 24 mai 2012, à cause de la nationalité américaine un temps détenue par sa mère.

³⁹⁵ Cet article donne une immunité absolue au Haut Comité Electorale, car personne n'a le droit de faire appel à ces décisions.

principalement par des civils armés³⁹⁶, qui ont utilisé des armes blanches, et des armes à feu pour disperser les manifestants, et pour poursuivre tous ceux qui leur semblaient salafistes, même s'ils n'avaient pas participé au sit-in.³⁹⁷ Les forces de sécurité ne sont pas intervenues pour protéger les manifestants. Ainsi, 11 citoyens, dont un voyou, ont été tués.³⁹⁸

Suite à cette violence exercée à l'encontre des manifestants, les manifestants salafistes ont été rejoints par des opposants non salafistes au régime militaire, par exemple des membres du groupe du 6 Avril, des indépendants, et des étudiants de l'Université Ein-Shams. Des milliers se sont rassemblés devant le ministère de la Défense le 5 mai pour exprimer leur condamnation de toute attaque contre une manifestation pacifique. Ainsi, les troupes de l'armée, les FCS, et des voyous armés ont battu les manifestants par des matraques et des armes blanches principalement. La police militaire a tiré aux balles réelles en l'air. Ces événements meurtriers ont été connus pour les événements de « Al-Abasseya 2 »³⁹⁹ au cours desquels 11 personnes ont été tuées, et plus de 411 blessées dont 199 parmi les forces armées et 3 des FCS.⁴⁰⁰

Les critiques faites au CSFA ont atteint leur maximum, car celui-ci qui était au pouvoir depuis un an, n'a pas pu empêcher l'éclatement régulier des affrontements violents soit entre les civils soit entre des contestataires et les forces de sécurité. En revanche, les protestations contre le CSFA semblaient être en une phase descendante. Le nombre de manifestants se mobilisant contre la répression était restreint. Ce paradoxe peut être expliqué par le fait que l'opinion publique a fortement rejeté tout acte de contestation. De même un grand nombre de « révolutionnaires » n'a plus participé aux protestations. La répression et la violence ne semblaient plus mobiliser qu'une minorité.

Pour pouvoir expliquer ce paradoxe, reprenons l'idée de réappréciation des coûts et bénéfices de la mobilisation. De fait, si le niveau de la répression étatique n'a pas connu une élévation, la perception des contestataires des coûts de la répression a changé. Ceci est en effet lié aux « sanctions informelles ». Si en janvier 2011, la répression était élevée, les contestataires étaient prêts à mourir pour leur cause. Ils savaient qu'ils seraient des « martyrs ». L'acte de contestation même reflétait le courage, et la « noblesse » des personnes osant affronter une tyrannie. En revanche, en février 2012, toute contestation contre la répression était considérée comme un acte de chaos entraîné par des voyous et des anarchistes. Cette transformation dans la perception publique n'était plus due à la perception publique de l'armée, qui a perdu toute

³⁹⁶ Les civils armés étaient apparemment des habitants du quartier d'Abbaseya qui a la réputation d'être plutôt pro-armée et de ne pas apprécier outre mesure les sit-ins qui perturbent la circulation et l'activité du quartier.

³⁹⁷ Les « voyous » ont attaqué des habitants qui avaient des barbes par exemple

³⁹⁸ Neuf manifestants ont été tués par balle et deux à coups de couteau. Voir : Amnesty International, « Egypt: Army must end attacks on protesters amid renewed violence », 2 mai 2012, in <http://www.amnesty.org/en/news/egypt-army-must-end-attacks-protesters-amid-renewed-violence-2012-05-02>

³⁹⁹ « Al-Abasseya 1 » désigne les affrontements violents en juillet devant le ministère de la Défense en juillet 2011

⁴⁰⁰ Le Réseau Arabe pour les Informations des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al-horeya 2* », (Lumière au chemin de la liberté 2), op.cit., p.56-57

crédibilité vers la fin de l'année 2011. En effet, il y a donné le chiffre facteurs qui ont mené à la délégitimation des contestations et l'érosion du soutien public aux contestataires:

Premièrement, le type de répression. Il est à noter que le régime a eu recours durant l'année 2012 exclusivement à la violence déléguée. Les institutions de sécurité n'intervenaient pas, ouvrant la voie à la violence civile ; une violence qui fait peur au public, entraînant un sentiment d'anarchie. Sans doute, la violence civile semble plus « dangereuse » que la répression des institutions étatiques. Si cette dernière est brutale dans les régimes autoritaires, elle est en même temps institutionnelle. Le régime qui décide d'y recourir est capable de l'arrêter s'il le veut. Par contre, la violence civile est un phénomène qui peut durer des années sans pouvoir être contrôlé. Ainsi, la répression déléguée a mené à la délégitimation des contestations, car ce sont elles qui ouvrent la voie à la répression civile, d'où la nécessité d'un appareil étatique répressif qui peut contrôler les « foules anarchiques. » Ainsi, le CSFA a réussi à échapper aux critiques qui lui ont été adressées depuis son arrivée au pouvoir. Le recours des institutions de sécurité à la répression accrue, n'était plus un phénomène qui a engendré la colère. Par contre, les agents de la répression se posaient en sauveur, et en seul garant de la sécurité de l'Etat.

Deuxièmement, la labilité des commanditaires. De fait, personne ne comprenait plus pourquoi les événements de violence éclataient, et comment ils finissaient. Personne ne savait plus qui en étaient les vrais responsables: les manifestants, les forces de sécurité ou la « troisième partie qui visait à ébranler la stabilité du pays», comme le déclarait le CSFA ? Et qui est cette « troisième partie » ? Les membres du PND dissous ? Les FM qui visaient à accéder au pouvoir à tout prix? ⁴⁰¹ Des mouvements des jeunes financés par l'étranger afin de préparer le terrain pour une intervention internationale ? Est-ce que le CSFA et le gouvernement étaient incapables de protéger les civils ou est-ce qu'ils collaboraient avec des voyous payés pour attaquer les manifestants ? Toutes les réponses étaient possibles. Dans un tel contexte d'incertitude et de fluidité, la démobilisation semblait être la solution optimale. Ainsi, le rôle des affects dans la mobilisation se vérifie de nouveau. Sans doute, l'incertitude génère la peur du futur dans l'esprit du public. La peur démobilise presque toujours.

Troisièmement, la répression est devenue habituelle. Elle ne mobilisait plus facilement, car elle ne constituait plus un acte inattendu, qui entraîne un choc moral, ce qui peut mener les individus à se mobiliser contre la répression. *«Au début la répression a mobilisé les personnes, mais vers la fin du régime militaire, on s'est habitué à la répression. Elle ne mobilisait plus.»*⁴⁰²

⁴⁰¹ A cet égard, les événements d' « Al-Abasseyia 2 », ont été interprétés par beaucoup comme faisant partie du plan des FM, qui cherchaient à mettre l'armée hors-jeu, après avoir profité de son soutien tacite. Cette théorie du complot a été gagnée d'importance, notamment grâce au pragmatisme des FM : les FM qui n'ont pas contesté la violence exercée à l'encontre des manifestants lors des événements de la rue Mohamed Mahmoud en novembre 2011, insistant sur le déroulement des élections législatives, ont intensifié leur critique du Conseil militaire lors des événements d'Al-Abasseyia en avril/mai 2012, revendiquant la démission du gouvernement(désigné par le CSFA), après avoir gagné dans les élections législatives.

⁴⁰² Entretien avec Maha Youssef (34 ans), El-Nadeem, 9/3/2013

Même si beaucoup sont devenus encore plus déterminés et plus anti-CSFA que jamais, la violence semblait incompréhensible, injustifiable et moins mobilisatrice.

Quatrièmement, la modification du profil des contestataires a affecté les stratégies des groupes contestataires, leur image publique, et par conséquent la légitimité de leur contestation. En effet, la plupart d'entre eux lors des événements de « Mohamed Mahmoud 2 » étaient des partisans d'Ultars-Ahlwai. La majorité de militants de cette association sont des jeunes appartenant à une classe sociale défavorisée. Après les événements de Port Saïd, la télévision officielle a souligné le fait que « les voyous » attaquaient le ministère de l'Intérieur par des cocktails Molotov. Ceci a donné au public une image ultra-violente à cette jeunesse.

2. La déception et le burn out

Toutefois, ce n'était pas seulement le public dépolitisé qui s'est arrêté de soutenir les contestations, mais un grand nombre des protestataires ont cessé à participer aux manifestations contestataires. Dans ce contexte la défection a pris la forme de retrait, ou comme le désigne Klandermans « *une défection passive, une négligence.* »⁴⁰³ Le problème n'était pas que la sympathie des individus ne se convertit pas en action mais plutôt que la sympathie disparaisse. « *L'érosion du soutien consiste en la non-participation d'individus qui, alors même qu'ils étaient d'abord convaincus qu'ils allaient participer, changent d'avis et renoncent à agir. [...] l'érosion survient lorsque les individus estiment que le ratio entre les coûts et les profits de l'action devient défavorable, lorsque leurs revendications deviennent moins pressantes ou encore leur sympathie pour le mouvement s'estompe.* »⁴⁰⁴ Le désengagement des individus a été alors précédé d'un déclin de l'attachement à la cause. Certains ont été en état de *burn out*, alors que d'autres étaient déçus.

L'état de *burn out* désigne l'épuisement militant. C'est une « *une réaction de stress qui renvoie à la perte de motivation, au cynisme et à la dépersonnalisation. Le burn out s'observe le plus fréquemment parmi les volontaires motivés par un idéal et qui s'engagent sur la base d'attentes irréalistes.* »⁴⁰⁵ En effet, les contestataires égyptiens ont rêvé de la dignité et la liberté, deux revendication qui semblaient irréalistes dans le cadre d'un régime militaire. Après un an et demi d'affrontements violents avec les différentes forces de sécurité, ils étaient « fatigués ». Certains ont perdu des amis et des proches dans ces affrontements, beaucoup ont vu des personnes gravement blessés ou morts. Ces militants ont été incapables de prendre du repos et relâcher les tensions des événements. Chaque mois, de nouveaux affrontements meurtriers éclataient. A partir d'octobre 2011, les événements s'accéléraient rapidement. La fatigue

⁴⁰³ Bert Klandermans, op.cit., p.104

⁴⁰⁴ Ibid., p.105

⁴⁰⁵ Ibid., p.103

psychologique des militants, et l'incapacité de prendre un repos étaient à l'origine des états de *burn out*. De plus, le manque du soutien social, notamment le soutien émotionnel, avait un rôle déterminant dans le *burn out*.⁴⁰⁶ Selon Fillieule, « *Le prix accordé au militantisme politique dépend en tout premier lieu de la valorisation sociale des activités politiques. Dans un contexte d'effervescence [...] les bénéfices de l'engagement ont toutes chances en effet d'être supérieurs à ceux offerts dans un moment de perte de confiance en l'efficacité de l'action politique. De la même manière, la valeur sociale d'une cause, aussi bien que des manières d'y contribuer, peut varier en fonction des transformations de l'espace dans lequel celle-ci s'inscrit.* »⁴⁰⁷ Par exemple, la mobilisation contre le CSFA en novembre 2011 n'avait pas le même coût et ne comportait pas les mêmes bénéfices qu'en février 2012, ce qui est dû à la légitimité qu'ont acquis les contestations du CSFA en novembre 2011.

D'autres ont été déçus. « *Rien n'a changé* »,⁴⁰⁸ ce qui a engendré un sentiment d'inutilité et de perte de sens de toute mobilisation. Selon Fillieule, le sentiment de démotivation et de lassitude est à l'origine de la défection.⁴⁰⁹ En Egypte, beaucoup de contestataires ont perdu la foi dans la mobilisation, grâce à l'incapacité de la Révolution à entretenir l'une ou l'autre de ces motivations. De fait selon Klandermans, « *la défection est avant tout le produit de l'insuffisance des gratifications et de la perte d'intérêt pour la cause* »⁴¹⁰ D'ailleurs, il suggère que les individus savent bien que les buts d'un mouvement ne sont pas toujours faciles à atteindre. Pourtant, il est nécessaire qu'un certain succès vienne qui permet de continuer à nourrir l'engagement.⁴¹¹ Dans le contexte égyptien, le succès principal du mouvement contestataire était la démission de Moubarak, 18 jours après l'éclatement des protestations. Or, une série d'échecs a suivi ce succès : au fil des mois les Egyptiens ont découvert que si la tête du régime a été renversée, le régime lui-même a été consolidé par la prise du pouvoir par les militaires. « *Rien n'a changé. La répression était la même, et les criminels de l'ancien et le présent régime ont été protégés.* »⁴¹² Malgré l'ascendance de la mobilisation contestataire de novembre 2011 jusqu'au janvier 2012, un phénomène de désengagement collectif a eu lieu à partir de février 2012. La défection peut être expliquée à partir de trois facteurs principaux :

Premièrement, le nombre de protestataires a fortement baissé, ce qui a découragé beaucoup à participer aux protestations. Selon Gordon H. McCormick, Guillermo Owen, dans toutes révolutions il y a une minorité qui peut être considérée comme le « noyau dur inconditionnel » de protestation. Cependant la majorité des individus décident de joindre les protestations selon un calcul rationnel des coûts et de bénéfices. Dans ce cadre, le nombre des

⁴⁰⁶ Ibid., p.104

⁴⁰⁷ Olivier Fillieule, « Chapitre 1. Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p.46

⁴⁰⁸ Entretien avec Mostafa Yacoub (25 ans), manifestants, 25/11/2012

⁴⁰⁹ Olivier Fillieule et Christophe Broqua, « Chapitre 9. La défection dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et AIDES », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005p.199

⁴¹⁰ Bert Klandermans, op.cit., p.96

⁴¹¹ Ibid., p.96

⁴¹² Entretien avec Ahmad Salah, (23 ans), manifestant, 22/11/2012

personnes ayant participé à des mouvements affecte la décision des protestataires potentiels. En d'autres termes, plus le nombre de participants est élevé, plus dans un effet d'engrenage celui-ci tend à s'accroître pour les manifestations à venir, renforcement la dynamique d'expansion et d'accroissement de la mobilisation. Ainsi, la relation entre mobilisation et le nombre de contestataires est positive et ascendante.⁴¹³ Ceci peut également s'expliquer par ce que Klandermans désigne comme « *le seuil de succès d'une action collective* »⁴¹⁴. En effet, les mouvements ont besoin d'un grand nombre de participants pour être efficaces. Si ce seuil qui garantit le succès d'une action collective n'est pas atteint, toute participation est inutile. Au Caire, beaucoup ont été convaincus que le fait d'appartenir à ce mouvement de contestation ne faisait pas réellement de différence. Ce sentiment de démotivation a alors entraîné la défection.⁴¹⁵ C'est la même idée que défend McAdam, quand il assure que « *l'exit collectif se substitue au désengagement individuel, cela peut se produire lorsqu'un groupe se convainc de la fluidité de ses efforts ou lorsqu'il parvient à la réalisation de ses buts.* »⁴¹⁶

Deuxièmement, la radicalisation d'un nombre des « révolutionnaires » a engendré un processus de désengagement, car beaucoup ne s'identifiaient plus avec eux. Selon Klandermans « *l'identification aux autres membres du groupe est un puissant motif de la participation à un mouvement social* ». ⁴¹⁷ Dans le cas égyptien, la composition du mouvement a changé, comme nous l'avons déjà évoqué : la plupart des contestataires lors des événements de « Mohamed Mahmoud 2 » par exemple étaient liés à Ultras-Ahlawi, connus pour leur violence à l'égard des forces de sécurité. En conséquence, les individus qui soutenaient les contestations à la répression étatique, et même un nombre des « jeunes de la révolution »⁴¹⁸ ont fini par se sentir moins liés aux autres membres. En effet, les habitants du Caire, à la différence des habitants de la Haute Egypte, perçoivent la violence en général comme illégitime, même si elle est une contre-violence engendrée par la radicalisation des manifestants grâce à la répression étatique. Le pacifisme de la Révolution constituait à cet égard un facteur de légitimation des contestations. Or, un an après la chute de Moubarak, les manifestants se sont radicalisés comme réponse crédible à la répression étatique. Celle-ci a en effet entraîné la colère.⁴¹⁹ Ainsi, « *la répression étatique a mené à l'armement de beaucoup de citoyens, ce qui a poussé la police anti-émeute à réclamer d'être mieux armée pour pouvoir faire face aux manifestants. La répression accrue et l'absence de justice criminelle, ont entraîné la radicalisation des protestataires, qui ont commencé par jeter des cocktails Molotov et ont fini par tirer aux balles caoutchouc.* »⁴²⁰ La

⁴¹³ Gordon H. McCormick, Guillermo Owen, op.cit, p.377-382.

⁴¹⁴ Bert Klandermans, op.cit., p.96

⁴¹⁵ Ibid., p.102

⁴¹⁶ Doug McAdam, op.cit., p. 70

⁴¹⁷ Bert Klandermans, op.cit., p.97

⁴¹⁸ Un terme utilisé dans les discours quotidiens en Egypte pour désigner les jeunes éduqué de la classe moyenne qui ont participé à la révolution, insistant sur le pacifisme des contestations.

⁴¹⁹ Doug McAdam, op.cit., p. 69-70

⁴²⁰ Entretien avec Abdelrahman Mansour, (25 ans), KKS, 8/3/2013

violence n'a plus reflété la résistance mais la vengeance. Les manifestants se sont radicalisés. Cependant, beaucoup de « révolutionnaires » voulaient garder l'esprit pacifique de la Révolution.

Troisièmement, la question du « personnel » versus le « politique » est déterminante. De fait, la décision du retrait de la sphère publique au profit de la sphère privée peut se produire dans un contexte qui « *pousse à une réappréciation des chances de succès aussi bien que du coût de l'engagement.* »⁴²¹ Ainsi, ce n'est pas seulement la nature humaine qui peut expliquer la déception mais il faut prendre en considération le contexte politique général, car en effet, il existe d'importantes variations dans l'intensité de la déception, selon les moments et selon les activités mis en jeu.

3. Polarisation politique et protestations économiques

Durant les 18 jours de la Révolution, une alliance transclassiste et transidéologique s'est formée, négligeant tous les clivages, et insistant sur un but : le départ de Moubarak. Cette alliance s'est fragmentée après la réalisation de son but. Durant la prise du pouvoir par les militaires, les contestations devenaient de plus en plus sectorielles : Comme déjà évoqué, en février 2011 les protestations économiques sectorielles se sont multipliées. Puis, jusque septembre 2011, les « jeunes révolutionnaires » majoritairement internautes, et les proches des martyrs et des blessés de la Révolution ont été les contestataires principaux. Ensuite, en octobre, les contestations coptes ont atteint leur maximum. Les événements de « Mohamed Mahmoud 2 », en février 2012, ont également reflété la mobilisation des supporters des équipes de football en réaction à un événement qui leurs a touché. De même, les salafistes ont organisé des manifestations contestant le régime militaire suite à l'élimination de leur candidat de l'élection présidentielle.

Il s'ajoute à la « sectorisation » des contestations, la polarisation entre islamistes et laïcs qui s'est développée à partir de mars 2011, quand les premiers ont organisé des manifestations réclamant l'application de la charia. Les événements de « Mohamed Mahmoud 1 » en novembre 2011 l'ont encore renforcée, car les islamistes, notamment les FM, ont lâché les manifestants « laïcs », insistant sur le déroulement des élections législatives dans le temps prévu.

De fait, la polarisation politique croissante en Egypte a engendré un effet inversé de la mobilisation. Selon Klandermans, il faut distinguer entre la « polarisation cognitive » et la « polarisation sociale ». Ces deux formes de polarisation sont des résultats des campagnes de mobilisation.⁴²² En Egypte, la polarisation sociale était présente, car la plupart des individus se retrouvent sans ambiguïté dans un camp ou l'autre. En plus, la polarisation cognitive s'est produite lorsque les interactions entre les différentes forces politiques devenaient

⁴²¹ Olivier Fillieule, « Chapitre 1. Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p.37

⁴²² Bert Klandermans, op.cit., p.105

confrontationnelles, et qu'un nombre de débats autour de la nature du régime, la place de l'Islam dans la Constitution, le système électoral etc., éclataient. Ces débats se sont transmis ensuite au discours public : dans les médias et dans les conversations informelles entre citoyens, le discours se focalisait de plus en plus sur ces débats. Il en résulte que les citoyens ont été obligés de prendre position. Ainsi, les possibilités de se « *réfugier dans l'indifférence* » se réduisaient.⁴²³ D'ailleurs, ce contexte de polarisation a mené à la démobilisation de beaucoup d'individus, car dans ces circonstances, la non-participation aux activités d'un camp ou l'autre, reflétait l'opposition à la polarisation croissante de la société,⁴²⁴ et parfois même la perte de foi dans la Révolution. Ainsi, dans les discussions informelles entre les citoyens, on entendait parler de la nécessité d'un Etat absolu qui peut mettre fin aux demandes sectorielles ; un « *Etat qui gouverne avec une main de fer, car nous[les Egyptiens] sommes un peuple qui ne peut être gouverné que par une tyrannie* », comme le disait les passagers métros. Pour beaucoup, Omar Souleiman, le vice-président qu'a désigné Moubarak durant la Révolution, avait raison quand il a déclaré lors d'une interview sur la chaîne ABC News que « *le régime est pour la démocratie. Mais quand ? Quand le peuple a une culture démocratique.* »⁴²⁵ Les déclarations de Souleiman qui ont été critiqués un an plus tôt, ont été repris par beaucoup « *Le peuple n'est plus prêt pour la démocratie. Si les Egyptiens se comportent comme ça déjà maintenant, comment vont-ils choisir un Président ? Ne me dis pas démocratie* », m'ont dit plusieurs chauffeurs de taxi. La forte polarisation politique n'a pas seulement mené à la perte de foi dans la Révolution et la démocratie, mais elle a aussi mené à la justification de la répression étatique : « *ils [les manifestants] le méritent !* », « *ils sont des voyous. Il faut qu'on les batte ou même qu'on les tue* » étaient des phrases répétées à cette période-là.

D'ailleurs, il existait une volonté au retour à la vie quotidienne. En effet, le public tentait de récupérer les efforts collectifs visant à restaurer l'ordre social et le sens de la certitude normative bouleversé par la Révolution. Ainsi, le processus politique et le phénomène d'institutionnalisation ont été préférés aux manifestations.

Il s'ajoute à ces facteurs, l'insatisfaction des milieux ouvriers, l'aggravement de la situation économique, la frustration croissante reflétée dans l'accroissement des contestations sociales, le désengagement politique surtout si l'engagement était à haut risque. La révolution semblait n'avoir servie à rien. En réalité, la révolution a « *au moins mené à la libéralisation de l'espace public ce qui s'est reflété dans la croissance des grèves, et protestations* »⁴²⁶ Ainsi, les protestations sociales ont bénéficié d'une évolution grâce à la scène politique. Comme l'explique Abdalla, « *la liberté de réunion, acquise après le 25 janvier, a conduit les mouvements de contestation à évoluer vers une plus grande institutionnalisation [...] Dans ce contexte, les leaders syndicaux ont annoncé, en mars 2011, la constitution de la toute première fédération*

⁴²³ Ibid., p.105

⁴²⁴ Ibid., p.105

⁴²⁵ Voir : Entretien avec Omar Souleiman, sur ABC News, 6 février, 2011, in <http://www.youtube.com/watch?v=HxXnMDngyCE>

⁴²⁶ Entretien avec Karim Ennarah, (29 ans), EIPR, 14/3/2013

syndicale indépendante d’Egypte : la fédération égyptienne des syndicats indépendants. »⁴²⁷ Ces nouvelles institutions s’articulaient sur les revendications des travailleurs déjà exprimées sous le régime de Moubarak comme le salaire minimum, l’amélioration des conditions de travail et la mise en place d’une assurance maladie. En effet, un an après la Révolution et la prise de fonctions du CSFA, ces revendications n’étaient plus prises en considération. Le CSFA n’a formulé aucun projet clair pour améliorer la situation économique des Egyptiens, et pour répondre aux revendications des travailleurs.⁴²⁸ Par contre, une loi criminalisant la grève a été mise en œuvre par le CSFA afin de mettre fin aux mouvements de grèves qui avaient commencé à se propager suite à la chute de Moubarak.

Ainsi, le nombre total de contestations a augmenté entre 2010 et 2012 de 20%.⁴²⁹ Toutefois, les contestations sociales n’étaient pas isolées de cette tendance : elles avaient, elles aussi, une tendance à augmenter, et elles ont même dépassé la moyenne mensuelle des contestations de tous types, y compris les contestations politiques durant le mois d’avril, comme le montre le *schéma 13*. En effet, les statistiques démontraient que durant l’année 2012, les contestations sociales et économiques sont arrivées à la première place, suivies par les contestations politiques. 28,6 % de ces contestations se sont déroulées au Caire.⁴³⁰ Ceci peut être expliqué par le fait que les buts des contestations de la répression étatique ont perdu leur pouvoir d’attraction aux yeux des gens dans la mesure où leur urgence se fait moins sentir que les revendications économiques.

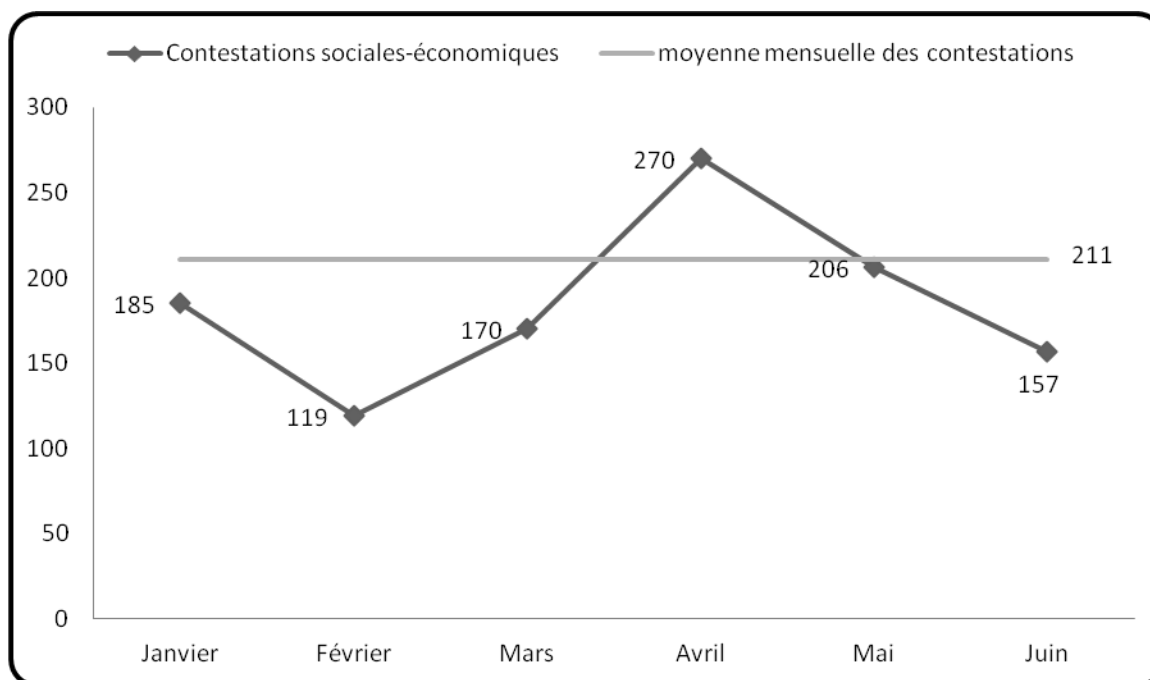
⁴²⁷ Nadine Abdalla, op.cit., p. 101

⁴²⁸ Ibid., p.100-101

⁴²⁹ Le Centre international pour le développement, « Ru’ya hawl tatawaor al ada’ al-ehtegagi lil share’ al masry munzu 2010-2013 » (Vision sur le développement du comportement contestataires de la rue égyptienne depuis 2010-2013), 2013, p.1

⁴³⁰ Voir: Le Centre Egyptien pour les droits sociaux et économiques, « *Al-ehtegagat al-omaleya fi masr 2012* » (Les contestations ouvriers en Egypte 2012 »,p.66 et Le Centre international pour le développement, « *Ru’ya hawl tatawaor al ada’ al-ehtegagi lil share’ al masry munzu 2010-2013* » (vision sur le développement du comportement contestataire de la rue égyptienne depuis 2010-2013), op.cit., p.5

Schéma 13 : La montée des contestations socio-économiques en Egypte de janvier à juin 2012



Source : schéma construit par mes soins, basé sur les données indiquées dans les rapports « *Al-ehategat al-omaleya fi masr 2012* » (Les contestations ouvriers en Egypte 2012 », et « *Ru'ya hawl tatawaor al ada' al-ehategagi lil share' al masry munzu 2010-2013* » (Vision sur le développement du comportement contestataire de la rue égyptienne depuis 2010-2013) ⁴³¹

En outre, de nouvelles catégories de la société ont formulé des contestations sociales et économiques : tandis qu'en 2010, 30 secteurs avaient des protestations visant à réclamer leur droits sociaux et économiques, l'amélioration des conditions de travail, ou contester le manque de sécurité, en 2012, 10 nouvelles catégories se sont ajoutées à cette liste, comme par exemple les proches des martyrs de la Révolution, et Ultras-Ahlawi.

D'ailleurs, le mouvement de protestations sociales a mené à l'affaiblissement des contestations de nature politique, et surtout aux protestations contre la répression étatique. Elles ont mené à plus de fragmentation au sein de l'alliance révolutionnaire qui s'est construite lors de la Révolution du 25 janvier 2011. En effet, durant la Révolution, les travailleurs ont participé d'une manière individuelle aux manifestations. Ils réclamaient comme tous « pain, liberté, dignité humaine », et puis « la chute du régime ». Or, après la Révolution, le caractère apolitique des protestations sociales s'est cristallisé de nouveau : comme avant la Révolution, les mouvements

⁴³¹Voir : Le Centre Egyptien pour les droits sociaux et économique, « *Al-ehategat al-omaleya fi masr 2012* » (Les contestations ouvriers en Egypte 2012 », 2012, p.66 et Le Centre international pour le développement, « *Ru'ya hawl tatawaor al ada' al-ehategagi lil share' al masry munzu 2010-2013* » (vision sur le développement du comportement contestataires de la rue égyptienne depuis 2010-2013), 2013, p.1.

de protestations sociales portaient essentiellement sur « *des demandes sociales de nature microéconomique* ». ⁴³² Il est vrai que les protestataires ont déclaré qu'ils visent à atteindre « les buts de la Révolution », mais le problème était que ces protestations sociales demeuraient isolées des forces politiques, avec lesquelles ils partageaient l'objectif principal « atteindre les buts de la Révolution » ; un objectif qui a été perçu par chaque camp différemment. Ceci était principalement dû à l'absence de lien entre les protestations sociales et les forces politiques. En effet, les mouvements de grèves sociales refusaient d'être rattachés à une quelconque force politique d'opposition, car ils ont compris que toute alliance avec les forces politiques pouvait d'une part affaiblir le mouvement dans un contexte politique très polarisé, et d'autre part provoquer une réaction répressive du régime.

La volonté du mouvement social de s'isoler des groupes révolutionnaires devenait de plus en plus visible, notamment en février 2012. Si les mouvements de grèves sociales avaient joint les manifestations de masse lors de la commémoration, le 25 janvier 2012, de la Révolution égyptienne, ce n'était plus le cas en février 2012. De fait, en janvier 2012, la fédération égyptienne des syndicats indépendants ⁴³³ avait déclaré la participation de ses adhérents aux manifestations de masse. Le Congrès syndical démocratique égyptien ⁴³⁴ avait également annoncé sa participation. Celui-ci a publié sur sa page officielle sur Facebook que « les travailleurs aux côtés des révolutionnaires poursuivent le combat de la Révolution. » ⁴³⁵ D'ailleurs, en février, la situation a changé : les syndicats ainsi qu'un nombre des secteurs de la société ont refusé de participer à la « Grève générale » et à la désobéissance civile, lancés le 11 février 2012, pour célébrer la démission de Moubarak et réclamer la fin du régime militaire. ⁴³⁶ Ceci confirmait l'absence de lien de solidarité unissant les mouvements ouvriers et les « forces révolutionnaires ». La plupart des salariés se sont rendus à leur travail comme d'habitude. Comme l'indiquait Abdalla, ils estimaient que « *la participation aux manifestations serait plus coûteuse que bénéfique. La désobéissance civile semblait difficilement pouvoir rapporter des bénéfices immédiats et concrets aux travailleurs. [...] Le fait de participer à la campagne nuirait gravement à l'économie égyptienne, et ils ne souhaitent pas prendre un tel risque au vu des gains limités et des concessions de courte durée qu'ils auraient pu tirer d'une grève* ». ⁴³⁷

⁴³² Nadine Abdalla, op.cit. p.97

⁴³³ La fédération égyptienne des syndicats indépendants est la première fédération syndicale indépendante d'Egypte. Elle a été fondée en mars 2011 par des leaders syndicaux dans le but de proposer une alternative indépendante à l' la Fédération syndicale égyptienne, qui est contrôlée par l'Etat, et qui a précédemment servi les intérêts du régime de Moubarak. La fédération représente actuellement plus de 112 nouveaux syndicats

⁴³⁴ Le Congrès syndical démocratique égyptien a été créé en octobre 2011. Il représente actuellement 300 nouveaux syndicats.

⁴³⁵ Nadine Abdalla, op.cit., p.102

⁴³⁶ Le Congrès syndical démocratique égyptien (EDLC) et la Fédération égyptienne des syndicats indépendants ont apporté un soutien symbolique aux appels des forces politiques à un mouvement de désobéissance civile national. Cependant, la majorité des syndicats représentés par ces deux institutions (tels que le syndicat des percepteurs d'impôts et le syndicat des métiers du tourisme, réunis au sein de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants) ont refusé de se joindre à ces appels. Seuls les étudiants universitaires ont fait grève le 11 février 2011. Voir : Nadine Abdalla, op.cit., p.103

⁴³⁷ Ibid., p.103

Tandis que l'engagement des mouvements syndicaux, dans les derniers jours de la Révolution, comme déjà évoqué dans le Chapitre précédent, a joué un rôle déterminant dans la chute du régime de Moubarak, un an plus tard, le mouvement syndical était plus réticent à l'égard des forces politiques. Dans un contexte politique fortement polarisé, il a craint d'être utilisé par les groupes politiques, notamment révolutionnaires, à des fins politiques, ce qui l'a mené à s'isoler, insistant sur la nature apolitique des revendications.

Enfin, mettre fin au régime militaire était un objectif partagé par les différentes forces politiques et les mouvements syndicaux. D'ailleurs chacun d'entre eux s'est mobilisé dans son propre intérêt. C'est pour cela qu'aucune alliance ne s'est construite. Même les manifestations organisées en solidarité avec les manifestants de « Al-Abasseya 2 » n'ont pas donné lieu à la formation d'un mouvement social plus large. Elles ne se sont pas traduites par la construction de coalitions entre les contestataires isolés l'un de l'autre. Or, le contexte tendu et les critiques croissantes du CSFA, ont conduit à anticiper les élections présidentielles, en les organisant dès le mois de juin 2011. Cela avait pour but de parer aux critiques, de préserver ses privilèges économiques en les entérinant dans la nouvelle Constitution.

Pour conclure, dans ce chapitre nous avons tenté d'analyser le lien croissant entre répression et mobilisation contestataires, durant la période où l'armée a perdu toute crédibilité. Cette phase peut être divisée en deux : d'octobre 2011 à janvier 2012, et de février 2012 à fin juin 2012. La première se caractérise par une mobilisation ascendante contre l'action répressive du CSFA, tandis que la deuxième a indiqué un processus de démobilisation massif. En effet, les facteurs clés dans la mobilisation publique jouaient symétriquement dans le désengagement. Ainsi, la perception publique de la légitimité des contestataires a été déterminante. Or, durant la première période, la crédibilité de l'armée, qui a déjà été fortement ébranlée, s'est effondrée et les contestations ont été considérées comme étant de plus en plus légitimes participant au renforcement de la mobilisation. Cependant, durant la deuxième phase, le soutien public à la contestation a fortement baissé, s'expliquant notamment par la volonté des citoyens de retrouver une « vie normale » face à ce qui pouvait être considérée comme une radicalisation des contestataires. Ce constat corrobore la quatrième hypothèse, liant le niveau de la mobilisation à la perception publique de la légitimité des contestations. La légitimation des contestations a entraîné en effet, dans un fonctionnement presque hydraulique, la décrédibilisation concomitante de la répression étatique.

En ce sens, la croissance du niveau de répression étatique a entraîné une mobilisation considérable notamment en novembre 2011. Le fait que les FCS ont été déployées pour disperser les manifestants a été jugé comme une provocation par le public, qui a la rancune tenace contre le ministère de l'Intérieur. La brutalité et la fréquence de la répression ont renforcé l'engagement

dans les protestations. Ainsi la troisième hypothèse, qui suggère que le niveau de mobilisation est positivement lié à l'élévation du niveau de la répression étatique et à la transformation de son type, est vérifiée. Sans doute, la nouvelle campagne anti-CSFA, AK, qui a ciblé le public dépolitisé, a joué un rôle important dans la diffusion d'informations sur les actions étatiques répressives. La circulation de ces informations a délégitimé le CSFA. En d'autres termes, la répression a joué comme catalyseur de la mobilisation plutôt que comme agent de neutralisation ou élément dissuasif, vérifiant ainsi la première et troisième hypothèses : le niveau de mobilisation contre la répression étatique est positivement lié à la disponibilité d'informations et à l'existence d'organisations mobilisatrices protestataires capables d'activer des foyers encore endormis de contestation.

Cependant, dans un environnement délégitimant les contestations, la croissance de la répression a mené à la démobilisation plutôt qu'à la radicalisation, ce qui en l'espèce correspond à la deuxième période délimitée. De fait, le contexte politique général a découragé tout engagement politique. De moins en moins de personnes avaient foi en l'utilité de la mobilisation. S'ajoutait à ce facteur la forte polarisation politique, la montée des protestations sociales et économiques, l'érosion du soutien social, la déception et enfin l'épuisement militant. C'est la raison pour laquelle la croissance de la répression a mené en l'occurrence à une réappréciation des coûts de l'engagement, rendant la mobilisation plus coûteuse. La troisième hypothèse, qui met l'accent sur le moment auquel la répression intervient, se vérifie de nouveau.

CONCLUSION

Il n'est jamais facile de conclure de manière satisfaisante à propos d'une problématique comme celle de la relation entre répression et mobilisation. Interrogation, qui a fait toujours l'objet de divergences entre les chercheurs. En revanche, nous pouvons faire le bilan de cette étude, dont l'objectif était principalement d'expliquer pourquoi la répression étatique au Caire semblait avoir par moment, un effet surgénérateur, dans d'autres jouer un rôle dissuasif. De cette façon, le questionnement ne portait pas tant sur la « nature » de la relation entre répression et mobilisation, mais plutôt sur les « conditions » qui affectent cette relation. Partant de ce postulat, le pari heuristique était tout en réfutant toute idée de causalité linéaire, d'insister sur l'interdépendance absolue entre un nombre de facteurs déterminés et des interactions circonstanciées favorisent un type spécifique d'effets de la répression. Grâce à cette méthode, nous avons mis en évidence que la répression étatique n'est ni le seul, ni le plus important facteur déterminant le niveau de mobilisation contestataire. Nous avons démontré qu'au moins trois facteurs, autres que l'intensification de la répression étatique, avaient un effet considérable sur l'évolution de la trajectoire de contestation : la variable situationnelle, la circulation d'informations à propos de l'action étatique répressive et la perception publique de la légitimité de la répression étatique.

Toutefois, nous avons affirmé que l'effet de cette dernière sur la mobilisation ne dépend pas uniquement de son niveau mais également de sa nature. A cet égard nous avons démontré en premier lieu que les acteurs de la répression, ses cibles, et les lieux où se déroule la répression, avaient un effet considérable sur le niveau de la contestation. De fait, les Egyptiens se sont mobilisés plus facilement contre la répression policière que contre la répression militaire. Ceci peut s'expliquer par deux facteurs : premièrement, la rivalité, la rancœur et la méfiance qui caractérisent la relation entre le peuple et la police ; et deuxièmement, la légitimité historique de l'armée. En outre, nous pouvons établir que la répression aléatoire, indiscriminée, dirigée vers des « citoyens ordinaires » a souvent eu un effet surgénérateur. Par contre, la répression ciblée, dirigée à l'encontre d'individus appartenant au milieu habituel des militants, a eu un effet moins mobilisateur sur le public. Les émotions telles que la sympathie, la menace et la colère sont en effet le fer-de-lance des mobilisations, et sont surtout générées par la mise en place de tout un processus d'identification.

Il faut aussi attirer l'attention sur le fait que la répression ouverte, à la différence de la répression cachée, a fonctionné comme un facteur de mobilisation, compte tenu de la circulation de photos et de vidéos montrant la violence étatique, ce qui a souvent suscité l'indignation des citoyens. Néanmoins, la circulation d'informations n'a pas toujours positivement affecté le niveau de mobilisation, car la perception publique de la légitimité de la répression étatique, le contexte politique général, et l'existence d'un groupe de mobilisation sont également des facteurs importants qui interagissent ensemble et qui impactent la mobilisation du public contre la répression étatique.

Dans un deuxième temps, le niveau de répression étatique ne peut être déterminé de manière définitive ni même hiérarchisé. En d'autres termes, le nombre de morts et de blessés lors des différents affrontements ne sert que d'indicateur du niveau de la violence étatique, mais il ne nous permet pas de catégoriser définitivement les événements selon leur niveau « objectif » de violence, car nous ne pouvons supposer que la prise pour cible des yeux des manifestants est une pratique plus ou moins violente que leur poursuite à bord de véhicules militaires, par exemple.

Cette étude permet cependant de mettre clairement en exergue que l'intervalle de temps étudié peut être divisé en trois phases principales caractérisées respectivement par un type de répression étatique prédominant. La première phase commence avec la mort de Khaled Saïd, qui a été un tournant dans l'évolution de la répression étatique, constituant entre autre, une des raisons de l'amplification de la contestation. La répression étatique sous le régime de Moubarak était une répression structurelle protégée par le système juridique lui-même, mais limitée à certaines catégories de la société : les opposants politiques et les populations pauvres et marginalisées. Avec la mort de Khaled Saïd, ces cibles se sont élargies. La mort du jeune alexandrin a remis en question un « pacte sociale implicite » passé entre le régime politique et les citoyens dépolitisés appartenant à la classe moyenne ou à la bourgeoisie. Quand la liste des cibles de la répression s'est allongée pour inclure plus de catégories sociales, l'équilibre jusque-là maintenu et qui assurait la survie du régime s'est effondré. D'autres événements ont sans doute fonctionné comme catalyseur, menant à l'éclatement de la Révolution et à l'accroissement de la répression étatique directe et publique.

La deuxième phase est marquée par le recours du régime à une nouvelle forme de répression après l'échec de sa stratégie répressive visant à mettre fin aux contestations. Cette phase se caractérise ainsi par la montée de la répression cachée et de la répression déléguée, qui a commencé à se développer avec la constitution de comités populaires, et est devenue de plus en plus évidente lors de la « bataille des chameaux ». Mais une fois que le pouvoir a été placé entre les mains des militaires, la répression étatique est devenue de plus en plus ouverte.

C'est à partir du massacre de Maspero en octobre 2011 que la répression ouverte exercée par les forces armées a atteint un niveau sans précédent et que la violence civile a été enrichie par les incitations des autorités étatiques, soit le début d'une troisième phase.

Néanmoins, ce n'est qu'à partir de l'arrivée des FM au pouvoir que la violence déléguée aux civils est devenue le type de violence prédominant, puisqu'après l'élection de Morsi, ni le ministère de l'Intérieur, ni l'armée ne sont plus les principaux agents de la répression. La forte polarisation politique qui a pris place dans la société égyptienne (islamistes versus anti-islamistes) a conduit à une transformation de la nature des actions étatiques répressives exercées à l'encontre des opposants politiques. Les acteurs de la répression ne sont plus étatiques, ni même des « voyous » payés par les forces de sécurité pour intimider les

contestataires. Ce sont les « milices des Frères musulmans » ainsi que les sympathisants et les membres de la confrérie, encouragés par les autorités politiques, qui en sont devenus les agents principaux contre la contestation politique.

Nous avons vu que nous pouvions retracer la manière dont le régime égyptien a exercé la répression. Toutefois, analyser l'impact de la répression sur l'évolution de la trajectoire contestataire est beaucoup plus difficile. Nous avons montré que la première phase de notre étude, est marquée par un niveau élevé de mobilisation ; la deuxième se caractérise par un niveau faible de contestation, et la troisième débute par l'ascendance de protestation et se termine par un processus de désengagement massif. Néanmoins, cette trilogie dégagée est une construction simplifiée à visée heuristique. La réalité était plus complexe. En effet, les différents niveaux de mobilisation se retrouvent dans chaque phase. Chacune de ces dernières se caractérisant par un niveau de mobilisation tendanciellement plus présent que durant les autres. Il est vrai que nous avons montré quelles conditions peuvent affecter la relation entre répression et mobilisation. Mais la méthode adoptée ne permet pas de répondre de manière définitive ni à la question de l'impact de la répression sur la mobilisation, ni à l'élaboration des déterminants exclusifs de la mobilisation.

Enfin, cette étude ne constitue qu'un fragment de la problématique de la relation entre répression et mobilisation. D'autres chantiers doivent être ouverts. Ainsi, il peut être intéressant d'explorer de nouvelles pistes de recherche concernant la formation des policiers et du personnel des forces armées, afin d'analyser leur comportement délibérément violent face aux manifestants ou aux citoyens ordinaires. La montée des contestations au sein du personnel du ministère de l'Intérieur, suite à sa restructuration peut constituer une autre piste de recherche envisageable.

Il peut être également important d'approfondir la réflexion sur l'évolution de la répression et de la mobilisation contestataire sous le régime islamiste en Égypte, surtout lorsque des risques de dérapages violents sont prévus à l'approche des manifestations contestataires du 30 juin 2013. De fait, en mai 2013, un nouveau groupe contestataire « Tamarod » (rébellion) a été créé. Il a lancé une campagne qui a pour objectif de mettre en branle la confiance que le peuple avait placée chez le dépositaire de la plus haute fonction républicaine. Seulement un an après les élections, ce groupe a pu rassembler près de 22 millions de signatures citoyennes et à appeler à l'organisation de manifestations réclamant de «retirer la confiance » au président Morsi. La majorité des partis et des mouvements non-islamistes les ont rejointes. Cependant, les partisans des FM et beaucoup d'islamistes ont également prévu de manifester à cette même date afin de protéger la « légitimité du régime et du Président » et d'empêcher une nouvelle intervention de l'armée dans la vie politique. L'éventualité que ces protestations tournent au pugilat généralisé ou même en guerre civile demeure très élevée. En effet, les tensions entre les islamistes et les anti-islamistes sont déjà visibles depuis plusieurs mois, notamment après l'organisation d'une conférence populaire dans un stade du Caire, la semaine dernière, et dont le but était de soutenir la Révolution syrienne. Lors de cette conférence qui a réuni les partisans du Président, un discours incitant à la violence contre les manifestants et contre les chiites, qui représentent moins d'1% de

la population égyptienne, a été prononcé. Cette conférence peut être considérée comme un appel direct du régime à la violence civile. Elle monte d'un cran sur l'échelle de la violence et de l'usage de la répression étatique déléguée. La situation s'est tendue lorsque la violence civile s'est intensifiée, suite à la conférence. Quatre musulmans chiites ont été tués par une foule hostile qui a encerclé une maison où s'étaient réunis des chiites dans un village près du Caire. Les chiites ont alors été traînés sur le sol à l'extérieur de la maison et battus à mort sous la surveillance de la police qui a refusé d'intervenir. Cette violence civile ne soulève pas seulement des questions sur la situation des minorités confessionnelles, comme les Coptes et les Bahais, mais aussi sur la situation des laïcs et des non-islamistes.

La polarisation islamistes-laïcs a atteint un niveau sans précédent et la prochaine bataille, qui aura une base politique et non une base confessionnelle pourrait bien conduire le pays à traverser de nouvelles heures sombres. Les partisans du Président considèrent leurs opposants comme des agents de puissances étrangères mais aussi des « infidèles » qui veulent combattre l'Islam. Dans ce cadre, une autre interrogation mérite d'être formulée : Est-ce que la violence civile basée sur une idéologie est plus « dangereuse » que la répression civile instrumentalisée par un régime autoritaire qui ne prétend défendre aucune cause spécifique ?

Pour aller encore plus loin et pour explorer la problématique de la relation entre répression et mobilisation en contexte autoritaire, des recherches peuvent porter sur l'effet de la répression sur la société. Par exemple, on peut se demander si les sociétés arabes qui ont connu un niveau élevé de violence durant leurs luttes contre des régimes autoritaires sont devenues des sociétés « militarisées ». Dans ce cadre, le niveau de la militarisation des sociétés peut être analysé à travers les changements qu'a subis la langue quotidienne des peuples arabes, l'armement incontrôlé des civils, et l'intensification de la violence civile. De même, on peut s'interroger sur l'effet de la militarisation de la société sur les caractéristiques des futures mobilisations, et des futurs groupes contestataires.

ANNEXES

Premièrement : La Chronologie des événements

6/6/ 2010 :	La mort de Khaled Saïd
31/1/2010 :	Les attentas conte l'église des Saintes
14/1/2011 :	La fuite de Ben Ali
25/1/2011 :	Le premier jour de manifestation « jour de la colère »
28/1/2011 :	Le « vendredi de la colère »
2/1/2011- 3/1/2011 :	La « bataille des chameaux »
11/2/2011 :	La démission de Moubarak et la prise du pouvoir par le CSFA
26/2/2011 :	La dispersion par la force de la première grève contre Ahmad Shafik
9/3/2011 :	La dispersion par la force de la deuxième grève contre Ahmad Shafik
9/4/2011 :	La dispersion par la force d'une manifestation contre le ralentissement du jugement de Moubarak et des anciens hauts responsables
28/6/2011- 29/6/2011 :	Les affrontements du théâtre « Al-Baloon »
22/7/2011- 23/7/2011 :	Les affrontements de « Al-Abasseya 1 »
9/10/2011 :	Le « massacre de Maspero »
19/11/2011- 25/11/2011 :	Les affrontements de « Mohamed Mahmoud 1 »
16/12/2011- 21/12/2011 :	Les événements du « siège de gouvernement »

2/2/2012- Les affrontements de « Mohamed Mahmoud 2 »
5/2/2012 :

28/4/2012- Les affrontements de « Al-Abasseya 2 »
4/5/2012 :

Deuxièmement : la présentation des organisations, campagne, et pages Facebook

1. Les organisations de défense des droits de l'Homme

1.1 L'Institut du Caire pour les Etudes des Droits de l'Homme (CIHRS)

« L'Institut du Caire pour les Etudes des Droits de l'Homme » (CIHRS) est une organisation non-gouvernementale égyptienne, fondée en 1993, dont le siège principal est au Caire. L'organisation jouit d'un statut consultatif auprès de l'ECOSOC des Nations Unies, et d'un statut d'observateur à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. CIHRS est également membre du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme.

L'objectif principal de CIHRS est de promouvoir le respect des principes des droits de l'homme et de la démocratie dans le Monde Arabe. Pour ce faire, l'organisation adopte trois stratégies principales. Premièrement, l'élaboration des politiques, des législations et des amendements constitutionnels dans les différents pays arabes. Deuxièmement, la sensibilisation (le plaidoyer) pour les droits de l'homme au niveau national, régional et international. Troisièmement, l'organisation des cours d'éducation basique des droits humains pour les jeunes et pour les militants des autres organisations des droits de l'homme dans les pays arabes. Ainsi, CIHRS travaille sur trois programmes : le « programme de l'Égypte », le « programme de plaidoyer internationale », et le « programme de formation ».

Dans le cadre de cette étude, « le programme d'Égypte » a été au centre de l'analyse. Pour cette raison, deux entretiens ont été menés : le premier est avec Mohamed Zaree, directeur du programme, et le deuxième est avec Farida Makar, une chercheuse qui travaille spécifiquement dans le « programme d'Égypte ». Ce programme a été créé le lendemain de la chute de Moubarak ; le 12 février 2011, dans l'objectif de proposer une vision pour la phase de transition vers un régime démocratique. Or, durant la prise du pouvoir par les militaires, l'objectif du programme a changé en réaction à l'instabilité politique et à la violence croissante qui a caractérisé cette période-là. Ainsi le programme s'est concentré sur la documentation des violations des droits humains commis par les autorités. L'objectif du programme est resté inchangé après l'arrivée de Morsy au pouvoir.

En revanche, ce programme souffre de l'absence de statistiques sur les actes de répression étatique, lors des événements cruciaux en Égypte. Comme plusieurs organisations des droits de l'homme en Égypte, CIHRS ne travaille pas sur le terrain, et n'est pas ainsi capable de

documenter les violations des droits de l'homme. Cependant, l'organisation se concentre plutôt sur la rédaction de rapports en collaboration avec des organisations internationales comme *Human Rights Watch*, et sur la participation dans les débats internationaux dans le cadre des Nations Unis. L'organisation est ainsi un éditeur d'information concernant l'état des droits de l'homme dans le Monde Arabe. Elle publie un magazine, un trimestriel académique, et des dizaines de livres relatifs aux droits de l'homme. Mais, le point faible de cette organisation est sa dépendance vis-à-vis des statistiques gouvernementales, qui ne sont ni représentatives, ni transparentes.

1.2 Le Centre d'El Nadeem pour la réhabilitation des victimes de la violence (El-Nadeem)

Le Centre d'El-Nadeem est une organisation non-gouvernementale égyptienne qui a été créée en août 1993 en tant qu'entreprise civile à but non-lucratif, (*shirka ahleya gheir ribheyya*) afin de contourner l'enregistrement auprès du Ministère Egyptien des Affaires Sociales qui exerce un fort contrôle sur les ONG, leurs activités et leur capacité d'interagir avec les autres ONG. Le siège principal de l'organisation est au Caire.

Au cours de la première année de sa mise en place, l'organisation El-Nadeem a limité son activité à la réadaptation psychologique des victimes de la torture. L'idée était d'être capable de fournir des rapports médico-légaux aux victimes de torture, étant donné que les autres organisations des droits de l'homme ont rarement réussi à obtenir de tels rapports des institutions médicales officielles, telles que les hôpitaux universitaires ou gouvernementaux. Plus tard, les fondateurs de l'organisation avaient réalisé que le travail sur la torture ne peut être efficace sauf s'il devient public. C'est pour cela que l'organisation a lancé des campagnes de sensibilisation, en vue de mobiliser des différents groupes de la société contre la torture. El-Nadeem est ensuite devenu un membre fondateur du Réseau régional pour les organisations qui travaillent contre la torture. Dans le cadre de ce réseau, El-Nadeem a fourni une formation sur la réhabilitation des victimes de torture et de la documentation des cas de torture. Elle a également contribué à la fondation d'un centre contre la torture dans le Soudan.

Il a également mis en place un programme d'aide aux femmes victimes de la violence (viol, violence domestique, circoncision génitale) en Egypte. En outre, il fournit une formation de base et les compétences nécessaires pour ceux qui aident les femmes victimes de violence. Cette formation est également offerte aux autres ONG en Egypte, au Liban et en Tunisie.

De plus, le centre mène des activités qui visent à l'autonomisation de la société civile. À cet égard, il a participé à la fondation du « Forum pour la promotion de la société civile », qui est un forum indépendant composé de 104 organisations et associations de la société civile en Egypte. Il a également organisé et participé à plusieurs campagnes prônant la liberté de la société civile et a remis en question plusieurs mesures restrictives prises par le gouvernement égyptien contre les ONG.

Pour résumer, Al-Nadeem offre trois programmes principaux: le premier est lié à la torture, le deuxième à la violence contre les femmes, et le troisième concerne l'autonomie de la société civile en Egypte. Le programme lié à la torture est le plus lié au sujet de cette étude, l'objectif de ce programme étant d'assurer la réhabilitation psychologique des victimes de torture et de leurs fournir l'assistance juridique nécessaire. Du fait, ce programme ne s'intéresse qu'aux victimes de la violence étatique. Ainsi, les psychiatres et les avocats qui travaillent dans ce programme ont une connaissance assez profonde des types et des acteurs de la violence étatique, ainsi que des instruments de torture utilisés par les différents acteurs répressifs. Dans ce cadre, deux entretiens ont été effectués : un premier avec Suzan Fayyad ; une psychiatre et une des fondatrices de l'organisation, et un deuxième avec Maha Youssef ; une juriste qui travaille dans l'aide juridique des victimes de la violence étatique.

Enfin, l'organisation s'intéresse à la documentation des témoignages de la violence étatique durant le régime de Moubarak pendant la Révolution et pendant la prise du pouvoir par les militaires, et après l'arrivée des FM au pouvoir. Elle rédige également des rapports concernant l'état des droits de l'Homme en Egypte. Mais, comme CIHRS, elle dépend dans ces études de statistiques officielles et ne dispose pas de sa propre base de données.

1.3 Le Centre juridique de Hesham Mobarak (HMLC)

Créée en 1999 comme une entreprise juridique, HMLC est une organisation égyptienne de défense des droits de l'Homme travaillant dans ce domaine à travers les litiges, les campagnes et la recherche juridique. L'organisation a deux sièges : au Caire et à Assouan.

De fait, Hesham Moubarak était un jeune juriste égyptien qui a essayé depuis 1994 de construire la première organisation des droits de l'Homme en Égypte fournissant une aide juridique aux victimes de la violence étatique. Après sa mort en 1998, cette organisation se fonde et porte son nom comme symbole pour poursuivre le travail que le jeune juriste a déjà commencé. L'objectif de l'organisation est de faire face aux violations des droits humains en Egypte. Dans le court terme, le centre de Hesham Moubarak vise à poursuivre et punir les acteurs de violations des droits de l'Homme et de fournir les exigences de la justice pour les victimes de tels abus. Dans le moyen et long terme, l'objectif est d'activer les mécanismes judiciaires et les efforts communs des organisations des droits de l'Homme, dans le but de modifier les lois contraires aux principes de la Constitution Egyptienne et des droits de l'Homme, et à harmoniser la structure législative égyptienne et le droit international des droits de l'Homme. Pour atteindre ces objectifs, le centre examine la constitutionnalité de certaines lois contradictoires au droit international des droits de l'Homme, et contribue à la proposition de modifications ces lois. Le centre mène aussi des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, afin d'obliger les autorités de mettre en place des nouvelles lois conformes au droit international des droits de l'Homme.

Le Centre a plusieurs programmes : le programme de l'aide juridique, le programme de litiges/contentieux constitutionnel, le programme de recherches juridiques, le programme de contrôle/surveillance du pouvoir exécutif, le programme des réformes législatifs, et enfin le programme sur la formation appelé « Connaissez vos droits ». L'entretien a été effectué avec Maha Maamun, une chercheuse au Centre du Hesham Moubarak, qui était la coordinatrice du programme du soutien des activistes et des défenseurs des droits de l'Homme. Maintenant, elle travaille dans le cadre du programme « *between squares* » de HMLC en collaboration avec « l'association des techniciens arabes ». Ce programme donne une formation qui vise à créer un cadre de informaticiens volontaires qui travaillent sur des projets qui servent les organisations de défense des droits de l'Homme et de l'activité politique révolutionnaire.

D'ailleurs, le Centre fournit l'aide aux autres organisations de défense des droits de l'Homme et aux opposants politiques. En fait, le Centre possède deux bureaux dans le même immeuble au Caire, dont un est fourni au « Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux » (ECESR). De même, le bureau du Centre Hesham Moubarak a été un espace de réunion pour le « Mouvement du 6 Avril », qui a joué un rôle clé dans l'organisation des manifestations du 25 et du 28 janvier 2011. Le Centre est aussi le siège du « Front de la défense des manifestants d'Egypte » dès 2008 et jusqu'à maintenant. De plus, quelques jours avant le 25 janvier 2011, il a mis en place des numéros de téléphone d'urgence, afin que ses militants puissent se diriger vers les grandes marches, pour documenter les nombres des décès, blessés, et arrestations lors des manifestations. Dans ce contexte, les deux bureaux du centre au Caire (y compris le bureau d'ECESR), ont été attaqués le lendemain de la bataille des chameaux (le 3 février 2011) par la police militaire. 35 chercheurs des droits de l'Homme égyptiens et étrangers, des avocats, des journalistes, y compris les deux administrateurs, quatre membres du mouvement du 6 Avril incluant le noyau membre Amal Sharaf, un personnel d'Amnesty International et un chercheur de Human Rights Watch ont été détenus, et libérés 3 jours après. Des ordinateurs et des documents propres au centre ont été emportés et jamais rendus.

Il est à noter que plusieurs juristes se sont séparés de HMLC après la chute de Moubarak pour établir une nouvelle organisation des droits de l'Homme : la communauté nationale des droits de l'Homme (*Al Gama'a al wataneya lohokuk al insan*), une organisation des droits de l'Homme qui n'est pas exclusivement composée de chercheurs et juristes, mais aussi de volontaires de profil politiques, sociaux et éducatifs différents, et qui peuvent adhérer à l'organisation. Le bût de l'organisation est de créer des groupes locaux, liés structurellement a l'organisation, soutenant les droits de l'Homme, et exerçant des pressions afin de modifier les politiques qui contredisent les droits de l'Homme. Il s'agit alors de créer des organisations des droits de l'Homme liées à la société plus étroitement, et d'élargir la piste des défenseurs des droits de l'Homme.

1.4 L'Initiative égyptienne pour les droits personnels (EIPR)

« L'Initiative égyptienne pour les droits personnels » (EIPR) est une organisation non-gouvernementale égyptienne. Elle a été fondée en 2002 pour renforcer et protéger les droits fondamentaux et des libertés en Egypte à travers la recherche, le plaidoyer et les litiges dans les domaines des libertés civiles, de la justice économique et sociale, de la justice pénale, et les droits politiques. Le siège principal de l'organisation se trouve au Caire. Après la chute de Moubarak, l'organisation s'est géographiquement étendue : elle a établi un deuxième bureau au Caire à la place Tahrir, et plusieurs bureaux dans les différents gouvernorats en Haute et Basse-Egypte. Aujourd'hui, il y a des bureaux d'EIPR à Assouan, Louxor, Al Ismaïlia, Al Mahala, et en Alexandrie.

L'organisation travaille sur quatre programmes: le programme de la liberté civile, le programme de la justice criminelle, le programme de la justice sociale et économique, et le programme de la démocratie et des droits de l'Homme. Dans le cadre de ce mémoire, le « programme de la justice criminelle », qui traite le dossier de la violence policière, est au centre de l'analyse. Ainsi, j'ai interviewé Karim Ennarah, le chercheur responsable du dossier de la violence policière, et Rafik El Morr, juriste et chercheur dans le cadre du programme.

Contrairement aux autres organisations des droits de l'Homme, le groupe des chercheurs et juristes engagés dans ce programme sont toujours présents lors des événements cruciaux. Ils observent les actions de violence policière ou militaire lors des grandes manifestations, des stand-in, et des grèves, et visitent les hôpitaux de campagne afin de documenter les nombres de victime de violence et les types de blessures. Malgré cet effort, il est difficile de reproduire des statistiques représentatives à partir de leurs observations qui sont généralement effectuées par trois ou quatre chercheurs dans des manifestations de milliers de personnes.

Outre la documentation de la violence étatique contre les manifestants, le « programme de la justice criminelle » documente les actions de violence étatiques contre les citoyens dépolitisés, et leur fournit de l'aide juridique. Etant donné que beaucoup d'organisations fournissent l'aide juridique aux manifestants et aux activistes politiques détenus, le « programme de la justice criminelle » se concentre sur la « violence étatique sociale », surtout après l'arrivée des FM au pouvoir, et la diffusion des formes de violence collective de l'institution policière auprès des citoyens dépolitisés. L'idée est de se diriger vers le soutien communautaire au lieu du soutien exclusif des activistes politiques. C'est pour cela que le programme soutient toutes les catégories marginalisées et les aide à bénéficier de leurs droits (par exemple le programme fournit l'aide aux vendeurs ambulants pour qu'ils forment un syndicat qui représente leurs intérêts). Le « programme de justice criminelle » a également formulé un projet de restructuration du ministère de l'Intérieur après la chute de Moubarak. De plus, le programme a pour objectif la modification des lois égyptiennes qui permettent la torture.

2. Autres mouvements/ initiatives

2.1 Le Front de défense des manifestants d'Égypte (Gabhet Al defa' a'n motazahery masr)

« Le front de défense des manifestants d'Égypte » (FDME) est un front composé d'une vingtaine d'organisations des droits de l'Homme, ainsi que des firmes/bureaux ou associations juridiques, des chercheurs, et des avocats volontaires membres ou non-membres d'organisations de défense des Droits de l'Homme. Le front a été créé en 2008 lors de la détention d'une centaine de personnes suite aux grèves ouvrières à Al Mahala. Il vise à fournir le soutien juridique urgent aux détenus qui ont été engagés dans des rassemblements pacifiques tels que les grèves, les sit-in et les manifestations pacifiques, ainsi que fournir des informations et de la documentation des violations de la part des institutions étatiques à l'égard des manifestants.

Il ne s'agit ainsi pas d'une association, mais plutôt d'un front de coordination entre des organisations et des avocats volontaires, qui n'est actif que lors de grands affrontements entre les manifestants et les forces de sécurité, et durant les grandes séries d'arrestations. Dans de tels cas d'urgence, la collaboration des membres du front devient indispensable pour documenter les nombres des détenus, contacter leurs familles, et pour que les avocats soient présents avec les détenus lors des investigations et des procès.

Lors de la révolution, le rôle du front est devenu plus important : Durant les quatre premiers jours du soulèvement (du 25 au 28 janvier 2011) des centaines des manifestants ont été détenus, et emprisonnés dans les camps des FCS qui ne sont pas des locaux légaux d'emprisonnement. La plupart des détenus ont été libérés après l'effort exercé par les volontaires du front.

Le rôle principal étant de fournir une aide juridique aux manifestants victimes de la violence étatique, le front n'essaye pas de mobiliser les personnes pour sa cause, car il ne s'agit pas d'une campagne ou un groupe mobilisateur dans les sens strict du terme. Néanmoins, nous pouvons considérer le front comme un groupe facilitant la mobilisation, étant donné qu'il réduit les coûts de la répression étatique, encourageant ainsi les personnes à se mobiliser. Lors des deux entretiens menés avec des avocats volontaires dans le cadre du Front ; Ahmad Heshmat (ancien juriste de HMLC et un des fondateurs de la communauté nationale des droits de l'Homme) et Tamer Baza (juriste dans le Centre d'Andalus pour les études de tolérance et l'antiviolence), il était possible d'obtenir des informations concernant les séries de détentions les plus cruciales durant la période de l'étude, ainsi que de comprendre la différence entre les détentions faites par la police et celles par les militaires.

2.2 « Non au jugement militaire des civils » (La lel mohakamat al askareyya lel madaneyyin)

C'est une campagne, créée en mars 2011, composée de plusieurs activistes politiques et qui a pour objectif de mettre fin aux jugements militaires des civils. Elle souligne que la fin des procès militaires des civils est une exigence essentielle sur la voie de la liberté et de la démocratie.

Du fait, un grand nombre de journalistes et d'activistes politiques ont été présents à la place Tahrir le 26 février 2011, quand la police militaire a dispersé le sit-in contre le Premier Ministre Ahmed Shafik par force excessive. Mona Seif et Layla Sweif, deux activistes politiques ont été les premières à découvrir que la plupart des détenus par la police militaire ont été transmis aux prisons militaires, et subissaient des procès militaires.

Ce sont ces activistes politiques victimes de la violence militaire, en collaboration avec d'autres activistes politiques, qui ont formé le noyau dur du mouvement « Non au jugement militaire des civils ». L'entretien a été mené avec Maha Maamun, une activiste politique et chercheuse dans HMLC, qui a adhéré à la campagne dès sa création. Ce groupe a organisé une première réunion fin mars 2011 avec la présence d'une centaine de personnes. L'objectif était d'exposer les violations des droits de l'Homme par les militaires, afin de créer une pression capable de mettre fin à ces violations et aux procès militaires pour les civiles. Il s'agissait alors de créer une campagne de sensibilisation/plaidoyer et de mobilisation populaire contre les procès militaires.

Pour réaliser cet objectif, le groupe décide d'adopter un nombre des stratégies pour faire face aux procès militaires des civils : une des stratégies est d'organiser des conférences populaires (des conférences ayant lieu dans les rues des quartiers populaires) dans lesquelles les parents des détenus racontent les histoires de leurs détenus, ainsi que des conférences de presse pour sensibiliser l'opinion publique contre les procès militaires des civils. De même, il fournit le soutien nécessaire aux familles des détenus pour organiser elles-mêmes des stand-in contestants les procès militaires. En outre, il organise des marches dans des quartiers populaires, et distribue des brochures pour rendre leur cas public. Enfin le groupe travaille sur la documentation des témoignages des personnes libérées. Il a également créé une page Facebook, un compte sur Twitter, un blog, une site-web, et une chaîne sur Youtube, où tous les rapports et les témoignages sont publiés. La campagne a également alloué des numéros de téléphones aux urgences dans les cas de détention par les militaires.

Un grand nombre d'organisations des droits de l'Homme collabore jusqu'à maintenant avec cette campagne. Ces organisations fournissent l'aide juridique pour les victimes des procès militaires. Parmi ces organisations HMLC, le Centre d'El Nadeem, EIPR, ECESR, le réseau arabe pour les informations des droits de l'Homme, le centre de la liberté de pensée et d'expression, et la communauté nationale des droits de l'Homme. Lors des grandes séries de détention, comme c'était le cas aux événements de « Al-Abasseya 2 », le mouvement a collaboré également avec le

syndicat des juristes, les différents associations des juristes, quelques firmes juristes, et même des avocats indépendants volontaires.

Aujourd'hui, un groupe en Alexandrie a été formé pour sensibiliser l'opinion publique contre les jugements militaires pour les civils. Ce groupe travaille en coordination avec le groupe principal du Caire.

2.3 Nous les trouverons (Hanla'ihom)

Après les événements de « Mohamed Mahmoud » en novembre 2011, un grand nombre de personnes ont disparu. Remarquant leur absence, Nermine Yousry, une activiste politique et volontaire dans la campagne de « militaires menteurs », a décidé de fonder une campagne pour sensibiliser l'opinion publique à la cause des disparus. En fait, plusieurs organisations des droits de l'Homme avaient fourni de l'aide aux blessés, aux détenus, et aux familles des martyrs. Mais aucune organisation ne s'est chargé des disparus. D'ailleurs, le dernier nombre officiel des disparus a été déclaré par le Premier Ministre en mars 2011. Celui-ci a indiqué que 1200 procès-verbaux des disparus ont été rédigés dans les postes de polices.

Dans l'entretien avec Yousry, celle-ci affirme qu'elle avait lancé un appel sur Facebook pour la cause des personnes qui ont disparus à partir du 11 février 2012 (un an après la chute de Moubarak), dans l'objectif de créer un mouvement visant à les chercher. Menna Essam, qui avait participé à ce rassemblement, a ensuite fondé avec Yousry le mouvement « nous les trouverons ». Le mouvement vise à mobiliser et sensibiliser l'opinion publique et les activistes politiques pour soutenir la cause des disparues. Pour cette raison, le mouvement organise des conférences de presse, et participe dans tous les grandes marches soulevant les photos des disparus. Le mouvement a également créé une page sur Facebook, un compte sur Twitter, et une chaîne sur Youtube.

Or, ce mouvement dispose de ressources très limitées : il dépend du financement de ses membres, qui sont officiellement 12 personnes, dont 5 seulement sont actifs. De plus, seulement 2 juristes volontaires collaborent avec le mouvement. Convaincues que les disparus sont déjà décédés, les organisations des droits de l'Homme ne s'intéressent pas à la cause du mouvement. A l'exception de « l'organisation de la liberté de pensée et d'expression », qui comprend un programme sur le droit à l'information. Les juristes de cette organisation sont les responsables d'un procès que le mouvement et les familles des disparus ont initié contre les autorités étatiques qui refusent de fournir d'information sur les personnes en question. Le mouvement « nous les trouverons » est également en contact régulier avec « non au jugement militaire des civiles » pour éviter de futures disparitions dans le cadre des événements courants.

En raison du manque de soutien par les organisations nationales des droits de l'Homme, le mouvement a collaboré avec l'ONU qui, depuis 2006, adopte une convention internationale pour la protection contre les disparitions forcées.

Le mouvement ne considère une personne comme disparue qu'après avoir complété plusieurs étapes : premièrement, se renseigner auprès des hôpitaux et des morgues dans le contour de l'événement auquel la personne a disparu ; deuxièmement, rédiger un procès-verbal concernant l'incident dans la poste de police et ensuite dans le procureur militaire (*Al niyaba Alaskareya*), et, enfin, dans les prisons militaires. Troisièmement, le mouvement s'informe auprès des organisations des droits de l'Homme fournissant une aide juridique aux détenus, si le nom de la personne disparue n'est pas enregistré dans les listes des détenus dans les événements récentes.

L'objectif de ce mouvement est alors de savoir le sort des disparus depuis l'éclatement de la Révolution. Dans ce cadre, il n'y a que trois possibilités : que la personne soit décédée durant les affrontements avec les différentes forces de sécurité et qu'elle ait été enterrée comme une personne inconnue ; que la personne ait été arrêtée par les forces de sécurité et emprisonnée -sans être enregistrée dans les documents officiels- dans une prison civile ou militaire ou dans les camps des FCS, et qu'elle ait été torturée jusqu'à la mort, puis enterrée sans informer sa famille ; ou enfin que la personne soit toujours emprisonnée dans une des sites illégaux.

Le mouvement vise alors, dans le cas des décédés, de savoir où les cadavres ont été enterrés, et les raisons de mort. Dans le cas des prisonniers, le mouvement vise à connaître leurs accusations pour fournir de l'assistance juridique. Enfin dans le cas de personnes kidnappées par les autorités sans inculpation, le mouvement vise à les libérer. Ainsi, le but du mouvement est de trouver les personnes disparus (soit vivant ou mortes) lors des événements de la Révolution, et de toutes les affrontements avec les forces sécuritaires après la chute de Moubarak, quelques soit l'identité des disparus (manifestants ou citoyens qui se trouvaient dans le contour des lieux des affrontements).

2.4 « Militaires menteurs » (*Askar Kazebun*)

« Militaires menteurs » ou « *Askar Kazebun* » (AK) est une campagne, créée en décembre 2011, qui avait pour objectif la mobilisation du public dépolitisé contre la répression de tous contestataires par les militaires. Cette campagne a été créée de la part des militants de différents mouvements politiques qui se sont réunis le 18 décembre 2011, lors de la troisième journée d'affrontement entre les manifestants et la police militaire devant le Siège du Gouvernement. En fait, les activistes ont décidé de commencer une campagne contre les militaires, après avoir regardé les vidéos d'une manifestante voilée dont les vêtements ont été tirés, dont les soldats découvraient le soutien-gorge et le ventre en la frappant et en la traînant sur la chaussée.

La première réunion a rassemblé 12 personnes, considérées comme les fondateurs de campagne « militaires menteurs ». J'ai interviewé une des fondatrices d'AK, Nadine Wahab, une chercheuse dans CIHRS. En fait, les fondateurs d'AK étaient tous des membres de différentes

organisations des droits de l'Homme et des militants des différents mouvements politiques révolutionnaires. Après cette première réunion, une page Facebook et un compte Twitter ont été créés pour diffuser les vidéos et les photos des violations des droits des manifestants par la police militaire. Dès le premier jour de sa création, la campagne de « militaires menteurs » (AK) a coopéré avec plusieurs pages Facebook et avec 11 mouvements politiques révolutionnaires, en vue de partager et d'échanger les informations concernant la répression militaire. Mais cette campagne ne coopère pas avec la page Facebook « nous sommes tous Khaled Saïd » (KKS), considérée par les militants d'AK comme ayant une autre orientation politique moins radicale que la campagne.

L'idée principale de la campagne était d'exposer les actions répressives des militaires à ceux qui n'ont pas accès à l'internet où ne sont pas intéressés. De telle manière la piste des contestataires pouvait s'élargir, pour ne comprenant exclusivement le réseau limité des activistes sur Facebook.

A partir de la fin du mois de décembre 2011 et jusqu'à l'arrivée des FM au pouvoir, AK a organisé 800 expositions populaires. Les vidéos diffusées par la campagne ont été disponible pour toutes personnes ayant la capacité de les exposer dans l'espace public. Ainsi le nombre des expositions populaires organisées par des volontaires qui ne font pas partie de la campagne, a atteint 1400 expositions.

Avec l'arrivée au pouvoir des FM, la campagne a changé son nom pour devenir « menteurs dans le nom de la religion » (*kazebun besm el din*). Cette campagne a pour bût de servir comme une forme de media alternatif, ou media populaire pour contourner les campagnes de désinformations menées par la télévision gouvernementale.

3. La page Facebook « Nous sommes tous Khaled Saïd »

« Nous sommes tous Khaled Saïd » (KKS) est la page Facebook la plus diffusée en Egypte, étant la première à appeler aux manifestations du 25 janvier 2011, le premier jour de la Révolution égyptienne. Cette page a été initialement créée suite à la torture jusqu'à la mort du jeune alexandrin Khaled Saïd. Elle a réussi à mobiliser les jeunes dépolitisés de la classe moyenne contre la répression étatique et à dépasser l'espace cyber, en organisant des stand-in silencieuses sur la corniche dans plusieurs gouvernorats pour contester les actions répressives du ministère de l'Intérieur. Plus tard, les administrateurs de cette page ont réussi à organiser et mobiliser, en collaboration avec plusieurs mouvements et parties de l'opposition, pour le 28 janvier 2011 « le vendredi de la colère », le jour le plus crucial de la Révolution égyptienne.

Trois jours après sa création, le nombre de membres de la page atteint 100 000 membres. Ensuite, durant les 18 jours de la Révolution, le nombre des membres a atteint 500.000. Ce nombre a été multiplié par 6 depuis la chute de Moubarak, et aujourd'hui, la page inclut 3 millions de membres.

Les fondateurs de KKS sont deux jeunes : Wael Ghoneim et Abdel Rahman Mansour (un entretien a été mené avec ce dernier). Les deux fondateurs ont un profil social très similaire : ils ont passé environ 10 ans en Arabie Saoudite ou leurs parents ont mené des business privé. Les deux ont été des anciens militants des Frères musulmans mais supportaient Al Barad'i plus tard. Ils se sont rencontrés pour la première fois à Qatar lors d'un colloque organisé par Al Jazeera en 2010. Dans la même année, les deux collaboraient dans la direction de la page Facebook officielle pour soutenir Al Barad'i comme candidat présidentiel. Plus tard, avec la mort de Khaled Saïd, ils se mettent d'accord sur la création d'une page Facebook qu'ils appelaient «Kolena Khaled Saïd » (KKS) ou « Nous sommes tous Khaled Saïd ».

La raison derrière la création de cette page par les deux jeunes hommes était leur conviction que les pages Facebook ont une capacité de mobilisation énorme, car le processus de circulation d'information par Facebook se déroule plus rapidement que par les blogs qui ne peuvent mobiliser qu'un nombre relativement limité des personnes. Un autre avantage était que la page Facebook leur permettait de rester anonymes, ce qui leur a permis un champ d'action plus étendu, tout en les protégeant des autorités étatiques: d'un côté, les membres de la page n'avaient aucune information sur le background social ou politique des membres, de l'autre côté, les autorités étatiques ne pouvaient pas estimer la capacité de mobilisation de ce groupe. Ces deux avantages ne sont plus valides, l'identité des deux fondateurs étant révélée après la chute de Moubarak.

D'ailleurs, les fondateurs ont préféré contester la répression étatique à travers une page Facebook qu'à travers un des partis politiques d'opposition pour quatre raisons : Premièrement, les institutions n'étaient pas respectées par les autorités étatiques, qui pouvaient à tout moment attaquer les sièges des partis d'oppositions. Deuxièmement, les fondateurs de KKS étaient conscients du fait que les membres des partis politiques, notamment les plus âgés, évitaient toute procédure radicale, ce qui pouvait affecter la durabilité du parti, pour contester le régime. Troisièmement, ils craignaient que l'institutionnalisation affecte la flexibilité de leurs actions, contrairement à l'internet, qui l'assure. Enfin, la page Facebook avait plus de crédibilité chez les jeunes qu'un parti politique qui vise à accéder au pouvoir.

En outre, les entrepreneurs de la page KKS décidaient de ne pas coopérer avec les organisations des droits de l'Homme, qui ont été financées par des acteurs étrangers, ce qui est mal perçu par la société égyptienne. De plus, la perception publique des militants de ces organisations était négative. Le public a souvent considéré les militants des organisations des droits de l'Homme comme des libéraux antireligieux.

Depuis novembre 2010, une femme égypto-américaine : Nadine Wahab, coopérait avec les deux jeunes hommes pour des raisons techniques. Nadine Wahab est une des fondateurs de AK en décembre 2011, mais qui vivait encore aux États-Unis à cette période-là. En fait, Facebook a bloqué la page KKS, exigeant la nomination d'un citoyen américain qui sera le responsable juridique de la page. C'était Wahab (qui travaillait aussi avec les deux jeunes hommes dans la

campagne d'Al Baradei), qui s'est officiellement chargée de la page, sans effectivement l'avoir dirigée. Durant les 5 jours de la coupure d'internet en Egypte, un ami jordanien des jeunes hommes a dirigé la page. Ensuite, c'était le jeune alexandrin Ahmad Saleh, qui a dirigé la page KKS jusqu'au 11 février 2011. Ahmad Saleh a coopéré avec les fondateurs de la page KKS en mobilisant les jeunes en Alexandrie pour l'organisation des stand-in silencieux. Il s'est chargé de la direction de la page Facebook depuis du retour du service de l'internet en Egypte, car Ghoneim a été détenu le 28 janvier, et Mansour était en train de faire le service militaire dès le 18 janvier 2011.

Sans doute, le nombre limité des administrateurs de la page a facilité la mission de la page. Le profil social et politique très similaire des deux jeunes hommes a également contribué à la puissance de la page. Enfin, la page KKS a donné un exemple aux autres jeunes pour créer leurs propres initiatives même sans nécessairement être supporté par une source de financement.

Troisièmement : la liste des interviewés

Prenom, Nom du militant	Date de l'entretien	Organisation	Sexe	Age	Etude	Autre engagement
BAZA Tamer	6/3/2013	FDME	Homme	29	Droit	Juriste dans le Centre d'Andalus pour les études de la tolérance
EL-MORR Rafik	12/3/2013	EIPR	Homme	29	Droit	Volontaire à FDME
ENNARAH Karim	14/3/2013	EIPR	Homme	29	Informatique	-
EL-SHERBINI Ala'a	23/11/2012	(manifestante)	Femme	26	Droit	-
FAYYAD Suzan	5/3/2013	El-Nadeem	Femme	63	Médecine, psychiatrie	Opposante depuis les années 1970
HESHMAT Ahmad	5/3/2013	FDME	Homme	30	Droit	Co-fondateur de la communauté nationale des droits de l'Homme
MAAMUN Maha	5/3/2013 et 6/3/2013	HMLC	Femme	36	Informatique	Non au jugement militaires des civiles

MAKAR Farida	4/3/ 2013	CIHRS	Femme	26	Science politique	-
MANSOUR Abdelrahman	8/3/2013	KKS	Homme	25	Information	-
MOHEI Sherif	7/3/2013	Centre de recherche Beit-El-Hekma	Home	22	Science politique	-
SALAH Ahmad	22/11/2012	(manifestant)	Home	23	Economie	Ultras-Ahlway
SHOHAIEB Ahmad	25/11/2012	(manifestant)	Home	26	Medecine	Frères Musulmans
WAHAB Nadine	7/3/2013	AK	Femme	36	Psychologie	CIHRS, KKS
YACOUB Mostafa	25/11/2012	(manifestant)	Home	25	Ingénierie	-
YOUSRY Nermine	4/3/2013	Hanla'ihom	femme	24	Sciences	AK
YOUSSEF Maha	9/3/2013	El-Nadeem	femme	34	Droit	-
ZAREE Mohamed	6/3/2013	CIHRS	homme	35	Droit	-

Quatrièmement : Remarques générales

Enfin, quatre remarques importantes restent à faire :

Premièrement, il faut noter que ces organisations, notamment les initiatives se distinguent en terme de contexte politique qui a donné lieu à leur création, en terme d'objectifs pour lesquels ils ont été créés, de stratégies qu'ils adoptent, et en termes de capacité mobilisatrice spécifiques à chacun de ces groupes.

La deuxième remarque concerne le personnel des organisations des droits de l'Homme et des autres initiatives: Le réseau des militants des organisations des droits de l'Homme, des activistes politiques, et des fondateurs des initiatives et mouvements politique, est un réseau très limité. Ces personnes se connaissent tous plus au moins. Par exemple, Maha Maamun, chercheuse à HMLC, est une militante de « non aux procès militaires ». Ahmad Heshmat, ancien juriste a HMLC, est un des fondateurs de la communauté nationale des droits de l'Homme, et un militant de « non au jugement militaire des civils» et un volontaire dans le front de la défense des manifestants d'Egypte. Nadine Wahab est une chercheuse à CIHRS et une des fondateurs d'AK, et a collaboré avec KKS en 2010...etc. Ceci peut être expliqué par le fait que le champ de

défense de droits de l'Homme est en générale méfié par la société, car la plupart de militants sont des libéraux, qui ont la réputation d'être « laïcs » ou « antireligieux ».

Ainsi, même si le nombre des organisations contestataires est grand, cela ne veut pas nécessairement indiquer que les activistes politiques sont nombreux. Par contre, on remarque le chevauchement du même groupe de militants et des activistes politiques qui créent les initiatives et y travaillent. Or, il est à noter que beaucoup de jeunes ont décidé de joindre le champ de défense des droits de l'Homme après la Révolution. De plus, plusieurs juristes et chercheurs des organisations de droit de l'homme ont quitté leurs organisations pour travailler dans une autre organisation de droits de l'Homme ou pour créer une nouvelle organisation.

La troisième remarque concerne la coopération, la coordination et la division des tâches entre les organisations des droits de l'Homme : Beaucoup d'organisations fournissent l'aide juridique aux manifestants détenus. Même le mouvement « non au jugement militaire des civils » fait la même tâche. Cependant, un nombre limité d'organisations sont intéressées à la disparition forcée. De même, les organisations ne collaborent pas pour la documentation des violations des droits de l'Homme. Malgré le problème de fiabilité des statistiques officielles en général, et spécifiquement dans le cadre des victimes des actions répressives étatiques, aucune organisation des droits de l'Homme (qui sont en effet les plus connus en Egypte), et aucune initiative n'était intéressé à fournir des statistiques sur le nombres des morts, de blessés, de disparues, de détenus...etc.

La quatrième remarque s'intéresse à la question de la disponibilité de statistiques en Egypte : De fait, la disponibilité des statistiques constitue un problème général. En outre, en ce qui concerne les victimes de la répression étatique, le ministère de la Santé déclare lors des grands affrontements entre citoyens et policiers, les effectifs totaux de morts et de blessés. Mais les causes du décès et les types de blessures ne sont jamais déclarés. D'ailleurs, les autorités étatiques déclarent souvent des effectifs plus inférieurs aux effectifs réels. D'une part, les autorités ont intérêt à cacher les vrais nombres des victimes de sa répression. Mais d'autre part, il y a un nombre considérable de citoyens égyptiens qui ne sont pas enregistrés au système et qui ne possèdent pas de cartes d'identité. Parmi cette catégorie sont les enfants sans domiciles qui ont participé aux différents affrontements depuis l'éclatement de la Révolution égyptienne et qui sont, jusqu'à présent, les victimes de la violence meurtrière des forces de sécurité. Or, ces citoyens « hors système » ne sont jamais comptés dans des statistiques officielles.

En revanche, les organisations des droits de l'Homme ne collaborent pas pour fournir des statistiques alternatives à celles officielles non fiables. Il est également à noter que chaque organisation pense que le travail de documentation et de statistiques est fait par les autres organisations. Par exemple, lors des entretiens avec les chercheurs de CIHRS, la chercheuse a été conseillée de chercher des statistiques chez HMLC, qui, à son tour, lui a conseillée de demander au Centre d'El Nadeem. Au Centre d' El Nadeem, les chercheurs ont suggéré la recherche de statistiques au siège de l'EIPR, étant la seule organisation qui pourrait en disposer. Cette organisation a, à son tour, conseillé la chercheuse de demander au Centre d'El Nadeem.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDALLA Nadine, « Les contestations sociales en Égypte avant et après la Révolution du 25 janvier : réflexions sur l'évolution de leurs formes et de leurs caractéristiques », *Le reveil de la société civile en Méditerranée*, 2012
- ABDEL AZIZ Basma, *Ighra' Al Solta AL Mutlaka: Masar Al un fi ilakat al shorta bel mowatin amr al tarikh* (La séduction du pouvoir absolu: le chemin de violence dans la relation entre la police et le citoyen dans l'histoire), Sefsafa Publishing House, Le Caire, Janvier 2011, 127pages
- AL Shorouk, « Shafik ya'tazer 'an mazbahet al Tahrir » (Shafik s'excuse pour la massacre de la place Tahrir), *La Une*, 4 février 2011
- ALJAZEERA Center For Studies, « *Al mataleb al fiaweya fi masr ba'd thawrat janayer...al moshkela wa subul al hal* » (Les demandes sectorielles en Egypte après la Révolution...le problème et les chemins de solution), in <http://studies.aljazeera.net/issues/2013/05/2013568939844168.htm>
- ALLAL Amin, EL CHAZLI Youssef, « Figures du déclassement et passage au politique dans les situations révolutionnaires égyptienne et tunisienne », in I. Sainsaulieu et M. Surdez (dir.), *Sens politiques du travail*, Armand Colin, Paris, 2012
- AL SANHOURY Mohamed, « etelaf shabab al sawra yarfos ta'dilat al dostur...we yotaleb be tashkil magles re'asi madany » (La coalition de la jeunesse révolutionnaire refuse les amendements constitutionnelles et appelle à la formation d'une comité présidentielle civile), *Al-Masry Al-Youm*, 16 mars 2011, in <http://www.almasryalyoum.com/node/359824>
- AMIN Shahira, « Egyptian general admits 'virginity checks' conducted on protesters », *CNN*, 31 mai 2011, in <http://edition.cnn.com/2011/WORLD/meast/05/30/egypt.virginity.tests/index.html>
- AMNESTY International, « Il est temps que Justice soit rendue : Les effets néfastes du système de détention égyptien », avril 2011, in http://www.amnesty.fr/sites/default/files/MDE_12_029_2011_FRENCH%20web.pdf
- AMNESTY International, « Egypt rises. Killings, detentions and torture in the 25 January revolution », mai 2011, in <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/MDE12/027/2011/fr/b33cf2ea-e057-4a34-905b-46a897c4fe6d/mde120272011en.pdf>

- AMNESTY International, « Brutality unpunished and unchecked. Egypt's Military kill and torture Protesters with impunity », octobre 2012, in <http://www.amnestyusa.org/research/reports/brutality-unpunished-and-unchecked-egypt-s-military-kill-and-torture-protesters-with-impunity>
- AMNESTY International, « Des promesses trahies. Les autorités militaires égyptiennes portent atteinte aux droits humains », novembre 2011, in <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/MDE12/053/2011/fr/33917d3d-fabe-44be-85fc-1efd50632a41/mde120532011fr.pdf>
- AMNESTY International, « Egypt: Army must end attacks on protesters amid renewed violence », 2 mai 2012, in <http://www.amnesty.org/en/news/egypt-army-must-end-attacks-protesters-amid-renewed-violence-2012-05-02>
- AMNESTY International, « Agents of repression. Egypt's Police and the Case for Reform », octobre 2012, in <http://www.amnestyusa.org/research/reports/agents-of-repression-egypt-s-police-and-the-case-for-reform>
- ANDERSON Christopher, JREGAN Patrick et OSTERGARD Robert, « Political Repression and Public Perceptions of Human Rights », *Political Research Quarterly*, Vol. 55, n° 2, Juin 2002, in <http://www.jstor.org/stable/3088060>
- BADIE Bertrand, « Printemps arabe : un commencement », *Etudes*, 2011/7 Tome 415, p. 7-18.
- BECHIR Michael Ayari et GEISSER Vincent, *Renaissances arabes. 7 questions clés sur les révolutions en marche*, L'Atelier, 2011, 160 pages
- BELKAÏD Akram et LEHMICI Hicheme, « Égypte, la toute-puissance de l'armée », in <http://www.slateafrique.com/407/egypte-armee-pouvoir-economie-politique>
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia et FILLIEULE Olivier, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796.
- BEN NEFISSA Sarah, « Trajectoires transitionnelles et élections en Tunisie et en Égypte », *Confluences Méditerranée*, 2012/3 N°82, 212 pages
- BEN NEFISSA Sarah, « Ça suffit ? Le « haut » et le « bas » du politique en Égypte », *Politique africaine*, 2007/4 N° 108, p. 5-24.
- BEN NEFISSA Sarah, « Révolution civile et politique en Égypte. La démocratie et son correctif », *Mouvements*, 2011/2 n° 66, p. 48-55

- BEN NEFISSA Sarah, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte. Révolution civile et politique », *Revue Tiers Monde*, 5/2011, p. 227-236
- BOUMAZA Magali, « Les générations politiques au prisme de la comparaison : quelques propositions théoriques et méthodologiques », *Revue internationale de politique comparée*, 2009/2 Vol. 16, p. 189-203
- BOUTALEB Assia, « La jeunesse en tant qu'objet et enjeu de légitimation en Egypte (2000-2004). Prodiges et litiges de la légitimité », Institut d'études Politique de Paris, Thèse dirigé par M. Jean Leca, soutenue le 8 décembre 2006
- BROCKETT Charles, « A Protest-Cycle Resolution of the Repression/Popular-Protest Paradox », *Social Science History*, Vol.17, n°3, 1993, p.457-484, in <http://www.jstor.org/stable/1171433>
- BRYON-PORTET Céline, « Du devoir de soumission au devoir de désobéissance ? Le dilemme militaire. », *Revue européenne des études militaires*, Vol.1, numéro 1, automne 2010
- CAMAU Michel, « La disgrâce du chef. Mobilisations populaires arabes et crise du leadership », *Mouvements*, 2011/2 n° 66, p. 22-29
- CAMAU Michel et GEISSER Vincent, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Presse de Sciences Po, 2003
- CARDON Dominique et GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Presses de Science po, 2010, 152 pages
- CAREY Sabine C., *Protest, Repression and Political Regimes. An empirical analysis of Latin America and sub-Saharan Africa*, Routledge, 2009, 138 pages
- CHARTOUNI-DUBARRY May, « Avant-Propos », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Égypte : pouvoir politique, pouvoir militaire*, Institut français des relations internationales, février 2001, p.7-8
- CHARTOUNI-DUBARRY May, « Armée et nation en Egypte : pouvoir politique, pouvoir militaire (synthèse) », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Egypte pouvoir politique, pouvoir militaire*, Institut français des relations internationales, février 2001, p.9-20
- CHAZEL François, « Mobilisation des ressources », Olivier FILLIEULE *et al.*, dir., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p. 364-370, in <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267.htm>

- COMBES Hélène et FILLIEULE Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, Vol. 61, juin 2011, p. 1047-1072, in <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-6-page-1047.htm>
- COMBES Hélène, « Répression », FILLIEULE Olivier *et al.*, dir., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009 p. 462-468, in <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267.htm>
- COUSTILLIERE Jean-François, « Les forces armées dans les révoltes arabes », *Confluences Méditerranée*, 2011/4 N° 79, p. 67-80
- DAVENPORT Christian, « State Repression and Political Order », *Annual Review of Political Science*, Vol. 10, Juin 2007, p.1-23, in <http://tr6rt9pf7u.search.serialssolutions.com>
- DELLA PORTA Donatella, « 13. Mouvements sociaux et violence politique », Xavier CRETTEZ et Laurent MUCCHIELLI , dir., *Les violences politiques en Europe*, La Découverte « Recherches », 2010, p. 271-291, in <http://www.cairn.info/les-violences-politiques-en-europe---page-271.htm>
- DIEU François, « Eléments pour une approche socio-politique dans la violence policière », *Déviance et société*, Vol. 19, n°1,1995, p. 35- 49, in http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ds_0378-7931_1995_num_19_1_1561
- DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Presse de Science Po., 2009, p.126-127
- DROZ-VINCENT Phillipe, « Armée et pouvoir politique en Egypte: la dimension économique du pouvoir de l'armée », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Egypte: pouvoir civil, pouvoir militaire*, Institut français des relations internationales, février 2001, p.73-106
- EARL Jennifer, « Tanks, Tear Gas, and Taxes: Toward a Theory of Movement Repression » , *Sociological Theory*, Vol. 21, n° 1, Mars 2003, p. 44-68, in <http://www.jstor.org/stable/3108608>
- EIPR, « Shohada' khalf al kodban...katl wa ta'zib al sogana'ba'd endela' sawret 25 janayer » (Martyrs derrière les barreaux : attentas et tortures des prisonniers après le déclenchement de la Révolution de 25 janvier), 24 août 2011, in <http://eipr.org/report/2011/08/24/1223>
- EIPR, « Hassad esbu' men mozaharat al-tahrir » (Les résultats d'une semaine de manifestations à la place Tahrir), 25 septembre 2011, in <http://eipr.org/pressrelease/2011/11/25/1291>

- EIPR, « Rosas al dakhliyya estahdaf ehdas ‘ahat mostadima» (Les tirs à balles du ministère de l’Intérieur visait à entraîner des blessures durables), 26 septembre 2011, in <http://eipr.org/pressrelease/2011/11/26/1292>
- EIPR, « Al Akbat taht hukm al askar » (Les Coptes sous le régime des militaires), in http://eipr.org/sites/default/files/pressreleases/pdf/copts_under_military_rule.pdf
- EL CHAZLI Youssef, « Une lecture de la « Révolution » égyptienne », avril 2011, in <http://www.ceri-sciences-po.org>
- EL CHAZLI Youssef, « Sur les sentiers de la révolution. Comment des Égyptiens «dépolitisés» sont-ils devenus révolutionnaires ? », *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 843-865.
- ELIZABETH Picard, « 13 : Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », in Olivier Dabène et al., *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXIe siècle* La Découverte « Recherches », 2008 p. 303-329.
- FAHMY Khaled, « The military and politics in Egypt: an historical overview », in May Chartouni-Dubarry, *Armée et nation en Égypte : pouvoir politique, pouvoir militaire*, Institut français des relations internationales, février 2001, p.21-42
- FERRIE Jean-Noël, *L'Égypte entre démocratie et islamisme : le système Moubarak à l'heure de la succession*, Autrement, 2008, 128 pages
- FILLIEULE Olivier, *Police et manifestants*, Presses de Sciences Po « Académique », 2006, 362 pages
- FILLIEULE Olivier, « Chapitre 1. Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p.17-48
- FILLIEULE Olivier et BROQUA Christophe, « Chapitre 9. La défection dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et AIDES », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p.189-228
- FILIU Jean-Pierre, *Dix leçons sur les soulèvements démocratiques*, Fayard, septembre 2011, 251 pages
- FRANCISCO Ronald, «Chapter 4 Dimensions of Space and Time in Protest and Repression », *Collective Action Theory and Empirical Evidence*, Springer Science+Business Media, LLC, 2010, p.57-82 in http://link.springer.com.library.aucegypt.edu:2048/chapter/10.1007%2F978-1-4419-1476-7_4

- GATELIER Karine et VALERI Marc, « Avant-propos » Les stratégies de légitimation dans les régimes autoritaires. Perspectives comparées, *Revue internationale de politique comparée*, 2012/4 Vol. 19, p. 7-13.
- GEISSER Vincent et KREFA Abir, « L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux « révolutions » », *Revue internationale et stratégique*, 2011/3 n° 83, p. 93-102
- GEISSER Vincent, « Les protestations populaires à l'assaut des régimes autoritaires : une « révolution » pour les sciences sociales ? », *L'Année du Maghreb*, VIII | 2012, in <http://anneemaghreb.revues.org/1373>
- GENOUX Flora, Entretien avec Denis Bauchard, « Égypte : l'armée souhaite rester au pouvoir », *Le Monde*, 1 février 2011, in <http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/02/01/>
- GOLDHAGEN Daniel Jonah, *Les bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'holocauste*, traduit de l'américain par Pierre Martin, Editions du Seuil, janvier 1997, 588 pages
- GUIRGUIS Laure, « Contestations coptes contemporaines en Égypte », *Revue Tiers Monde*, 2011/5 HS, p. 139-161
- HASSABO Chaymaa, « Du rassemblement à l'effritement des Jeunes pour le changement égyptiens. L'expérience de générations qui ont vécu et vivent toujours sous la loi d'urgence » », *Revue internationale de politique comparée*, 2009/2 Vol. 16, p. 241-261
- HIBOU Beatrice, *La force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie*, La Découverte, 2006, 208 pages
- HMED Choukri, « Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle »? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 2008/4 n° 84, p. 145-165.
- JASPER James M., *The Art of moral Protest. Culture, biography, and creativity in social movements*, The University of Chicago, 503 pages
- KHAWAJA Marwan, « Repression and Popular Collective Action: Evidence from the West Bank », *Sociological Forum*, Vol. 8, n°1, Mars 1993, p. 47-71, in <http://www.jstor.org/stable/684284>
- KHOSROKHAVAR Farhad, *The new arab revolutions that shook the world*, Paradigm Publishers, 2012,

- KLANDERMANS Bert, « Chapitre 4. Une psychologie sociale de l'exit », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p.95-110
- KURZMAN Charles, « Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social-Movement Theory: The Iranian Revolution of 1979 », *American Sociological Review*, Vol. 61, No. 1 (Feb., 1996), p. 153-170, in <http://www.jstor.org/stable/2096411>
- KURZMAN Charles, *The unthinkable revolution in Iran*, Harvard University Press, 2004, 287 pages
- LE Centre d'EL Nadeem, « *Hakamat Al Mahkama* » (La justice a décidé), 2010, 93 pages
- LE Centre d'El Nadeem Pour la Réhabilitation des Victimes de Violence, « *Yawmiyat sha'b thaer taht hokm al Askar* » (L'agenda d'un peuple Révolutionnaire sous le règne des militaires), 2012, in <https://alnadeem.org/ar/node/417>
- LE Centre Egyptien pour les droits sociales et économique, « *Al-ehtegagat al-omaleya fi masr 2012* » (Les contestations ouvriers en Égypte 2012), 2012
- LE Centre international de développement, « Ru'ya hawla tatawor alada' al ehtegagy lel shari' al masry munthu 2010-2013 » (Vision sur le développement de la performance contestataire de la rue égyptienne de 2010-2013), 2013
- LEFRANC Sandrine et SOMMIER Isabelle, « Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », in Christophe Traïni, *Émotions... Mobilisation!* Presses de Sciences Po « Académique», 2009 p. 273-293
- L'Institut de Relation International et stratégique, « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le Printemps arabe », 4 avril 2011, in http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf
- LE Réseau arabe pour les informations des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al horreya : shuhada' sawret 25 yanayer* » (Lumière dans le chemin de liberté : les martyrs de la Révolution de 25 janvier), 2012
- LE Réseau Arabe pour les Information des droits de l'Homme, « *Do' fi darb al-horeya 2* », (Lumière au chemin de la liberté 2), 2013
- LE Réseau arabe pour les informations des droits de l'Homme, « *Al internet fi al alam al araby : misaha gadida min al kam'?* » (L'internet dans le monde arabe : un nouveau espace de la coercition étatique ?), 21 octobre 2010, in <http://www.anhri.net/?p=14219>

- LE Réseau arabe pour les Informations des droit de l'Homme, « Ma'lumat a'an hukuk al ensan fi masr » (*Des informations sur les droits de l'Homme en Égypte*), 2010, in <http://www.anhri.net/egypt>
- LOMBARDI Roland, « Quel avenir pour l'armée dans la « nouvelle Égypte »?, in <http://www.euromed-ihedn.fr/files/13-02-05---Lombardi--Quel-avenir-pour-l-armee-dans-la-nouvelle-Egypte.pdf>
- LUST Ellen, « Competitive Clientelism in the Middle East », *Journal of Democracy*, Volume 20 number 3, July 2009, p.122-135
- MARKOUM Jimmy, « Ces quelques jours qui ont fait basculer l'Égypte », *Mondes*, N 8, automne 2011,
- MARZOUKI Moncef, entretien avec Vincent Geisser, *Dictatures en sursis. La revanche des peuples arabes*, L'Atelier, octobre 2009, 189 pages
- MATHIEU Lilian, « 2. Contexte politique et opportunités, in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010, p. 39-54.
- MCCORMICK Gordon H. et OWEN Guillermo, « Revolutionary origins and conditional mobilization », *European Journal of Political Economy*, Vol.12, 1996, p.377-402»
- MCADAM Doug, « Initiator and Spinn- off Movements », in Mark Traugott, *Repertoires and Cycles of collective action*, Durham and London, 1995, p.217-237
- MCADAM Doug, « Chapitre2. Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier Fillieule, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p. 49-74
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2005, p.85-98
- OPP Karl-Dieter et ROEHL Wolfgang, « Repression, Micromobilization, and Political Protest », *Social Forces*, Vol. 69, n°2, décembre 1990, p. 521-547, in <http://www.jstor.org/stable/2579672>
- OSMAN Tarek, *Révolutions Égyptiennes: De Nasser a la chute de Moubarak*, Le Bruit du Monde, 2011, 255 pages
- RASLER Karen, «Concessions, Repression, and Political Protest in the Iranian Revolution, *American Sociological Review*, Vol. 61, No. 1, February, 1996, p. 132-152, in <http://www.jstor.org/stable/2096410>
- ROSENZWEIG Sophie, « L'armée va jouer un rôle moins important », *ARTE Journal*, 14 août 2013, in

- <http://monde-arabe.arte.tv/alain-gresh-larm%C3%A9e-va-jouer-un-r%C3%B4le-moins-important/>
- ROUGIER Bernard, « Élections et mobilisations dans l'Égypte post-Moubarak », *Politique étrangère*, 2012/1 Printemps, p. 85-98
 - SOMMIER Isabelle, « Les processus de diffusion des révoltes juvéniles de 1968 », *Histoire@Politique*, 2008/3 n° 06, p. 7-17
 - SOMMIER Isabelle, « Cycle de mobilisation », Olivier Fillieule *et al.*, dir., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p. 173-180, in <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267.htm>
 - SOMMIER Isabelle, « Émotions », in Olivier Fillieule *et al.*, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009 p. 197-205.
 - SOMMIER Isabelle, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 p. 101-120.
 - SOMMIER Isabelle, « 9. Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 p. 185-202.
 - TARROW Sidney, « Cycles of Collective Action : Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention », *Social Science History*, Vol. 17., n°2, 1993, pp.281-301, in <http://www.jstor.org/stable/1171283>
 - TAYARA Bassem, *Le Printemps Arabes Décodé : faces cachés des révoltes*, Dar Al Bouraq, 2011, 300 pages
 - TILLY Charles, *From Mobilization to Revolution*, Reading Mass.:Addison-Wesley, 1978, 349 pages
 - TRAÏNI Christophe, « Choc moral », in Olivier Fillieule *et al.*, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009 p. 101-107.
 - TRAÏNI Christophe, *Émotions... Mobilisation!*, Presse de Science Po., 2009, 304 pages
 - ZAKY Anas, « *Limaza fashalet da'awat al 'esyane be masr ?* » (Pourquoi est-ce que les appels à la désobéissance civile a-t-elle échoué en Égypte ?) in <http://www.aljazeera.net/news/pages/00b072dc-9321-4c17-8002-fff2f7d255da>